DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14136 – 5 F — MARDI 10 JUILLET 1990

Contestation en Afrique de l'Est et guerre civile au Libéria

Des pouvoirs aux abois

POUR un peu, les chefs d'Etat qui assistent, lundi 9 juillet, à Addis-Abeba, au vingt-sixième sommet annuel de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) entendraient tonner le canon. Les maquisards tigréens ne sont-ils pas déjà à une centaine de kilomètres à peine de la capitale éthiopienne? Bonne occasion de rappeler à certains pouvoirs en place que leurs jours sont comptés s'ils ne se décident pas à changer, du tout au tout, leur manière archaïque et brutale de gouverner.

Aux abois, le colonel Menguistu Haïlé Mariam tente désespérément de sauver sa mise en proposant aux rebelles érythréens et tigréens, en position de force, une sorte de « paix des braves » qu'ils ne sont évidemment pas prêts à accepter. Les Etats-Unis et l'Union soviétique, qui se sont récemment prononcés pour la convocation d'une conférence internationale sous les auspices de l'ONU, poussent à la roue.

LA présence à Addis-Abeba de M. Jimmy Carter, l'ancien président américain, qui fait office de médiateur dans cette affaire, aussi bien que la réunion, en marge du sommet de l'OUA, de plusieurs dirigeants de l'Afrique de l'Est donnent à penser que le dossier éthiopien est au centre des préoccupations de beaucoup.

La Somalie voisine n'est pas en meilleur état, et le président Syaad Barré, au pouvoir depuis 1969, a jugé plus prudent de ne pas se rendre au sommet de l'OUA. Vendredi 6 juillet, au stade de Mogadiscio, les spectateurs d'un match de football, s'apercevant de sa présence, avaient bombardé la tribune officielle de projectiles divers. L'intervention musclée des « bérets rouges » de la garde présidentielle s'était soldée par la mort de sept personnes. Sous les pressions conjuguées des Etats-Unis et de l'Italie, ce régime à bout de souffle a dû relâcher une partie des opposants qu'il avait mis sous les verrous après la publication, à la mi-mai, d'un manifeste.

NON loin de la Somalie, au Kenya, le président Daniel Arap Moi a lui aussi maille à partir avec des contestataires qui dénoncent avec courage la dérive de plus en plus autoritaire de son régime et son refus obstiné de réintroduire le multipartisme, abandonné il y a huit ans seulement. Des dizaines d'arrestations et de nombreux blessés – d'aucuns font même état de trois morts, – tel a été, samedi, à Nairobi, le bilan d'une journée de violentes émeutes, au lendemain de l'incarcération de MM. Kenneth Matiba et Charles Rubia, deux anciens ministres. Quant à M. Gibson Kamau Kuria, défenseur très en vue des droits de l'homme, il vient de se réfugier à l'ambassade des Etats-Unis.

Alors que la fièvre monte un peu partout en Afrique de l'Est, une discussion très animée sur le thème de la démocratie a eu lieu, la semaine dernière, lors du conseil des ministres de l'OUA, en prélude au sommet de l'organisation panafricaine. Lancé lors de la récente conférence franco-africaine de La Baule, ce débat avait irrité bon nombre de dirigeants du continent noir, qui, sous prétexte de ne se faire dicter leur conduite par quiconque, tentent de gagner du temps. Comme si le temps pouvait encore jouer en leur faveur.


M 0147 - 710 0 - 5,00 F

Les rebelles piétinent aux portes de Monrovia

Apparemment freinés dans leur avance par des luttes internes, les rebelles du Front national patriotique (NPFL) de M. Charles Taylor n'en continuaient pas moins, lundi 9 juillet, de resserrer leur étau sur le centre de Monrovia. Le NPFL a rejeté une proposition de cessez-le-feu faite par le président Samuel Doe, mais aurait accepté de participer à de nouvelles négociations avec des représentants du gouvernement, à Freetown, en Sierra-Leone.

Mètre par mètre

PAYNESVILLE
(faubourg de Monrovia)

de notre envoyé spécial

Il s'agit presque de corps-à-corps entre les maquisards du Front national patriotique du Libéria (NPFL) et les soldats gouvernementaux, retranchés dans les faubourgs de Monrovia. *« Ils se cachent dans les maisons vides »*, affirme *« Border Patrol »*. Admiré pour son courage, ce chef rebelle hurle à ses ennemis : *« Rendez-vous, vous êtes foutus. Je suis Border Patrol, des commandos spéciaux »*. Cette folle bravoure ne l'empêchera pas d'être blessé d'une balle à la jambe.

Les maquisards avancent mètre par mètre. Chaque jour, ils se donnent comme objectif d'atteindre au moins un nouveau carrefour dans la ville. Pris sous les tirs de fusils d'assaut, et de mitrailleuses lourdes, les habitants de la capitale, hébétés, fuient les combats. Ils sont contrôlés à chacun des barrages installés par les rebelles. Ces derniers, hirsutes, portent perruques, chapeaux, cagoules, voire vêtements féminins.

Des amulettes leur donnent courage. Les petites fioles de gin et de whisky, trouvées dans les échoppes abandonnées, sont le complément indispensable pour forcer le moral de ces hommes qui se croient alors invulnérables. *« It is gun proof »* (c'est à l'épreuve des balles), affirme un jeune maquisard, le visage grimé, brandissant une touffe de poils de chèvre.

Attaquée par voie terrestre à quatre endroits différents, la capitale l'est aussi par mer.

ROBERT MINANGOY

Lire la suite page 6

Avant le sommet des Sept à Houston

M. Gorbatchev a lancé à M. Bush un appel à une aide économique

Les dirigeants des sept pays les plus industrialisés devaient ouvrir, lundi 9 juillet, leur seizième sommet annuel à Houston (Texas). Les travaux de ce sommet qui s'achèvera le 11 juillet porteront, pour l'essentiel, sur les problèmes agricoles liés aux négociations commerciales de l'Uruguay Round et sur l'aide à l'Union soviétique. Ce dernier dossier donnera lieu à débat entre Occidentaux, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon restant réservés ou hostiles, dans les conditions actuelles, à un soutien à l'URSS souhaité par Paris et Bonn. Avant le sommet, M. Gorbatchev avait écrit à M. Bush pour lui demander une assistance économique.

Un pauvre riche

Des milliards de dollars pour l'URSS... La proposition du chancelier Kohl représente-elle un apport providentiel pour une économie soviétique au bord du gouffre, ou un verre d'eau lancé sur une terre desséchée? Au sommet de Houston et après la demande de M. Gorbatchev à M.Bush, les dirigeants des sept principaux pays industrialisés s'affronteront sur cette question si controversée que tout laisse à penser qu'ils se donneront un délai de réflexion.

Le principe de l'octroi d'une aide financière massive à l'URSS laisse songeur, tant les images contradictoires se bousculent.

FRANÇOISE LAZARE

Lire la suite page 3
Lire également les articles de PHILIPPE PONS et CLAIRE TRÉAN page 3 ainsi que l'article de SERGE MARTI page 21

Médiation de l'ONU en Albanie



Lire page 4 nos informations et le reportage de PETER GREEN à Ioaninna

Final raté pour un Mondiale sans panache

Bilan de cinq semaines de football : les grandes équipes sont fatiguées. Le jeu de défense a pris le pas sur l'attaque

ROME

de notre envoyé spécial

Mais que vont-ils faire de tous ces drapeaux à l'effigie de Toto Schillaci? La bouille du Sicilien, imprimée sur fond blanc, entre le vert et le rouge, était en vente à tous les carrefours de la Péninsule. Hier encore étendard de l'unité italienne, aujourd'hui linceul de tant d'espérances, la bannière, fabriquée à la veille de la demi-finale contre l'Argentine, a perdu toute valeur commerciale au soir du 3 juillet, après la défaite de la Squadra. Pour l'incroyable commerce des objets du culte footballistique (casquettes, écharpes, maillots, drapeaux, *pins*, klaxons, etc.), ce mardi noir fut jour de krach.

La troisième place de l'Italie à Bari dans un stade dégarni, pas plus que les six buts qui font de Toto Schillaci l'égal du légendaire Paolo Rossi, ne pouvait relancer la consommation. Exclus avant terme de leur propre Mondiale, les Italiens ont aussitôt entrepris de solder la fin de la compétition. *« Adieu business, la faute à Maradona »*, se lamentaient les restaurateurs romains malgré l'afflux de supporters allemands. Sans même attendre la finale, l'Italie avait entrepris de faire ses comptes, et, le cas échéant, de les régler.

Déjà, la presse dresse la liste des rancœurs. Celles des villes comme Udine, Florence, Gênes, Bologne ou Naples, qui n'ont pas reçu le bel argent ni les touristes annoncés. Les déçus du Mondiale font la grimace devant le miroir aux alouettes. La polémique rebondit autour de Novanta-Tours, l'organisme qui avait l'exclusivité de la vente des billets, accusé d'avoir mal rempli stades et hôtels. Les bavures de la préparation, les chantiers bâclés, les promesses non tenues remontent à la surface. Seul motif de satisfaction, à la Pyrrhus : le gouvernement craignait qu'un triomphe *azzuro* ne relance l'inflation.

Sur le plan sportif aussi, l'Italie crie au fiasco. Cette compétition, disputée à domicile et taillée sur mesure, était un quitte ou double. La victoire, ou rien du tout. Ici, on se consolera moins vite de la dramatique soirée de Naples que les Français de Séville ou de Guadalajara, souvenirs de défaite, certes, mais plus nostalgiques que cuisants. Les Allemands, eux, partageront les émerveillements de gosse du vénérable Joao Havelange, président de la FIFA, qui n'avait pas de compliments assez fleuris pour rendre hommage aux organisateurs et aux différents acteurs.

Le commun des spectateurs retiendra que près de cinq semaines en ballon pour faire le tour de la planète foot, c'est bien long. Surtout quand les paysages qui défilent ont l'aridité des steppes. Les assoiffés de football offensif n'ont guère trouvé d'oasis sur la route de la finale.

JEAN-JACQUES BOZONNET

Lire la suite page 15

Lire également page 15
- *Les récits de la grande et de la petite finale par PHILIPPE BROUSSARD*
- *Violences à Hambourg et Berlin, par HENRI DE BRESSON*
- *L'Argentine contre l'arbitre, par EDITH CORON.*

page 14
- *Automobilisme* ■ *Cyclisme* ■ *Escrime* ■ *Tennis*

La franc-maçonnerie renaît à l'Est

L'Europe de l'Est s'ouvre aussi à la franc-maçonnerie. Les deux principales obédiences maçonniques françaises, le Grand Orient et la Grande Loge de France, participent à la création de loges dans les pays où leur courant de pensée a été persécuté par les régimes communistes depuis la fin de la dernière guerre mondiale. Plusieurs loges sont déjà en cours de constitution en Tchécoslovaquie et en Hongrie. Ailleurs, l'entreprise est plus difficile.

Lire page 9 l'article d'ALAIN ROLLAT

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 160 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Justice

Le tiers-pouvoir

par Valéry Turcey

ON a largement évoqué, à propos de la journée nationale d'action du 21 juin dernier, l'impact des récentes affaires politico-financières sur une magistrature dont l'autorité s'est trouvée brutalement réduite à néant par une loi d'amnistie qui évoquait fâcheusement l'expression, naguère célèbre, de « bouffons de la République ». Ce n'était pourtant pas l'objet principal de ce mouvement de protestation, qui avait pour but d'attirer l'attention de l'opinion sur l'état de délabrement avancé d'une machine judiciaire bloquée faute d'encre, de papier, de machines à écrire, de greffiers et de juges.

Il serait paradoxal que la seule réponse des pouvoirs publics concerne un aspect particulier du statut des magistrats qui n'était nullement au cœur du débat, à savoir la dissociation possible du grade et de la fonction. Le paradoxe n'est d'ailleurs qu'apparent, et il y a une certaine habileté à mettre en avant une question secondaire, sur laquelle les organisations professionnelles sont divisées, au lieu de remédier enfin à la grande misère matérielle de la justice française.

Sans les ouvertures de crédits indispensables, une réforme de façade n'améliorera en rien le fonctionnement des juridictions, mais permettra à l'Etat de rejeter sur les magistrats la responsabilité qui lui revient dans la crise actuelle. Sans argent, l'indépendance n'est qu'une illusion, voire un piège, car il n'est guère d'exemple dans la France contemporaine d'institution véritablement indépendante disposant de pouvoirs réels.

Mais qui, en définitive – hormis les justiciables, – a objectivement intérêt à ce que notre pays se dote d'une justice efficace ?

Certainement pas l'exécutif, dont tous les efforts depuis deux siècles tendent à réduire les juges au rang de fonctionnaires subalternes, trop occupés à diminuer leur stock de dossiers pour songer à autre chose qu'à établir les tableaux statistiques destinés à la chancellerie. En accroissant la charge de travail des juridictions sans créer le moindre poste en contrepartie (cas de la loi sur le surendettement des ménages), l'autorité politique dispose d'un moyen radical de s'assurer que les juges ne quitteront pas leurs mansardes pour s'intéresser aux affaires d'Etat.

En panne d'essence

Quant au Parlement, il est à juste titre plus préoccupé par la dégradation de son image que par la restauration d'un pouvoir judiciaire qu'il considère peut-être comme un ennemi potentiel. Condamnés à jouer le rôle de chambres d'enregistrement en matière budgétaire, Assemblée nationale et Sénat n'ont aucune raison particulière de s'intéresser aux crédits de la justice. Au contraire, l'amnistie des fausses factures a permis de constater que certains parlementaires ne tenaient pas plus que le gouvernement à ce que les juges se penchassent sur les nouvelles formes de délinquance financière.

Les médias ont récupéré, pour leur part, le statut vacant de troisième pouvoir. Prompts à invoquer alternativement le spectre de l'erreur judiciaire ou celui du laxisme des juges, ils utilisent à leur profit les faiblesses de l'institution pour en dénoncer les dysfonctionnements.

Seul le citoyen, usager de base d'un service public qui n'a pas de TGV à lui proposer, subit les conséquences de la crise. On lui a longtemps expliqué que tout cela résultait des archaïsmes judiciaires, du formalisme de nos codes de procédure, du système tout entier, de l'informatique, des taches solaires et des phases de la Lune. Mais, comme il est un peu interloqué par le mouvement du 21 juin, les pouvoirs publics s'empressent de le rassurer : ce n'était donc qu'une revendication corporatiste de plus, émanant de juges qui, sous couvert d'indépendance, songent à leur carrière avant tout.

Eh bien non. Lorsqu'une automobile est en panne d'essence, il ne suffit pas de moderniser le moteur : il faut faire le plein.

Le problème de la carrière des magistrats n'est pas dissociable de celui des conditions de travail déplorables qu'ils partagent avec les greffiers et les fonctionnaires des tribunaux. Il ne sert pas à grand-chose de monter en grade plus facilement si à chaque niveau de responsabilité se retrouvent les mêmes difficultés : surcharge de dossiers, manque de locaux et de personnel. Parvenu au terme de son parcours professionnel, le conseiller à la Cour de cassation est plus démuni qu'un juge de province, et continue à rédiger ses projets d'arrêt à la main, sans même disposer d'un bureau.

Les Français savent désormais que le budget alloué à leur justice (16,9 milliards de francs), inférieur à celui des anciens combattants, représente le quart de celui du ministère de l'intérieur ou encore 8 % de celui de l'éducation nationale.

Ce qui devrait être le troisième pouvoir d'une société démocratique n'est qu'un tiers-pouvoir, au sens où l'on disait autrefois le tiers-Etat et aujourd'hui le tiers-monde. Dans ces conditions, la pauvreté de la justice est le premier obstacle à son indépendance.

► **Valéry Turcey est juge d'instruction à Soissons.**

TRAIT LIBRE



Cambodge

Une médecine à sauver

par Alain Patel

ILS sont là tous les trois : le frère et la sœur, quinze ans à peine, et une femme prématurément vieillie, leur mère sans doute. Ils ont fait 200 kilomètres, on ne sait trop comment. Les gosses sont très malades, elle a rassemblé ses dernières forces, tout son amour, elle les a emmenés à la capitale.

A Phnom-Penh. Là-bas, au village, on lui avait dit qu'à l'hôpital... Je les ai vus franchir la porte de tous les espoirs. Et la mort dans l'âme, moi, chirurgien français, professeur depuis vingt ans, j'ai été le témoin, derrière cette porte, de tous leurs désespoirs...

L'hôpital... Un véritable inventaire à la Prévert : des murs sales, délabrés, des chambres immondes, pas d'eau, pas d'évacuation, des rats. Le plateau technique ? Inexistant. Tout juste un vieux poste de radiologie, mais sans film...

Et pourtant, les médecins qui ont survécu au génocide de 1975, sont fantastiques, pleins de bonne volonté. Mais il leur manque le plus important : l'espoir. Et la goutte d'eau des organisations humanitaires présentes sur place ne suffit pas à le leur donner...

J'ai trouvé une faculté de médecine sauvegardée, autant que faire se peut, par son doyen. L'enseignement s'y donne en français. J'ai rencontré une partie des deux mille étudiants, j'ai vu s'y dérouler les examens.

Mais dans quelles conditions ! Pas d'équipements, pas de labos, pas de livres, surtout dans cette bibliothèque dévastée. Les derniers ouvrages datent de... 1960 ! Quand on sait à quelle vitesse change la médecine depuis trente ans !

La France des universités médicales, la France des administrations hospitalières a le devoir de se mobiliser. Elle a le devoir de former des médecins, des infirmiers. De reconstituer la bibliothèque de la Faculté. Bref, de rénover et d'équiper l'hôpital Calmette de Phnom-Penh. L'heure n'est plus au saupoudrage de dons et d'équipements...

Nous, un groupe d'enseignants des universités Paris-V et Paris-VI, avons décidé de nous atteler à cette tâche. Nous avons signé des conventions. Des professeurs français se relayeront sur place à Phnom-Penh, des Cambodgiens sont déjà à Paris. D'autres les suivront.

Avec le soutien et le concours actif de la faculté de médecine, de l'Assistance publique de Paris et du ministère des affaires étrangères, nous avons créé l'Association pour l'hôpital Calmette (1). Nous voulons ainsi rendre plus performantes toutes ces actions et les coordonner pour les rendre efficaces.

Dans ma vie quotidienne de chirurgien, j'ai côtoyé beaucoup de drames. Je n'ai pas toujours réussi à les soulager, mais j'ai toujours été en mesure au moins d'essayer. Là-bas, à Phnom-Penh, à l'hôpital Calmette, je n'avais jusqu'à présent même pas de quoi essayer...

► **Le professeur Alain Patel est chef du service de chirurgie orthopédique et traumatologique à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches.**

(1) Association hôpital Calmette CCP Paris 1944 U.

AU COURRIER DU Monde

Résistants de juin 1940

Mme Georges Bidault s'est justement indignée dans le Monde du 16 juin, que, sur une affiche de stricte propagande politicienne, on ait « gommé » la présence de son mari au côté du général de Gaulle lors de la fameuse descente des Champs-Elysées, en 1944.

Il est triste de constater que, dans ce pays où la démocratie et les droits de l'homme ne cessent d'être invoqués, aucun hommage n'ait été rendu par les hautes instances de l'Etat aux officiers, sous-officiers et hommes de troupe des unités encerclées en Lorraine et dans les Vosges, tombés au cours de combats acharnés qui s'y sont prolongés du 17 au 22 juin 1940.

Les forces de la Wehrmacht avaient dépassé Lyon que les survivants de cette lutte résistaient encore, et ils n'ont cessé le feu que sur ordres écrits.

Il est vrai que cette résistance militaire ne devait rien à un certain appel aux armes lancé le 18 juin de Londres...

Le cinquantième anniversaire de notre défaite a été célébré à Paris et ailleurs par des feux d'artifice d'une autre nature que ceux tirés par l'ennemi acharné à réduire ces îlots insolents.

Du moins à Toul, ville martyre, le 17 juin dernier, municipalité, Souvenir français, officiers de la garnison, en présence du sous-préfet, se sont unis aux survivants de ces combats au pied d'un monument destiné à en perpétuer le souvenir, pour honorer ces « morts pour l'honneur de la France » voués ailleurs à l'oubli, mais auxquels le musée de la ville a consacré plusieurs salles.

PIERRE ORDIONI
Paris.

La Marseillaise telle quelle

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'appel de l'abbé Pierre pour une Marseillaise de la fraternité que de nombreuses personnalités ont déjà signé. Je reconnais que certains couplets écrits par Rouget de Lisle, en septembre 1792, influencé par les événements de l'époque, choquent en 1990 un grand nombre de citoyens. Il n'y a plus de féroces soldats venant égorger nos fils et nos compagnes et nous ne souhaitons pas qu'un sang impur abreuve nos sillons !

Et pourtant, je ne suis pas d'accord pour changer ces couplets. La Marseillaise fait partie de notre histoire, elle est ce qu'elle est, tragique et cruelle, nous n'y pouvons rien.

Nous n'avons pas le droit de mutiler l'œuvre d'un auteur.

Ce chant révolutionnaire n'est pas seulement national, il est devenu celui de tous les peuples opprimés. La Marseillaise fut chantée sur les barricades de Bruxelles en 1830, en Amérique du Sud... C'est seulement sous la IIIe République qu'elle est devenue notre hymne national.

Faut-il aussi réécrire les couplets séditieux de la version révolutionnaire du Temps des cerises, de l'Internationale et du Chant des partisans ?

ROGER COMMOLET
Clermont-Ferrand.

Licencier les chauffards

Je lis dans le Monde du 27 juin un nouvel article sur la sécurité routière, alors que je viens d'échapper de justesse à un camion fou qui en doublait un autre, sur la N 420, entre Saint-Dié et Schirmeck.

D'autres articles sur le sujet, publiés dans vos colonnes, indiquent qu'une forte proportion des excès de vitesse et des imprudences sont le fait de chauffeurs de camion, de représentants ou techniciens qui roulent beaucoup et dont on comprend bien que leur célérité au volant est un élément de leur efficacité professionnelle. En outre, roulant beaucoup, ils sont convaincus qu'ils roulent mieux que les « touristes » ou « chauffeurs du dimanche ».

Je suggère que, pour lutter contre cette idée fausse, les délits liés au non-respect du code de la route soient légalement considérés comme faute professionnelle au regard du code du travail et qu'au troisième délit le licenciement soit automatique. En matière d'accidents de parcours entre domicile et travail, la mêe règle pourrait sans doute être appliquée.

FRANÇOIS PEYRE
La Mure.

Des étudiants sans encadrement

La section droit privé du Conseil nationa des universités, dont je suis mmbre, a tenu sa session annuelle de recrutement les 28 et 29 juin. Elle a pour mission, après examen des dossiers scientifiques des candidats aux postes de maître de conférences, de ratifier ou non les choix faits par les universités où les postes sont créés. Les chiffres sont éloquents : 110 postes, 98 candidats. 34 ont été retenus (en 1989, 87 candidats, 31 retenus). Parmi les candidats dont les dossiers n'ont pas été jugés suffisants figurent une quinzaine de « jeunes » docteurs en droit en fin de contrat d'attaché de recherche. Qui va assurer l'encadrement des étudiants et faire le travail de recherche dans l'Université des années à venir ?

A la fin de la session, les membres de la section ont adopté à la quasi-unanimité une motion « attirant l'attention du ministre sur les dangers de toute réforme qui ne permettrait plus aux grandes disciplines de se prononcer utilement sur le recrutement et les promotions des professeurs et maîtres de conférences des universités ». A croire que le système actuel le permet !

FRANÇOISE VENNIN
Saint-Etienne.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99

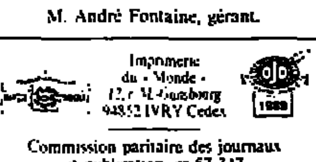
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edite par la SARL le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du Monde », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du Monde Le Monde-Entreprises, M. André Fontaine, gérant.


Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 347 ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

Le Monde

Edité par la SARL le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR



Le sommet des sept grands pays industrialisés à Houston

Un accueil texan, sympathique et bon enfant

HOUSTON

de notre envoyée spéciale

Le sommet de Houston aura commencé, dimanche 8 juillet, par une sorte de fête de patronage bon enfant et provinciale à souhait, comme sait en organiser l'Amérique profonde. Autour de l'Astro Hall, cet énorme stade couvert et climatisé, comme tout ici, des familles endimanchées étaient venues tromper l'ennui d'un après-midi texan dans un décor censé exalter la tradition locale : musique plus ou moins folklorique, chariots, stands de bottes mexicaines, de chapeaux de cow-boys et de coiffures d'Indiens à plumes.

En effet le clou de cet avant-sommet était un rodéo. Après que quelques cow-boys eurent fait patienter le public massé sur les gradins du stade, on vit entrer dans la tribune d'honneur, dans l'ordre protocolaire, M. Jacques Delors, vêtu d'un blouson blanc à large rayure bleue, qui en accentuait le côté résolument sportif, M. Kaifu, qui avait troqué la cravate contre le foulard et s'était affublé d'un stetson, M. Brian Mulroney, sobre, avec son épouse, Mme Margaret Thatcher, indéfectiblement apprêtée, mais fortement applaudie, George et Barbara Bush, toujours décontractés et ovationnés par la foule.

Manquaient : pour raison majeure – la finale du Mondiale, – M. Helmut Kohl ; pour raison d'Etat, le chef du gouvernement italien, M. Andreotti, qui recevait le chancelier à Rome ; et, pour raison inconnue, M. François Mitterrand, qui ne devait arriver que tôt lundi matin.

On était loin des fastes du sommet de Versailles ou de l'élégante solennité de l'Arche et du Grand Louvre, où s'est tenu l'année dernière le précédent exercice du même genre. M. Bush, qui a commencé ici sa carrière politique, et M. Baker, qui est originaire de cette ville, auront laissé à l'hospitalité texane, très largement spontanée, le soin d'organiser ce prélude.

Dans le stade donc, après que d'une botte mexicaine géante posée au centre de la piste eut émergé une cow-girl à cheval brandissant le drapeau étoilé, tandis que retentissait l'hymne américain, on eut droit aux ruades des chevaux les plus nerveux du Texas et aux mille et une démonstrations des as du lasso et du rodéo annoncés en fanfare par un présentateur égosillé, et même à un lâcher de teen-agers en T-shirt numéroté contre un groupe de vachettes apeurées.

Country music et alligator grillé

Puis vint la partie artistique du programme avec radio-crochet des années 50. Quelques vedettes de la country music, stars de Nashville (Tennessee), étaient venues fournir leur prestation devant un public qui ne demandait qu'à taper dans ses mains. A la tribune d'honneur, Mme Mulroney battait la mesure sans inhibition, contrairement à Mme Thatcher, qui s'y essaya un instant, mais en vain. M. Kaifu frappait dans ses mains avec un détachement tout asiatique, et M. Delors avec énormément de bonne volonté. En final, Bush, souple et délié, grimpa sur l'estrade pour embrasser les artistes. On baignait dans la gentillesse, mais ce fut malgré tout un peu long.

Les premiers arrivés des hôtes étrangers – journalistes et membres des délégations – avaient pu apprécier dès samedi soir l'accueil chaleureux et sans prétention des habitants de Houston. Toute la nuit, devant les principaux musées de la ville, ils avaient été accueillis au son d'orchestres de jazz ou des Caraïbes, et on leur avait fait goûter aux multiples surprises de la gastronomie texane, qui allèrent, pour les plus chanceux, jusqu'à la queue d'alligator grillée.

Tandis qu'au Musée des sciences naturelles on mangeait de la saucisse américaine autour du gigantesque squelette d'un diplodocus vieux de, paraît-il, cent millions d'années, le Musée des beaux-arts offrait aux yeux des visiteurs ses collections d'impressionnistes, et la magnifique fondation privée de Menil ses trésors d'art primitif ainsi que quelques-unes des plus grandes œuvres contemporaines, ici rassemblées grâce à la passion pour l'art de cette branche franco-américaine de la famille Schlumberger. Le tout-Houston était là, sur son trente et un, mais avenant, et des cow-boys débonnaires, pistolet pendant négligemment à la ceinture et fusil dans le creux du bras, réglaient la circulation des autobus mis à la disposition de tout ce beau monde. Houston rébarbative, accablée d'une chaleur moite et intégralement climatisée, Houston dont le centre aux rues mortes et aux circulations souterraines a arbitrairement poussé en hauteur, entre des terrains vagues et de vastes quartiers résidentiels, comme dans l'unique dessein d'afficher sa modernité, Houston s'est faite à sa manière à ses hôtes étrangers, une manière simple et populaire comme l'Amérique elle-même.

CLAIRE TRÉAN

Lire page 38, la demande de soutien économique de M. Gorbatchev à M. Bush



Un pauvre riche

Suite de la première page

Image des immenses champs pétroliers de Sibérie, et des longues files d'attente devant les magasins d'alimentation ; image des puissants arsenaux militaires, et des centaines de trains immobilisés, pleins de marchandises en voie d'avarie ; image des slogans marxistes-léninistes vantant les merveilles de l'URSS socialiste, et celle d'un vice-premier ministre, au bord des larmes, implorant ses « camarades » de se convertir aux idées du marché ; image des trafiquants jouant sur les changes ou l'importation de voitures occidentales, et des Moscovites cherchant en vain à dépenser leurs 200 roubles mensuels.

Selon que l'on s'attarde sur les unes ou les autres de ces images, il paraît certain qu'il faut au plus vite voler au secours de l'économie de l'URSS, ou qu'il serait au contraire naïf de vouloir financer un système économique qui ne sait tirer parti de ses immenses ressources.

« Où est passé l'argent ? »

Deux choses sont sûres. D'abord, l'Union soviétique présente bien mal sa « candidature de Bourse » à l'Occident. D'autre part, elle ne peut se sortir seule du gouffre. Mais dans l'attente du lancement d'une réforme économique véritable qui donnerait le coup d'envoi d'un courant d'aide financière, les pays occidentaux doivent concevoir très précisément les modalités de leur soutien économique. Aider un pays à la fois riche et pauvre n'est pas facile.

Alors qu'en quelques mois seulement, plusieurs pays d'Europe de l'Est sont parvenus à mettre en place les éléments fondamentaux de l'économie de marché, rien dans ce domaine n'a véritablement été accompli en URSS en cinq années de perestroïka. En 1985, M. Gorbatchev affirmait pouvoir doubler le revenu national du pays avant l'an 2000. Promesse qui fait sourire aujourd'hui. Les « mini-réformes » amorcées n'ont fait que désorganiser l'économie du pays, et le plonger dans la récession (*le Monde* du 6 juin). Pourtant, les banquiers occidentaux n'ont pas été avares envers la perestroïka.

Entre 1985 et 1989, l'URSS a obtenu 8,5 milliards de dollars à travers des crédits bancaires à moyen et long terme, et des emprunts obligataires (1). Au cours de cette période, elle a continué à vendre pétrole, gaz et or sur les marchés internationaux, mais sa dette brute s'est gonflée de 28 à 48 milliards de dollars. Aucune modernisation de l'industrie n'a été entreprise, tandis que la situation des consommateurs est devenue de plus en plus précaire et que la balance commerciale a viré au rouge.

Depuis l'an dernier, le service de la dette de l'URSS est supérieur à ses recettes d'exportation. La crédibilité financière du pays s'est donc détériorée au fur et à mesure que la conjoncture économique empirait. « *Où est donc passé l'argent ?* », s'interroge un économiste. Ayant laissé ses ressources s'évaporer sans avoir engagé la réforme promise, l'URSS peut difficilement justifier le besoin d'une aide occidentale purement financière. Les classiques « soutiens à la balance des paiements » reviendraient à verser de l'argent dans les poches de l'Etat soviétique. Depuis la crise de la dette du tiers-monde, les pays occidentaux connaissent les limites et les dangers de ce genre de concours.

Dès que l'on évoque un soutien occidental, Moscou insiste sur la nécessité d'offrir des biens de consommation à la population démoralisée. Or, dans tous les pays, une situation satisfaisante du marché des biens de consommation est le reflet du bon fonctionnement de l'économie dans son ensemble, du secteur productif en particulier. Inonder le marché de magnétoscopes ou de fruits exotiques ne pourrait créer qu'un « mirage de prospérité » qui au mieux calmerait les inquiétudes des Soviétiques, au pire, une fois de plus, les convaincrait de l'inutilité des sacrifices inhérents à la réforme.

N'est-ce pas ce qui s'est passé en Pologne dans les années 70, et qui oblige les nouveaux dirigeants de Varsovie à réclamer, à chaque occasion, un allègement du fardeau de leur dette ? Pourquoi l'URSS ne demanderait-elle pas une aide alimentaire plus classique ? Qui a visité des magasins dans les grandes villes de Russie sait que cela ne serait pas superflu.

La carte du secteur technique

Incontestablement, c'est surtout dans le secteur de l'aide technique que Moscou a une carte à jouer. Mais dès qu'il s'agit de technique, les Soviétiques ont pris l'habitude de se focaliser sur le COCOM, qui limite les exportations de produits « sensibles » vers l'Est et dont ils réclament la suppression totale. En matière de biens d'équipement classiques, « *la thèse officielle est que de telles importations sont aujourd'hui inutiles, voire nocives, à une grande échelle* », ainsi que le souligne l'économiste Marie Lavigne (2).

Celle-ci estime qu'en URSS le montant des équipements importés en devises, et non installés dans les délais, atteint aujourd'hui l'équivalent de 8 milliards de dollars, effectivement dépensés. « *Des suggestions ont été émises dans la presse,* explique-t-elle, *pour que l'on se retourne vers les vendeurs de cet équipement pour leur demander (tous les délais de garantie étant expirés) s'ils accepteraient de venir voir et d'aider éventuellement à installer cet équipement, l'URSS payant bien sûr pour cela, ou alors s'ils reprendraient les équipements comme ferraille.* »

Il ne saurait pour autant être question de baisser les bras. M. Gorbatchev ne donne plus que deux ans à la perestroïka pour réussir. Nombreux sont ceux qui ne lui accordent plus que quelques mois. Que l'actuel président soit ou non l'homme de la situation, « *on ne peut attendre de l'URSS qu'elle réussisse seule sa transition vers une économie de marché* », explique le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher. Certes, l'Allemagne en voie de réunification a de bonnes raisons politiques de se faire le champion de l'aide à l'Est. Mais les motivations économiques sont elles aussi réelles.

En raison des difficultés actuelles de trésorerie de l'URSS, le volume du commerce courant ne peut décoller sans financements garantis de la part des Etats. Les entreprises occidentales, traumatisées par les récents retards de paiement, n'osent plus se lancer seules. La reprise des crédits commerciaux garantis, largement taris au cours des années 80, serait un encouragement de taille. Il ne s'agirait pas de pure philanthropie, puisque, à long terme, la plupart des Etats prévoient l'ouverture d'un gigantesque marché pour près de 300 millions d'habitants, sur lequel ils veulent prendre pied le plus vite possible, en dépit de la situation actuelle catastrophique.

Cela vaut bien aussi un petit effort pour tenter d'acquérir davantage de biens soviétiques. Au-delà des marchandages politiques, le crédit garanti de 5 milliards de deutschemarks que s'apprêtent à verser les banques allemandes à l'URSS (*le Monde* du 23 juin) s'explique d'ailleurs par la nécessité pour Bonn de prendre à sa charge le commerce RDA-URSS, que Bonn ne compte pas abandonner.

Encourager sans étouffer

Malgré la taille et la puissance du pays, l'aide à l'URSS ne peut être conçue très différemment de celle aux pays en développement. La dialectique sur l'aide et la réforme est la même. Le FMI et les autres organismes financiers internationaux sont habitués à penser leur assistance de façon que celle-ci encourage les transformations économiques, sans pour autant les étouffer. Ils connaissent les difficultés de l'exercice.

En attendant d'y voir plus clair dans la situation réelle des caisses de l'Etat soviétique, toute aide financière massive paraît à exclure. Des programmes alimentaires, des échanges commerciaux bien conçus, des initiatives permettant aux Soviétiques de découvrir ne serait-ce que sommairement comment fonctionne une économie de marché sont autant de graines à semer.

Elles germeront dès qu'une nouvelle initiative politique sera lancée et contribueront d'ici là à remplir un peu les magasins, à faire tourner quelques usines, rouler quelques trains, et apporter un peu d'espoir à une population consciente d'être passée du rang d'élite socialiste à celui de tiers-monde de l'Europe orientale.

La BERD (3) peut jouer un rôle appréciable, surtout si l'URSS devient pleinement éligible à ses concours. Une fois que la transition vers l'économie de marché aura été amorcée – il s'agit là d'une décision de politique intérieure que les Occidentaux, semble-t-il, auront du mal à influencer, – de larges concours de toute nature seront indispensables pour financer la restructuration de l'économie tout entière. Nos responsables devront y être attentifs.

FRANÇOISE LAZARE

(1) *Tendances des marchés des capitaux*, OCDE, février 1990

(2) *L'URSS en transition : un nouveau marché*. Ouvrage dirigé par Marie Lavigne. Centre français du commerce extérieur (CFCE).

(3) La Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est entamera ses activités au printemps 1991. Pour l'instant, et en théorie pour une période de trois ans, l'URSS ne pourra souscrire que la fraction effectivement versée de sa participation au capital.

Le Japon se prononce pour une reprise de l'aide à la Chine

Alors que le Japon souhaite affirmer à Houston sa place dans la définition des nouveaux équilibres mondiaux, il risque de se trouver isolé sur deux questions : l'aide à l'URSS et le rétablissement des prêts à long terme à la Chine.

TOKYO

de notre correspondant

Le secrétaire du gouvernement a annoncé, le lundi 9 juillet, au cours d'une conférence de presse, que le Japon rétablirait son aide à la Chine (la troisième tranche de prêts gouvernementaux, soit 5,3 milliards de dollars) juste après le sommet de Houston. Une mission se rendra en août à Pékin pour identifier les projets susceptibles de bénéficier de l'aide japonaise. Bien que le premier ministre Kaifu ait paru, au cours de ces dernières semaines, souhaiter lier le rétablissement de l'aide nippone à la Chine à des garanties en matière de droits démocratiques, les Japonais semblent aujourd'hui se contenter des « *efforts accomplis dans la bonne direction* », selon l'expression du porte-parole du gouvernement.

Le gouvernement japonais prend le risque de faire cavalier seul – ce qui n'est guère dans ses habitudes – pour deux raisons : d'abord, parce qu'il est en butte à de sérieuses pressions de la part des milieux d'affaires nippons ; ensuite, parce qu'il estime que, sans tirer un trait sur le massacre de Pékin, il y a plus de chance de faire avancer les réformes en soutenant économiquement les autorités chinoises qu'en pratiquant une politique d'ostracisme à leur égard. Afin d'éviter que le Japon n'apparaisse trop isolé, M. Kaifu cherchera à obtenir des autres puissances une reconnaissance des modestes changements intervenus en Chine.

De ses entretiens, samedi, avec le président Bush, le premier ministre japonais avait retiré le sentiment que Washington n'était pas hostile au principe d'une reprise de l'aide japonaise à la Chine. Forts de cette approbation tacite, les Japonais ont immédiatement annoncé une décision qui visiblement n'attendait que le feu vert de Washington. Le climat de relative détente qui prévaut entre les Etats-Unis et le Japon à la suite de la récente conclusion des négociations commerciales semble avoir facilité les choses.

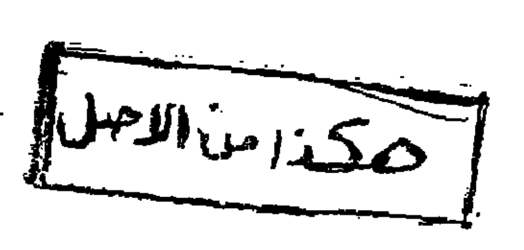
La question de l'aide à l'URSS est plus complexe. Les Japonais ont toujours été plus réservés que les Occidentaux dans leur évaluation de la situation en Union soviétique. Leur marge de manœuvre est surtout limitée par le contentieux territorial qu'ils entretiennent avec Moscou à la suite de l'occupation par les Soviétiques, en 1945, de quatre îles du sud de l'archipel des Kouriles revendiquées par Tokyo.

Ce contentieux a, jusqu'à présent, empêché les deux pays de signer un traité de paix. A ce premier sommet « post-guerre froide », le Japon risque donc de paraître faire preuve d'une inflexibilité quelque peu dépassée à l'égard de Moscou, attitude tranchant en tout cas avec celle de ses partenaires, qui ne semblent guère soucieux d'épauler sa revendication territoriale.

Alors qu'il accorde une aide substantielle à la Pologne et à la Hongrie (1,9 milliard de dollars), le Japon pourrait se trouver à la traîne en ce qui concerne l'URSS. Inquiets de l'accord intervenu entre les Européens au sommet de Dublin sur le principe d'une aide coordonnée à l'URSS, les Japonais sont cependant confortés par les Etats-Unis. Washington ne semblant pas désireux de se lancer immédiatement dans une aide économique à l'URSS. Mais pour combien de temps ? Si le Japon reste hostile à l'idée d'une aide économique, il est cependant prêt à fournir aux Soviétiques une aide technique : une mission nippone devrait se rendre en URSS en automne afin d'y étudier les possibilités de coopération dans les domaines du contrôle de la qualité de la production et de la gestion des entreprises.

Autre point de probable discordance avec ses partenaires : à Houston, le premier ministre Kaifu se fera l'écho des préoccupations des pays de la région Asie-Pacifique, inquiets de la concentration, à leurs yeux excessive, de l'intérêt des puissances industrialisées sur l'Europe, qui se traduit par une réduction des mouvements de capitaux dans cette région.

PHILIPPE PONS



EUROPE

ALBANIE : après le limogeage du ministre de l'intérieur

Les réfugiés de Tirana attendent leur évacuation

Les quatre à cinq mille Albanais réfugiés dans les ambassades européennes de Tirana attendaient toujours, lundi 9 juillet dans la matinée, dans des conditions matérielles de plus en plus difficiles, un départ vers l'étranger désormais accepté par les autorités albanaises mais dont les modalités continuent à être discutées par les diplomates.

Les réfugiés ont commencé à remplir les premières formalités pour obtenir leurs passeports. Selon les diplomates de l'ambassade de France à Tirana – qui abrite plus de 500 réfugiés, – le flot des candidats à l'émigration s'est tari depuis dimanche, le quartier des ambassades ayant été bouclé par la police et l'armée albanaises.

Des renforts militaires auraient été envoyés à Tirana, où les forces de l'odre vérifiaient systématiquement l'identité des passants, et interdisaient à la population de se déplacer d'un district à l'autre de la ville, selon les témoignages de voyageurs recueillis en Yougoslavie.

Lundi matin, les autorités refusaient toujours l'envoi d'aide humanitaire. Samedi déjà, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, avait estimé que la situation des réfugiés à l'ambassade de RFA à Tirana devenait *« intolérable »*. *« Ce n'est pas seulement une question de nourriture,* avait-il précisé, *on ne peut exclure un risque de maladies et d'épidémies. »* Le choix du moyen de transport pour l'évacuation est toujours à l'étude, *selon des diplomates* francais qui ont estimé qu'il faudrait probablement plusieurs jours avant que l'opération puisse avoir lieu. M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, a cependant souligné dimanche la *« volonté de négocier »* des dirigeants albanais, précisant que son émissaire sur place, M. Staffan de Minstura, avait recu *« carte blanche »* de la RFA, de la France et de l'Italie. A propos d'un éventuel engagement du CICR (Comité international de la Croix-Rouge de Genève), refusé jusqu'à présent par les autorités albanaises, M. de Cuellar avait précisé que cet organisme avait *« des règles très strictes d'intervention »* et qu'*« il faudrait que les Albanais prennent l'initiative »*.

Victoire des réformateurs ?

Le limogeage, samedi, des ministres de l'intérieur et de la défense semble montrer que le courant *réformateur pourrait* l'avoir emporté au cours de la réunion de crise du plénum du Parti communiste albanais qui s'est tenue vendredi et samedi à Tirana. Le ministre de l'intérieur, M. Simon Stefani, chef de la redoutable *police politique, passait en effet* pour un des principaux tenants de l'orthodoxie stalinienne la plus radicale et était considéré comme le bras droit de Mme Nexhmie Hoxha, la veuve de l'ancien dictateur, qui préside l'organisation de masse du Parti communiste et qui est à la tête du clan des « durs » du parti.

Parlant devant le comité central, le numéro un albanais, M. Ramiz Alia, a réaffirmé sa volonté de libéraliser l'économie et de développer l'initiative privée. Selon l'agence *officielle albanaise* ATA, M. Prokop Murra, ministre de la défense, a été exclu du bureau politique et remplacé dans ses fonctions ministérielles par M. Kico Mustaqui. Les avis divergent quant à la portée de ces changements : si certains y voient un début de démocratisation du pays, d'autres estiment en revanche que M. Ramiz Alia a la situation bien en main et que le régime pourrait encore durer sous sa forme actuelle en dépit de la *crise ouverte par* l'afflux des réfugiés dans les ambassades étrangères. – (*AFP. Reuter.*)

La fuite vers la Grèce

IOANINNA

(frontière gréco-albanaise)
correspondance

Au poste frontalier de Kakavia sur la seule route entre la Grèce et l'Albanie, on voit un drapeau rougeâtre, orné de l'aigle albanais à deux têtes, flotter au-dessus d'une bâtisse moderne en pierre et verre teinté. Sous un soleil de plomb, les soldats de ce poste douanier albanais traînent leur kalachnikov des années 50. A 20 mètres de la frontière, une grille en fil de fer, surmontée de barbelés électrifiés, empêche toute sortie. *« Une grande partie de ceux qui tentent le coup y arrivent*, explique Tassos, un ouvrier agricole de vingt-cinq ans, qui vient de réussir à fuir, *deux sur trois en sortent vivants. »* D'après le métropolite Sebastianos, prélat de Konista, quarante réfugiés ont pu franchir la frontière depuis Pâques dans son seul diocèse.

« Nous sommes partis d'en haut des montagnes. On était quatre et on avait prévu le coup quatre jours auparavant. A neuf heures du soir on a coupé les barbelés avec une pince couverte d'un chiffon », poursuit Tassos. Le fil électrifié a alerté les officiers de garde mais les fuyards ont pu traverser les cinq cents mètres du no man's land pour atteindre le territoire grec. Tassos, célibataire, n'a même pas expliqué à ses parents qu'il partait. *« Le village est plein de mauvaises langues »*, dit-il. Déjà, sur les trois cents habitants de son village, quinze personnes auraient tenté de fuir mais deux seraient mortes dans leur tentative. Pourquoi partir ? *« Il n'y a pas d'argent, il n'y a pas de nourriture. On ne gagne que 160 drachmes par jour* (environ 6 F). » Malgré l'assouplissement des conditions de vie annoncé, rien n'a changé, affirment les réfugiés. *« On préfèrerait mourir que vivre en Albanie »*, dit Tassos.

En guise d'avertissement, les gardes-frontières laisseraient pourrir les cadavres des *« ratés de l'évasion »* sous le soleil brûlant des Balkans. Selon un officier grec, de cinq à six personnes d'origine grecque chercheraient à fuir le territoire albanais chaque semaine. *« On entend de plus en plus souvent les tirs, presque quotidiennement »*, dit-il. *« Ces dernières semaines la garde albanaise s'est durcie, la garnison a été renforcée »*, ajoute l'officier. Les habitants d'un village albanais peuplé de Grecs auraient réussi à récupérer les cadavres de leurs disparus en menaçant les autorités avec des bâtons.

Plusieurs semaines avant son départ, affirme un rescapé récent, quatre habitants de son village ont tenté de fuir. Appréhendés par les autorités, ils se seraient rendus mais les deux hommes auraient été fusillés, la femme emprisonnée et le bébé placé en vue d'adoption. *« Les gens du village ont essayé de récupérer les cadavres pour les enterrer mais les soldats les en ont empêchés. »*

PETER GREEN

YOUGOSLAVIE : appel à la grève

La situation demeure tendue au Kosovo

BELGRADE

correspondance

Quelques jours après la dissolution du Parlement de la province autonome du Kosovo et la reprise du contrôle de la région par les autorités serbes, tout semble calme. C'est du moins ce que rapportent le gouvernement et le ministère de l'intérieur serbe. Certains observateurs avaient annoncé une révolte imminente des Albanais de souche du Kosovo mais, pour le moment, aucun conflit n'a éclaté. Cependant, la situation reste tendue et beaucoup pensent qu'il s'agit d'une accalmie avant la tempête.

Les forces de l'ordre continuent à garder les « points chauds » de la province, et les représentants de l'opposition albanaise ainsi que les délégués qui ont promulgué la « Constitution du Kosovo » ont été *« aimablement »* mis en garde par la police. Cependant, ce sont les médias qui opposent la plus forte résistance. Les autorités serbes tentent de contrôler la radio et la télévision de Pristina et ont supprimé les *informations* en langue albanaise tant que de nouvelles équipes *« dignes de confiance »* ne seront pas formées.

Le quotidien de langue albanaise *Rilindia* reste « rebelle ». Vendredi, il a affirmé en couverture que *« les autorités serbes ont fait un coup d'Etat au Kosovo »* et conseillé de ne pas reconnaître les décisions du Parlement de Serbie. Cette édition, immédiatement interdite, a cependant été totalement vendue à travers le Kosovo. Dimanche, *Rilindia* a poursuivi sur le même ton et publié les revendications de l'opposition.

Les principaux leaders de cette opposition ont, dès vendredi, lancé un appel au calme, car *« c'est le moment le plus critique qu'ait connu le Kosovo »*. M. Jusuf Budzovi, de l'Union démocratique du Kosovo, a ajouté : *« La situation actuelle est insoutenable, elle devra changer... C'est la police qui gouverne, il n'y a plus de démocratie... »* Dimanche, le Forum démocratique du Kosovo, coalition des partis d'opposition de souche albanaise, a sévèrement condamné les mesures prises par la Serbie et a exigé que la présidence collégiale de Yougoslavie et le gouvernement fédéral empêchent *« l'occupation et la pacification par la force du Kosovo »*... Plusieurs syndicats indépendants du Kosovo ont lancé un ordre de grève générale limitée à une heure par jour jusqu'au 14 juillet.

« Résistance passive »

Le gouvernement serbe a répliqué en annonçant qu'il n'accepterait pas de *« résistance passive »* et que, dès lundi, toute personne qui entraverait le bon fonctionnement de la province serait immédiatement renvoyée.

Après le soutien des communistes slovènes, qui ont condamné les mesures prises par les autorités serbes, le Parti radical croate s'est déclaré *« fier de la résistance pacifique des Albanais du Kosovo aux troupes d'occupation serbes »*. Du côté des autorités fédérales, le mystère règne, mais une déclaration pourrait intervenir lundi.

La Serbie, pour sa part, reste unanime : elle ne cèdera pas une partie de son territoire ; défendant cette thèse, l'opposition serbe, reste silencieuse. En même temps, une véritable psychose s'est emparée d'une partie de l'opinion serbe qui pense que les récents évènements en Albanie ont un lien avec *« la hâte des séparatistes du Kosovo de proclamer la République »*, parce qu'*« il ne faudrait pas être devancé par les leaders de l'opposition d'Albanie et perdre ainsi la primauté lors de la formation de la grande Albanie »*. – *(Intérim.)*

HONGRIE

Le terroriste Carlos avait été filmé en compagnie d'agents des services secrets

BUDAPEST

correspondance

La télévision hongroise a diffusé, vendredi 6 juillet, des images tournées par les services secrets hongrois en 1981 sur Carlos. On y voit, pendant cinq minutes, deux officiers des services secrets essayant de convaincre Carlos et son adjoint Steve de quitter le plus rapidement possible la Hongrie.

Après la publication de ces documents, d'anciens officiers supérieurs du contre-espionnage de l'époque ont affirmé qu'ils étaient chargés par la direction politique d'organiser l'expulsion de Carlos et de sa bande de Hongrie.

Leurs déclarations contredisent l'accusation du ministre de l'intérieur, M. Balazs Horvath qui, la semaine dernière, avait accusé le bureau politique du PSOH de l'époque d'avoir invité en vacances Carlos et ses compagnons.

Malgré son expulsion en 1981, Carlos a voulu revenir plusieurs fois, mais il fut refoulé : en 1986, lorsqu'il tenta de convaincre les autorités hongroises de le laisser entrer à Budapest pour récupérer des armes et des explosifs cachés dans une villa ; et en 1988, lorsqu'il fut refoulé, à l'aéroport de Budapest, vers une destination inconnue.

L. U.

□ ***RFA : M. Schoenhuber réélu* président des Républicains.** – M. Franz Schoenhuber a maté la révolte des ultras à l'issue du congrès des Républicains (2 % de l'électorat dans les sondages, 6 députés européens) les 7 et 8 juillet, à Ruhstorf (Bavière). Les ultras, proches des thèses néo nazies, l'accusaient d'être responsable de l'échec du parti aux trois derniers scrutins régionaux en RFA et *jugeaient trop modérée la* ligne de l'ancien Waffen-SS, réélu président avec 376 voix sur 563. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Les difficultés du dialogue américano-palestinien

Le conseil central de l'OLP examinera à Bagdad les nouvelles propositions de M. Bush

Le secrétaire d'Etat américain James Baker a confirmé, dimanche 8 juillet, qu'il avait invité le ministre israélien des affaires étrangères David Lévy à Paris, le 17 ou 18 juillet en vue de « tenter de reprendre le processus de paix » au Proche-Orient. M. Arafat, pour sa part, a rencontré à Genève le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar pour lui faire part de « son point de vue sur les mesures et moyens de protéger les Palestiniens des crimes des forces israéliennes contre le peuple palestinien ».

TUNIS

de notre correspondant

La réaffirmation, vendredi 6 juillet à Londres, par le président Bush, de ses exigences pour la reprise du dialogue avec l'OLP, risque de durcir un peu plus le ton des délibérations du conseil central palestinien, qui vient d'être convoqué pour le 18 juillet à Bagdad. Le conseil central, qui est l'instance intermédiaire entre le comité exécutif de l'OLP et le Conseil national (Parlement en exil), aura à se prononcer sur les conclusions à tirer de la suspension du dialogue américano-palestinien, décidée le 20 juin par Washington. Le gouvernement américain continue en effet à demander la condamnation officielle de l'opération tentée le 30 mai sur les côtes israéliennes, ainsi que des sanctions contre son instigateur Aboul Abbas, chef du Front de libération de la Palestine (FLP), qui siège au comité exécutif.

M. Salah Khalaf (Abou Iyad), adjoint de M. Arafat à la direction du Fatah, répète que les dirigeants de l'OLP *« demeurent attachés à leur initiative de paix »*, mais reconnaît qu'ils auront fort à faire la semaine prochaine à Bagdad *« pour apaiser la base, dont la tendance n'est déjà pas à la modération »*. *« En fait*, ajoute-t-il, *que Bush maintienne ses exigences paraît significatif de sa volonté de rompre le dialogue avec l'OLP, et non pas seulement de le suspendre*, a déclaré M. Salah Khalaf. *Les Etats-Unis n'ont pas à orienter la politique de l'OLP. La centrale arrêtera une attitude définitive à la lumière de l'enquête qu'elle mène depuis l'annonce de l'opération du 30 mai, qui – faut-il encore le rappeler – n'a fait aucune victime, civile ou militaire. »*

L'ordre du jour du conseil central palestinien comporte aussi l'étude des orientations du nouveau gouvernement israélien contre l'Intifada, et la décision ou non de réunir à plus ou moins brève échéance une session du conseil national. C'est à ce dernier que devraient être communiqués les résultats de l'« enquête » ouverte sur l'opération menée – avec diverses complicités arabes – par le chef du FLP. Le Conseil aurait alors, soit à l'absoudre, soit à la sanctionner. Mais si satisfaction devait être donnée à Washington, ce ne serait probablement pas sans l'assurance d'une contrepartie.

MICHEL DEURE

Au Sud-Liban

Deux morts dans un raid israélien contre le Hezbollah

L'aviation israélienne a bombardé, dimanche 8 juillet, des positions du Hezbollah pro-iranien dans le sud du Liban, faisant deux morts et deux blessés. Il s'agit du troisième raid aérien israélien au Liban en trois jours ; les deux précédents, vendredi, avaient visé des bases palestiniennes (*le Monde* du 7 juillet).

Six chasseurs-bombardiers ont pilonné des postes occupés par des hommes du « Parti de Dieu » dans les villages de Jarjouh et Aïn-Bouswar, à une quarantaine de kilomètres au sud de Beyrouth.

Peu après le raid, militants du Hezbollah et de la milice Amal pro-syrienne se sont affrontés à l'arme lourde dans la région, le Hezbollah accusant Amal de collaborer avec Israël.

Par ailleurs, deux personnes au moins ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées samedi à Saïda, chef-lieu du Liban sud, à la suite d'accrochages entre le Fatah de M. Yasser Arafat et une milice locale.

Ces accrochages, commencés en fin d'après-midi, aux abords du camp de réfugiés palestiniens d'Aïn-Heloué, entre le Fatah et l'Organisation populaire nassérienne (OPN) de M. Mustapha Saad, qui contrôle la ville, ont baissé d'intensité en fin de soirée. Les faubourgs de Saïda abritent près de 150 000 réfugiés palestiniens. – *(AFP, Reuter.)*

Sous la pression iranienne

Un nouvel otage occidental pourrait être libéré

Un otage occidental pourrait être prochainement relâché au Liban sous la pression de Téhéran, a-t-on appris, dimanche 8 juillet, dans les milieux libanais pro-iraniens, au lendemain de l'annonce par l'agence iranienne Irna d'une possible libération – *probablement celle d'un otage* européen – dans les jours à venir.

« Geste de bonne volonté »

De source proche d'une milice pro-syrienne, on précisait même qu'il pourrait s'agir de Brian Keenan, trente-neuf ans, un enseignant à la double nationalité britannique et irlandaise, enlevé le 11 avril 1986. Des contacts auraient actuellement lieu entre le gouvernement irlandais, l'Iran et la Syrie en vue d'obtenir sa libération, ajoutait-on de même source.

Pour les milieux libanais pro-iraniens cette libération serait un geste de bonne volonté de l'Iran à l'égard de l'Europe pour l'aide qu'elle lui a apportée après le tremblement de terre du 21 juin qui a ravagé le nord-ouest de l'Iran, faisant quelque quarante mille morts. – *(Reuter.)*



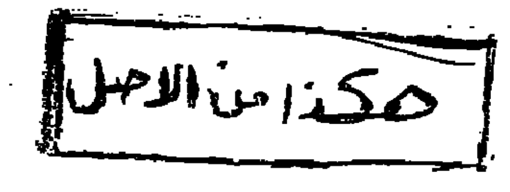
ARABIE SAOUDITE : le drame de La Mecque

Les victimes d'Indonésie et de Turquie ont été les plus nombreuses

L'Indonésie et la Turquie sont les deux pays les plus touchés par l'accident provoqué lundi 2 juillet *par un mouvement* de panique dans un tunnel, lors du pèlerinage de La Mecque, avec respectivement 562 et 550 morts, sur un total de 1 426.

Vient ensuite la Malaisie, avec 122 morts. Les pèlerins qui ne parlent pas l'arabe se déplacent généralement en groupes par nationalité, ce qui explique le nombre particulièrement élevé de victimes parmi eux.

En compilant des informations *en provenance des différents pays* concernés, Reuter a établi ce bilan provisoire, réparti par nationalités : Indonésie : 562 morts ; Turquie : 550 ; Malaisie : 122 ; Pakistan : 25 ; Philippines : 22 ; Bahreïn : 11 ; Bangladesh : 7 ; Inde : 5 ; Liban : 4 ; Egypte : 3 ; Koweït : 3 ; Jordanie : 2 ; Nigéria : 1 ; Australie : 11.


مكذا من الاجل

EUROPE

POLOGNE

M. Tadeusz Mazowiecki a rencontré M. Lech Walesa

Le premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, et le président de Solidarité, M. Lech Walesa, se sont rencontrés, samedi 7 juillet, à proximité de Varsovie, pour chercher à régler leur différend. Au terme de ce tête-à-tête qui s'est tenu « *dans la plus grande discrétion* », les deux leaders polonais ont déclaré vouloir « *continuer leur coopération* » pour « *faire progresser la démocratie en Pologne* ».

M. Lech Walesa s'est borné à déclarer : « *Nous avons constaté tous les deux que notre erreur a été de savoir seulement comment lutter contre le communisme, et non pas comment s'en sortir.* » Les deux hommes ne seraient pas parvenus à niveler leurs divergences de fond.

Des pourparlers entre représentants des organisations paysannes et des responsables gouvernementaux se sont ouverts le même jour dans la capitale. Le gouvernement a offert aux paysans des crédits à un taux préférentiel, mais il a refusé le concept de prix garantis comme « *contraire à l'esprit* » de son programme économique.

Alors que ces rencontres avaient lieu, plusieurs centaines d'agriculteurs manifestaient dans les rues de Varsovie en portant à bout de bras un cercueil noir symbolisant la mort de l'agriculture polonaise. Ils réclamaient notamment que le président de *Solidarité rurale*, M. Gabriel Janowski, devienne ministre de l'agriculture. – (*AFP.*)

BULGARIE

Poursuite de l'agitation

La première séance de l'Assemblée constituante bulgare, qui *s'ouvre mardi 10 juillet*, devrait rapidement désigner un successeur au président démissionnaire, M. Petar Mladenov. Plusieurs candidatures sont envisagées dont celles de MM. Petar Dertliev, président du Parti social-démocrate, Andrei Loukanov, premier ministre, Victor Valkov, président de l'Union agrarienne, ainsi que celles de personnalités indépendantes. Si certains dirigeants étudiants ont annoncé, samedi 7 juillet, la fin de leur manifestation, qui durait depuis près d'un mois, un millier d'opposants, essentiellement des intellectuels, ont décidé de poursuivre leur sit-in devant le Parlement pour obtenir le procès public de l'ancien dirigeant du pays Todor Jivkov. Celui-ci est accusé d'abus de pouvoir, de détournement de propriétés de l'Etat et d'incitation aux affrontements ethniques. « *Nous voulons la démocratie et un procès équitable pour les responsables de l'actuelle situation tragique de la Bulgarie* », ont déclaré les manifestants, qui exigent que l'Assemblée soit saisie de leur demande d'écarter du pouvoir les responsables ayant occupé des postes dirigeants sous l'ancien régime renversé en novembre dernier. La direction du Parti socialiste (ex-communiste), réunie en session extraordinaire samedi à la suite des manifestations, a promis d'importants changements au sein du parti lors de son congrès en octobre. – (*AFP, Reuter.*)

□ **Grande-Bretagne : un policier grièvement blessé en Irlande du Nord.** – Un policier a été grièvement blessé par balles, dimanche 8 juillet, à Dungannon (ouest de Belfast) à la suite d'une attaque terroriste. Une bombe avait explosé la veille dans un autobus dont tous les passagers venaient d'être évacués par les policiers. Le ministre britannique à l'Irlande du Nord, M. Peter Brooke, a accordé, samedi, un délai de trois semaines aux responsables protestants et catholiques pour qu'ils jettent les bases de négociations sur l'avenir de leur province. – (*AFP.*)

URSS : le congrès du Parti communiste

L'hypothèse d'un coup d'Etat militaire commence à être prise au sérieux par les partisans de M. Gorbatchev

Le futur chef du Parti communiste aura le titre de secrétaire général selon le projet une nouvelle fois amendé des statuts du PC soviétique distribué lundi 9 juillet. Cette version réintroduit la notion de centralisme démocratique comme règle de fonctionnement du parti sans y apporter le moindre amendement, comme l'avait proposé M. Mikhaïl Gorbatchev. Le numéro soviétique avait réussi, samedi, à faire annuler une motion votée le matin par le congrès du PC soviétique (par 2 557 voix pour et 1 393 contre) et qui exigeait que les délégués se prononcent sur les activités de chaque membre du bureau politique. *« Si vous voulez faire éclater le parti, si vous voulez l'enterrer, alors vous êtes sur le bon chemin, a dit le secrétaire général. On ne va pas donner des notes à chacun, moins 3 à celui-là et plus 2 à un autre. »* Samedi également, le Parlement d'Ukraine avait ordonné le rappel *« immédiat »* de tous ses membres présents au congrès du PC, en raison de la grève des mineurs et du calendrier des travaux du législatif ukrainien. Parallèlement, M. Ryjkov, premier ministre, a fait savoir qu'il dirigera le groupe des négociateurs soviétiques chargé de rencontrer les émissaires de Vilnius pour discuter de l'indépendance de la Lituanie, mais que la république devra organiser un référendum sur ce sujet et qu'il lui paraît *« douteux »* que la population se prononce pour l'indépendance. Selon Mme Prunskiene, chef du gouvernement lituanien, les pourparlers entre Vilnius et Moscou pourraient s'ouvrir le 11 juillet.

MOSCOU

de notre correspondant

La crainte d'un classique coup d'Etat militaire a désormais pris le pas en URSS sur celle d'un renversement de M. Gorbatchev par l'appareil communiste. Parallèle à l'explosion de rage conservatrice à laquelle donnent lieu les débats du vingt-huitième congrès, cette évolution dit à elle seule l'ampleur de l'affaiblissement du parti.

Les bureaucrates ont beau éructer et s'en prendre directement à l'équipe de M. Gorbatchev, ils n'arrivent plus à impressionner. C'est bon signe, mais on ne pourrait s'en réjouir que si la peur d'un Pinochet était aussi peu fondée que ne l'était, hier, celle d'un retour de Staline. Or, en ouvrant, samedi 7 juillet, le *Treizième Micro*, les délégués réformateurs ont eu un frisson.

Diffusé au congrès par la rédaction des *Nouvelles de Moscou*, ce petit journal, ainsi baptisé parce qu'il n'y a que douze micros dans la salle, s'est, en effet, livré à une « *analyse comparative* » de deux *réquisitoires anti-perestroïkistes* récemment lancés par deux généraux de l'armée soviétique.

Le premier, signé par le général Rodionov – l'homme qui commandait les troupes du Caucase quand, au printemps 1989, l'armée a tué à coups de pelle des manifestants pacifiques dans les rues de Tbilissi, – a été récemment adressé, par la poste, à de nombreux régiments et journaux militaires.

C'est la première fois qu'on en entend parler alors que le second, prononcé, il y a trois semaines, de la tribune du congrès du PC de Russie par le général Makachov est, lui, très connu. Entendu par tout le pays, puisque retransmis par la télévision, il avait provoqué plusieurs contre-attaques spectaculaires, dont une de M. Gorbatchev lui-même, lundi dernier, dans son rapport d'introduction au congrès du Parti soviétique.

Ce qu'on ignorait cependant, et que prouve la publication d'un extrait des deux textes sur deux colonnes parallèles du *Treizième Micro*, c'est que le général Makachov n'avait nullement cédé à son humeur. A quelques variations syntaxiques près – un défaut de mémoire sans doute, – il avait purement et simplement repris dans son intervention le tract du général Rodionov.

Ici, un « *seulement* » est oublié, là un « *considérons que...* » rajouté, mais les deux textes n'en font qu'un, et pas des plus sympathiques. « *De toutes les structures de la société*, y lit-on, *seules l'armée et la flotte sont par essence et par structure les symboles les plus entiers de l'Etat. Qui veut détruire l'Etat jusqu'à son fondement commence par diffamer les forces armées. Seuls nos cultivés caquetants vont répétant que personne n'a l'intention de nous attaquer. C'est une idée faite pour les simples d'esprit. L'armée est la structure sociale la moins défendue de la société, celle qui a été la plus sacrifiée lorsqu'elle couvrait de ses corps les réacteurs mortifères de Tchernobyl, mourrait dans le Karabakh et au-delà de l'Hindoukouch* » (autrement dit en Afghanistan).

« *Contact ? Il y a contact !* », titre donc *le Treizième Micro*, car, si ce n'est pas un complot, c'est tout comme ; une faction au minimum, et qui vient donner un poids singulier à la lettre ouverte par laquelle quarante-sept personnalités politiques de premier plan avaient pressé la semaine dernière M. Gorbatchev d'interdire d'urgence toute activité politique dans les régiments (*le Monde* du 7 juillet).

La « dépolitisation » des forces armées

Cette exigence de « *dépolitisation* » des forces armées ne cesse d'ailleurs de croître dans tout le pays. Reprise, vendredi, de la tribune du congrès par M. Eltsine, elle va de toute évidence constituer l'un des grands thèmes de bataille des mois à venir. Toutes les forces démocratiques y poussent. Toute la hiérarchie militaire, totalement soutenue en cela par l'appareil conservateur, dénonce dans cette revendication une tentative de subordonner l'armée aux « *forces antisocialistes* ». L'équipe Gorbatchev, pour sa part, louvoie tant bien que mal.

Proche du président, le ministre de l'intérieur, M. Bakatine, vient ainsi d'expliquer à la revue *Rodina* qu'il était contre l'interdiction des organisations communistes dans les forces de l'ordre, mais favorable à une réorganisation « *territoriale* » du parti – c'est-à-dire à son expulsion de tous les lieux de travail, entreprises comprises. Quant à M. Gorbatchev, il s'est prononcé devant le congrès pour le droit de toutes les organisations politiques légales, sans exception, de s'implanter dans l'armée, ce qui est une évidente forme de chantage sur l'état-major.

Signe des temps, le général Makachov n'a pas craint d'écrire, la semaine dernière, aux *Izvestia* pour se plaindre du compte rendu de son discours devant le congrès de Russie et accuser le quotidien du gouvernement de violer la loi sur la presse. De fait, et publiquement, c'est l'armée contre le gouvernement. Et s'il est vrai que les putschistes ne perdent généralement pas leur temps en polémiques préalables avec le pouvoir civil, les *Izvestia* ne prennent pas l'affaire à la légère.

« *Nous sommes convaincus*, répond la rédaction au général, *qu'il est, en État de droit, anormal et intolérable qu'un responsable militaire mette en cause la ligne politique et les prérogatives constitutionnelles du gouvernement. Dans une société civilisée, le rôle de l'armée consiste à défendre la patrie, et seulement à cela. L'armée sert le gouvernement et non pas des partis, des groupes ou des personnalités* (...). *Dans un pays démocratique, l'armée est une institution constitutionnelle et doit le rester.* »

Les attaques contre M. Iakovlev

Parallèlement, le ton est encore monté, samedi, au congrès, où l'appareil s'en est pris avec une rare violence aux hommes du président, notamment MM. Medvedev et Iakovlev. Le second s'est ainsi vu reprocher sa « *connivence avec le séparatisme dans les Républiques baltes* », la « *désorganisation du COMECON et du traité de Varsovie* », la « *perte de l'Europe de l'Est* » et, plus personnellement, son « *hypocrisie* » et sa « *malhonnêteté* ».

L'atmosphère était tendue, lourde, car le parti des réformateurs, minoritaire au congrès communiste, forme parallèlement un gouvernement de Russie radical et dynamique. Chaque jour qui passe montre à quel point cet assaut conservateur tient du combat d'arrière-garde. Mais, outre la nouvelle hypothèque militaire, la capacité de nuire de l'appareil demeure considérable.

C'est donc œil pour œil, dent pour dent qu'on répondu MM. Ialovlev et Medvedev. « *Si des peuples tournent le dos aux partis communistes* (cela montre) *qu'ils ne considèrent pas que la politique de ces partis soit la leur* », a, par exemple, lancé le premier, ajoutant qu'« *aucune décision du comite central ne peut annuler le fait que la production industrielle de la Corée du Sud est dix fois supérieure à celle de la Corée du Nord et que le niveau de vie de l'Allemagne de l'Ouest est largement supérieur à celui de l'Allemagne de l'Est* ».

Il y a une semaine seulement, au début de ce congrès, M. Iakovlev ne se serait pas exprimé aussi directement et n'aurait sans doute pas confessé non plus la « *honte* » qui le poursuit jusqu'à présent pour avoir été envoyé à Prague, en août 1968, en même temps que les chars. Accusé d'avoir personnellement détruit l'idéologie depuis qu'il en est en charge, M. Medvedev a rétorqué, de son côté, en demandant : « *Quelle sorte d'idéologie est-ce là si une seule personne a pu la détruire en si peu de temps ?* »

Deux mondes s'affrontent. Aux poings.

BERNARD GUETTA

AFRIQUE

La guerre civile au Libéria

Suite de la première page

Des éléments du premier bataillon du NPFL, venus du port minéralier de Buchanan, situé à 100 km à l'est de Monrovia, se sont violemment accrochés avec les soldats gouvernementaux dans la zone portuaire de la capitale, juste avant les deux ponts qui mènent au centre-ville où se trouve le palais présidentiel.

Les citadins se barricadent chez eux. Plus de six mille membres des ethnies Ghio et Mano, originaires du comté de Nimba d'où est partie, en décembre dernier, la rébellion dirigée par M. Charles Taylor, se sont réfugiés dans cinq églises de Monrovia sous la protection du Comité international de la Croix rouge. Ils craignent, en effet, des représailles de la part des soldats gouvernementaux qui, comme le président Samuel Doe, appartiennent à l'ethnie Khran.

La stratégie du NPFL consiste à couper les militaires loyalistes de leurs postes de ravitaillement en munitions. Les maquisards ont ainsi attaqué, samedi 7 juillet, le camp de Scheifflin, situé à 20 kilomètres à l'est de la capitale, sur la route de l'aéroport international de Robertsfield. L'objectif des hommes de M. Charles Taylor est de neutraliser le boulevard circulaire qui enserre Monrovia.

Les rebelles arrivent, parfois, à capturer des soldats . L'un d'eux, âgé de vingt-six ans, a été pris, samedi soir, errant sans armes dans la brousse près de Paynesville. Bon nombre de ses compagnons, jugeant la partie perdue, choisissent de déserter, vêtus en civil. Ils n'ont pas d'autre choix, car ceux d'en face ne font pratiquement pas de prisonniers.

A la périphérie de Monrovia, à quelques kilomètres de Paynesville, le drapeau américain flotte sur la station Omega. Ce centre radio de navigation aérienne et maritime a été envahi par plusieurs milliers de réfugiés. Dans le bâtiment principal, à côté des pupitres de relais, un enfant dort sur un matelas.

Dissensions entre rebelles

Dans une minuscule dépendance, des pagnes sèchent sur les résistances électriques géantes. Au sol, une quinzaine de femmes allongées blottissent leurs nouveau-nés sur leur poitrine. « *En trois jours, nous avons eu onze naissances* », raconte un technicien de la station. Dans un couloir voisin, quatre personnes s'affairent autour d'un blessé. Les seules fournitures médicales disponibles : de la gaze et de l'alcool.

A l'extérieur, les hommes transportent des branches de palmiers raphias. On se hâte pour construire un abri de fortune avant l'orage. La nourriture fait défaut. Heureux *sont ceux qui ont pu transporter* leur sac de riz dans la tourmente . « *La situation est dramatique ; les gens continuent d'affluer* », affirme M. Jean Chahine, coordinateur bénévole de Médecins sans frontières (MSF). Samedi, une équipe de cette organisation humanitaire a tenté, depuis le centre-ville, de traverser la ligne de front. « *Malgré un laisser-passer officiel, nos deux voitures ont été mitraillées par des militaires* », déplore M. Chahine. *L'équipe médicale a donc dû* rebrousser chemin.

D'autres réfugiés se sont installés sur le campus universitaire de Fendell. « *Le règne de Doe est terminé* », assurent les maquisards qui ont pourtant du mal à cacher une certaine inquiétude. Combien de temps durera encore cette épreuve de force ? Retranché dans son palais, le chef de l'Etat dispose encore de 1 000 à 2 000 soldats *biens armés parmi lesquels 500* membres de sa redoutable garde personnelle.

La bataille de Monrovia risque de durer, à moins que le président Doe accepte de lâcher le pouvoir. De leur côté, les forces du NPFL doivent faire face à la dissidence d'un de leurs chefs, M. Prince Johnson, qui les combat derrière leurs lignes et vient de prendre le contrôle des mines du comté de Bong, à une soixantaine de kilomètres au nord-est de la capitale.

ROBERT MINANGOY

□ **ALGÉRIE : vols d'explosif.** – En moins de deux mois, deux importants vols d'explosif ont été commis en Algérie le 17 mai, sur un chantier près de Jijel, à 350 km à l'est d'Alger. 450 kg de géranite, un explosif de type brisant ont été volés. L'un des agresseurs, qui serait proche des milieux islamistes, a depuis été arrêté. Le 3 juillet, dans une carrière située près de Tlemcen, dix à quinze hommes armés ont emporté 350 kg d'explosif. Un gardien a été blessé et un autre a disparu, vraisemblablement enlevé par les voleurs. – (*Corresp.*)

GRÈCE

Signature d'un nouvel accord sur les bases américaines

ATHÈNES

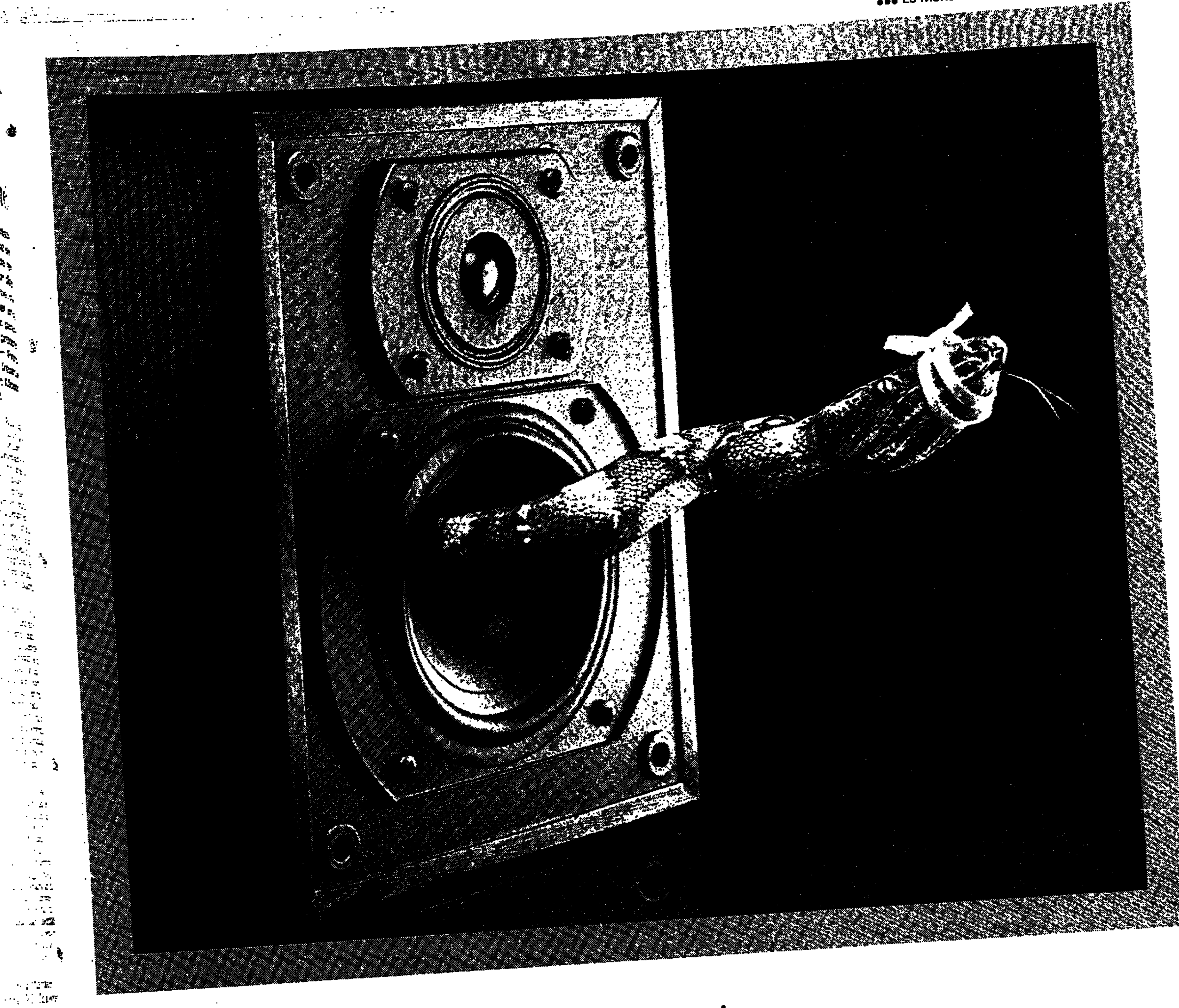
correspondance

Un nouvel accord de coopération militaire régissant la présence des bases américaines sur le territoire hellénique, a été signé dimanche 8 juillet à Athènes en présence du secrétaire américain à la défense, Richard Cheney. Il *devrait être approuvé sous une* dizaine de jours par le Parlement grec. Cet accord règle, pour huit ans au moins – il est aisément reconductible – la question, traditionnellement sensible en Grèce, des bases américaines à un moment où les relations entre Athènes et Washington se sont considérablement réchauffées, avec l'arrivée au pouvoir, il y a trois mois, du gouvernement conservateur de M. Mitsotakis.

L'accord précédent, conclu en *1983 par les socialistes, qui avaient* rompu l'année dernière les discussions sur son renouvellement, portait pour cinq ans sur quatre bases principales (deux en Crète, et deux près d'Athènes), plus une vingtaine d'installations annexes. Le nouvel *accord nettement plus restrictif, ne* concerne plus, outre quatre installations auxiliaires, que les bases crétoises de Gournes, chargées des écoutes en Méditerranée orientale, et de Souda, un important point de ravitaillement de la VIe flotte. Les Etats-Unis ont en effet décidé en janvier dernier, de fermer la base aérienne d'Hellenikon, et celle de Nea Makri. La première pourra poursuivre son activité pendant encore un an, la deuxième fermera le 30 septembre 1990, ce qui devrait entraîner le départ d'un bon nombre des quelque quatre mille soldats stationnés en Grèce.

Certaines fonctions de la base d'Hellenikon seront transférées à Souda, dont une partie des installations pourront être modernisées, et d'où pourra s'effectuer également le ravitaillement d'avions en mission. Décision qui revient à faire de la Crète une « *forteresse américaine* » a affirmé l'opposition, qui, entre autres critiques, reproche à l'accord de ne pas stipuler assez clairement que les bases ne seront pas utilisées pour des opérations militaires contre des pays tiers, notamment les pays arabes.

Enfin, au cours d'une conférence de presse dimanche, le ministre grec des affaires étrangères, M. Samaras a précisé que l'équilibre des forces dans la région (entre la Grèce et la Turquie) serait « *sauvegardé et pris en compte par le nouvel accord* ». – (*Intérim.*)



Pour une musique à couper le souffle, nous lui avons coupé le sifflet.

Le souffle d'une cassette audio est aussi déplaisant que le sifflement d'un serpent. En travaillant avec les meilleurs ingénieurs du son, Du Pont de Nemours a apporté une sensible amélioration en créant une nouvelle couche magnétique. Le résultat : le cristal magnétique de dioxyde de chrome (CrO_2). Cette découverte a révolutionné la qualité des cassettes audio, des bandes vidéo et des bandes informatiques. De tout temps, Du Pont de Nemours a cherché la note parfaite pour aboutir à de tels succès technologiques.

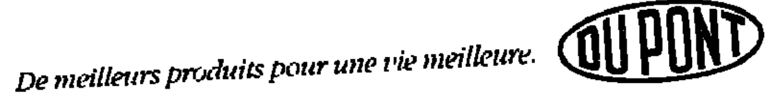
Chaque année ce sont plus de 600 millions de cassettes au chrome qui sont fabriquées ! Alors, s'il vous arrivait d'entendre un sifflement désagréable en écoutant une cassette au chrome, vérifiez qu'il n'y ait pas un serpent dans la pièce...

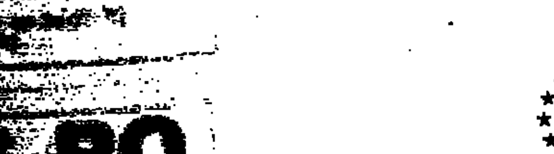
Du Pont et la vie.

Certes, la couche magnétique au chrome est une réussite connue.

Mais le succès de Du Pont de Nemours s'étend à bien d'autres domaines : médecine, électronique, énergie... C'est ainsi qu'à travers la mise au point de matériaux révolutionnaires, Du Pont de Nemours contribue à l'amélioration de la qualité de la vie.

Pour toute information concernant Du Pont de Nemours, contacter. Du Pont de Nemours (France) S.A., 137 rue de l'Université, 75334 Paris, Cedex 07 - Tél. : (1) 45.50.63.81.





هكذا من الاصل

POLITIQUE

Les relations entre la droite et le Front national

Les adhérents directs de l'UDF sont divisés sur « l'affaire Gaudin »

Les adhérents directs de l'UDF ont réuni, du 5 au 7 juillet à Arles, un forum de réflexion sur le désintérêt des Français pour la politique. A cette occasion, ils ont évoqué les relations entre la droite et le Front national et les remous provoqué à l'UPF par les prises de position de M. Jean-Claude Gaudin.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Objet de plusieurs sondages d'opinion et de gloses diverses, le désintérêt des Français pour la politique était l'un des thèmes de réflexion du forum de formation des adhérents directs de l'UDF qui s'est tenu à Arles (Bouches-du-Rhône), du 5 au 7 juillet. Au cours des débats, les parlementaires du mouvement ont volontiers consenti à battre leur coulpe. *« Les hommes politiques, de droite comme de gauche, n'ont plus rien à dire de profond et de fort »*, a notamment reconnu M. Michel Pinton, délégué national de l'UDF à la prospective. M. Pierre-André Wiltzer, député de l'Essonne, a également admis qu'ils devaient faire preuve de plus de *« franchise et de rigueur »* dans l'expression de leurs opinions tout en se prononçant pour la promotion des valeurs de solidarité et en souhaitant que de *« nouveaux horizons »* soient proposés à la jeunesse.

Pour M. Paul Girod, président des Adhérents directs et sénateur de l'Aisne, *« il suffit de parler aux Français de choses simples avec des mots simples et de choses sérieuses avec un langage sérieux »*. La solution passe, selon lui, *« par la conjonction de deux vertus : l'humilité et la volonté »*.

Invité du Forum et mis sur la sellette en qualité d'animateur de la France unie, M. Patrick Devédjian, député (RPR) et maire d'Antony, s'est défendu en soulignant que le *« rôle d'aiguillon »* de ses amis avait été *« utile »* et qu'il fallait *« aller plus loin »* que l'UPF qui n'est *« pour le moment qu'un condominium entre deux hommes »*. M. Philippe Mestre, député de la Vendée, s'est particulièrement félicité, de son côté, de l'organisation, au sein de l'opposition, de « primaires à la française » pour l'élection présidentielle, en se déclarant partisan du même système pour les élections législatives dans les circonscriptions tenues par la gauche.

On a abordé, aussi, le problème des relations entre la droite et l'extrême droite illustré, la veille, par l'élection, au conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'un vice-président Front national. Dans son discours de clôture, M. François Bayrou, député (CDS) des Pyrénées-Orientales et délégué général de l'UDF, a exprimé, à ce sujet, sa philosophie personnelle. *« Je fais partie*, a-t-il notamment déclaré, *de ceux qui se sont engagés au nom d'un certain humanisme et qui ne peuvent pas laisser des courants politiques faire leur fortune sur l'exclusion de l'autre (...). Mais nous avons aussi le devoir de ramener à nous les hommes et les femmes qui ont égaré leur voix. Pour cela, il ne faut pas multiplier les injures. Nous devons nous tenir sur une ligne de crête difficile que je résumerai dans cette formule : « pas de concession sur le fond et, parallèlement, pas de provocation dans la forme qui excluerait ceux qui ont été trompés. »*

Interrogé sur « l'affaire Gaudin », M. Bayrou nous a confirmé qu'il souscrit à la demande de « clarification » demandée par M. Méhaignerie (*le Monde* daté 8-9 juillet). *« Il y a, dans les statuts de la confédération RPR-UDF, un article parfaitement net qui doit être appliqué. Donc, il y aura une réponse à la question posée par M. Méhaignerie lors de la prochaine réunion du bureau politique de l'UPF. En cette matière, il faut donner la priorité aux principes. Mais, dans la décision qui sera prise, si la rigueur doit avoir sa place, l'amitié aussi. »*

L'élection et la gestion

Interrogés sur le même sujet, les autres parlementaires présents ont réagi de façon divergente. Selon M. Mestre, *« il n'y a pas d'« affaire Gaudin ». Il y a un problème de gestion de la grande région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Jean-Claude Gaudin est mieux placé que quiconque pour le traiter. Par conséquent, je commence,* a priori, *par lui faire confiance. J'ai pu voir, à travers l'action qu'il a menée, tant au niveau national que régional, qu'il trouvait les bonnes solutions. L'application de la proportionnelle dans sa région est tout à fait naturelle. »*

Pour M. Paul Girod, il s'agit, aussi, *« d'une histoire locale. Je constate simplement,* nous-a-t-il déclaré, *que plusieurs élus FN du conseil régional ont quitté leur parti après s'être confrontés aux réalités de la gestion. Ce n'est pas donc pas une si mauvaise méthode. Les principes, cela se vit au quotidien et je ne veux pas porter de jugement sur M. Gaudin. »* M. Wiltzer, *« pas très au courant »*, s'est borné à constater que, *« si la charte de l'UPF est claire pour les élections, on est là dans un cas tout à fait différent d'alliance pour constituer une majorité de gestion »*. *« C'est aux partis politiques,* a-t-il estimé, *de se prononcer sur ce point. »* Quant à Mme Christine Boutin, député centriste des Yvelines, si elle *« aime beaucoup M. Gaudin »*, elle *« ne peut approuver son attitude. Il faut faire très attention à nos alliances et nous ne pouvons pas brouiller de façon continuelle le message que nous avons à faire passer. Les questions de principe doivent l'emporter sur le réalisme électoral. On ne peut pas, au plan national, dire qu'il n'y aura pas d'alliance avec le Front national et faire le contraire au niveau local. Si les Français se désintéressent de la politique, c'est peut-être, aussi, à cause de ce genre d'ambiguïtés. »*

GUY PORTE

Devant l'université d'été qui rassemblait ses partisans

M. Fabius affirme que l'écologie peut modifier la conception que le PS a du socialisme

M. Laurent Fabius a réuni à Poitiers, du vendredi 6 au *dimanche 8 juillet, une université d'été* sur le thème « écologie et socialisme ». M. Fabius s'est notamment prononcé pour l'institution d'un « budget écologique de la nation » et la création d'un crédit d'impôt-écologie pour les entreprises.

Certains des partisans socialistes de M. Fabius ont utilisé un langage très radical. Ainsi M. Thierry Mandon, député de l'Essonne, affirme que l'on peut *« commencer à libérer l'homme de l'aliénation dans le travail dès aujourd'hui »*. Pour M. Mandon, la réduction du temps de travail doit redevenir une *« utopie positive »* pour les socialistes.

Tandis que M. Fabius s'est employé à théoriser les rapports entre socialisme et écologie, en affirmant que *« la question n'est pas d'abord celle des alliances électorales »*, le cabinet du premier ministre se montre plutôt satisfait de l'action de M. Brice Lalonde au gouvernement, précisément pour ramener à la gauche les électeurs écologistes.

POITIERS

de notre envoyé spécial

Tout en assurant que *« le souci de réduire les inégalités et le souci de prendre en compte plus qu'aujourd'hui les problèmes d'écologie sont absolument liés »*, M. Laurent Fabius dénonce le *« décalage »* actuel entre *« une préoccupation réellement fondamentale »* et sa prise en compte *« marginale »* par les acteurs politiques, les électeurs écologistes étant jugés eux aussi *« marginaux »*. Le président de l'Assemblée nationale considère que *« si la politique juge comme marginale des questions essentielles, c'est le politique qui, à son tour, se marginalise »*.

Il juge qu'une prise de conscience écologique a *« des conséquences politiques majeures »*, qui peuvent aller jusqu'à la modification de l'approche même du socialisme par le PS français. M. Fabius s'est forgé ce sentiment, dit-il, au cours de conversations avec M. Mikhaïl Gorbatchev, avant et après la catastrophe de Tchernobyl. Il ajoute que l'émancipation des pays de l'Est a souvent commencé avec des revendications écologiques, *mais que si « l'écologie a été le déclencheur dans beaucoup de cas, (...) il a fallu que le politique prenne le relais pour que le mouvement prenne corps »*.

D'où la nécessité, pour le PS français, de rapprocher socialisme et écologie. Dans cette optique, *« la question n'est pas d'abord celle des alliances électorales »*. *« Si nous raisonnons comme cela,* continue M. Fabius, *il n'y a aucune chance »* pour que l'électorat écologiste s'intéresse au PS. En revanche, sur le fond, M. Fabius distingue *« aux moins deux convergences potentielles très fortes »* entre socialistes et écologistes : *« l'exigence de démocratie (...), le refus de la toute-puissance du marché, de sa dimension exclusivement de court terme et de profit »*.

Du collectivisme à l'individu

Sur ce second point, le PS doit montrer qu'il se place plus dans le cadre d' *« une économie avec marché que d'une économie de marché »*, car le marché, s'il est *« incontournable »*, ne doit être *« qu'un élément »* de la vie économique et sociale. Dans le même ordre d'idées, le PS doit *« montrer que l'écologie dite de droite ou d'aucun parti rencontre assez vite ses limites »* en expliquant qu'il est impossible d'évacuer du raisonnement écologique les rapports sociaux ou en soulignant que la société *« ultra-libérale »* rend impossible la résolution des problèmes Nord-Sud. Quant à l'écologie d'extrême droite, il faut en dénoncer *« l'imposture »*.

Cela suppose, pour le PS, *« au moins trois évolutions dans son approche contemporaine du socialisme »*. Il doit expliquer que la gauche, *« longtemps collectiviste »*, doit aujourd'hui *« tenir compte davantage de l'individu »*. Selon le raisonnement de M. Fabius, l'appropriation collective des moyens de production n'était qu'un moyen de lutter contre *« une exploitation éhontée »*, mais ce moyen ne s'est pas révélé très efficace et *« s'est transformé lui-même en objectif »*. Pour les socialistes, qui ont désormais *« une approche de type mixte »*, *« c'est de nouveau la finalité humaine qui doit prendre le dessus »*. *« Si on donne tout au collectif, rien à l'individu,* résume M. Fabius, *c'est le totalitarisme (...). Si on donne tout à l'individu, rien au collectif (...), c'est l'ultralibéralisme. »*

Le PS doit ausssi développer la dimension internationale : *« L'internationalisme a été longtemps proclamé, il nous faut maintenant l'appliquer (...). La perspective du socialisme moderne rejoint dans bien des cas le socialisme des origines. »* La gauche, qui a été longtemps *« productiviste »*, doit enfin devenir davantage *« écologiste »*. Historiquement, le productivisme a été une nécessité, mais ne peut plus être une finalité, ce qui ne revient pas à souhaiter la « croissance zéro », car *« la croissance douce, c'est le chômage dur »*. Il faut donc parvenir à *« une restructuration écologique de la société industrielle »*, faire en sorte que *« le fondement de la démocratie socialiste redevienne de trouver un mode de développement moins soumis à l'économie »*.

Budget écologique de la nation

M. Fabius formule des propositions sur trois points : la pratique démocratique, l'entreprise et les relations sociales, les déchets industriels. Sur le premier point, il s'agit d'associer les populations aux décisions, sans remettre en cause la démocratie représentative. Il propose que le Parlement soit saisi chaque année d' *« un budget écologique de la nation »* qui puisse être discuté et amendé au même titre que le budget proprement dit.

M. Fabius souhaite que les entreprises aient à dresser *« un bilan écologique »*, comme elles dressent déja *« un bilan social »*. Il suggère également que les missions des comités d'hygiène et de sécurité (CHS) soient étendues aux questions écologiques si les syndicats le souhaitent. Il propose de tenir compte de l'écologie dans la fiscalité et souhaite notamment un crédit d'impôt qui ne touche plus seulement la recherche mais qui soit étendu aux investissements et aux aménagements en matière d'écologie.

Enfin, à propos des déchets industriels, il juge que la France est frappée de *« paralysie »*. Aucun site de stockage n'a été ouvert depuis cinq ans, dit-il, et *« l'essentiel des sites actuels de déchets industriels seront saturés dans deux ans »*. C'est pourquoi il faut *« tirer la sonnette d'alarme »* sur un problème dont Parlement et gouvernement devront, selon lui, se saisir *« dans les tout prochains mois »*.

J.-L. A.

Plan « Verts »

par Jean-Louis Andréani

APRÈS s'être montré, pendant des années, totalement sourd et aveugle face à la montée de l'enjeu écologique, le PS multiplie depuis l'élection présidentielle de 1988 les signes d'une bonne volonté, malheureusement un peu trop tardive pour ne pas être suspecte, afin de rattraper le temps perdu. Tandis qu'à Matignon on se dit plutôt content de l'action du turbulent secrétaire d'Etat Brice Lalonde pour ramener au troupeau les brebis égarées sur les voies du vote écologiste, M. Laurent Fabius s'est employé, dimanche 8 juillet, à théoriser les rapports entre socialisme et écologie, afin de permettre un rapprochement sur des bases saines, tout en précisant bien qu'il ne faut pas d'abord poser le problème en termes d'alliances électorales.

Premier ministre chargé, notamment, de préparer les élections législatives, M. Michel Rocard doit parer au plus pressé. Animateur, au sein du PS, d'une forte minorité, M. Fabius veut montrer, comme le dit l'un de ses partisans, que ses amis font *« œuvre de jouvence »* pour le parti. Différentes, les deux approches ne sont pas nécessairement opposées, même si les rivalités personnelles, surtout entre MM. Fabius et Rocard, ne sont jamais très loin...

Pour M. Fabius, le « plan vert » de M. Lalonde est un bon texte. L'ancien premier ministre juge toutefois, en privé, qu'il faut des garde-fous, face à la tentation, qu'il décèle, de déposséder les élus au profit des *« experts »*. Le président de l'Assemblée nationale pense aussi que l'efficacité d'un ministre de l'environnement dépend plus de son poids politique dans le gouvernement que de ses moyens budgétaires. M. Fabius se demande enfin si l'action de M. Lalonde peut suffire à convaincre les électeurs écologistes de voter pour le pouvoir en place. Il pense que, pour cela, il faut des actions très fortes, d'où ses propositions, volontairement spectaculaires.

Matignon raisonne en termes plus directement politiques, et plus positifs pour M. Lalonde. Le premier ministre a un plan « Verts ». Si, après l'affaire de Vierzon (1), il a bien été obligé d'adresser une remontrance à son secrétaire d'Etat, Matignon juge que, dans l'opinion, M. Lalonde est en train de « faire le trou » face à M. Antoine Waechter. Pour accentuer cette avance supposée, l'entourage du premier ministre ne verrait pas d'un mauvais œil, après un remaniement qui finira bien par arriver, un ou plusieurs secrétaires d'Etat du mouvement de M. Lalonde, Génération Ecologie, faire leur entrée au gouvernement.

M. Rocard aimerait bien gagner les élections législatives. Il n'en est pas sûr. Mais, lorsque les collaborateurs du premier ministre voient les dirigeants du PS rechigner face aux initiatives d'un Brice Lalonde, ils ne peuvent s'empêcher de penser – en accord avec l'Elysée, ajoutent-ils : *« S'ils croient qu'ils vont gagner tout seuls... »* Au fond, MM. Fabius et Rocard peuvent être d'accord : le premier ne veut pas commencer par les alliances électorales ; le second semble souhaiter que la majorité soit assez large et pluraliste pour que la question des Verts de M. Waechter n'ait même pas à être posée.

(1) Entre les deux tours de l'élection municipale partielle de Vierzon (*le Monde* du 26 juin), M. Lalonde était allé apporter son soutien à M. Jean Rousseau, socialiste dissident, qui l'a emporté face à une liste de l'union de la gauche.

M. Séguin « gêné »

M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, s'est déclaré, lundi 9 juillet à Europe 1, *« gêné »* par les propos de M. Jean-Claude Gaudin. *« Même si, électoralement, sur place, on a intérêt à certains accords*, a-t-il indiqué, *même si, à l'évidence, ces accords n'ont pas la portée qu'ils auraient au niveau national, il faut quand même être cohérent sinon l'opinion ne s'y retrouve plus »*.

Le Parti radical et les Jeunes démocrates sociaux (JDS) ont demandé samedi 7 juillet, qu'il soit mis fin aux fonctions de M. Gaudin à la tête de la commission électorale de l'UDF. Selon le président du Parti radical, M. Yves Galland, *« M. Gaudin, en choisissant ce qu'il croit être son avenir régional avec le FN (...), s'est interdit d'exercer toute responsabilité nationale »*.

Dans un télégramme adressé à M. Valéry Giscard d'Estaing, les JDS observent pour leur part que *« l'UDF n'a qu'une parole, elle ne peut y manquer »*. *« Quelle crédibilité peut avoir le président de la commission électorale de l'UDF, Jean-Claude Gaudin, vis-à-vis de nos partenaires du RPR,* s'interrogent les JDS, *lorsqu'il est le premier à ne pas respecter l'un des principes constitutifs de l'Union pour la France, le refus de toute alliance avec le Front national ? »*

La mort de Paul Laurent

L'homme tranquille du PCF

Paul Laurent, membre du secrétariat et du bureau politique du Parti communiste français, conseiller municipal de Paris, ancien député, est mort, dimanche 8 juillet, au centre anticancéreux René-Huguenin de Saint-Cloud. Il avait soixante-cinq ans. Le secrétaire général du PCF, M. Georges Marchais, dont il était l'un des amis les plus proches, s'est déclaré *« bouleversé »* par cette *« perte très cruelle »*. *« Paul Laurent était un des tout premiers dirigeants du parti,* a souligné M. Marchais. *Sa contribution à l'effort de renouvellement que nous conduisons depuis une vingtaine d'années a été éminente. »*

Paul Laurent était l'homme tranquille du Parti communiste français. Son allure débonnaire, son humeur toujours égale, sa courtoisie discrète, sa placidité naturelle, son sourire triste en avaient fait l'une des figures les plus attachantes de son parti, et pendant longtemps il incarna une certaine volonté d'ouverture. Mais c'était aussi *un militant imperturbable*, méticuleux, tenace, difficile à fléchir dans les discussions, quand les intérêts du PCF étaient en jeu, et pendant longtemps il fit figure de *dauphin de M. Marchais* en compagnie duquel il était entré au comité central, en 1956.

Né le 1er mai 1925 à Génelard (Saône-et-Loire), ce fils d'ouvrier ajusteur, membre du PCF depuis l'âge de vingt ans, avait déjà une longue pratique militante quand il apparut sur le devant de la scène publique lors de la conclusion de l'accord entre le PS et le PCF pour un programme commun de gouvernement, en juin 1972. Les durs affrontements sociaux de l'année 1952 lui avaient valu quelques jours d'emprisonnement avec plusieurs de ses aînés, puis, promu secrétaire général du Mouvement des jeunesses communistes, de 1954 à 1962, il avait farouchement mené campagne pour la paix en Algérie, ce qui lui avait attiré des poursuites judiciaires pour *« démoralisation de l'armée »*.

La direction du parti ne lui avait pas tenu rigueur, ensuite, de son manque de zèle au moment des purges antikhrouchtchéviennes de 1960 décidées par Maurice Thorez, ni de son travail peu orthodoxe à *la tête de la fédération de Paris*, où il avait introduit une pratique de la discussion et de la libre expression qui n'allèrent pas sans étonner, et parfois même inquiéter le reste du parti. Fidèle de Waldeck Rochet, après le décès de Maurice Thorez, il s'était déclaré partisan d'une réforme du parti en profondeur et opposé, en vain, à la candidature de Jacques Duclos à l'élection présidentielle de 1969, mais il avait été élu député de la capitale en 1967, réélu en 1973 et en 1978.

Réputation rénovatrice

C'est donc un militant précédé d'une réputation rénovatrice, entré au secrétariat de son parti en 1973, alliant un grand pragmatisme à une fermeté résolue, que les dirigeants socialistes découvrirent, au début des années 70. Un partenaire sympathique, doué d'un humour froid, qui devint dès lors, avec M. Marcel Debarge, son *alter ego* socialiste, l'un des principaux artisans de l'union de la gauche.

A partir de 1973, l'ascension de Paul Laurent avait d'ailleurs semblé irrésistible. Chargé, en 1976, de la section « organisation » du parti, il passait pour le numéro deux du parti derrière M. Marchais. Pourtant, cet ancien agent technique des ponts et chaussées posait encore une énigme à ses amis : pourquoi se contentait-il désormais de paraphraser, avec cette élocution si lente qu'elle faisait sourire, les communiqués du bureau politique ? Pourquoi n'intervenait-il pas davantage dans les débats des XXIe et XXIIe congrès ? Possédait-il vraiment la trempe d'un authentique dirigeant ouvrier ? Cachait-il une fracture intérieure ? L' « affaire » de Paris, *son conflit* avec son successeur à la direction de la fédération de la capitale, M. Henri Fiszbin, cloué au pilori, lézarda son image d'homme d'ouverture. *Il lui fut reproché* de ne pas « tenir » les cadres du parti. Après sa défaite aux législatives de 1981, son étoile se mit à pâlir. Depuis le tournant imposé par M. Marchais au PCF avec la rupture de l'accord de gouvernement avec les socialistes, consommée en 1984, Paul Laurent continuait à militer tranquillement. Sa fidélité muette à son secrétaire général donnait toutefois l'impression d'un homme résigné.

A. R.

Après la démission du ministre du tourisme

Polémique entre M. Stirn et un stagiaire

M. Olivier Stirn a rejeté, dimanche 8 juillet, sur un stagiaire du ministère du tourisme, M. Philippe Le Bourbouac'h, la responsabilité de l'appel à des « figurants » pour remplir les rangs du public lors du colloque de l'association Dialogue 2000. Dans un communiqué, M. Stirn affirme que M. Le Bourbouac'h, qui *« travaillait à l'essai depuis trois à quatre semaines au service de presse du ministère du tourisme »*, a pris *« l'initiative de téléphoner à l'agence de figurants A suivre »*.

Une version des événements démentie par M. Le Bourbouac'h, selon lequel *« cette initiative appartient à la femme de M. Stirn »*, chargée de la communication pour son mari au ministère. *« M. Stirn invente depuis mardi les versions les plus farfelues pour disculper son épouse,* a indiqué M. Le Bourbouac'h, *(...) on a trouvé un brave lampiste dans cette affaire. »*

Depuis la découverte de cette affaire de figurants qui a entraîné son départ du gouvernement, mercredi 4 juillet, M. Stirn a multiplié les déclarations pour nier sa responsabilité dans la mise en œuvre de ce subterfuge.

La franc-maçonnerie ressuscite à l'Est

Le Grand Orient et la Grande Loge de France contribuent à la libéralisation des pays de l'Est en favorisant la résurgence de loges maçonniques, notamment en Tchécoslovaquie et en Hongrie

L'événement est passé inaperçu et pourtant il revêtait une signification historique. C'était en avril dernier, à Prague. Emissaire d'une société secrète honnie par tous les régimes communistes, un homme – un Français – était reçu par les autorités locales – le premier ministre, le vice-président de l'Assemblée nationale, le maire de la capitale – avec les égards habituellement réservés aux grands visiteurs officiels. La télévision lui consacra une longue émission, en direct, à une heure de grande écoute. Et l'événement mérite d'autant plus d'être rapporté que la visite de ce dignitaire habitué à plus de discrétion précéda de quelques jours celle de l'un de ses adversaires les plus résolus, le pape en personne...

M. Jean-Robert Ragache en sourit encore. Cet homme, c'était lui, le grand maître du Grand Orient de France (GODF), la principale obédience maçonnique française, venu en Tchécoslovaquie pour prendre sa part à l'une des conséquences les moins spectaculaires mais pas la moins originale ni la moins importante pour l'avenir, des bouleversements survenus dans les pays de l'Est : la résurrection de la franc-maçonnerie partout où celle-ci avait été jugulée par le communisme. *« A Prague, nous avons retrouvé vingt-quatre frères maçons qui n'avaient pratiquement plus de relations entre eux depuis la fin de la dernière guerre,* raconte M. Ragache avec émotion. *Ce sont tous de vénérables septuagénaires, mais avec eux, et avec le concours de leurs frères qui vivaient en exil chez nous, nous allons aider au mouvement des libertés dans leur pays. C'est un test de démocratie. »*

Le lendemain de son passage à la télévision tchécoslovaque, où il avait expliqué que les idéaux maçonniques, hérités des valeurs vénérées au Moyen Age par la confrérie des bâtisseurs de cathédrales, sont la tolérance, la liberté, la justice et la fraternité, M. Ragache reçut près de mille deux cents demandes d'adhésion à la première loge, aussitôt installée à Prague. Une autre le sera bientôt à Brno. Ainsi sera renoué un vieux fil.

Ce n'est pas un hasard, en effet, si le regain de la tradition maçonnique de l'Europe orientale commence en Tchécoslovaquie, c'est-à-dire dans un pays où la mémoire collective n'a pas oublié que avant l'ère communiste, franc-maçonnerie rimait déjà avec nationalisme. Le grand maître du Grand Orient de France a été accueilli avec beaucoup de sympathie à Prague parce que, aux yeux de Vaclav Havel et de ses amis, il incarnait un messager des idéaux qui furent ceux de deux autres frères maçons illustres : Edouard Bénès, président de la République tchécoslovaque, démissionnaire après les accords de Munich, en 1938, et son prédécesseur à cette présidence, Thomas Masaryk, le père de Jan Masaryk, ministre des affaires étrangères du gouvernement tchécoslovaque en exil, à partir de juillet 1940, qui se suicida après l'occupation de son pays par les troupes soviétiques.

Mais l'intervention du Grand Orient de France, voulue par une poignée de Tchécoslovaques exilés à Paris, se limitera à un parrainage spirituel. Dès que les loges locales seront assez nombreuses elles constitueront une obédience autonome.

Des loges à Prague et à Budapest

A Budapest, où l'on conserve pieusement le souvenir de Geza Supka, le grand maître de la franc-maçonnerie hongroise, qui se donna la mort en 1950 pour échapper aux persécutions communistes, c'est l'autre branche maîtresse de la franc-maçonnerie française, la Grande Loge de France (GLF), qui s'est manifestée la première, il y a quatre mois, par l'intermédiaire de l'un des acteurs de la révolte de 1956 réfugié en France. La fondation d'une première loge à Budapest sera suivie d'une deuxième implantation dans le sud du pays, à Szeged.

Les deux principales obédiences françaises veulent ainsi contribuer à perpétuer une tradition qui remonte au dix-huitième siècle, à l'époque où les francs-maçons de Bohême et de Hongrie, souvent formés dans le giron de l'Eglise réformée, apparaissaient comme les champions du progrès social dans leurs combats contre la tuberculose, la variole, l'illettrisme, la misère et, en certains endroits de Roumanie, contre l'esclavage des Tziganes. Une loge est également en voie de constitution en Yougoslavie, à Belgrade, sous les auspices conjoints de la Grande Loge de France et de la Grande Loge unie d'Allemagne.

Dans les autres pays de l'Est, la résurrection de la franc-maçonnerie sera plus difficile. En Pologne, l'influence de l'Eglise catholique et son allergie à toute concurrence spirituelle maintiennent un climat dissuasif que les dissensions de Solidarité ne font qu'alimenter. Le courant syndical qui conteste aujourd'hui les orientations personnelles de Lech Walesa *« est dénoncé comme une gauche laïcarde »*, souligne le grand maître du GODF. La suspicion entretenue par les communistes autour du rôle des francs-maçons, sur fond d'antisémitisme, n'est donc pas dissipée. Si la franc-maçonnerie polonaise, naguère florissante, renaît de ses cendres ce sera d'abord sous une forme relativement clandestine. Certaines sources affirment même que c'est déjà fait.

Les « puces » de Khrouchtchev

En Roumanie, une telle perspective reste, pour l'instant, franchement inconcevable. Pour des raisons que les dignitaires de la franc-maçonnerie française ont encore du mal à comprendre mais qui tiennent sans doute, là aussi, au discours véhiculé par les opposants catholiques à l'ancien régime, franc-maçon demeure synonyme de diable pour la plupart des Roumains. *« On a même raconté que Ceausescu était mort en portant sur lui un grand cordon maçonnique !* affirme M. Ragache. *Ce serait criminel de pousser à la création de loges dans ce pays. »* L'attitude des nouvelles autorités politiques à l'égard des minorités est de nature à renforcer ce sentiment.

En revanche, même si le grand maître du Grand-Orient de France ou celui de la Grande Loge de France semblent avoir peu de chances d'être très prochainement invités en grande pompe au Kremlin, l'URSS se montre beaucoup plus aimable qu'hier avec les francs-maçons qu'elle pourchassait il n'y a pas si longtemps. Un représentant de l'ambassade soviétique à Paris s'est rendu récemment au siège du GODF, rue Cadet, pour y expliquer la politique gorbatchévienne. Il a transmis à Moscou une demande officielle de création d'une loge en territoire russe. Celle-ci a été enregistrée par le Kremlin qui a toutefois subordonné sa décision à une future réglementation des associations. Le temps n'est plus où les francs-maçons étaient tous assimilés aux contre-révolutionnaires tsaristes ou aux suppôts du capitalisme international, mais, de toute évidence, les dirigeants soviétiques ne sont pas pressés de se départir de la circonspection de Khrouchtchev. A un ancien grand maître du Grand Orient, qui lui demandait pourquoi il refusait le rétablissement des loges maçonniques en URSS, le prédécesseur de Gorbatchev répondit un jour : *« Vous voudriez que j'aie un boisseau de puces sous ma chemise ? »* ...

« Puces » ou pas, les représentants de la franc-maçonnerie française se disent décidés à agir, de façon concertée, avec les autres obédiences de l'Europe des Douze, pour favoriser, dans tous les domaines, l'émancipation politique des pays de l'Est. Les deux principales obédiences françaises y sont d'autant plus enclines qu'elles assistent à la baisse de leur influence en Afrique noire, où les mésaventures du « frère » Omar Bongo illustrent jusqu'à la caricature les déviations perverses d'une franc-maçonnerie post-coloniale dont les loges ont pour la plupart revendiqué, elles-aussi, leur indépendance à l'égard des branches françaises. Tandis que, en Afrique du Nord, la fièvre islamiste rend illusoire tout espoir de recréer une franc-maçonnerie arabo-berbère dont les ultimes survivants s'enorgueillissent de compter parmi eux, en France, l'un des petits-fils d'Abd El-Kader et évoquent avec solennité l'existence, en un lieu d'Algérie tenu secret, d'un vieux « frère » qui veille, solitaire, sur les vestiges d'un temple abandonné...

ALAIN ROLLAT

L'élection cantonale partielle de Romans

Le FN progresse plus que le PS

Le premier tour de l'élection cantonale partielle de Romans-sur-Isère-II (Drôme), a été marqué, dimanche 8 juillet, par une forte abstention. Si le candidat du PS frôle la barre des 50 %, c'est le représentant du FN qui enregistre la plus forte progression.

Inscr., 11 371 ; vot., 3 486 ; abst., 69,34 % ; suffr. expr., 3 435. MM. Gérard Chaumontet, PS, 2e adjoint au maire de Romans, 1 705 voix (49,63 %) ; Louis-Paul Bossan, UDF-PR, 954 (27,77 %) ; Bernard Pinet, FN, 558 (16,24 %) ; Mme Françoise Marie, PC, 218 (6,34 %). *Il y a ballottage.*

[Conseiller général depuis 1971, Etienne-Jean Lapassat (PS), décédé le 16 juin, avait en avril dernier le 16 juin, avait en avril dernier conduit au succès la liste qu'il menait face à deux listes, l'une d'union de la droite, l'autre du FN au second tour d'une partielle organisée à la suite de l'annulation du scrutin de mars 1989.

Trois mois plus tard, la gauche fait mieux que se maintenir et le FN confirme son implantation, tandis que la droite classique régresse.

Par rapport aux précédentes cantonales de 1988, le PS gagne 2,71 points de pourcentage mais perd 477 voix. Le candidat UDF fait moins bien que le total de la droite : -7,32 points et -8,5 points. Le FN gagne 181 suffrages et 8,13 points, tandis que le PC régresse (-186 voix et -2,35 points). En 1988, Etienne-Jean Lapassat avait été réélu au second tour avec 3 061 voix (59,79 %) contre 2 058 (40,20 %) à M. François Dubernet de Bosc, div. dr. Il y avait eu 5 119 suffrages exprimés et votants (soit 54,47 % d'abstention) sur 11 585 inscrits.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 11 582 ; vot., 4 768 ; abst., 57,49 % ; suffr. expr., 4 648 ; Etienne-Jean Lapassat, 2 181 voix (46,92 %) ; M. Dubernet de Bosc, 1 065 (22,91 %) ; Mme Gisèle Telmon, RPR, 621 (13,36 %) ; MM. Elie Belle, PC, 404 (8,69 %) ; Bernard Pinet, FN, 377 (8,11 %).]

□ **M. Pierre Joxe et les *« idées de violence »*.** – Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a dénoncé, dimanche 8 juillet, à Léon (Landes), *« les idées de violence qui se retournent toujours contre les violents »* et a jugé que le PS était la seule force politique en face de l'extrême droite. *« Il faut faire comprendre aux jeunes que les idées de haine développées par les fascistes français sont de ces idées qui ont conduit à la guerre »*, a-t-il déclaré à l'occasion de la Fête de la rose de la fédération landaise du Parti socialiste.

هكذا من الاصل

مكذا من الاجمل

Les maux

LE VOILE ET LA BANNIÈRE

SOCIÉTÉ/CULTURE

A Lyon, une étude épidémiologique sur la santé des détenus

Les maux de l'enfermement

La première étude épidémiologique sur la santé des détenus français est en train d'être réalisée par des médecins lyonnais. Répondant à un appel d'offres lancé fin 1986 par le conseil de la recherche du ministère de la justice et placée sous la houlette de l'Association lyonnaise de criminologie et d'anthropologie sociale (ALCAS), l'équipe lyonnaise, dirigée par le docteur Daniel Gonin, vient de faire parvenir à la chancellerie les premiers résultats de son enquête sur les « pathologies somatiques et conditions de vie en détention ». Un état des lieux alarmant.

LYON

de notre bureau régional

Si la dégradation physique des détenus semble limitée, leur santé psychique apparaît en revanche assez gravement atteinte. Ainsi pourrait-on résumer les conclusions de cette étude. Reste aux spécialistes à faire la distinction, malaisée, entre les maux et les mots, entre les troubles réels et leur représentation subjective.

Le volet de l'étude portant sur les conditions de vie souligne d'abord des constantes et des évidences : 60 % des détenus vivent à quatre en cellule, et 80 % d'entre eux disent en souffrir ; un w.-c. isolé par une murette d'un mètre de haut est considéré comme *« insatisfaisant »* par 85 % des entrants (7 % devant se contenter d'une « tinette »), 50 % des prisonniers se plaignent d'un manque de lumière, à peu près autant souhaiteraient des douches plus fréquentes (deux par semaine en moyenne), moins de 5 % entretiennent de *« mauvaises ou très mauvaises relations »* avec leurs codétenus, qui changent très fréquemment (jusqu'à vingt-cinq fois en quatorze mois), 32 % à 44 %, selon les périodes, se disent *« gênés par l'odeur des autres »* etc.

Détresse carcérale

Mais les réponses aux questionnaires fournissent aussi certaines révélations, brutales illustrations de la détresse carcérale : 37 % des personnes écrouées n'ont reçu aucune visite après quatre mois de détention et, dans ce même délai, un tiers n'a pas rencontré d'avocat. Au bout de quatorze mois, 17 % attendent encore un premier visiteur. Dans 60 % des cas, le père de famille n'est jamais venu au parloir. Si 14 % reçoivent du courrier tous les jours, 10 % n'en reçoivent jamais. Sur les 94 % de détenus qui disposent de la télévision, un tiers environ déclarent *« se sentir énervés à cause de la télé »*. Le pourcentage de non-lecteurs (la nature de la lecture n'étant pas précisée) diminue considérablement au fil des mois, de 23 % après quatre mois à 11 % dix mois plus tard.

Si 25 % des détenus travaillent au cours des premiers mois, ils sont 44 % à le faire à plus long terme. 86 % n'ont pas rencontré d'enseignant après quatre mois, mais 10 %, puis 25 %, puis 30 % déclarent suivre des cours par correspondance. Les fumeurs réguliers représentent 80 % des détenus (contre 42 % des patients libres questionnés par les généralistes), et le tabagisme passif est vivement ressenti : 56 % des questionnés s'estiment *« intoxiqués par le tabac »* et ils sont 60 % à considérer comme *« insatisfaisante »* l'aération de leur cellule. Enfin, 70 % des détenus de Lyon affirment souffrir de *« l'inactivité physique »*, alors que ce pourcentage tombe à 53 % pour la prison de Varces.

Les nouveaux détenus s'estimaient, à 54 %, en *« bonne santé »* et à 31 % en *« moyenne santé »*, au moment de leur incarcération. Au fil des mois, les réponses aux questionnaires font apparaître une chute brutale du nombre des *« bien portants »* subjectifs – appréciations confirmées par les observations des praticiens – mais aussi une nette amélioration des états initiaux *« très mauvais »* qui bénéficient sans doute d'un meilleur suivi médical. Ainsi, après quatorze mois de détention, les états objectifs de *« santé moyenne »* prédominent-ils (58 %).

La perte des sens

« Au cours des derniers mois pouvez-vous nous dire si vous avez souffert de... » Suivie d'une longue liste de symptômes, cette question, posée régulièrement, met en évidence une série de troubles qui constituent la partie la plus édifiante de l'étude. Un quart des détenus éprouvent d'entrée une *« sensation de vertige »* qui va ensuite en s'amenuisant, et près de la moitié déclarent avoir des *« difficultés à situer des événements récents »*. L'impression d'amaigrissement (jusqu'à 30 %), les maux de tête (de 44 % à 56 %), les maux de reins, les douleurs musculaires et les difficultés de digestion (autour de 40 %) sont les plus souvent mis en avant par les détenus.

Ces problèmes fonctionnels peuvent logiquement s'expliquer par le huis-clos, les conditions d'hébergement ou les modifications imposées du rythme biologique. En revanche, même en tenant compte d'une *« possible majoration des perceptions pathologiques »*, le très fort pourcentage de détenus affichant des *« troubles de la sensorialité »* surprend. En effet, 31 % à 39,7 % d'entre eux affirment, selon les périodes, ressentir *« énormément ou beaucoup »* une *« perte de l'odorat »*, 31 % à 49 % se plaignent d'une *« baisse de la vue »* et, jusqu'à 51 %, d'une *« baisse du goût »*.

Les troubles de l'audition sont moins fréquents mais progressent dans le temps (de 15 % à 28 %) et sont loin d'exclure une *« hypersensibilité au bruit »*, perçue comme une souffrance, et qui témoignerait d'une *« attitude perpétuelle d'écoute »* vis-à-vis des bruits réglant, de l'extérieur comme de l'intérieur, la vie carcérale. L'enfermement serait ainsi prioritairement ressenti dans le domaine sensoriel, les organes concernés agissant, pour les détenus, comme des *« indicateurs privilégiés »* de la *« dégradation de leur relation à l'environnement »*.

Dépressions masquées

La partie de l'étude consacrée aux problèmes d'ordre psychique révèle que plus de 60 % des détenus souffrent d'un *« sentiment de solitude »* et, dans des proportions voisines, d'un *« manque d'énergie »* chronique. Des manifestations fonctionnelles de l'angoisse, largement ressenties, amènent à estimer qu'une majorité de détenus vivent, dès l'incarcération, dans un *« état de stress quasi permanent »*.

Pour certains psychiatres, l'émergence de ces symptômes anxieux pourrait bien masquer un *« syndrome dépressif inavoué »*. Surtout si l'on observe que les idées de suicide sont présentes, à certaines périodes, chez près d'un quart des détenus alors qu'elles ne concernent que 12,6 % des patients libres. Un sentiment quasi permanent de dévalorisation personnelle, une angoisse diffuse et durable, qui se superpose parfois à d'autres éléments de souffrance psychique jusqu'à les occulter, incitent ces mêmes spécialistes, confortés par leur expérience clinique, à évoquer des *« dépressions masquées »*.

Si la prise excessive de tranquillisants constitue un problème majeur dans les prisons françaises, l'étude aura le mérite de le chiffrer et de le relativiser. Alors que 15 % des détenus utilisaient ce type de médicaments avant leur incarcération, la proportion grimpe à 24 % après quatre mois de détention puis reste stable avant de retomber à son niveau initial (14 %) au bout de quatorze mois.

Ce « pic » dans le recours, avoué, à *« la fiole »* (en jargon des prisons : la dose médicamenteuse distribuée quotidiennement par les surveillants) pourrait, selon certains psychiatres, s'expliquer par une poussée de stress liée à l'attente d'un jugement ou à une confrontation plus aiguë avec la « faute ». Ensuite, en faisant abstraction de l'automédication clandestine, la chimie *« tueuse d'angoisse »* serait moins indispensable pour supporter une vie en voie de « normalisation » ... carcérale.

ROBERT BELLERET et GÉRARD CLAVAIROLY

896 détenus dont 29 femmes

Pour mener à bien leur étude, les docteurs Daniel Gonin, psychiatre et ancien médecin-chef des prisons de Lyon, Pierre Barlet, responsable du service de médecine pénitenciaire de Lyon-Sud, Bruno Grevier, psychiatre au Service médico-psychologique régional (SMPR) de Lyon, et Pascale Chevry, épidémiologiste au SMPR, chargée du traitement informatique des données, ont élaboré une série de questionnaires semi-directifs qui ont été systématiquement distribués aux « premiers entrants » des maisons d'arrêt de Lyon (quartiers Saint-Paul, Saint-Joseph et Montluc) et de Varces (Isère) au cours du premier trimestre 1988. Ainsi 896 détenus, dont 29 femmes, ont été interrogés par écrit sur leur *« état de santé subjectif »* au moment de leur incarcération – puis, par vagues successives – après quatre mois, huit mois et quatorze mois, – sur leurs *« conditions de vie en détention »*, leurs habitudes et les *« symptômes somatiques, neurosensoriels et psychiques »* qu'ils pouvaient éprouver.

Parallèlement, d'autres questionnaires étaient remplis par le personnel soignant des établissements pénitentiaires livrant ses observations sur les « détenus-patients » demandeurs de soins.

Les deux terrains d'observation choisis présentaient des caractéristiques complémentaires. Les quartiers Saint-Paul et Saint-Joseph, implantés en centre-ville, font partie des établissements pénitentiaires les plus vétustes et les plus surpeuplés de France (les détenus s'y entassent à trois, voire à quatre dans des cellules de 9 mètres carrés) tandis que la prison de Varces, près de Grenoble, de taille moyenne, bien aérée et construite voilà vingt ans en zone rurale, offre des conditions d'accueil convenables.

R. B. et G. CL.

Le garde des sceaux au « Club de la presse » d'Europe 1

M. Arpaillange envisage de démissionner s'il n'obtient pas un « budget historique »

Interrogé, dimanche 9 juillet, au cours du « Club de la presse » d'Europe 1, le ministre de la justice, M. Pierre Arpaillange, a évoqué à plusieurs reprises l'éventualité, passée ou future, de sa démission. Visiblement très éprouvé par les critiques suscitées par l'amnistie des crimes et délits liés au financement des partis politiques, le garde des sceaux a expliqué qu'il n'aurait pas été *« supportable que les parlementaires »* s'amnistient eux-mêmes. Le ministre a tenu à préciser qu'il ne se sentait pas *« impliqué dans cette affaire »* n'ayant eu *« aucun rôle à jouer sur le plan législatif »*. M. Arpaillange, qui a dénoncé *« le mauvais procès fait au gouvernement, à la classe politique et au Parlement »*, a précisé que pour lui, *« la solidarité gouvernementale est sacrée »*.

Le garde des sceaux, dont on annonce le départ depuis des mois, et de façon plus insistante depuis quelques semaines, a expliqué qu'il n'est pas *« facile »* d'être ministre de la justice. Une nouvelle fois, son départ a été évoqué à propos du budget de l'année prochaine : M. Arpaillange compte sur un *« budget historique »*, faute de quoi, il *« n'hésiterait pas »* à démissionner.

Interrogé sur les réformes annoncées, il a expliqué qu'il avait, dès le mois de février 1990, transmis au président de la République la liste de ses projets, sans attendre que lui soient remis les deux rapports importants qu'il avait commandés aux commissions chargées de réfléchir sur l'aide légale et sur la réforme de la procédure pénale.

A propos de cette dernière, dont le ministre a jugé les propositions intéressantes, il ne semble pas être question de retenir l'idée de donner des garanties supplémentaires d'indépendance au parquet : *« Il y a longtemps que le ministère public, composé de magistrats particulièrement éminents et disponibles, a fait ses preuves. »* Le ministre estime qu'un projet de réforme de l'instruction, actuellement en cours de rédaction, pourrait être présenté au conseil des ministres dans quatre à six mois.

Quant à la réforme du statut des magistrats, elle devrait être remise dans les prochains jours au président de la République, et devrait faciliter l'avancement des magistrats, en dissociant le grade et l'emploi. Ce projet *« arrive à son temps. Je suis là depuis deux ans. D'autres sont restés plus longtemps et n'ont pas fait ces réformes »*, a dit le ministre en visant implicitement M. Robert Badinter. Il ne semble pas être question d'aller jusqu'à une réforme du Conseil supérieur de la magistrature, tant une réforme constitutionnelle est difficile.

Un policier ré-inculpé après une annulation de procédure

Un « privilège » bien encombrant

Cinq ans après la révélation d'une série de vols commis au commissariat du quartier de la Chaussée-d'Antin, à Paris, un ancien officier de police judiciaire, qui avait bénéficié en tant que « personne protégée » d'une annulation de la procédure menée contre lui, vient d'être à nouveau inculpé sur la base des mêmes faits.

Un officier de police judiciaire, un préfet ou un magistrat ne sont pas des justiciables comme les autres. Dès que leur nom – et surtout leur qualité – apparaissent dans une procédure où ils sont *« susceptibles d'être inculpés »*, le procureur de la République du lieu doit *« sans délai »* saisir la chambre criminelle de la Cour de cassation afin qu'elle désigne une juridiction de jugement.

Cette disposition prévue par les articles 679, 681 et 687 du code de procédure pénale constitue, dans le langage des juristes, un *« privilège de juridiction »* applicable aux *« personnes protégées »*. Ces termes semblent avoir été choisis avec un soupçon de maladresse car il n'est pas rare de constater que l'application rigoureuse des textes procure une réelle *« protection »* à cette catégorie de justiciables. Pourtant, l'intention était louable puisqu'il s'agissait en fait d'éviter qu'un maire, un préfet ou un officier de police judiciaire (OPJ) ne soient jugés dans des conditions contestables par une juridiction siégeant dans la ville où ils exercent leur fonction. Mais la Cour de cassation exige un respect absolu de la loi. Ainsi, les juges suprêmes ne tolèrent-ils pas le moindre retard dans la requête qui doit leur être présentée par le procureur de la République.

C'est dans ces conditions que l'OPJ Georges Cosimi avait été poursuivi, e mars 1985, avec six autres policiers du commissariat du neuvième arrondissement parisien. Un inspecteur avait confié à l'Inspection générale des services (IGS) que, depuis 1984, certains de ses collègues emportaient chez eux des marchandises saisies quand il s'agissait de caméras, d'appareils photo ou de magnétoscopes. Parfois, des objets plus modestes étaient dérobés lors de perquisitions, ou même dans des conditions plus sordides, car il arrivait que des fonctionnaires chapardent quelques pièces ou un billet de 100 francs en visitant le domicile d'un défunt, mort sur la voie publique.

La justice s'ébranla. Elle fonctionna jusqu'au début de l'année 1987 en renvoyant sept policiers devant la dix-septième chambre correctionnelle. Là, elle marqua un temps d'arrêt et l'audience fut reportée quatre fois. Enfin, le 24 mars 1988, on plaida... sur la procédure. Le 21 avril 1988, la machine judiciaire se bloquait. Le tribunal venait de s'apercevoir qu'au début de l'instruction, le parquet avait saisi la cour suprême du cas de M. Cosimi un lundi, au lieu de le faire le samedi précédent. La procédure était donc annulée. Pourtant, dans un dernier soubresaut, la justice tentait, un an plus tard, de juger les six autres policiers. Une tâche impossible car la loi interdit aux magistrats (sous peine de forfaiture) d'évoquer un document annulé et la procédure suivie contre les six fonctionnaires était inséparable de celle concernant l'OPJ. Elle fut donc annulée aussi.

« Pourquoi le parquet n'a-t-il pas ouvert une nouvelle information judiciaire contre M. Cosimi ? » demandait le président du tribunal, M. Claude Grellier, en parlant de *« situation grotesque »* à l'audience du 29 juin 1989. Il n'a pas eu de réponse. Mais le parquet, après avoir longtemps réfléchi, a réparé cet oubli en saisissant la Cour de cassation en... février 1990. N'était-il pas trop tard ? Quoi qu'il en soit, M. Cosimi a été inculpé une deuxième fois la semaine dernière par le juge parisien M. Thierry Malleret. Ce magistrat devra donc refaire toute l'instruction sur des faits vieux de six ans, avec tous les risques que comporte ce dos ier ainsi vicié par la procédure.

MAURICE PEYROT

□ **Création d'un Cercle d'études et de recherches sur la justice et le droit.** – Le Cercle d'études et de recherches sur la justice et le droit, association créée par le ministère de la justice avec la collaboration du ministère de la recherche, a tenu, jeudi 5 juillet, à Paris, son assemblée constitutive sous la présidence du garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange. Le conseil d'administration de cette association, dont le but est de favoriser les échanges entre chercheurs et professsionnels de la justice et du droit, est composé notammment de MM. Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel, Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, Pierre Drai, premier président de la Cour de cassation, et André Chandernagor, premier président de la Cour des comptes.

هكذا من الاصل

مكرر من الاصل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

A Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône)

Cambriolage chez l'un des inculpés de l'affaire de la Société générale

Huit individus armés et portant cagoule ont fait irruption, vendredi 6 juillet au soir, au milieu d'une réception donnée par M. Jean-Pierre Peyraud dans son mas de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) et se sont emparés d'un butin estimé à plusieurs millions de francs. Banquier, ancien directeur de la Banque Rivaud, M. Peyraud, âgé de soixante-dix-huit ans, a été inculpé, le 15 juin, de délit d'initié dans l'affaire de la Société générale. Les cambrioleurs se sont enfuis à bord de deux voitures volées sur place après avoir pris un couple en otage, coupé le téléphone et enfermé les propriétaires et leur vingtaine d'invités dans la bâtisse.

Les malfaiteurs ayant contraint M. Peyraud, à ouvrir le coffre de la propriété, les enquêteurs ont d'abord émis l'hypothèse que des documents concernant l'affaire de la Société générale avaient pu faire partie du butin. Il n'en est rien, selon M. Peyraud qui a déclaré, dimanche 8 juillet, sur RTL : *« Ils nous ont fait ouvrir le coffre et ils ont pris les bijoux de ma femme et un petit peu d'argent. Mais il n'y avait pas de documents sauf notre contrat de mariage, nos livrets de famille et nos passeports. Il n'y avait aucun document au sujet de la Société générale. »*

Après le suicide d'un adepte

Inculpation de six responsables de l'Eglise de scientologie

Le président de l'Eglise de scientologie de Lyon, M. Jean-Jacques Mazier, a été inculpé d'exercice illégal de la médecine et d'escroquerie par M. Georges Fenech, juge d'instruction à Lyon, et écroué, vendredi 6 juillet. M. Alain Barou et Mme Corinne Medallin, le trésorier et la secrétaire du Centre de dianétique de Lyon (une filiale de l'Eglise de scientologie), avaient déjà été inculpés de tentative d'escroquerie et d'exercice illégal de la médecine, le 28 juin, à la suite d'une plainte déposée contre ce centre par Mme Nelly Vick. Celle-ci affirme que son mari, qui s'est suicidé en mars 1988, se trouvait dans un état dépressif depuis son entrée au Centre de dianétique.

La poursuite de l'enquête a entraîné l'interpellation à Paris, vendredi 6 juillet, de trois responsables nationaux de l'Eglise de scientologie de France : la présidente, Mme Danièle Gounord, le comptable, M. Jean-Paul Chappelet, et le président du Celebrity Center, filiale du centre, M. Yves Veau. Placés en garde à vue et transferés à Lyon dimanche 8 juillet, ils ont été à leur tour inculpés par le juge Fenech. M. Veau a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire; Mme Gounord et M. Chappelet ont été écroués.

ENVIRONNEMENT

Réunis à Strasbourg

Les spécialistes des sciences de la Terre se mobilisent pour une meilleure gestion de la planète

Trois cents spécialistes, travaillant dans les nombreuses disciplines relevant des sciences de la Terre, aussi bien dans les organismes de recherche que dans l'industrie pétrolière, se *sont réunis* du 3 au 5 juillet à Strasbourg pour réfléchir aux orientations scientifiques et aux choix stratégiques concernant leurs disciplines.

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

Le colloque de Strasbourg, clôturé par M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, a été une occasion inhabituelle de rencontre entre spécialistes s'intéressant aussi bien à la recherche fondamentale qu'à ses applications. Les idées, les suggestions, les souhaits des uns et des autres ont été rassemblés dans quatre « ateliers », centrés chacun sur un grand thème : océan-atmosphère, *croûte-intérieur de la* Terre, surface de la Terre, matière. Les synthèses de ces travaux ont été présentées à M. Curien.

Les satellites sont, de plus en plus, les outils indispensables d'observation de notre planète et des phénomènes de tous ordres qui s'y produisent. L'informatique est omniprésente dans toutes les disciplines étudiant la Terre : sans elle, il serait impossible de traiter le volume, toujours plus énorme, des données qui sont recueillies. Mais les sciences de la Terre, s'intéressent de plus en plus à la gestion des ressources de la planète, d'autant plus nécessaire que d'ici à dix ans la population sera de six milliards d'êtres humains.

Cette nouvelle finalité des sciences de la Terre est évidente. L'eau est vitale dans tous les sens du terme. Il faut donc la gérer, la protéger. Ce qui suppose la compréhension des milieux poreux dans lesquels est stockée ou circule l'eau des aquifères des grands bassins sédimentaires. Dans ces bassins, se trouvent aussi les gisements d'hydrocarbures et de nombreuses autres ressources minérales dont l'homme a de plus en plus besoin.

La machine des climats

Il faut donc bien connaître les structures sédimentaires et étendre à l'ensemble de ces bassins, puis à la croûte et même au manteau terrestre, les techniques de l'imagerie sismique à trois dimensions, utilisée couramment, mais *à bien plus* petite échelle, dans l'exploration pétrolière. Un tel système suppose un énorme réseau de sismographes, dont le coût est estimé à quelque 120 millions de francs. Il serait dans ces conditions raisonnable d'étudier la réalisation et la mise au point d'un tel réseau dans le cadre d'une coopération européenne.

Bien gérer la planète c'est aussi traiter les problèmes d'environnement. L'étude de l'atmosphère et de l'océan, qui constituent la machine des climats, reste donc au premier rang des préoccupations des spécialistes des sciences de la Terre, même si les programmes en cours ou en projet, déjà intégrés aux grands programmes internationaux, sont très coûteux, puisqu'ils sont fondés sur l'usage des satellites et des bateaux. *Pendant la* prochaine décennie, la France dépensera 10 à 13 milliards de francs pour les satellites et 2 milliards pour sa flotte océanographique (1).

Autre facette de la gestion de la Terre : la prévision et la prévention des séismes, dont la réalisation implique obligatoirement la compréhension de la tectonique actuelle et récente de notre planète. Ici encore les fluides, jouent un rôle important. Et on revient aussi aux satellites, dont la précision permet déjà de mesurer les déplacements relatifs des plaques constituant *la surface de la Terre, et dont* les futurs développements permettront bientôt de détecter les déformations internes des plaques.

Dans ces domaines prioritaires, et dans tous les autres évoqués à Strasbourg, la modélisation prendra de plus en plus d'importance. D'où les besoins croissants en très bons mathématiciens et en ordinateurs puissants même si plusieurs équipes doivent impérativement se partager l'usage de ceux-ci. Dans certains domaines, il ne faut pas négliger la modélisation analogique (on pourrait dire sur maquette), beaucoup moins coûteuse.

Il ne faut pas non plus négliger l'observation directe des phénomènes de surface grâce à laquelle l'œil exercé des géologues et des géophysiciens de terrain peut déceler des renseignements que ne soupçonne pas la théorie pure, détachée du concret.

Quatre autres colloques thématiques de prospective sont déjà programmés : Géographie (Paris, 12-13 décembre); Sciences de la *cognition* (Paris, 28-31 janvier 1991); Science et droit (Paris, printemps 1991); Gérer les ressources technologiques (Lyon, *18-19 juin 1991*). *Cette liste n'est* pas exhaustive : d'autres colloques de ce type sont déjà en préparation. Ainsi, peut-on espérer avoir, à la fin de *1991*, un bon *éclairage* de la science française et être en mesure d'organiser la stratégie d'un champ disciplinaire, de favoriser l'émergence d'un domaine nouveau, résultant de la confluence de plusieurs disciplines, d'élaborer un mode nouveau de relations entre la recherche et les enjeux fondamentaux économiques et sociaux.

YVONNE REBEYROL

(1) La France consacre cette année à l'ensemble de la recherche environ 130 milliards de francs, dont 45 milliards pour la recherche publique civile, et 30 milliards pour la recherche militaire. Le reste est constitué par la recherche de l'industrie.

RELIGIONS

Un « trombinoscope pour épiscopes »

Caricatures mitrées

L'humour est une denrée trop rare dans l'Eglise pour bouder ce *« trombinoscope pour épiscopes »* que vient de publier la revue d'un groupuscule de catholiques de gauche lyonnais, appelé *Golias* (1) du nom d'un évêque non-conformiste du Moyen Age. Dans ce *Michelin* de la hiérarchie française, où les mitres remplacent *les étoiles, les 109 évêques en* activité sont classés selon leur plus ou moins grande ouverture d'esprit, leur fidélité au concile Vatican II, leur indépendance par rapport à Rome et à Jean-Paul II.

De l'évêque *« conciliaire battant »* – comme Mgr Gaillot, premier de la classe avec cinq mitres – aux *« traditionnels à la limite de l'intégrisme »*, en passant par les *« inclassables »* – comme Mgr Lustiger *« l'évêque qui terrorise »* (trois mitres), – défilent les portraits et les pages d'un palmarès totalement subjectif et arbitraire.

Amusant parfois, provocant souvent, l'exercice, truffé d'erreurs, de ragots, de coups de patte méchants, se révèle dans l'ensemble consternant. L'impression qui se dégage est celle d'un épiscopat peureux, falot, aligné, sans envergure, ni charisme, ni courage, en un mot inexistant. Les prélats ne sont plus ce qu'ils étaient. Ils ne ressemblent pourtant pas à ces caricatures mitrées. Golias ou... Guignol ? Drôle d'humour lyonnais.

H. T.

(1) *Golias*, n° 22, juin-juillet, 281, cours E. Zola, 69100 Villeurbanne. 60 F.

La tournée de la chanteuse Madonna en Italie

Tickets pour l'Enfer

ROME

de notre correspondant

Branle-bas de combat dans les paroisses ! La Madonna doit apparaître à Rome. Pas la vraie, l'autre. Et voilà les grenouilles de bénitiers qui montent à l'assaut. Menaces et insultes pleuvent par avance sur la star et son spectacle. *« Honteux, blasphématoire, infâme et immoral ! »* Médiatiques dans l'âme, elles ont trouvé les mots-chocs pour un concert-rock. Les agents de la blond platine peuvent dormir tranquilles sur leurs matelas de dollars, les retardataires de l'inquisition s'occupent de la promotion-pub de leur jolie petite vache à lait.

De Rome à Turin, de la très officielle conférence épiscopale aux associations familiales catholiques en passant par un mouvement monarchique du Nord et un ministre en exercice, celui de l'instruction publique, les bien-pensants de Transalpie ont entamé une véritable guerre sainte contre l'hérétique *« chanteuse porno »*. Manifestes furieux, pétitions *indignées et lettres comminatoires* s'amoncellent sur les bureaux de l'autorité civile et ecclésiastique.

« Les pasteurs catholiques doivent intervenir vigoureusement pour empêcher à tout prix la diva du porno » de se produire en Italie, exigent de leur côté les traditionalistes du centre « culturel » de Lepanto. Gare, les branchés ! La grande prêtresse de l'érotico-mysticisme à cent sous est menacée d'excommunication. Avec *« ses chansons blasphématoires »* et ses attouchements masturbatoires, avec ses simili-orgasmes sur commande, ses crucifix, ses candélabres et autres objets du culte brandis dans la lumière comme autant d'impiétés, la blonde Madone du strass se livre rien moins qu'à *« une sorte de culte satanique »*. Or on ne mélange pas ainsi impunément *« aux portes de Saint-Pierre »* le sacré et le profane. *« Vade retro. Madonna ! »* Prière muette : ne viens *pas polluer l'âme pure de nos blonds* chérubins.

L'appui de la Cicciolina

Trop tard ! Dix-huit mille tickets d'entrée en Enfer ont déjà été vendus pour la représentation du 10 juillet. Vous êtes minoritaires. D'ailleurs la Cicciolina, authentique enfant du porno celle-là et, malgré tout, député, a fait part de sa solidarité active avec la blonde persécutée. *« Le ministre de l'éducation ferait mieux de s'occuper de l'éducation sexuelle à l'école »*, a-t-elle fait observer. *« Et l'épiscopat ferait bien de se demander pourquoi les jeunes préfèrent cette Madonna-là à la leur. »*

Mais voilà bientôt que la politique s'en mêle. Le maire socialiste de Pacento, une petite bourgade oubliée des Abruzzes, a, en effet, pris sur lui, au grand dam de ses collègues, d'organiser le 9 juillet une réception de la chanteuse avec fanfare, clefs de la ville et tous les honneurs. Motif : Mlle Luisa Veronica Ciccone, alias Madonna, est presque une petite-fille du *« paese »*, puisque c'est d'ici, il y a bien longtemps, que les parents de la sulfureuse émigrèrent aux Amériques. Le souvenir, quand ça peut rapporter un peu de pub, cela se célèbre partout.

A ce jour, en tous cas, les deux grands notables de la très ancienne capitale de la « dolce vita » n'ont pas encore émis leur avis sur les pirouettes sexy de la demoiselle du kitch. Le premier, Franco Carraro a beau être maire, il a ses propres goûts et ne les affiche pas. Rome *n'est pas Paris*, et d'ailleurs M. Carraro vient d'être élu. La saison de la pêche aux voix est encore loin. Le deuxième homme public, lui, n'a pas *ce genre de préoccupation* et il a le sens du ridicule. Le 10 juillet, justement, l'évêque de Rome, plus connu sous le nom de Jean-Paul II, s'en va faire de l'alpinisme dans les Alpes du Val d'Aoste. Pour prendre un peu de hauteur, sans doute...

PATRICE CLAUDE

ESPACE

Des satellites américains pourront être mis en orbite par des lanceurs soviétiques

***L'administration américaine* vient d'autoriser le lancement de satellites privés américains par des fusées soviétiques, à partir d'un pas de tir australien.**

Le club très fermé des marchands de services de lancement de *satellites et des fabricants de fusées* occidentaux, trois firmes américaines et une européenne (Arianespace), n'a sans doute pas fini de s'interroger sur la dernière prise de position du gouvernement américain dans le domaine spatial.

Selon les informations fournies, dimanche 8 juillet, par le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, une société australienne, la Cape York Space Agency, devrait s'associer à une filiale de la firme américaine United Technologies pour faire fonctionner ladite base de lancement à partir de laquelle décollera, au plus tôt en 1995, une fusée soviétique Zenit *(SL-16)* porteuse d'un satellite américain.

Voilà déjà longtemps que les Soviétiques frappaient à la porte de l'administration américaine pour obtenir un tel droit.

En vain. Pas question en effet pour les Américains de laisser *« sans soins et sans surveillance »*, sur un pas de tir soviétique, un satellite dans la construction duquel entraient des composants et des sous-systèmes jugés sensibles par l'administration américaine.

Pas question non plus de laisser les Soviétiques pénétrer, puis envahir le marché des services de lancement avec des tarifs de mise en orbite dérisoires, inférieurs, disent certains, de 20 % à 30 % aux meilleures offres occidentales (1), à l'heure où la compétition dans ce *secteur s'annonce plus vive encore*, en raison notamment de l'arrivée prochaine des Japonais avec leur lanceur H-2.

Bien sûr, le gouvernement américain a pris ses précautions en ne faisant qu'entrouvrir la porte, puisque ce projet, d'une valeur de 500 millions de dollars (2,85 milliards de francs), ne concerne qu'un satellite à lancer *« vers 1995 »*.

En outre, l'autorisation accordée implique que les Soviétiques fassent leur part du chemin en acceptant d'exporter leurs lanceurs pour qu'ils soient tirés, en dehors du territoire soviétique, depuis un centre spatial unique supposé plus sûr par les Américains.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Signe du dégel des relations avec les Soviétiques, les Américains ont installé, en décembre 1989, une unité de fabrication de cristaux sur le satellite soviétique Progress N-2. Par ailleurs, l'administration américaine a donné récemment son accord pour le lancement de trois satellites américains – dont deux pour l'Australie – par des fusées chinoises Longue Marche.

MÉDECINE

□ **Mort du plus jeune transplanté cardiaque du monde aux Etats-Unis.** – M. Michael Drumond, trente ans, est mort samedi 7 juillet, alors qu'il vivait depuis quatre ans et demi grâce au cœur d'un jeune homme de dix-neuf ans décédé dans un accident de moto. Selon les médecins, le malade souffrait d'une infection du sang, de défaillances rénales et de problèmes pulmonaires. M. Drumond avait subi, en août 1985, une greffe temporaire de cœur artificiel du type Jarvik-7 (*le Monde* du 10 septembre 1985), remplacé neuf jours plus tard par un cœur humain. C'était la première fois que le Jarvik-7 était utilisé de manière temporaire dans l'attente d'un donneur compatible. – *(AFP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Les conséquences du plan Armées 2000

M. Chevènement évalue à 35 000 hommes la baisse des effectifs militaires avant 1995

Au « Forum RMC-*Libération* », le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, après avoir indiqué qu'il ne prévoyait pas de départ des forces françaises d'Allemagne avant quatre ou cinq ans, a annoncé une diminution de l'ordre de 6,4 % des effectifs militaires globaux d'ici à 1995, soit 35 000 hommes. Par ailleurs, il n'est pas opposé à une réduction de deux mois de la durée du service militaire si des mesures vigoureuses sont prises pour encourager le volontariat pour un service « allongé », de dix-huit à vingt-quatre mois.

Pour la première fois, le ministre de la défense M. Jean-Pierre Chevènement, a chiffré avec précaution la diminution des effectifs militaires telle qu'elle devrait résulter de l'application de son plan Armées 2000 de réorganisation des forces françaises, décidé l'an dernier par le gouvernement.

Au « Forum RMC-Libération », dimanche 8 juillet, il a indiqué qu'il faudrait s'attendre à une baisse de 35 000 hommes d'ici à 1995, notamment dans les rangs de l'armée de terre à laquelle il promet quatre divisions de chars Leclerc en l'an 2000, au lieu de ses six divisions blindées actuelles. C'est ce que le ministre appelle *« un resserrement du format »* des armées, qui concernerait moins, à l'en croire, l'armée de l'air et la marine nationale.

« Le président de la République, a expliqué M. Chevènement, *n'a pas annoncé une décision concernant le rapatriement de nos forces d'Allemagne, mais sa fonction est d'anticiper. Cela ne se fera pas en moins de quatre ou cinq ans. Cela suppose aussi le retrait des troupes soviétiques, cela implique concertation avec nos alliés et, d'abord, avec le gouvernement allemand. Nous nous trouvons dans la situation d'une personne qui s'attendait à ce qu'on lui demande de partir et, maintenant, nous sommes dans la situation d'une personne à qui on peut demander de rester. C'est tout à fait différent (...). Cette orientation serait cohérente avec le resserrement du format de nos armées. J'ai proposé une réduction de 35 000 hommes sur quatre ans, d'ici à 1995. Une telle décision serait cohérente avec l'ensemble des réorganisations entreprises depuis un an et connues sous le nom de plan « Armées 2000 ». Un certain resserrement est tout à fait envisageable. Il y a en France des casernements qui devront être réhabilités ou, pour un certain nombre, construits. Cela permettrait par exemple de développer des bases-terre telles que nous les avons prévues »* dans le cadre du plan dit Orion de réaménagement de l'infrastructure militaire.

Quatre divisions de chars Leclerc

Après avoir rappelé que le plan Armées 2000 réduit de six à trois le nombre des régions militaires et de vingt-deux à neuf celui des circonscriptions de défense, M. Chevènement a précisé : *« On ne fera pas un centime d'économies sur la dissuasion. La marine est en dehors des négociations de Vienne et il se peut même qu'on fasse de plus en plus appel à elle. L'armée de l'air est loin de son plafond, tel qu'il se dessine à Vienne. »* C'est donc dans l'armée de terre que la réorganisation se fera le plus sentir, avec notamment un corps blindé limité à quatre divisions de chars Leclerc, au lieu des six divisions actuelles de chars AMX-30. *« Dans l'armée de terre*, a ajouté le ministre, *il faudra favoriser tout ce qui est capacité d'observation spatiale, renseignement, surveillance et tout ce qui est mobilité – hélicoptères, porte-chars, blindés légers – pour pouvoir avoir une force d'interpostion pour des crises éventuelles. »*

Un plan de modernisation du service national

A propos des *« discussions budgétaires très serrées »* qui opposent, chaque année, le ministère de la défense à celui de l'économie et des finances, M. Chevènement a rappelé que la programmation militaire 1990-1993, qui fixe les dépenses annuelles d'équipement et qui a été promulguée le 12 janvier dernier, a déjà été révisée en baisse de 10 %.

« Si on avait dû rester sur la loi de 1987, a-t-il indiqué, *l'annuité, cette année, aurait été de 122 milliards de francs, alors qu'elle a été de 109. J'ai déjà supprimé des programmes et j'en ai étalé beaucoup d'autres. La programmation militaire concerne des programmes qui ont été lancés longtemps avant moi et qui s'exécutent sur dix ans. Si on diminuait de 7 milliards de francs l'an prochain, en réalité, sur dix ans, on va diminuer à hauteur de 80 à 90 milliards de francs. Il faut donc avoir l'honnêteté de dire à quels programmes on veut renoncer, au porte-avions, au char, au Rafale, à l'hélicoptère. J'ai une responsabilité à l'horizon 2000. »* Concernant le service militaire, M. Chevènement a insisté sur le fait que *« dans aucun pays, sa durée n'est inférieure à douze mois »* et que *« s'il devait être envisagé une réduction, celle-ci ne pouvait être qu'assez faible, de l'ordre de deux mois, et ne pourrait pas intervenir si des mesures très énergiques n'étaient pas prises pour favoriser le volontariat-service long, dix-huit ou vingt-quatre mois de service »*.

Après avoir rappelé que la durée du service national en France a déjà été *« modulée »* et qu'il existe des formes *« diversifiées »* de service civil, il a conclu : *« C'est une décision lourde, qui mérite d'être réfléchie, car il ne faut pas laisser à penser que nous nous dirigeons vers l'armée de métier »*, qui coûterait beaucoup plus cher selon lui.

Concrètement, M. Chevènement a demandé au premier ministre de décider *« un plan de revalorisation et de modernisation »* du service national. *« Dans l'immédiat, des mesures concernant la vie quotidienne ont été prises*, a-t-il annoncé, *par exemple l'accès des appelés au TGV, l'octroi d'une carte de téléphone gratuite, la création de cellules-emploi pour faciliter la reconversion des recrues dans le civil. »*

Enfin, le ministre de la défense a été conduit à commenter le récent sommet de l'OTAN à Londres. *« C'est une certaine consolidation, voire un renforcement du leadership américain*, a déclaré M. Chevènement. *La France s'est dissociée de la partie militaire de la déclaration (...) parce que l'intérêt de la France est de ne pas adhérer à cette idée qu'on utiliserait les armes nucléaires en dernier ressort. »*

Pour le défilé du 14 juillet à Paris

Le corps d'armée de France en vedette sur les Champs-Elysées

Créé au début de ce mois, le *corps d'armée de France*, dont le PC est à Lille, et qui est fort de 45 000 hommes, sera la vedette du défilé militaire du 14 juillet à Paris. A sa façon, la composition de ce nouveau corps d'armée traduit, dans les faits, la volonté du gouvernement de remanier l'armée de terre sur le modèle du plan Armées 2000 qui anticipe le résultat des discussions de Vienne sur une réduction des armements classiques Est-Ouest en Europe.

Le défilé du 14 juillet réunira, au total, 7 000 hommes autour de 600 véhicules (dont 340 blindés), 53 avions de l'armée de l'air, 17 de l'aéronavale et 44 hélicoptères. Pour le public, le « clou » de ce défilé devrait être les détachements du corps d'armée de France créé le 1er juillet, intronisé le 13 juillet par le général Gilbert Forray, chef d'état-major de l'armée de terre. Cette grande unité interarmes est l'ancien 3e corps d'armée qui a été renforcé et qui est, désormais, la seule formation de ce type à être stationnée en France, dans le quart nord-est.

45 000 hommes en temps de paix

Cette dénomination propre aux responsables de l'état-major de l'armée de terre est une application du plan « Armées 2000 » défini l'an dernier par le gouvernement. Ce plan de réorganisation des trois armées et de leurs services vise, en ce qui concerne la France, à prendre les devants sur les discussions de Vienne en matière de réduction des forces est-ouest en Europe.

Plus particulièrement, ce plan cherche à dégraisser le corps de manœuvre – c'est-à-dire le gros de l'armée de terre – de tout ce qui l'alourdit dans son organisation territoriale actuelle, pour permettre d'aligner des unités à la fois plus mobiles et plus opérationnelles.

Ainsi, le nouveau corps de manœuvre sera constitué de deux unités (le corps d'armée de France et le 2e corps d'armée en Allemagne) au lieu de trois, et de la Force d'action rapide (FAR) qui peut travailler avec eux, de façon autonome ou en liaison avec les forces alliées en Centre-Europe. De ce nouveau dispositif, en cours de mise en place, a disparu l'état-major du corps d'armée précédemment installé à Metz.

Depuis son PC de Lille sous les ordres du général Jacques Codet, le corps d'armée de France réunit 45 000 hommes en temps de paix et 65 000 en période de conflit. Il comprend la 8e division d'infanterie (à Amiens), la 3e brigade logistique (à Beauvais), la 2e division blindée (à Versailles) et deux autres unités qui ont été prélevées à partir des formations constituant antérieurement le corps d'armée de Metz, à savoir la 7e division blindée (à Besançon) et la 10e division blindée (à Châlons-sur-Marne).

Ce corps d'armée de France dispose de 19 000 véhicules (soit une moyenne de trois véhicules pour trois combattants) pour sa mobilité, parmi lesquels on compte surtout 570 chars, 1 850 blindés, 198 pièces d'artillerie, 341 postes de tir de missiles antichars et 64 hélicoptères.

Avec le corps d'armée stationné outre-Rhin, cette unité principalement basée dans le quart nord-est de la France est subordonnée au commandement de la 1re armée dont le PC, installé précédemment à Strasbourg, a été transféré à Metz. Outre le corps d'armée de France, les Parisiens devraient voir défiler pour la première fois des batteries de missiles sol-air Mistral, un détachement du service militaire adapté (SMA) venu de l'île de la Réunion et des éléments de l'école de défense nucléaire, biologique et chimique installée à Caen.

C'est le 51e régiment d'artillerie de Wittlich, en Allemagne, qui présentera ses missiles Mistral de défense aérienne à courte portée, montés sur des véhicules légers P4 Peugeot. Le missile Mistral est un concurrent du missile Stinger que les Américains avaient livré aux Afghans dans leur lutte contre les avions et les hélicoptères soviétiques.

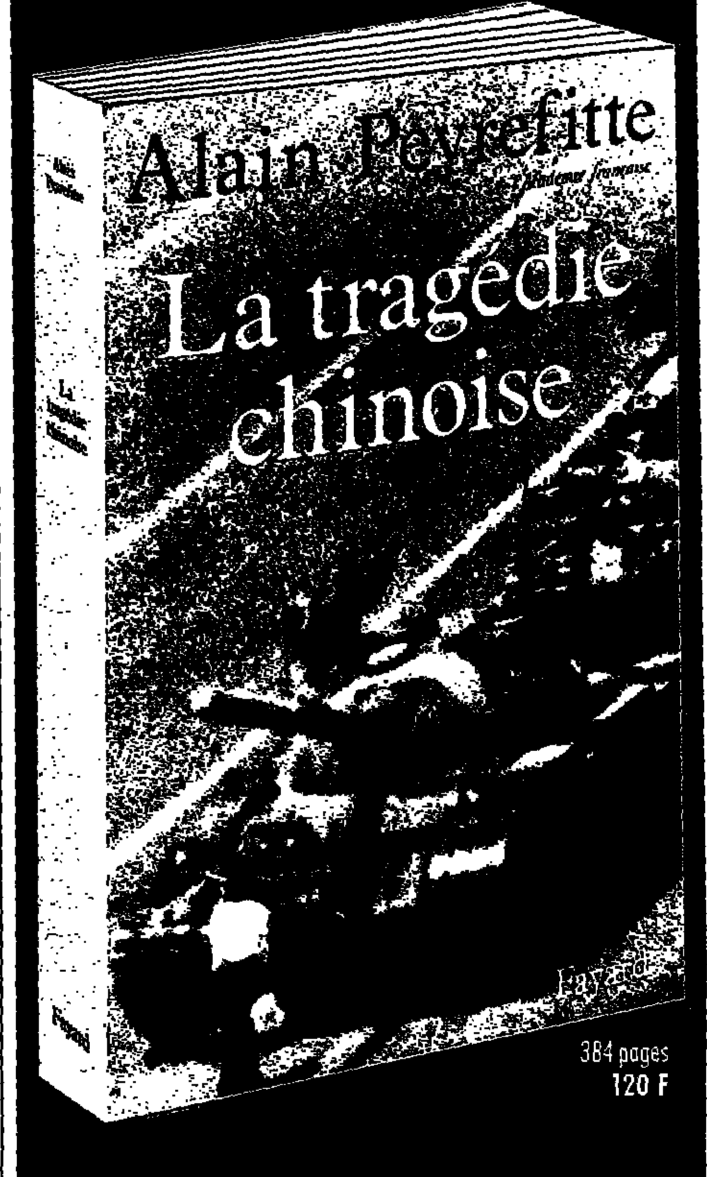
Au sein du défilé des troupes à pied, deux détachements devraient davantage retenir l'attention. D'abord, deux compagnies de jeunes appelés de la Réunion et de Mayotte, qui, dans le cadre d'un service militaire adapté aux DOM-TOM, reçoivent une formation professionnelle dans les domaines du bâtiment et des techniques agricoles. Ensuite, une compagnie de l'école de défense nucléaire, biologique et chimique de l'armée de terre qui, à Caen, assure un entraînement de protection contre ces nouveaux risques de guerre (dite NBC) au profit des unités de la FAR et du corps d'armée de France.

M. Fabius : « Il serait raisonnable de ne pas augmenter les crédits militaires »

A l'université d'été de ses partisans au sein du PS, M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, est revenu, dimanche 8 juillet à Poitiers, sur la question des crédits militaires pour 1991, qui avait été à l'origine d'une première polémique, au début de juin, avec le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement (*le Monde* du 13 juin).

« S'agissant du prochain budget, a expliqué M. Fabius, *la question posée, contrairement à ce qui est parfois dit, n'est pas celle de la baisse des crédits militaires. La question est de savoir s'il faut augmenter, comme certains le proposent, nos dépenses militaires. Je pense personnellement qu'il serait raisonnable de ne pas les augmenter. »*

Les partisans de M. Fabius devraient se réunir cet hiver, à l'occasion d'une nouvelle université de leur courant au sein du PS, pour réfléchir sur les questions de défense, de désarmement et de sécurité.



SPORTS

TENNIS : la victoire de Stefan Edberg aux Internationaux de Grande-Bretagne

Le match dont personne ne voulait

Le Suédois Stefan Edberg a remporté, dimanche 8 juillet, la finale du tournoi de Wimbledon en battant en 5 sets l'Allemand Boris Becker. Pour la troisième année consécutive, les deux champions se retrouvaient opposés à ce stade du tournoi. Edberg l'avait emporté en 1988, laissant la victoire à Becker l'an passé.

Dans la finale femmes, samedi 7 juillet, Martina Navratilova a facilement remporté son neuvième titre féminin en s'imposant en deux sets face à l'Américaine Zina Garrison.

LONDRES

de notre envoyé spécial

Il y avait les matches qu'on ne voulait pas perdre. Ces longs marathons sur terre battue dans lesquels la balle passait et repassait inlassablement au-dessus du filet au grand désespoir des spectateurs. Dimanche 8 juillet 1990 restera peut-être gravé dans les mémoires comme la date de naissance d'un nouveau genre : le match qu'il ne faut pas gagner.

Près de trois heures durant, Stefan Edberg et Boris Becker ont successivement dominé la partie, chacun semblant refuser de porter l'estocade finale, éprouvant un malin plaisir à laisser l'autre refaire surface au moment même où il aurait dû définitivement sombrer. A croire qu'ils se sentaient bien sur ce Central enfin ensoleillé après plusieurs jours de pluie et de froid. Non contents de s'être déjà rencontrés vingt-deux fois en tournoi du Grand Prix (beaucoup plus en réalité), ils semblaient avoir décidé que ce match-là ne serait pas comme les autres.

Stefan Edberg lança ce drôle de face-à-face. Pendant deux manches, le Suédois continua le festival commencé en demi-finale face à Ivan Lendl. Enchainant services-volées comme on enfile des perles, passant pratiquement toutes ses premières balles, ne commettant aucune erreur, il ne laissait pas à Becker la moindre occasion de lui ravir son service. Un Becker qui semblait presque s'ennuyer sur ce pré qui, l'an passé encore, constituait son jardin favori. *« J'étais fatigué physiquement et moralement après six tours tous très difficiles »*, expliquera-t-il. Pour sortir de sa torpeur il essayait bien de pousser quelques cris – *« Lauf ! » (cours)*. – mais rien ne semblait devoir y faire. Le tenant du titre était trop lent, trop lourd.

« La plus mauvaise place »

« Trop facile ! », pensa sans doute Edberg. Le Suédois se lança alors dans une véritable opération de sauvetage. Son adversaire, toujours aussi maladroit en coup droit, commençait-il à réussir ses revers ? Edberg ne servit plus que sur ce coup retrouvé, et se fit passer d'abord une fois, puis deux, puis régulièrement. Les retours en finesse empoisonnaient l'Allemand, Edberg se mit à les frapper, s'exposant aux volées d'un Becker qui, au jeu du plus puissant, est souvent le plus fort. Tout content de découvrir qu'il pouvait marquer des points, même sur le service de son adversaire, Becker retrouva sa confiance et la direction de la partie. De deux sets à zéro, il revint, sans jouer merveilleusement bien, à deux sets partout.

Lequel des deux joueurs allait réussir à perdre ce cinquième set ? Edberg sembla d'abord bien parti. Mais à ses doubles fautes dans le deuxième jeu, Becker répondit par deux retours dans le filet et un dans les nuages. Au quatrième jeu, en revanche, les deux nouvelles doubles fautes du Suédois prirent de court l'Allemand, qui mena trois jeux à un mais se rattrapa dans la foulée en portant son service sur une volée facile expédiée une nouvelle fois dans le filet. Restait quatre jeux pour conclure ce match. Edberg, moins souvent acculé par les contraintes de la victoire, céda peut-être par gentillesse. A moins que ce ne fut pour faire plaisir à Annette, qui, de la tribune d'honneur, attendait la victoire de son champion. C'est en tout cas lui qui, sous les acclamations d'un *public qui, depuis 1982, n'avait* plus assisté à une finale en cinq sets, dut sourire aux photographes et porter la coupe.

Pendant la conférence de presse, Boris Becker avoua qu'il n'était *« pas trop déçu car il avait déjà gagné trois fois le titre, ce qui n'était pas si mal »*. Stefan Edberg confiait qu'il avait trouvé de la force dans le cinquième set pour *« ne pas être deuxième car c'est la plus mauvaise place »*.

Il faisait bien de le préciser. A certains moments de la partie, quelques-uns s'étaient mis à en douter.

NATHANIEL HERZBERG

Le neuvième sacre de Navratilova

LONDRES

de notre envoyé spécial

On n'empêche pas une reine de monter sur son trône. Tout juste peut-on la regarder, l'aider *à s'asseoir et l'applaudir*. Samedi 7 juillet, Zina Garrison a vite compris que personne ne pouvait priver Martina Navratilova de sa neuvième victoire à Wimbledon. Depuis trois ans, elle attendait de pouvoir battre le record d'Helen Wills-Moody (huit titres), mais à chaque fois elle butait en finale face à Steffi Graf. *« Je savais que c'était pour cette année, je me sentais tellement bien. »* Et avant même d'entrer sur le court, Martina commença à savourer chaque *moment, « même le petit coup de peigne rituel d'avant le match »*.

Tout alla très vite. Quatre minutes, cinq tout au plus. Une balle de break ratée dans le deuxième jeu et Zina Garrison *ne fut plus jamais dangereuse*. Pendant les deux sets – en quinze jours elle n'en a pas perdu un seul – et l'heure et *quart que dura la partie, Martina* Navratilova joua sur un nuage. Jamais, sans doute, elle n'avait atteint un tel niveau. Même il y a cinq ans, lorsqu'elle survolait le tennis féminin, elle ne donnait pas ce sentiment de facilité, d'aisance, de détermination et de calme.

Samedi, sur le central, elle ne courait pas, elle planait. Elle ne *frappait pas dans la balle, elle la* caressait. Jonglant avec les lignes, variant sans cesse les effets de ses coups, montant sur toutes les balles un peu courtes de Garrison, volleyant à la perfection avec un sens de l'anticipation à faire pâlir d'envie les extraterrestres, Marina Navratilova semblait avoir oublié que son adversaire avait éliminé successivement Monica Seles et Steffi Graf, ses deux plus sérieuses rivales.

Une leçon pour Garrison

On ne peut même pas dire que Zina Garrison fut décevante. Fidèle à son habitude, elle s'accrocha sur tous les points, tenta de rendre coup pour coup et de prendre le filet chaque fois qu'elle le pouvait. Puis elle essaya de changer de tactique, de ralentir le jeu en envoyant des balles plus molles. Avec sa démarche de collégienne, ses hochements de tête et ses sourcils froncés, il fallait bien se rendre à l'évidence : Zina Garrison prenait une leçon.

Mais qui se plaindrait d'un tel professeur ? Qui ne serait ému par cette femme de trente-trois ans, d'habitude si respectueuse du cérémonial de Wimbledon, qui, pour une fois, craque avant la remise du trophée, court vers la tribune d'honneur, escalade les gradins et embrasse en pleurant famille et entraîneurs ? Qui, recevant pour la neuvième fois le *plateau d'argent*, le secoue encore pour bien se persuader qu'il est là, dans ses mains ? Qui, enfin, ne sachant *résister à l'appel de la foule*, court aux quatre coins du terrain pour présenter sa récompense ?

N. H.

AUTOMOBILISME : Grand Prix de France

Le « professeur » de la Scuderia

vainqueur du Grand Prix de France pour la troisième année consécutive et la cinquième fois de sa carrière, Alain Prost a signé, dimanche 8 juillet au Castellet (Var), la centième victoire de Ferrari dans les grands prix de formule 1 automobile.

LE CASTELLET

de notre envoyé spécial

Chaque fois qu'il revient au Castellet, Alain Prost porte son regard vers un petit bâtiment blanc, au bout de la ligne droite des stands, qui abrite l'école de pilotage Winfield. C'est là qu'il a obtenu son premier passeport pour la compétition en remportant le volant Elf, en octobre 1975. Depuis, le pilote *français a accumulé les victoires* (quarante-deux) et les titres mondiaux (trois). Il vient d'écrire l'un des plus beaux chapitres de l'histoire de Ferrari en signant au Castellet le centième succès de la Scuderia. Mais le titre dont il est le plus fier est peut-être celui de « professeur » qui lui est décerné dans le milieu de la formule 1.

Dimanche, Alain Prost faisait sans doute ses adieux à ce public varois venu plus nombreux que jamais (quatre-vingt mille spectateurs) pour le vingtième anniversaire de ce circuit Paul Ricard qui va sans doute perdre le Grand Prix de France au profit de Magny-Cours (Nièvre), mais sa carrière est, semble-t-il, loin d'être terminée.

A trente-cinq ans, le triple champion du monde ne peut prétendre faire jeu égal en vitesse pure avec Ayrton Senna. Moins que jamais, il paraît décidé à prendre les mêmes risques que Nigel Mansell ou Gerhard Berger pour gagner. Mais sa science de la course et sa maîtrise des réglages d'une formule 1 lui permettent encore de rivaliser avec les meilleurs et expliquent surtout le renouveau de la Scuderia.

Quelques mois après son transfert mouvementé de McLaren chez Ferrari, l'hégémonie exercée par l'écurie britannique et le motoriste Honda paraît aujourd'hui menacée. L'intense travail hivernal effectué par Alain Prost avec les ingénieurs de Ferrari commence à porter ses fruits, et le pilote français, agacé par les bruits de transferts aimerait être le premier à les recueillir.

Au Mexique, Alain Prost avait magistralement su jouer sur les réglages de sa monoplace afin de privilégier sa vitesse de pointe pour les dépassements en ligne droite et gagner après être parti en septième ligne (*le Monde* du 26 juin). Au Castellet, il a donné une leçon de tactique de course en négociant au mieux ses changements de pneumatiques.

Le Grand Prix de France n'avait, en effet, pas bien commencé pour le pilote de la Scuderia. Très rapide dans les parties sinueuses, il était handicapé en *ligne droite* par des problèmes de mauvaise carburation et de coupures électriques à l'accélération. Difficile, dans ces *conditions*, d'espérer doubler l'Italien Riccardo Patrese, qui le précédait pour la cinquième place.

Un changement de gomme très réussi

Au lieu de ronger son frein et d'user *ses pneumatiques* dans le sillage de la Williams, Alain Prost a anticipé le changement de gomme prévu au vingt-septième des quatre-vingts tours. La virtuosité de ses mécaniciens dans cet exercice (7 s 64 contre 16 sec 62 pour ceux de Senna) lui a permis de se retrouver bien vite à la troisième place après l'arrêt de tous les grands à leur stand.

Une deuxième course commençait alors, derrière les surprenantes Leyton House Judd du Brésilien Mauricio Gugelmin et de l'Italien Ivan Capelli. Très basses et très fines, les deux monoplaces de l'homme d'affaires japonais Akira Akagi n'avaient pu se qualifier sur le circuit bosselé de Mexico, mais s'adaptaient à merveille au nouveau revêtement, lisse comme un billard, du Paul-Ricard, au point d'épargner à leurs pilotes de changer de pneus.

Soucieux de ne pas détériorer les siens par des attaques intempestives et surtout de ne pas risquer l'accrochage, Alain Prost usait *alors de son métier pour* mettre ses deux adversaires sous pression et saisir la moindre faute. Après avoir doublé le Brésilien en profitant du *dépassement d'un attardé*, il surprenait l'Italien à la corde dans le double virage à droite du Beausset. Il ne lui restait plus alors que deux tours à couvrir en tête pour justifier son titre de professeur sur ce circuit où il avait fait ses premières classes de pilote.

GÉRARD ALBOUY

GRAND PRIX DE FRANCE DE F 1

1. Prost (Fra., Ferrari), 1 h 33 min 29 s (moyenne 195 km/h) ; 2. Capelli (Ita., Leyton House Judd), à 8 s ; 3. Senna (Bré., McLaren-Honda), à 11 s ; 4. Piquet (Bré., Benetton Ford), à 41 s ; 5. Berger (Aut., McLaren Honda), à 42 s ; 6. Patrese (Ita., Williams Renault), à 1 min 9 s).

Classement provisoire du championnat du monde des pilotes. – 1. Senna (Bré.), 35 pts ; 2. Prost (Fra.), 32 pts ; 3. Berger (Aut.), 25 pts ; 4. Piquet (Bré.), 16 pts ; 5. Alesi (Fra.) et Mansell (G.-B.), 13 pts.

ESCRIME : les Championnats du monde à Lyon

Le Français Philippe Omnès a remporté son premier titre

Le fleurettiste Philippe Omnès *a remporté son premier* titre mondial, dimanche 8 juillet, à l'issue de la deuxième journée des championnats du monde d'escrime à Lyon. Il a battu en finale l'italien Andrea Borella (5-0 ; 1-5 ; 5-2).

***La veille, l'Allemande Anja* Fichtel avait survolé le fleuret féminin ne perdant qu'une seule manche au cours du tournoi. En finale, elle s'est imposée contre l'Italienne Giovanna Trillini (5-2 ; 5-2). Philippe Omnès avait accédé à la finale après les repêchages.**

LYON

de notre envoyé spécial

Le néophyte se perd dans les dédales des repêchages des tournois d'escrime. Les responsables fédéraux, soucieux de la médiatisation de leur sport, se prennent à songer à la logique de l'élimination directe. *« Nous y viendrons tôt ou tard*, estime M. Gilbert Lefin, directeur technique national. *Cela nécessite cependant un allongement des matches (deux manches de cinq touches à Lyon) pour que les meilleurs aient le temps de construire leur jeu, qu'ils ne disparaissent pas pour une seconde d'inattention ou une erreur d'arbitrage. »*

Les escrimeurs sont réticents face à une évolution qui bouleverserait leurs habitudes de préparation. *Les fleurettistes* masculins ont spectaculairement exposé leur point de vue aux championnats du monde de Lyon : les quatre premiers – par ailleurs les quatre premiers de la Coupe du monde – ont gagné leur place dans le tableau final grâce aux repêchages.

Retours de situations

Philippe Omnès, trente ans, savoure tout particulièrement cette faculté de retourner les situations désespérées. Dominé dès son *second match par* le modeste Hongrois Robert Gatai (3-5 ; 5-3 ; 5-1), il a englouti ensuite tous les repêchages ; débordé en demi-finale *par le fougueux* Thorst Weidner (RFA), il est parvenu à accélérer pour prendre son adversaire à son propre jeu (1-5 ; 5-1 ; 5-3). Seule la finale justifiait une entorse à ses mauvais départs. Et Omnès d'infliger d'emblée un 5-0 à Andrea Borella.

Mais son retournement le plus impressionnant, Philippe Omnès l'a joué sur un lit d'hôpital et non une piste d'escrime. En octobre dernier, la lame de son copain d'entraînement Youssef Houcine s'est brisée et a pénétré dans le cou. Tout près de la carotide. Quinze jours et une délicate opération plus tard, Philippe Omnès revenait à l'INSEP un fleuret à la main.

« Philippe m'a demandé de tirer le premier avec lui pour tout effacer, dit Youssef Houcine. *S'il n'avait pas pu repartir, je crois que j'aurais arrêté l'escrime. »* Et la thérapie a marché. Au point de lui offrir le sacre en individuel qui manquait à son palmarès.

Fichtel intouchable

A dix-huit ans, elle remportait le championnat du monde ; à vingt ans, elle s'imposait aux Jeux olympiques de Séoul : Anja Fichtel a *aujourd'hui vingt-deux ans et les* victoires lui plaisent toujours autant. Samedi 7 juillet, elle n'a jamais laissé planer le moindre doute *sur l'issue des championnats* du monde de fleuret féminin.

Seule la Soviétique Olga Velitchko, victorieuse l'an dernier, a pu *lui prendre une manche. Ses adver*saires peuvent cependant se rassurer, Anja Fichter a déjà annoncé qu'elle quitterait le circuit après les *Jeux Olympiques de Barcelone en* 1992. Marie-Hortense Wurtz, vingt ans et remarquable sixième, songe certainement à la relève.

CHRISTIAN DE CAEVEL

CLASSEMENT

1. Omnès (France) ; 2. Borella (Italie) ; 3. Chevtchenko (URSS) ; 4. Weidner (RFA) ; 5. Wendt (Autriche).

Fleuret féminin. – 1. Fichtel (RFA) ; 2. *Trillini (Italie)* ; 3. Velitchko (URSS) ; 4. Szabo (Roumanie) ; 5. Bortolozzi (Italie).

Classement des Françaises. – 6. Wurtz ; 7. Meygret ; 9. Vetu ; 20. Modaine ; 36. Spennato.

CYCLISME : le Tour de France

L'Allemand de l'Est et le Mexicain

L'Allemand de l'Est Olaf Ludwig a remporté au sprint dimanche 8 juillet la huitième étape du tour de france Epinal-Besançon. *La veille, le contre-la-*montre Vittel-Epinal avait été marqué par l'exploit du Mexicain Raul Alcala. Au classement général, Steve Bauer est toujours en tête.

BESANÇON

de notre envoyé spécial

La pluie, toujours la pluie. Les gouttes, qu'elles soient fines, comme dimanche 8 juillet, ou violentes, comme la veille, n'épargnent pas les concurrents de l'épreuve. *« Il faut faire avec »*, maugréent les coureurs, enveloppés dans des ponchos transparents, publicité oblige. Alors ils baissent la tête, ces cavaliers des charges *humides, pour offrir le spectacle de* leurs chevauchées irréelles à un public stoïque, pour aller toujours plus loin vers ce Sud où on leur *promet* enfin le soleil.

De l'eau à Vittel, de la brume mouillée sur les forêts vosgiennes, de la pluie encore sur la Haute-*Saône. Et pourtant les coureurs* auraient certainement apprécié d'entrevoir les berges de la Côney, cette rivière qui serpente en contrebas du canal de l'Est. Ils auraient aimé ces villages de Vauvilliers ou d'Amance, aux solides bâtisses rectangulaires entourées de tas de bois. *Mais, hélas, sous les* gouttes d'eau, la vision devient trouble et le paysage disparaît.

Il ne reste aux travailleurs du dimanche qu'à appuyer sur les pédales, qu'à oublier toutes les intempéries pour ne penser qu'à la course, pour ne rêver qu'à une vic*toire. Et dans ce peloton devenu* réellement cosmopolite, deux étrangers souhaitent épingler leurs noms à la Grande Boucle. L'un, venu de l'Est, a réalisé son vœu dimanche lors du sprint final de l'étape Epinal-Besançon. Cette journée, marquée par l'échappée de 119 kilomètres aussi héroïque qu'inutile du Belge Michel Vermote, Olaf Ludwig, l'Allemand de l'Est (*le Monde* du 5 juillet), l'a fait sienne. Pour la première fois, un *coureur issu* des amateurs de feu les pays de l'Est, s'est illustré dans le Tour de France.

Un nouveau prétendant au titre

Mais, à côté de cette belle victoire au sprint, l'exploit réalisé samedi 7 juillet par le Mexicain Raul Alcala est d'une autre importance. Le petit homme de Monter*rey s'est tout simplement* imposé lors de l'épreuve individuelle du contre-la-montre, disputée entre Vittel et Epinal, damant ainsi le pion à tous les *ténors* du genre, qu'ils s'appellent Greg LeMond ou Miguel Indurain.

Cette étape devait relancer la compétition et *permettre* aux leaders d'effacer une bévue commise le premier jour. Elle n'aura pas rempli cette mission, mais au contraire *introduit, aux côtés de* Steve Bauer toujours maillot jaune et de Ronan Pensec toujours en forme, un nouveau prétendant au titre final. Voilà Raul Alcala propulsé à la cinquième place du classement général, à sept minutes dix-neuf secondes du premier, voilà un Mexicain aux avant-postes d'une course qui atteint son jardin privé, la montagne.

Chef de file de la formation PDM, l'homme à l'accent chantant n'est pas un inconnu des habitués du Tour. Meilleur jeune de l'épreuve en 1987, il a fait connaissance avec le podium l'an dernier en remportant la troisième étape Luxembourg-Francorchamps. Cette première victoire d'un Mexicain avait forcé l'admiration, mais avait été aussi vite oubliée, Raul Alcala ne se propulsant plus sur le devant de la scène.

« Je n'étais alors qu'un équipier au service des Hollandais Steven Rooks et Gert-Jan Theunisse », plaide le coureur en ajoutant que ces vedettes ne, l'ont jamais aidé et que, cependant il a fini le Tour à la huitième place. Cette année, les deux acolytes du plat pays ont *quitté l'équipe et notre* homme s'est retrouvé promu au premier rang de la formation néerlandaise. Pour ce Tour qui le fascine depuis *son enfance – « Pour moi c'était la lune, et je rêvais d'y aller »* – il s'est préparé méthodiquement. Il a surtout cherché à améliorer ses points *faibles, comme l'effort solitaire.* Un entraînement intensif à 3 500 mètres d'altitude, dans les montagnes de son pays, lui a *fourni ces forces supplémentaires* qui lui faisaient encore défaut l'an passé.

Une victoire mûrement calculée dans le Tour de Trump, – une course par étapes aux Etats-Unis, au mois de mai, – une autre lors du Tour des Asturies lui ont confirmé que son organisme était prêt à tenter la grande aventure. Celui que ses compatriotes appellent « El Duende », le lutin, a donc *choisi de se montrer dans l'épreuve* chronométrée. Tête baissée, forçant le vent et la pluie, il a bousculé les chronomètres en reléguant l'Espagnol Miguel Indurain à une minute et vingt-quatre secondes et l'Américain Greg LeMond à plus de deux minutes.

A peine *surpris du temps qu'il* avait réalisé, Raul Alcala s'est contenté d'expliquer à l'arrivée qu'il possédait *« un bon moral qui lui avait permis de faire le maximum »*. A vingt-six ans, le Mexicain résidant en Suisse souhaite que son nom soit aussi connu dans son pays que celui de l'avant-centre du *Real Madrid*, Hugo Sanchez. Un pari possible, selon lui, puisque l'heure de retransmission télévisée quotidienne commence à familiariser le *public de Mexico* avec le cyclisme.

« En montagne, Alcala ne va pas suivre les autres coureurs mais essayer de les précéder », affirme Jan Gisbers, le directeur sportif de PDM. Et le petit champion au visage tout rond acquiesce, répétant qu'il veut *« gagner encore une étape ou même plus »*. Alors il faut suivre Greg LeMond lorsqu'il déclare que *« l'homme à battre c'est Alcala, car c'est lui maintenant le plus dangereux »*.

SERGE BOLLOCH

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

• Remportée par la RFA, la finale a été sans illusions, comme les cinq semaines de compétition • Maradona a pleuré, l'Argentine avec lui • La victoire allemande a donné lieu à Hambourg et à Berlin à de violents affrontements provoqués par des néo-nazis • Un lot de consolation pour l'Italie : la troisième place et le sacre de Salvatore Schillaci comme meilleur buteur • Rendez-vous dans quatre ans aux Etats-Unis. Et en 1998, à Paris? •



Sur un ultime penalty

La RFA a pris sa revanche sur une équipe d'Argentine que la chance a fini par abandonner

ROME

de notre envoyé spécial

Et Maradona se mit à pleurer. Même les stars pleurent. De grosses larmes de gosse, que le public romain, trop heureux d'humilier l'ennemi en perdition, s'est empressé de railler dans un bel ensemble. Franz Beckenbauer, lui, a souri.

Un rictus de vainqueur noble, mais vaguement revanchard, quatre ans après l'échec de son équipe de RFA contre ces mêmes Argentins au Mexique (2-3). Quant à M. Edgardo Codesal Mendez, l'arbitre de cette finale, il est resté de longues minutes au centre du terrain, le regard vide, sans tristesse ni joie, tiraillé entre ses certitudes de directeur de jeu et ses doutes d'homme. Quelques instants plus tôt, il avait expulsé deux Argentins et accordé un penalty discutable à leurs adversaires, offrant ainsi la victoire à la RFA (1-0).

Des larmes d'injustice, un sourire de triomphe et l'avant-goût amer d'une polémique... Pouvait-elle s'achever autrement que dans le doute et sur un ultime penalty, cette quatorzième Coupe du monde? La finale de Rome a été à l'image de l'ensemble d'une compétition bien décevante : une promesse non tenue, une vaste supercherie sur le jeu, une quête illusoire vers une qualité jamais atteinte.

Certes, pour avoir été la seule équipe à faire preuve de franchise, de constance et d'un talent durable, la République fédérale méritait de remporter son troisième titre mondial (1954, 1974 et 1990), elle qui restait sur deux finales malheureuses, contre l'Italie en 1982 et face à l'Argentine en 1986. Mais l'euphorie d'une victoire ne saurait masquer la réalité d'un tournoi d'un très faible niveau.

Maradona inexistant

Le public du football avait pourtant rallié le stade olympique animé des meilleures intentions pour une généreuse et grandiose absolution. Outre trente mille Allemands et quelques milliers d'Argentins, les uns comme les autres trop inconditionnels pour se soucier de la manière, l'Internationale des amateurs de ballon offrait son pardon.

Des Brésiliens inconsolables mais joyeux, des Irlandais déjà nostalgiques, des Camerounais toujours euphoriques et des Italiens encore un peu rancuniers... tous se mêlaient en une troupe guillerette prête à oublier les matchs sans but et les erreurs d'arbitrage, les stades à moitié vides, les faux espoirs et les vraies déceptions, pour peu que les Matthaeus, Klinsmann, Maradona et consorts les fassent vibrer. Bons bougres, ils avaient une dernière fois sorti cornes de brume et drapeaux. En vain. Ils comprirent bien vite que cette finale, elle aussi, serait un événement fictif, qu'au détour d'un coup de dupes elle les abandonnerait lâchement à leur déception. Et, là encore, comment pouvait-il en être autrement? La seule présence de l'Argentine à ce stade de la compétition constituait déjà un malhonnête contre-pied à la logique du sport.

Battue par le Cameroun lors du match d'ouverture (1-0), injuste tombeur du Brésil en huitième de finale, deux fois qualifiée aux penalties (contre la Yougoslavie puis l'Italie), elle se retrouvait à Rome avec pour seul actif deux « vraies » victoires (face à l'URSS et au Brésil) et cinq buts en six matches ! Hormis une bonne prestation contre les Italiens à Naples en demi-finale, elle n'avait convaincu personne.

Il aura suffi de quelques minutes au public pour en avoir confirmation : la RFA allait être championne du monde. Pis, les Argentins, pourtant tenants du titre, n'avaient rien à faire en pareil endroit. Ils n'avaient ni l'envergure ni l'ambition de vainqueurs potentiels. A aucun moment ils ne parurent en mesure d'inquiéter leurs adversaires du jour, adeptes d'un jeu clair et rapide. Ils se contentèrent d'entretenir l'illusion, à l'image d'un Maradona inexistant, mais que les chants haineux du public parvenaient à extraire artificiellement de l'anonymat.

Jamais finale de Coupe du monde n'a offert pareille disproportion entre les forces en présence. L'absence chez les Argentins de quatre joueurs suspendus ne constitue assurément pas une excuse recevable. La faiblesse de la formation sud-américaine est simplement la meilleure preuve du médiocre niveau de la compétition.

Les Allemands auraient donc pu l'emporter avec trois ou quatre buts d'écart. Pierre Littbarski aurait pu ouvrir la marque à la suite d'une série de dribbles en début de seconde période, Thomas Berthold inscrire le deuxième de la tête deux minutes plus tard et Rudi Voeller le troisième dans la foulée. Dirigés de la voix et du geste par un Franz Beckenbauer qui est resté debout en permanence, ils en avaient les moyens mais ils n'ont pu le faire, sans doute parce que, qu'ils le veuillent ou non, la quatorzième Coupe du monde devait s'éteindre par une de ces polémiques sur l'arbitrage dont elle s'est si souvent nourrie en un mois, faute de mieux.

« Sieg, Sieg, Sieg »

Sensini a bousculé Voeller. L'arbitre, qui venait d'expulser l'Argentin Pedro Monzon, a sifflé, sans doute à tort. Les Argentins ont protesté, sans doute à raison. Brehme a marqué et la RFA s'est imposée. Dans les tribunes du stade olympique, trente mille supporters allemands ont alors hurlé en cadence *« Sieg... Sieg... Sieg... »* (Victoire... Victoire... Victoire...). Puis, comme pour donner au succès logique et prévisible les allures d'un triomphe qu'il n'était certainement pas, ils ont agité des centaines de drapeaux rouge, noir et jaune. Des étendards bientôt rejoints par des oriflammes italiennes, trop heureux de jouer ainsi la nique à l'équipe de Maradona, réduite à neuf en fin de match après l'expulsion d'un autre joueur, Gustavo Dezotti.

Franz Beckenbauer, superbe aristocrate du banc de touche, aussi élégant hors du terrain qu'il l'était jadis chaussé des souliers à crampons, a rangé ses lunettes d'instituteur. Il a embrassé ses joueurs un à un, salué le chancelier Helmut Kohl, est descendu sur la pelouse et a brandi le trophée qu'il avait déjà conquis en 1974 en tant que capitaine.

Diego le Napolitain pouvait alors pleurer son titre perdu et son dernier match sous le maillot bleu et blanc de la sélection. L'arbitre mexicain pouvait commencer à douter de la règle du penalty et les amateurs de football oublier leurs rêves évaporés. Rome, esthète en matière de beau jeu, se préparait à une nuit calme. Elle n'avait pas eu l'occasion de vibrer et n'avait donc aucune raison de fêter trop brillamment un succès sans relief. Le Mondiale des illusions avait vécu.

PHILIPPE BROUSSARD

La partie des regrets

A défaut de la Coupe, l'Italie a remporté la troisième place devant l'Angleterre (2-1)

ROME

de notre envoyé spécial

Les Italiens sont d'incorrigibles mauvais perdants. Avant leur ultime match du Mondiale, samedi 7 juillet, à Bari, contre l'Angleterre, avec pour seul enjeu une anecdotique troisième place, ils avaient tout fait pour se persuader qu'ils allaient disputer la finale de l'injustice. Convaincue d'avoir été écartée de la route de Rome par une équipe d'Argentine médiocre et chanceuse, l'Italie tout entière voyait en cette rencontre une dernière occasion de pleurer sur son sort.

Toto de Sicile meilleur buteur

Les techniciens évoquaient la faiblesse des Sud-Américains, indignes d'une finale contre la RFA. Les statisticiens exigeaient une réforme de la Coupe du monde et l'abrogation de l'élimination directe, ce processus accusé d'exécuter sans raison des équipes pourtant invaincues (Angleterre et Italie). Les courageux, enfin, critiquaient l'attitude du public de Naples, où la Squadra Azzurra était tombée.

Chacun y allait de ses arguments pour redonner quelques couleurs à une rencontre condamnée à l'insignifiance à la veille de la vraie finale. Et tous en furent récompensés. Ce match pour la troisième place leur offrit ce qu'ils cherchaient : matière à regretter. Les deux équipes visiblement décontractées, mais encore très motivées, ont en effet disputé l'une des meilleures parties d'un tournoi par ailleurs bien maussade.

Les Italiens, qui ont ouvert la marque par Roberto Biaggio, tout autant que leurs adversaires anglais (but égalisateur de David Platt), ont produit un excellent spectacle. L'apothéose en fut le but de la victoire transalpine sur un penalty transformé par Salvatore Schillaci. Toto de Sicile put ainsi être sacré meilleur buteur de la compétition, avec six buts. Une manière comme une autre d'être champion du monde.

Ph. Br.

L'Argentine contre l'arbitre

BUENOS AIRES

de notre correspondante

C'est la fin du rêve. Le silence, la déception accompagnaient le coup de sifflet final. L'Argentine ne sera pas pour la deuxième fois consécutive championne du monde de football.

Dans un bar du centre-ville, la fin du match a fait monter des larmes à bien des yeux. La salle se levait toutefois pour applaudir l'effort des joueurs argentins. Les plus résignés reconnaissaient que ce fut un mauvais match et que l'équipe nationale n'était pas celle des grands jours. Mais le pénalty de la victoire accordée à l'Allemagne était fort controversé.

La vieille rivalité avec l'Uruguay

L'arbitre ne s'est pas fait beaucoup d'amis en Argentine, jusqu'au président Carlos Menem qui le qualifiait de *« désastre »* et qui lui conseillait de se consacrer à la médecine, sa profession. Certains, soulignant ses origines uruguayennes, voulaient voir dans la pénalisation de l'équipe argentine l'expression de la vieille rivalité qui oppose les deux pays du Rio de la Plata.

Mais derrière l'amertume de la défaite pointe en consolation la satisfaction d'être arrivé jusqu'en finale. Les Argentins se souviennent qu'il y a un mois ils n'y croyaient guère. Ils étaient quelques milliers à se rassembler dimanche soir malgré la bruine de l'hiver austral autour de l'obélisque au centre de Buenos-Aires, où ils avaient célébré la victoire de la demi-finale mardi dernier. Et quelques dizaines de supporters faisaient malgré tout le siège de la maison de la famille de Diego Maradona dans la banlieue de la capitale.

EDITH CORON

Violences à Hambourg et à Berlin

La réunification des supporters

BERLIN

de notre correspondant

« A nous la chose », exigeait ce week-end *Bild*, cinq millions d'exemplaires, le plus grand des quotidiens populaires ouest-allemands, devenu la lecture favorite de l'Est aujourd'hui aussi. C'est chose faite. La chose, la Coupe du monde de football 90 en l'occurrence, est rentrée en Allemagne et des deux côtés de l'Elbe on a hurlé sa joie à l'unisson.

« Deutschland, Deutschland ! ». Qu'importe la manière. Le coup de sifflet du penalty a fait bondir les cœurs dans toutes les chaumières entre Rhin et Oder. Au tir au but libérateur, des centaines de milliers de jeunes sont descendus dans les centres des grandes villes ouest-allemandes pour célébrer la victoire. Des violences ont éclaté un peu partout. A Cologne, un jeune homme a trouvé la mort dans la bousculade en tombant sous les roues d'un tramway. A Hambourg, mais aussi à Berlin-Est, des groupes d'extrême droite et de supporters fanatiques ont livré combat aux forces de police, brisé des vitrines. Ces affrontements ont été particulièrement violents dans le quartier de Reperbahn, le Pigalle hambourgeois, où cinq cents skinheads et néo-nazis de tout poil sont venus perturber les réjouissances. Quarante-cinq policiers et quelques dizaines de supporters ont été blessés. Près d'une centaine d'interpellations ont été opérées.

Devant les écrans géants installés au cœur de Berlin, de tous les bistrots bondés de la partie ouest de la ville, une immense clameur montée dans la nuit au coup de sifflet final a donné le signal des réjouissances. Des cortèges de voitures, drapeaux allemands claquant au vent, klaxon bloqué, se sont mis à converger vers le Kurfurstendamm, la grande artère de Berlin-Ouest, où l'on fêtait le 9 novembre dernier la chute du mur.

« Première victoire commune »

Des dizaines de milliers de jeunes, venus des deux parties de la ville, entre lesquelles on circule maintenant totalement librement, ont bruyamment célébré tard dans la nuit cette « première grande victoire commune ». On était enveloppé aux trois couleurs, rouge, noir, or, on avait le visage peint. Le *Sekt* – le champagne allemand – et la bière coulaient à flots. Les jeunes de Berlin-Est n'étaient pas les moins excités. Les « Trabis », les célèbres petites voitures de la RDA, rivalisaient avec les Mercedes au nombre de « belles » hissées aux portières et brandissant les drapeaux.

A Berlin-Est les endroits où voir le match étaient rares. Pour l'ambiance, il fallait aller sur la place du Luftgarten, au pied de la cathédrale et de la Chambre du peuple, où un immense écran géant avait été installé depuis le début de la Coupe. Quelques milliers de personnes de l'Est comme de l'Ouest s'y étaient donné rendez-vous. Mais surtout l'extrême droite des deux parties de la ville y était en force. On brandissait le drapeau allemand mais aussi celui de la Kriegsmarine, l'emblème des néo-fascistes. Berlin-Est, où la police est trop désorganisée dans cette période de transition pour contrôler totalement la ville, est depuis des semaines déjà devenue le terrain d'action privilégié des groupes d'extrême droite. Des jeunes supporters allemands gagnés par l'ambiance saluaient les attaques du onze national aux cris de *« Sieg Heil ! »*. Après le match, l'Alexanderplatz, haut lieu des manifestations est-berlinoises de l'automne dernier, est restée livrée aux casseurs qui ont brisé là aussi quelques vitrines, attaqué des patrouilles de police et commencé une chasse aux étrangers. Des groupes de Vietnamiens ont dû trouver refuge dans les hôtels ou autres locaux publics avoisinants.

La RDA, comme la RFA, s'est passionnée tous ces derniers jours pour les exploits du onze de Franz Beckenbauer, retransmis en direct par les chaînes de radio et de télévision nationales. Toutefois, les suites de l'union monétaire, scellée le 1er juillet entre les deux parties de l'Allemagne, ont davantage préoccupé ces derniers jours les esprits à l'Est. Sauf à Berlin, la victoire d'hier n'a pas donné lieu, comme à l'Ouest, à des débordements particuliers. L'équipe de RDA, qui ne s'était pas qualifiée pour le Mondiale, est appelée maintenant à disparaître.

HENRI DE BRESSON

Final raté pour un Mondiale sans panache

Suite de la première page

Avec cent quinze buts marqués en cinquante-deux matches, soit à peine plus de deux par rencontre, cette Coupe du monde fut la plus pingre de l'histoire. Et quels buts! Des coups de pied arrêtés souvent, car dans le football actuel, un corner, un coup-franc à vingt mètres et bien sûr un pénalty sont des aboutissements en eux-mêmes. Le fait de les obtenir tient lieu d'exploit. Tout juste si l'on ne se congratule pas avant même de les tirer.

Le kaléidoscope du Mondiale restituera aussi des images d'action personnelle : les sortilèges de Roger Milla le Camerounais, les jaillissements de Jürgen Klinsmann l'Allemand, les coups de tête de Tomas Skuhravy le Tchécoslovaque, l'opportunisme de Salvatore Schillaci l'universel. Mais les actions collectivement élaborées, les une-deux, les passes redoublées, les fausses pistes, bref ce football qu'on appelait naguère brésilien appartient au passé. Seules les équipes de Belgique, du Costa-Rica, du Cameroun ont eu de ces inspirations à hauts risques qui font se lever de son fauteuil l'observateur neutre.

Pour le reste, ce Mondiale a montré que, décidément, il n'y a plus de grandes équipes. Avec les fatigues accumulées, les formations réputées fortes ont toutes exhibé avec impudeur leur fragilité. L'Allemagne de l'Ouest, monolithe impressionnant au premier tour, s'est délitée par la suite. Dans un style de jeu exigeant sur le plan physique, l'Italie s'est émoussée sans jamais convaincre. Que dire du Brésil et des Pays-Bas, ces tigres aux mines de papier mâché qui ont permis à l'Angleterre et à l'Argentine de se hisser en claudiquant jusqu'au sommet?

L'édition 1990 de la Coupe n'aura pas non plus enrichi le patrimoine mondial d'innovations techniques et tactiques. Au Mexique, les techniciens avaient découvert, puis copié, la défense avec un libero et deux stoppeurs mise au point par Carlos Bilardo. Cette fois, il n'y avait rien de bon à imiter chez Maradona et sa bande. Qu'avaient à proposer les autres pays? Le football africain a enfin trouvé l'équilibre entre qualités techniques et physiques. Mais les favoris ne sont pas sortis des stéréotypes, hormis l'Angleterre, qui a fait (à retardement) sa révolution culturelle en adoptant une défense de style continental entre deux matches.

Le tabou de l'arbitrage

Le jeu harmonieux des Roumains et des Tchèques s'est gâté lorsque les recruteurs se sont intéressés de plus près aux vedettes de l'Est. En pénétrant sur le terrain, un footballeur semble aujourd'hui jouer d'abord sa carrière personnelle. Ce réflexe économique nuit à la qualité collective, sans forcément faire briller les individus. De fait, les stars ont été bien ternes, parfois supplantées par de simples remplaçants : Pierre Littbarski, Claudio Caniggia, David Platt, Toto Schillaci n'étaient que des doublures avant de s'imposer comme des pièces maîtresses de leurs équipes.

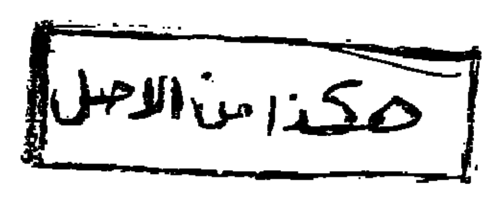
Mondiale de vétérans avec les Milla, Shilton, Ceulemans, Nkono, Susic, l'épreuve a confirmé le déclin de Diego Maradona, rendu justice au talent du Belge Enzo Scifo et consacré quelques révélations comme le Yougoslave Dragan Stojkovic, l'Allemand Guido Buchwald ou l'Anglais Paul Gascoigne. Mais la dictature des défenses, au cours de cette compétition rythmée par l'étrange rituel des tirs au but, aura surtout mis en lumière le très haut niveau d'ensemble des gardiens de but.

Le monde a découvert Luis Gabelo Conejo, René Higuita, Tony Meola et Sergio Goicoechea, les spectaculaires portiers du continent américain. Mais aussi Ahmed Shoubeir l'Egyptien, Klaus Lindenberger l'Autrichien, Jan Stejskal le Tchèque et Bodo Illgner l'Allemand. C'est à ce poste finalement qu'il y eut le moins de déceptions, le Belge Michel Preud'homme, le Brésilien Claudio Taffarel et le Camerounais Thomas Nkono étant à la hauteur de leur réputation.

Seul Walter Zenga devra méditer sur la grandeur et les servitudes du métier. Après avoir gardé sa cage inviolée pendant des matches et des matches, le gardien italien a eu une hésitation infime mais fatale face à Caniggia, auteur de l'égalisation argentine. Le droit à l'erreur n'a jamais été reconnu aux gardiens de but. Il l'est de moins en moins aux arbitres. La FIFA elle-même avait lancé le débat de l'arbitrage, ce sujet tabou, en rendant publiques ses consignes et certaines de ses appréciations sur les directeurs de jeu.

Echaudées par les bévues d'arbitrage qui ont spolié l'URSS, les autorités du football ont confié la mission d'arbitrer la deuxième partie du Mondiale à une poignée d'hommes sûrs, parmi lesquels les deux Français, Michel Vautrot et Joël Quiniou, qui dirigèrent chacun trois matches, et non des moindres. L'attitude ferme des arbitres contre le jeu dur a brisé l'escalade de la violence. Mais le foisonnement sans précédent des cartons distribués en a fait, à leur corps défendant, les vedettes de la Coupe du monde. Chacune de leurs décisions était finement disséquée et discutée. Telle erreur d'appréciation, qui n'aurait été naguère qu'une péripétie, devient affaire d'Etat à l'heure où le jeu s'accélère et où les occasions de but se raréfient. Au lendemain d'une finale décevante, marquée, comme les parties précédentes, par les appréciations d'un homme pathétiquement seul, il ne manquera pas de beaux esprits pour réclamer une réforme urgente de l'arbitrage. Comme si le football, prisonnier de ses calculs et de ses déviances, pouvait s'exonérer de sa propre responsabilité.

JEAN-JACQUES BOZONNET



CULTURE

PHOTOGRAPHIE

Les puzzles de la mémoire

Frédéric Brenner a parcouru les diasporas juives du monde entier

Frédéric Brenner est fasciné par la diaspora, par la diversité des visages, des paysages, des modes de vie des exils juifs. Agé de trente ans, voilà plus de dix ans qu'il s'est lancé avec son appareil photo à la recherche des diverses communautés juives immergées parmi tant de nations, pour arracher à l'oubli les morceaux épars d'une histoire en marge de l'histoire. Pour reconstituer le puzzle des exils. Un travail de reconstitution d'autant plus difficile que l'échantillon de population est très réduit. Se réduit d'une année à l'autre. Et dont ne restent que des photos.

« Il y a une véritable urgence, explique Frédéric Brenner. *Toutes ces communautés disparaissent. Quand j'ai commencé ce travail, j'ai eu immédiatement l'intuition que tout allait s'évanouir : déjà, elles n'existaient plus que comme survivances.*

» Je ne me suis pas dit : je vais photographier tous les juifs dans le monde. C'est petit à petit que l'idée de ce puzzle est née. Après Jérusalem, où j'ai fait mon premier album Mea Shearim *(1), je suis allé à Djerba, en Inde, en Ethiopie, au Yemen, et à partir de ces voyages j'ai su que je voulais rassembler les morceaux d'Israël. Quand je suis allé pour la première fois en Asie centrale, il y a six ans, j'ai été subjugué par Boukhara, Samarcande, la vallée de Ferghana et le paysage humain de ce nouveau terrain presque inaccessible. J'y suis déjà retourné six fois, après de longues négociations avec l'agence Novosti. Il se trouve que l'URSS est un modèle réduit de ce que j'ai glané dans le monde. C'est une diaspora dans la diaspora. Non seulement un puzzle d'ethnies, mais aussi un puzzle d'émotions. Un puzzle dans le puzzle. »*



D.R.

Grand-père et petit fils – Le combattant de Stalingrad et le pionnier – Vallée du Ferghana – Fête des Cabanes 1986

« Mea Shearim, le dernier « Shtetl »

« Je n'ai pas du tout une approche passéiste. Ce qui m'intéressait au Yemen, ce n'était pas « les derniers juifs », mais cette façon qu'ont eue les juifs occidentaux de maintenir pendant deux mille ans une tradition. Chaque fois, je suis arrivé au dernier moment. Les juifs de Pologne, aujourd'hui, ne m'intéressent pas : ils ne sont plus que l'ombre de ce qu'ils ont été. Je n'ai pas besoin d'aller photographier en Pologne, en Hongrie ou en Roumanie. Qu'est-ce-qu'on y apprend, sinon que ce sont les derniers ?

» Ce que je veux montrer, c'est un modèle d'acculturation en terre étrangère à travers l'infinie diversité des visages et des cultures. Lorsque je montre Mea Shearim, *je montre ce qu'était l'Europe centrale il y a deux siècles.* Mea Shearim *ne m'intéressait que dans la mesure où cela me permettait de restituer le « shtetl » disparu (la bourgade juive ashkénaze). De montrer comment les juifs ont recréé là l'Europe centrale. Comment ils vivent en diaspora en plein cœur d'Israël. Je suis allé en Hongrie, en Roumanie, en Pologne, en Ukraine. Mais je peux affirmer que c'est à Jérusalem que survit le dernier shtetl. »*

En Russie, en Union soviétique, Frédéric Brenner est parti à la recherche des restes d'une diaspora : les juifs d'Ukraine, de Biélorussie, de Moldavie, mais aussi les Boukhariotes, les *Géorgiens*, les Tats du Daguestan, les juifs des montagnes, ceux d'Azerbaïdjan, et aussi ceux du Birobidjan, cet Etat fantoche qui se vide de ses juifs arrivés pleins d'idéal, il y a cinquante ans, pour construire le communisme. Ce qu'on sent du travail de Frédéric Brenner, l'homme pressé toujours entre deux trains, deux avions, deux métros, deux communautés oubliées, c'est l'urgence. Comme *lorsque vont brûler les bibliothè*ques, et que plus personne ne sera là pour garder la mémoire de ce qui a été. Pour restituer à chacun son histoire. Monde ashkénaze, Yéménites, falachas, juifs d'Inde, marranes du Portugal, juifs d'URSS. *« De ces diasporas*, dit-il, *je n'ai rencontré que des communautés démembrées et moribondes. »* Frédéric Brenner, chaque fois, est arrivé au dernier moment.

« L'histoire est en train de basculer. Je crois que j'ai vécu les derniers moments des communautés en diaspora. A Djerba en 1981, il y avait deux mille cinq cents personnes. Ce qui était peu, mais on avait encore un modèle réduit de ce qu'a été la vie dans la Hara... Quand j'ai filmé les marranes de Tras-Os-Montes, au nord du Portugal (2), ils continuaient à pratiquer clandestinement leur religion comme s'ils se cachaient encore de l'Inquisition ; maintenant, ils vont choisir d'être chrétiens ou juifs, mais la communauté qui avait survécu pendant cinq siècles n'existe déjà plus. »

Il reste à Frédéric Brenner à glaner les autres morceaux du puzzle. Et aussi l'Occident, la France, l'Angleterre, l'Italie, les Etats-Unis, l'Amérique du Sud... Comme pour reprendre possession de toutes ces vies. Comme pour rassembler des morceaux de soi-même. *« Je suis convaincu qu'on a autant d'histoires que de lieux investis et que l'on est concerné par toutes ces façons d'être homme en diapora. Je suis convaincu que j'ai été un jour ce juif yéménite et ce juif éthiopien... Quand je me retrouve sur le quai de la gare de Derbent devant cette famille avec ses valises à la main, je sais que j'ai été un jour cet homme avec ses valises. Les photos sont les seules preuves tangibles des instants de vie que j'ai partagés ici et là. »*

NICOLE ZAND

► « Visages juifs d'Union soviétiques. » Rencontres internationales de la photographie d'Arles. Espace des arènes. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 août.

(1) *Jérusalem, instants d'éternité* (Denoël).

(2) Frédéric Brenner a réalisé en 1989 son premier film, les Derniers Marranes. Ce document de soixante-dix minutes sera programmé à la rentrée sur FR3.

ARTS

Maître Torres-Garcia

Où l'on vérifie que Joachim Torres-Garcia fut un peintre remarquable et l'un des esprits les plus pénétrants du siècle

Si l'on se fiait à sa biographie, telle que la racontent brièvement les dictionnaires, Joachim Torres-Garcia, né en 1874 à Montevideo – comme Lautréamont – et établi à Paris en 1926 après un long séjour à Barcelone, ne serait que l'un des fondateurs du groupe Cercle et Carré qui prit en 1930 la défense de l'abstraction géométrique selon Mondrian et Vantongerloo. On le prendrait ainsi pour l'un de ces adeptes de l'angle droit et du rectangle, aux œuvres d'ordinaire aussi ennuyeuses que leur philosophie.

La vérité est à l'inverse. Alors qu'il s'engageait publiquement du côte du néo-plasticisme et signait manifestes et articles en compagnie d'Hélion, d'Ozenfant et de Le Corbusier, Torres-Garcia peignait et dessinait dans un style absolument singulier. A partir de la fin des années 20, il introduit dans une composition de type « abstrait », quadrillage, division de la toile en carrés et rectangles, des signes graphiques, des mots, des morceaux de paysages et d'objets. Indifférent aux orthodoxies, il parvient à associer une construction rigide et une figuration imprévisible tant elle compte de modes et de manières. L'exposition de toiles et dessins, exécutés entre *1928* et *1948*, qu'a rassemblés Marwann Hoss est donc aussi instructive que séduisante, d'une richesse et d'une qualité proprement exceptionnelles. Elle rend justice à l'artiste en le plaçant à son rang, très près du premier.

Chercher des précédents à cet exercice de synthèse est de peu d'intérêt. Sans doute repère-t-on des réminiscences de cubisme, reconnaissables à l'emploi de capitales d'imprimerie et à des effets de faux collages qui s'inspirent, lointainement, des toiles de Picasso et Braque des années 1913 et *1914*. Mais le cousinage est trop incertain pour tenir lieu de généalogie. Il n'explique ni l'élégance des tableaux, ni leur légèreté, ni la perfection des harmonies chromatiques en brun et rouge, ni la grâce détachée des croquis. L'un d'eux, divisé en registres et compartiments, réunit un poisson, dessiné un peu à la façon des Marquisiens, un soleil enfantin, un homme à demi aztèque, un marteau de charpentier, une étoile, une flèche et une croix. Juxtaposés, les symboles perdent leur sens, il n'en reste que les fantômes, presque invisibles, de religions, de civilisations, de pays et de souvenirs intimes.

Torres-Garcia a le génie du vide, qu'il suggère tantôt, par le trop-plein tantôt par l'élision, par la superposition des tons ou le blanc qui, par derrière, fait mine de ronger les formes qu'il supporte.

Forme savante et voluptueuse

Dans ses toiles les plus chargées et complexes, la matière demeure si fine, les gris si évanescents, que la disparition semble le vrai sujet du tableau. Dans nombre d'entre elles apparaît le cadran d'une horloge, manière discrète de renouveler le genre de la vanité. Les titres, inscrits en majuscules noires sur la toile, relèvent du même regret retenu.

Elles se nomment *la Panne*, ou, avec ironie, *Art universel*. Cet universel est celui d'une mémoire surchargée d'un savoir que Torres-Garcia décline sans trop y croire, inventant une forme voluptueuse et savante de mélancolie.

Voluptueuse parce que le peintre *appartient au très petit nombre des* maîtres qui savent résister à leur virtuosité et tordre le cou à l'éloquence dès que menacent l'excès et le mensonge. Aussi peint-il toujours « juste », simplement, avec *une désinvolture et une naïveté* – délibérée naturellement – qui rappellent celles, plus gracieuses, moins profondes souvent, de Paul Klee, le seul de ses contemporains avec lequel Torres-Garcia puisse se *comparer*.

Savante parce que cet art de rapprochements étranges et de collages culturels se fonde sur une connaissance encyclopédique de l'histoire et de la géographie. Sur un dessin de *1936* est inscrite une maxime latine, *Ars sine scientia nihil est* (l'art sans la science n'est rien). Dans l'époque actuelle, qui croit qu'il n'est de véritable artiste qu'ignare et un peu fou, cette profession de foi fait du bien.

PHILIPPE DAGEN

► Galerie Marwann Hoss, 12, rue d'Alger, jusqu'au 20 juillet.

CINÉMA

Images caraïbes

Un festival qui veut rassembler par l'image les artistes des îles Caraïbes

Pendant huit jours au début juin, le Festival Images caraïbes a réuni à Fort-de-France les cinéastes et les professionnels de la vidéo des départements français d'Amérique (DFA) et d'autres, venant des Antilles anglophones et hispanophones, ou d'Amérique centrale, ainsi que des Caribéens vivant en Europe ou en Amérique du Nord . Tous, surtout ceux des îles, souffrent des mêmes maux et d'abord d'un manque cruel de produits audiovisuels faits chez eux et par eux. Les rares œuvres nationales sont très peu diffusées, et pratiquement jamais hors de leur île d'origine, alors que, depuis la banalisation des satellites, la consommation d'images étrangères, importées légalement ou non, est de plus en plus massive. Et pourtant, malgré la proximité, on ne se connaît pas.

Cette ignorance du voisin et, à l'inverse, le plaisir de la rencontre ont été mis en évidence, en 1988, au cours du premier festival, créé par Suzy Landau, déléguée générale de l'association Images caraïbes, pour sortir de cet isolement, parler des problèmes communs et réfléchir aux stratégies à mettre en œuvre.

Depuis deux ans, quoi de neuf ? Quelques films de plus (le festival en a présenté une cinquantaine, longs et courts métrages, contre quarante environ en 1988), presque tous réalisés dans les pays qui ont mis en place des structures de production (Cuba, Porto-Rico, Venezuela, Brésil) ou par des cinéastes de la diaspora. Davantage de programmes de télévision ou vidéo. Mais, surtout, de la part des professionnels présents (réalisateurs, comédiens, scénaristes, quelques acheteurs de programmes pour les réseaux câblés...), une volonté affirmée de s'organiser.

Accéder au marché international

Les débats ont permis aux intervenants de faire le point sur chaque pays caribéen (structures, équipements, production, distribution...) et de décrire les opérations, réussies ou non, tentées pour sortir du marasme. La confrontation des expériences confirme le critique de la situation. Peu de pays possèdent les outils de production . Economiquement, le marché est insuffisant (les îles sont si petites...) et ne peut suffir à rentabiliser un investissement en équipements. Le seul espoir réside dans la coproduction qui accroît les moyens et les débouchés et peut faciliter l'accès aux aides disponibles dans le cadre de la convention entre la CEE et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) .

Mais on comprend mal quelle logique justifie le statut des DFA, qui, en matière de cinéma, ne sont ni vraiment français ni tout à fait étrangers. Par exemple une maison de production installée en Martinique ne peut pas solliciter les aides accordées par le Centre national de la cinématographie, sauf si elle s'installe en métropole. Côté diffusion, les films projetés dans les DFA relèvent de la vente à l'étranger . Pourtant, si une production veut obtenir l'aide de la CEE, la demande doit être appuyée par un Etat caribéen indépendant.

Le plus souvent trop démunis *pour avoir accès au cinéma*, les réalisateurs des Caraïbes ont multiplié les efforts pour occuper la télévision (1) et organiser la vente de leur production vidéo. Des collectifs indépendants se sont constitués : *Banyan à Trinidad, Sistren* à la Jamaïque... Un organisme de diffusion, Caribean Broadcasting Union, s'est mis en place à la Barbade . CBU propose régulièrement à ses dix-huit abonnés – télévisions publiques ou privées, surtout anglophones – des programmes comme *Caribscope* ou *Gayelle*, deux magazines produits par Banyan, l'un d'information régionale, l'autre culturel.

Sur ce terrain-là également les DFA ne sont pas très avancés. Pour répondre aux exigences techniques de Radio France Outremer (RFO), seul mais très rare diffuseur local, les producteurs indépendants doivent travailler en Bétacam, un standard de haute qualité mais dont le prix de revient très élevé interdit les ventes sur le reste du marché caribéen.

Tout le monde, en conclusion, s'est déclaré convaincu de la nécessité d'une coopération inter-Caraïbes pour développer la production d'images locales et accéder au marché international. Dans cette perspective, les participants ont décidé de créer une Fédération des professionnels de l'audiovisuel de la Caraïbe (FEPAVIC) .

THÉRÈSE-MARIE DEFFONTAINES

(1) Ce que les cinéastes africains – représentés à Fort-de-France par le secrétaire général de leur fédération, la FEPACI, et par celui du Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (Fespaco) – n'ont pas encore réussi à faire.

Classiques sur cassettes

Un Renoir et cinq Dreyer dans une nouvelle collection d'art et essai et sept Caméras d'or chez Fil à film

Le marché du film s'étend de plus en plus. Des films nouveaux appartenant pour la plupart au cinéma commercial sont mis en circulation. Mais l'initiative que vient de prendre K-Films est bien particulière. Elle ne concerne qu'un secteur déterminé, cinéphilique, culturel.

K-Films est une petite maison de distribution dirigée par Hans-Jurgen Gerke, qui travaille avec acharnement à la diffusion en salles de films d'art et essai, ignorés, sinon rejetés, par les circuits traditionnels (ainsi, récemment, *Cœurs flambés*, de la Danoise Helle Ryslinge). La création du département K-Films vidéo devrait permettre de revoir des classiques inaccessibles et de fournir une audience plus grande à ce cinéma aujourd'hui négligé. Henri-François Imbert a étudié et réalisé le projet, avec le concours d'autres distributeurs de la même spécialité : Les Grands Films classiques, Panda Films et Neuf de cœur.

K-Films vidéo vient de viser juste en lançant trois collections, différentes de celles qui existent déjà chez Fil à Film, aux Editions Montparnasse et chez René Château vidéo, sur les rayons « histoire du cinéma ».

Les « classiques » : pour commencer cinq Dreyer et un Renoir, *la Règle du jeu*, dans sa version *intégrale reconstituée dans les* années 60 par Jean Gaborit et Jacques Maréchal, fondateurs de la société Les Grands Films classiques. *La Règle du jeu*, le génie de Renoir.

De Carl Dreyer, *voici Pages arrachées du livre de Satan*. Fresque de 1919 en quatre récits, qui doit bien quelque chose au Griffith d'*Intolérance* ; *le Maître du logis*, (1925), revendication d'une femme étouffée à son foyer par son mari. Et puis les chefs-d'œuvre parlant : *Jour de colère* (1943), histoire d'un procès en sorcellerie ; *Ordet*, (1954), « résurrection » d'une femme morte en couches dans une ferme du Jutland, et *Gertrud*, (1964), œuvre intime dont Jean-Luc Godard disait qu'elle était *« égale en folie et en beauté aux dernières œuvres de Beethoven »*.

« Versions originales » est la collection des films d'auteurs contemporains. Elle débute avec *le Chemin du serpent*, de Bo Widernerg, *Heat and Sunlight*, de Rob Nilsson, *Dans les montagnes sauvages*, de Yan Xueshu, et *Ange gardien*, de Goran Paskaljevic.

La troisième collection, « Documentaire », offre des portraits de Romain Gary, Yilmaz Güney, cinéaste turc, Lee Konitz, musicien de jazz, et le grand documentaire *Ararat, de Pea Holmquist*, consacré au massacre des Arméniens en Turquie, à la diaspora arménienne et au rêve du retour.

On peut, dans cet ensemble, avoir une préférence pour les classiques. Le parti pris de grande diffusion fait l'événement. C'est un acte de sauvegarde, en quelque sorte. Le report en vidéo est très soigné (on a un faible pour le noir et blanc des Dreyer), aucun film étranger n'est doublé, chose rare en vidéo, et chaque cassette, ornée d'une reproduction d'affiche, est accompagnée d'une fiche technique. Le prix de vente chez K-Films vidéo est de 149 F, ce qui correspond au prix moyen des cassettes « cinéphiliques » de Fil à film et des éditions Montparnasse.

C'est vrai, se constituer une cinémathèque personnelle avec les meilleurs films de chaque éditeur revient cher, mais il en va de même des livres et des disques compacts. En tout cas, il est stupide autant qu'inutile de refuser ce mode de reproduction des films (même s'il est, effectivement, dommageable au format Cinémascope par exemple). La culture et le spectacle passent par là.

En publiant, au mois de mai, vingt films récompensés par la Palme d'or du Festival de Cannes, Fil à film s'était heurté au problème des sous-titres et avait placé dans les grands points de vente *Othello, le Guépard, le Tambour, Paris, Texas, Pelle le conquérant*, et les autres, en version doublée. Seul un petit nombre de cassettes a *été* diffusée en v.o. Encore n'est-il pas facile de se les procurer.

Avec sa nouvelle collection, « Caméra d'or » (sélection des premières œuvres couronnées chaque année à Cannes), Fil à film a changé de politique. C'est donc en version originale sous-titrée que vous trouverez *Stranger than Paradise*, de Jim Jarmush, *Oriane*, drame vénézuélien fort envoûtant de Finna Torres, *la Princesse*, de Pal Erdoss, *Robinsonade*, fantaisie géorgienne de Nana Djordjadze, et *Mon vingtième siècle*, autre fantaisie, hongroise, de Ildiko Enyedi. Cette première sélection comprend deux films français, *Histoire d'Adrien*, de Jean-Pierre Denis, et *Noir et blanc*, de Claire Devers, promesses des années 80. Et la rentrée sera, paraît-il, chargée.

JACQUES SICLIER

► K-Films vidéo. 111, rue Saint-Maur, 75011 Paris. Tél. : 43-57-65-15.

► Fil à film. BP 120. Champenard, 27000 Gaillon. Tél. : 32-52-40-74.

CULTURE

ARTS

Art Jonction International à Nice : le malaise

La foire niçoise de l'art contemporain fête ses cinq ans. Tant bien que mal

L' «affaire Médecin» (le boycottage de l'inauguration du musée de Nice, *le Monde* du 20 juin) a fait du tort à «Art Jonction», la jeune foire de l'art contemporain qui se tenait du 6 au 9 juillet. Les galeries parisiennes qui, jusque-là, se faisaient un peu tirer l'oreille, mais finissaient par se décider à y participer, cette fois, ne sont pas venues. Ni Yvon Lambert, ni Pierre Nahon, ni Léo Catelli, ni Michèle Chomette, pour ne citer que quelques-uns dont on avait remarqué les stands lors des dernières éditions, ne sont là pour soutenir l'entreprise qui, même si elle veut se développer autour de la très jeune création, a bien besoin de présences de ce calibre pour asseoir sa réputation.

A vrai dire, l'une des rares galeries parisiennes ayant quelques poids qui n'ait pas boudé Nice, celle d'Enrico Navarra, a simplement décidé de changer son fusil d'épaule : au lieu d'exposer, comme prévu, des dessins russes contemporains, elle a réuni sur son stand des *«propos d'artistes contre le racisme»*, qui ne sont pas à vendre. On y trouve, entre autres, un tableau-écritures de Ben, des panneaux de Louis Cane établissant un pourcentage entre le Front national, Jacques Médecin et la démagogie», une sorte d'autel de Charlemagne Palestine mêlant des objets populaires de toutes confessions, une carte noire de Georges Nöel, la main de *«touche pas à mon pote»* peinte en jaune sur fond de graffiti par Klasen. A deux exceptions près – une peinture de Télémaque de 1985, où, parmi les objets et les images découpés, figure en première ligne le *«y'a bon»* de la publicité que l'on sait, et un tableau de Jean-Michel Basquiat de 1981 – toutes les oeuvres ont été faites, à l'évidence, pour la circonstance.

Cette initiative n'arrange pas vraiment les affaires des organisateurs de la foire, initative privée, mais qui ne peut prétendre se développer sans le feu vert de la municipalité . Ne serait-ce que parce qu'elle se tient au palais des expositions, un bâtiment de la ville.

Art Jonction, qui se veut une grande foire européenne, a invité, cette année, un ensemble de galeries de Barcelone, comme l'année dernière elle l'avait fait pour Milan. Le coin ne manque pas d'intérêt. On y découvre en effet deux ou trois artistes prometteurs, comme le sculpteur Pep Domenec, avec des cylindres grillagés à mi-chemin de l'objet technique et du totem, et le peintre Xavier Puigmarti, dont les brossages aisés prennent la tournure de vieilles poteries.

Ailleurs, ce qui est proposée n'est pas très stimulant, malgré plusieurs bons stands de galeries de province (par exemple Jacques Girard de Toulouse, avec Dezuze, Dolla, Thupinier et Traquandi, ou «l'Oeil Ecoute» de Lyon, avec Pat Andrea). Quant aux galeries de Nice, dont le nombre à doublé en une dizaine de mois, à l'approche de l'ouverture du musée, quant aux autres galeries de la Côte, on ne peut pas dire qu'elles se montrent beaucoup dans la foire. Comme si personne n'y croyait plus vraiment.

GENEVIÈVE BREERETTE

□ **Des archéologues accusés de vol d'antiquités par Kaboul.** – L'Afghanistan a accusé, samedi 7 juillet, un groupe de trente-trois archéologues américains, français et pakistanais d'être entrés illégalement dans le pays à la mi-juin et d'avoir participé à des fouilles non autorisées dans la province de Bamyan pour y dérober des antiquités. Aucune précision n'a été donnée sur les trésors volés, mais cette région centrale du pays, sous le contrôle des rebelles depuis plusieurs années, est connue pour ses immenses statues de Bouddha et ses villes souterraines vieilles de plus de mille cinq cents ans. Les autorités n'ont accusé aucun gouvernement. Elles ont souligné que seuls des particuliers agissant par intérêt étaient impliqués. – *(Reuter)*

DANSE

La colère des corps

La peur et l'angoisse dansées au Festival de Montpellier

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Attention fragile! Les chorégraphes souffrent. Dominique Bagouet et François Verret viennent de donner deux créations de crise. L'humour ludique du premier, l'humour exaspéré du second n'y changent rien : les corps crient l'angoisse et refusent, au bout du compte, de se laisser mettre en scène.

Pour Dominique Bagouet, créer, c'est mettre de l'ordre dans l'univers. Que le chorégraphe traverse une période de doute artistique, et le geste apprivoisé, civilisé, vole en éclats, et le corps se montre à nu, blessé. *Strange days*, sa dernière création sur une musique des Doors, aurait pu jouer l'air de la mélancolie chic qu'il sait si bien rendre : à l'inverse, elle broie du noir. Danse du souvenir et du regret d'un temps où les corps savaient se rejoindre, se toucher, s'aimer, sans les interdits d'aujourd'hui, la peur du sida : ce qui nous vaut quelques beaux moments sur le désir détourné, bloqué. La jeunesse des danseurs n'atténue pas l'amertume du propos. Au contraire. Pas plus que les costumes bariolés.

Le lendemain, Jean-Paul Montanari, directeur du festival, organisait une rencontre publique sur le sida et la danse. Le milieu chorégraphique est touché. La liste des morts s'allonge. La précarité d'emploi des danseurs oblige à une meilleure organisation sociale et humaine de la prise en charge de la maladie... Avant de continuer ce cycle de l'angoisse avec François Verret, faisons une pause chorégraphique en compagnie de deux artistes de Montpellier invités cette année au festival : Didier Théron et Jackie Tassanel. Didier Théron nous raconte les mésaventures d'un homme qui essaie de se glisser dans le jeu très organisé de trois chipies. Les rôles des danseuses sont écrits avec une légèreté qui s'alourdit dès que le chorégraphe entre en scène. Le poids du masculin face à la coquetterie féminine? Trop facile! C'est bien là notre avis.

François Verret, à l'instar de Dominique Bagouet, chorégraphie depuis dix ans. Il est aujourd'hui artiste associé au projet artistique du Théâtre national de la Danse et de l'Image de Châteauvallon. Son *Docteur Faustus* est un objet stupéfiant, à la recherche d'une forme qui aurait aujourd'hui la même efficacité artistique et politique que celle du cabaret allemand lors de la montée du nazisme : un lieu de résistance et de dénonciation des totalitarismes et des exclusions. On pense à *l'Œuf du serpent*, le film de Bergman. Travestissement, burlesque et obscénités sont convoqués sur le plateau où Alain Rigout, comédien, mène la danse d'une bande d'artistes en quête d'auditions et de métamorphose : Frédéric Leidgens, Etienne Oumedjkane, Tomeo Vergès, Ghedalia Tazartès, le musicien du spectacle.

Robe en tulle, gitanes de fête foraine, matelots, accordéonistes à perruque blonde : les hommes changent d'identité et Anne Koren, seule danseuse, s'essouffle en écuyère désarticulée face à ses partenaires masculins qui se voudraient autres. La pièce est un appel à la liberté d'être : un refus de tout pacte aliénant dans lequel on se jette pour faire taire son angoisse : le propos devient clair quand une espèce de Néron commence à déclamer en allemand un discours prononcé en 1937 par Hitler sur l'art *«dégénéré»* et l'interdiction du doute chez l'artiste.

La succession de numéros, intimes, secrets, qui clôt *Docteur Faustus* est une dialectique entre le désespoir, avec le poème *la Nausée d'être* de René Daumal, chanté par Ghedalia Tazartès, et l'espoir, distillé par Alain Rigout comme une délivrance, un message d'amour sur voix de haute-contre : il s'agit d'un poème de Catherine Pozzi, *Très haut amour*.

Il faudrait de toute urgence éditer la bande de l'intervention du psychanalyste Daniel Sibony, enregistrée lors du colloque «Le corps des autres». Il est irrésistible quand il parle de la danse orientale, des mathématiques et de ses soirées dans les boîtes de nuit.

DOMINIQUE FRETARD

MUSIQUES

Rachid Taha, ode à Barbès

Sortie du premier album solo du chanteur de Carte de séjour

Rachid Taha n'a jamais vécu à Barbès. *« Nous habitions dans l'Est avant de nous installer à Lyon. La première fois que je suis venu à Paris avec mon père, on est arrivé gare de l'Est, on a pris le métro jusqu'à Barbès. On n'allait pas à Paris, on allait à Barbès. C'était quelque chose de noir, de sordide. Mais c'est aussi un morceau de Paris qui est en train de disparaître. »*

Rachid Taha, chanteur du groupe Carte de séjour, Oranais de Lyon et d'autres lieux, a donc choisi d'appeler son disque *Barbès*, en hommage à l'époque finissante où le quartier était l'un des hauts lieux du Maghreb.

L'idée première était de réaliser un album selon les méthodes en vigueur en Algérie : *« Les cassettes de raï sont enregistrées en trois jours et quatre jours plus tard elles sont dans les magasins. »* Finalement seules les maquettes ont été réalisées à Oran, et Rachid Taha est revenu à Paris après s'être assuré la collaboration de Godwin Logie, producteur britannique qui a déjà travaillé avec les Christians et Grace Jones.

Le résultat n'est pas d'une nouveauté radicale : toujours le même *« mélange de raï, de funk, de soul, de James Brown et de Faïrouz, d'Abdel Halim et de rap »* qu'au temps de Carte de séjour. La production de Logie, aux normes européennes, mais respectueuse de la couleur de la voix et des mélodies, donne aux oreilles néophytes la clé de cette musique immédiate, pop méditerranéenne chaleureuse.

Après dix ans passés avec Carte de séjour, Rachid Taha a perdu quelques-unes de ses illusions. Pour lui, *« les chanteurs arabes en France donnent soit dans le folklore, soit dans le cas social »*. Carte de séjour tombait dans la seconde catégorie, embarqués un peu malgré eux dans l'aventure de SOS-Racisme. *« Nous existions avant SOS, l'un de nos premiers concerts avait été organisé dans le cadre de Rock against Peyrefitte, début 1981. »*

« Se souvenir du pays »

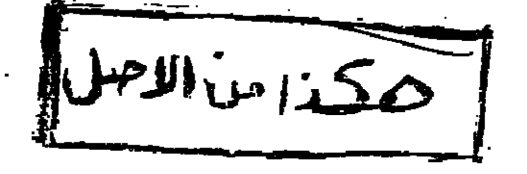
La musique du groupe s'est trouvée masquée par ses tribulations politico-médiatiques qui ont culminé avec l'intronisation de sa version du *Douce France* de Charles Trenet au rang d'hymne à l'intégration. Aujourd'hui, coïncidence ou emprunt conscient, de Jimmy Oihid à la Mano Negra, il n'est pas rare de surprendre des échos de Carte de séjour sur scène ou sur disque.

Pessimiste déclaré, Rachid Taha est redevenu ce qu'il voulait être avant tout, un chanteur, de ceux que l'on entend dans les bars. *« C'est là que les gens venus d'ailleurs, les Algériens et les Bretons, les Corses et les Marocains se retrouvent pour se souvenir du pays. »*

THOMAS SOTINEL

▶Disque, CD, cassette Barclay.

□ **Le restaurant du Théâtre des Champs-Elysées devant la cour d'appel.** – La cour d'appel de Paris doit décider le 11 juillet du maintien ou de la destruction du restaurant aménagé sur la terrasse du Théâtre des Champs-Elysées, un procès exceptionnel opposant les défenseurs du «droit moral» d'un architecte décédé à ceux de la rentabilité d'une institution culturelle. La procédure a connu de multiples rebondissements, des conclusions contradictoires (*le Monde* des 6 et 16 avril, et des 16 et 30 juin). C'est l'ordre des architectes qui avait fait éclater la polémique en juin 1989, en réclamant *« la remise en état initial »* du théâtre. Les procédures ont été engagées et menées quand M. François Léotard était au ministère de la culture. M. Jack Lang a ensuite consenti, sous certaines réserves, à la construction, aujourd'hui contestée mais pratiquement achevée.



COMMUNICATION

La convention de Berne contre le copyright

Les auteurs américains et européens exigent le respect de leur « droit moral » aux Etats-Unis

Des créateurs américains et européens ont exigé, jeudi 5 juillet à Genève, le respect par les Etats-Unis du « droit moral » des auteurs, droit codifié par la convention de Berne à laquelle Washington a adhéré il y a deux ans. Venus de Hollywood comme de la plupart des pays européens, ces créateurs s'exprimaient à l'occasion d'une session de travail de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), qui se déroule du 3 au 13 juillet. Une bataille à l'issue incertaine et aux enjeux économiques importants.

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Depuis deux siècles, deux conceptions du droit d'auteur s'affrontent. Celle, anglo-saxonne, du « copyright » est née du Queen Ann's Act qui, en 1710, donne pour la première fois aux imprimeurs anglais la propriété des livres qu'ils éditent. L'autre, européenne et continentale, est née du siècle des Lumières et de la Révolution française. La première, pour simplifier, assimile l'œuvre à une « marchandise » dont le créateur est dépossédé lorsqu'il la cède. La seconde accorde à l'auteur des droits moraux inaliénables sur le fruit de son travail.

La différence n'est pas que de pure forme. Le copyright, dont les Etats-Unis se font depuis toujours le chantre, fait la puissance des producteurs d'Hollywood. A eux d'autoriser l'interruption des films par les messages publicitaires. A eux de donner leur feu vert pour le raccourcissement des longs métrages en fonction de contingences horaires, leur recadrage et remontage éventuels. A eux, enfin, de décider ou non de la colorisation par ordinateur d'un long métrage tourné en noir et blanc pour faciliter sa programmation à la télévision. Ce qu'ils font, bien sûr, au mieux de leurs intérêts.

« Qui a vu Frank Capra, alors âgé de quatre-vingt-dix ans, pleurer parce qu'il venait d'apprendre qu'un de ses films fétiches, It's a Wonderfull Life (la Vie est belle), *allait être colorisé, ne peut oublier »*, s'indigne aujourd'hui encore le cinéaste américain Elliot Silverstein, venu à Genève à la tête de la délégation américaine de la Directors' Guild. C'était en 1986, et Frank Capra, malgré ses actions en justice et la solidarité des plus grands metteurs en scène américains, a perdu son combat. Il n'est pas le seul.

En 1988, pourtant, l'impensable arrive. Les Etats-Unis ratifient la convention de Berne et adhèrent à l'*Organisation mondiale de la propriété intellectuelle* (OMPI), une structure administrative de l'ONU chargée de veiller à son application. Ratification et adhésion d'autant plus surprenantes que l'article 6 *bis* de la convention, directement issu des traditions européennes, est totalement contraire aux intérêts des producteurs américains.

« Indépendamment des droits patrimoniaux d'auteur, et même après la cession desdits droits, affirme ainsi le texte, *l'auteur conserve le droit de revendiquer la paternité de l'œuvre et de s'opposer à toute déformation, mutilation ou autre modification de cette œuvre, ou à toute atteinte à la même œuvre, préjudiciables à son honneur ou à sa réputation. »*

Un marché de dupes

« Nous pouvions nous croire les hommes les plus heureux de la Terre, ironise le metteur en scène allemand Peter Fleischmann, fondateur de la Fédération européenne des réalisateurs de l'audiovisuel (FERA). *« L'OMPI accueillait dans ses rangs le premier producteur mondial d'images, au moment même où l'organisation commençait à travailler à la modernisation et à l'actualisation de la convention de Berne, texte dont les fondements remontent à 1886. »*

L'adhésion américaine devait se révéler, aux yeux des auteurs, un véritable marché de dupes. Si les dispositions d'un traité international s'imposent aux lois françaises dès sa ratification, il n'en va pas de même aux Etats-Unis, où leur entrée en application doit être sanctionnée par une nouvelle législation. Celle adoptée après la signature de la convention de Berne ignore, purement et simplement, les conséquences du fameux article 6 *bis*. Farouchement défendu par les « majors compagnies » et les grands groupes de communication, le copyright est sorti intact de l'épreuve. Mieux, il semble avoir de beaux jours devant lui.

Apparemment déconcertante, l'attitude américaine a pourtant sa logique. *« Le droit d'auteur n'est plus aujourd'hui la seule affaire des spécialistes*, explique M. Hubert Astier, délégué général de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD). *C'est un enjeu économique mondial. De plus en plus de secteurs industriels utilisent cette notion pour se protéger de la concurrence. C'est bien sûr le cas de l'audiovisuel, mais aussi de l'informatique, du design. »* L'adhésion des Etats-Unis à l'OMPI leur permet donc de participer aux travaux de modernisation de la convention de Berne pour mieux la faire évoluer dans un sens favorable à leurs intérêts.

La bataille des droits d'auteur ne fait donc que commencer, relayée par des négociations au sein du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) englobant la propriété intellectuelle et par la course-poursuite que se livrent Américains et Européens auprès des pays de l'Est. Les Etats-Unis multiplient les accords bilatéraux, George Bush met le copyright au menu de sa dernière rencontre avec Mikhaïl Gorbatchev, tandis que le ministre français de la culture, M. Jack Lang, patronne, en mars dernier, un Forum Est-Ouest des réalisateurs organisé par la FERA.

Chaque pays choisit son camp. Le Canada se rapproche de l'Europe, le Royaume-Uni choisit plutôt l'Amérique. Les réalisateurs et scénaristes réunis au sein de l'Association internationale des auteurs de l'audiovisuel (AIDAA), se mobilisent. La SACD française ou la Société suisse des auteurs lancent des pétitions pour que le « droit moral » des auteurs soit respecté outre-Atlantique. Reçu avec une délégation de la FERA et de l'AIDAA au Parlement européen, le réalisateur néerlandais Wim Verstappen suggère de faire pression sur les Etats-Unis en appliquant en matière de droits d'auteur une stricte réciprocité.

« L'intérêt des créateurs américains n'est bien évidemment pas de mettre les majors d'Hollywood en difficulté, explique M. Silverstein de la Directors' Guild of America. *Plus ils sont prospères et plus ils nous font travailler. Mais les intérêts économiques doivent être rééquilibrés par ceux de la création. La campagne que nous menons avec la Writers' Guild n'a d'autre but que d'empêcher la dénaturation des œuvres. Comment peut-on coloriser un film tout en laissant figurer au générique le nom de son directeur de la photographie qui avait été justement primé pour son travail en noir et blanc, comme cela s'est vu récemment ? Le droit moral est une nécessité. Les Etats-Unis ont signé la convention de Berne, ils doivent la respecter. »*

PIERRE-ANGEL GAY

Selon le vice-président de Gostéléradio

La télévision soviétique veut lancer une chaîne payante avec Canal Plus

Gostéléradio, la radio-télévision publique soviétique, envisage de lancer une chaîne payante avec Canal Plus. Dans entretien accordé au magazine *CB News* du 9 juillet, M. Valentin Latzoukine, vice-président de l'organisme d'Etat, chargé des relations internationales, révèle que le projet a été évoqué avec M. André Rousselet, PDG de la télévision cryptée française, dès mars 1989 et que la partie soviétique y travaille avec *« un certain enthousiasme »*.

« Les propositions sont nombreuses de la part des Américains, de l'Europe continentale, de la Scandinavie et du Japon, précise M. Latzoukine. *Mais il n'y a eu aucune enchère car nous avons été intéressés dès le départ par les sérieuses propositions d'André Rousselet. La question de chercher un autre projet ne se posait donc pas »*.

M. Rousselet confirme avoir proposé aux dirigeants de Gostéléradio une collaboration sur une chaîne payante : *« Il y a un an*, explique-t-il au *Monde*, *certains Soviétiques jugeaient le projet trop élitiste, comme certains Français lors du lancement de Canal Plus. Depuis, la libéralisation aidant, l'idée a fait son chemin et je constate avec plaisir que l'enthousiasme a remplacé les réserves. Il faut maintenant commencer les études sur la viabilité économique d'une chaine cryptée. »*

Dans le même entretien, M. Lazoutkine se dit très satisfait du lancement d'Europa Plus, le réseau de radio crée avec Europe 2, M. Georges Polinski, la Caisse des dépôts et le groupe Ouest-France. Mais il ajoute : *« Nous ne cherchons pas à augmenter le nombre de radios étrangères dans notre pays. Du fait de la reconnaissance du multipartisme, toutes sortes de mouvements ou de formations sociales ont besoin de s'exprimer. Il faut leur en laisser la possibilité, et les fréquences qui relèvent de la souveraineté nationale ne sont pas illimitées. »*

RFI sur le câble néerlandais

AMSTERDAM

de notre correspondant

Le service mondial en français de Radio-France internationale (RFI) a fait son entrée sur le réseau câblé des Pays-Bas. Un contrat-cadre a été signé à cet effet avec l'Association des câblo-distributeurs (VECA), et l'organisation Burma, l'équivalent néerlandais de la SACEM, a donné son feu vert à la diffusion du programme de la chaîne française. Pour commencer, RFI devrait pouvoir être captée à partir par les 35 000 abonnés du réseau de Gouda.

L'implantation néerlandaise de RFI témoigne avant tout de sa volonté de profiter de la montée sur le satellite TDF-1 pour renforcer sa présence en Europe : l'Allemagne et la Grèce sont en cours de prospection. L'initiative de RFI pourrait aussi *« ouvrir la voie à d'autres programmes français »*, tels ceux de Radio-France (Hector et Victor).

C. Ch.

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Jean-François DOBELLE
et
Elizabeth SIGAUD-DOBELLE
laissent à
Raphaël
la joie d'annoncer la naissance de

Inès, Myrtille,

à Amman, le 30 mai 1990.

BP 374,
Amman (Jordanie).

Mariages

– Le docteur Max BOURGEOIS
et Mme, née Albertin

sont heureux d'annoncer le mariage de leur fils

Jean-Baptiste
avec
Sandra,

fille du
docteur Paul THEVENIN
et de Mme, née Etchenausia.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 23 juin, en l'église d'Hendaye.

Rue Haute,
39140 Arlay.

Décès

– M. Joaquim Oliveira Martins
a le chagrin de faire part du décès de son père,

M. Alberto MARTINS d'OLIVEIRA,

survenu le 2 juillet 1990.

Les obsèques ont eu lieu à Paris, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. André Rebourg,
son époux,
Le docteur François Rebourg,
son fils,
Mme Sylvie Zimra,
sa fille,
Le docteur Zimra,
son gendre,
Lionel Zimra,
son petit-fils,
Mme Madeleine Rebourg,
La famille André et Huguette Dennery,
Danielle Roux,
sa cousine,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Denise REBOURG,

survenu le vendredi 6 juillet 1990, à l'âge de soixante-quatorze ans, au terme d'une vie pleinement accomplie.

Ils seront sensibles à ce que sa famille, ses amis et ses proches s'associent à leur peine, en se retrouvant à l'office religieux qui sera célébré le mardi 10 juillet, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Otages, 81, rue Haxo, Paris-20e.

Ni fleurs ni couronnes.

Vos dons sont à adresser à : ARC, BP 300, 94803 Villejuif Cedex, CCP 909 U Paris.

– Les familles Rueff
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Yvonne RUEFF,
née Lée,
artiste peintre,

survenu le 5 juillet 1990, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

L'inhumation a eu lieu à Marseille, dans la plus stricte intimité.

56, boulevard Voltaire,
75011 Paris.

– Sa famille,
Ses amis,
Et les collaborateurs de la société Clea productions, dont il était président-directeur général,
ont la douleur de faire part du décès de

Adolphe VIEZZI,

survenu le 1er juillet 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le mercredi 4 juillet, en l'église Saint-Philippe-du-Roule.

Sa famille,
Ses amis,
Ses collaborateurs,
remercient tous ceux qui se sont manifestés en cette occasion.

Anniversaires

– A l'occasion du premier anniversaire de la disparition de

Jean COMES SERAS,
architecte,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– 10 juillet 1971-10 juillet 1990.

Une pensée est demandée pour le

docteur Etienne GRANOTIER.

– Il y a vingt ans, le 10 juillet 1970, disparaissait

André PHILIP

dans la paix de son Seigneur.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et restent fidèles à son souvenir.

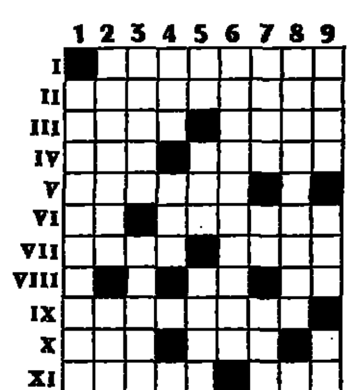
Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

□ **Un appel des médecins iraniens en France.** – Les médecins iraniens de France lancent un appel pressant en faveur des victimes du tremblement de terre en Iran. Ils invitent à verser les dons au compte CCP 1144 z (Opération Iran), ouvert à cet effet auprès de Médecins du Monde, 67, avenue de la République, 75011 Paris.

► **Collectif médical d'aide aux sinistrés d'Iran, 3, rue Galvani, 75017 Paris.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5299



HORIZONTALEMENT

I. Sont encastrés dans des arcades. – II. On peut y voir des gens pendus. – III. Ce qu'on a en main quand on tient le manche. Une mesure d'autrefois. – IV. Mot qui indique que le service est terminé. Forme des taches. – V. Cris qui s'élevaient devant le feu. – VI. Se dit souvent à un ami. Nom qu'on peut donner à tout ce qui fait face. – VII. Réunit tous les suffrages. Se servir. – VIII. Est parfois sur les dents. Préposition. – IX. Qu'on trouvera donc à l'intérieur. – X. D'un auxiliaire. Direction. – XI. Bien vrais. Un coup d'épée peut tout juste un peu la troubler.

VERTICALEMENT

1. Un homme souvent à la tache. – 2. Quand il grossit beaucoup, doit veiller à ne pas se couper. A l'état naturel. – 3. Un nœud sur l'Aar. Peut être un piège à loups. – 4. Pas vilaine. Donne des fleurs jeunes. – 5. Abréviation pour désigner un morceau. Circulent en Roumanie. Maintenant, mais autrefois. – 6. Peuvent durer plus longtemps quand on y met les formes. – 7. Veut arriver quand il est jeune. Circulaient à Rome. Donne généralement de bons mois. – 8. Où l'on peut voir de nombreux moutons. – 9. Au nord d'Alençon. On peut en faire un plat. Cours élémentaire.

Solution du problème n° 5298

Horizontalement

I. Hésiter. Taloche. – II. Aser. Runes. Us. – III. Is. Acariâtre. Is. – IV Née. Ri. Ensilé. – V. Entourage. Sen. – VI. Utah. Vu. Pé. – VII. Si. Honnêtes. Gê. – VIII. Eetion. An. Sape. – IX Sloop. Gîte. Lésa. – X. Li. Orna. Étain. – XI. Reliure. Intègre. – XII. Asile. Gale. Ré. – XIII. Loup. Moi. Pi. – XIV. Dame. Erne. Orle. – XV. Esse. Osé. Ennuis.

Verticalement

1. Haineuses. Raide. – 2. Essentielles. As. – 3. Se. Êta. Toiliers. – 4. Ira. Oh. Io. Il. Ne. – 5. Cru. Hop. Uélé. – 6. Epair. On. Or. – 7. Ain. Grègues. – 8. Ring. Nain. âpre. – 9. Tua. Éventail. – 10. Ante. Ut. Némée. – 11. Lerne. Ès. Et. – 12. Osés. Psaltérion. – 13. Ise. Péage. Ru. – 14. Huile. Gésir. Pli. – 15. Essence. Aneries.

GUY BROUTY

AGENDA

LUNDI 9 JUILLET

CINÉMA

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : l'Etang de la mort (1958, v.o. s.t.f.), de Kare Bergstrom, 14 h 30 ; Il était une fois la guerre (1966, v.o. s.t.f.), de Palle Kjaerulff Schmidt, 17 h 30 ; Giliap (1975, v.o. s.t.f.), de Roy Andersson, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALWAYS (A., v.f.) : Miramar, 14e (43-20-89-52).

APARTMENT ZERO (Brit., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA BARRIÈRE DE CHAIR (*) (Jap., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

BLACK RAINBOW (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CŒURS FLAMBÉS (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

DARK ANGEL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EINSTEIN JUNIOR (Austr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ÉTÉ DES ROSES BLANCHES (Youg., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EXTRÊMES LIMITES (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) (Austr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GLORY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GUNMEN (Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JE T'AIME A TE TUER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

J CONTRE LE VOLCAN (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MA MÈRE... MON AMOUR (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA MAISON DES PERVERSITÉS (*) (Jap., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MISS MISSOURI (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES NOCES DE PAPIER (Can.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

OH, QU'ELLES SONT NOIRES LES NUITS SUR LA MER NOIRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE PROVINCIAL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA SERVANTE ÉCARLATE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

TOUCHE PAS A MA FILLE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TUMULTES (Fr.-Bel.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

UNE CHANCE POUR TOUS (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

BEST OF THE BEST. Film américain de Bob Radler, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FEU SUR LE CANDIDAT. Film français d'Agnès Delarive, v.f. : Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

METTONS LES VOILES. Film britannique de Jonathan Lynn, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LES P'TITS VÉLOS. Film italien de Carlo Mazzacurati, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES FESTIVALS

ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). La Taverne de la Jamaïque, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Mais qui a tué Harry?, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Main au collet, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Corde, sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Sueurs froides, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Fenêtre sur cour, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Homme qui en savait trop, mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

ANDY WARHOL RÉTROSPECTIVE (v.o.). Musée national d'Art moderne, studio 5, 4e (42-77-12-33). The Chelsea Girls, mer. 14 h 30, sam 20 h 30 ; Beauty n° 2, mer. 20 h 30, lun. 20 h 30 ; Painters' Painting, jeu., lun. 14 h 30 ; Nude Restaurant, jeu. 17 h 30 ; les Hautes Solitudes, jeu. 20 h 30 ; My Hustler, ven. 14 h 30 ; Henry Geldzahler, ven. 17 h 30 ; Vinyl, ven. 20 h 30 ; Empire, sam. 14 h 30 ; Eat, sam. 17 h 30 ; Blow Job, sam. 17 h 30 ; Lonesome Cowboys, dim. 14 h 30 ; The Life of Juanita Castro, dim. 17 h 30 ; Sleep, dim. 20 h 30 ; Kiss, lun. 17 h 30.

AUDREY HEPBURN (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Funny Face, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Vacances romaines, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Guerre et Paix, dim. à 13 h 45, 17 h 10, 20 h 40 ; Sabrina, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

CARTE BLANCHE A ABDOU B (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-38-38). Le Rescapé, sam. 17 h ; Nahla, sam. 19 h 30.

CINÉ-CLUB (v.o.). Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65). Les Locataires, dim. 12 h ; le Vent des amoureux, dim. 12 h.

CYCLE PEDRO ALMODOVAR (v.o.). L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Matador, mer., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h sam., lun. à 14 h, 16 h, 22 h ; Dans les ténèbres, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ven., dim., mar. à 14 h, 16 h, 22 h ; Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça!, mer. à 14 h, 16 h, 22 h, ven., dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Femmes au bord de la crise de nerfs, jeu. à 14 h, 16 h, 22 h, sam., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CYCLE DE COURTS MÉTRAGES. Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Le Numéro spécial, Hier peut-être, Le Mariage blanc, L'homme qui pleurait tous les matins, Bural, jeu. 20 h 30. T.U. : 25 F.

ERIC ROHMER. Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). Les Nuits de la pleine lune, mer., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; la Marquise d'O, jeu., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; l'Ami de mon amie, ven., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; Ma nuit chez Maud, sam., film à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; le Genou de Claire, dim., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; le Rayon vert, lun., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; le Signe du lion, mar., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après.

FESTIVAL D'ÉTÉ JUNIORS (v.f.). Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). Charlie, séances à 18 h ; les Aventures de Chatran, film à 14 h ; Astérix et le Coup du menhir, film à 16 h.

FESTIVAL D'ÉTÉ JUNIORS, Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27). Charlie, séances à 18 h film 25 mn après ; les Aventures de Chatran, séances à 14 h film 25 mn après ; Astérix et le Coup du menhir, séances à 16 h film 25 mn après.

FESTIVAL D'ÉTÉ JUNIORS (v.f.). Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50). Les Aventures de Chatran, séances à 14 h film 25 mn après ; Charlie, séances à 18 h film 25 mn après ; Astérix et le Coup du menhir, séances à 16 h film 25 mn après.

FESTIVAL D'ÉTÉ JUNIORS (v.f.). Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). Charlie, séances à 14 h film 25 mn après ; Astérix et le Coup du menhir, séances à 16 h film 25 mn après ; les Aventures de Chatran, séances à 18 h film 25 mn après.

FESTIVAL D'ÉTÉ JUNIORS (v.f.). Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33). Charlie, séances à 17 h 45 film 15 mn après ; Astérix et le Coup du menhir, séances à 14 h film 15 mn après ; les Aventures de Chatran, séances à 15 h 55 film 15 mn après.

INTÉGRALE VISCONTI (v.o.), Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). Bellissima, mer., ven. 12 h ; Mort à Venise, jeu., dim. à 12 h ; les Nuits blanches, mar. 12 h ; Senso, sam., lun. 12 h.

LA TRILOGIE D'APU (v.o.), Panthéon, 5e (43-54-15-04). Pather Panchali, mer., lun. 12 h ; Aparajito, jeu., mar. 12 h ; le Monde d'Apu, ven. 12 h.

LES MARX BROTHERS (v.o.). Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Un jour au cirque, mer., mar., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Chercheurs d'or, jeu., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; les Marx au grand magasin, ven., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; la Soupe aux canards, sam., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Monnaie de singe, dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Une nuit à l'opéra, lun., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

ROMAN PORNO (v.o.). Panthéon, 5e (43-54-15-04). Marché sexuel des filles, jeu., sam., lun., séances à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h, 22 h film 5 mn après ; la Véritable Histoire d'Abe Sada, mer., ven., dim., mar., séances à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h, 22 h film 5 mn après.

SIMONE SIGNORET. Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23). Manèges, jeu. à 12 h (film), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Judith Therpauve, mer. à 12 h (film), 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 10 mn après ; la Vie devant soi, ven. à 12 h (film), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Casque d'or, sam. à 12 h (film), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Thérèse Raquin, dim. à 12 h (film), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; les Chemins de la haute ville, lun. à 12 h (film), 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 10 mn après ; les Diaboliques, mar. à 12 h (film), 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 10 mn après.

LES SÉANCES SPÉCIALES

AMARCORD (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 17 h 15.

ANNE TRISTER (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

BERLIN JÉRUSALEM (Fr.-Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 18 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h.

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

COCAINE (*) (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 21 h 50.

COUP DE CUR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) 12 h.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h.

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

DODE'S CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 05.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 20 h.

L'EVANGILE SELON SAINT MATHIEU (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 19 h 30.

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10.

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 40.

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h.

JANE EYRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) 12 h.

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h.

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 15 h 30 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) 15 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 14 h ; Denfert, 14e (43-21-41-01) 14 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) 14 h, 16 h, 18 h, 20 h 05.

LE MONDE D'APU (Ind., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) 14 h, 16 h 05, 18 h 10, 20 h 15.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h.

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 15.

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 16 h.

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 12 h.

PERFORMANCE (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 13 h.

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 15 h 15.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30.

SARAFINA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) 22 h 20.

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 18 h.

LA SOIF DU MAL (A.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 19 h 30.

SOLARIS (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 20.

STALKER (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 21 h 20.

STAN THE FLASHER (*) (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h.

PARIS EN VISITES

MARDI 10 JUILLET

« Hôtels et passages pittoresques du faubourg Saint-Honoré, 10 h 30 et 14 h 30, parvis de la Madeleine (M. Pohyer).

« La cathédrale russe », 14 h 30, 12, rue Daru (P.-Y. Jaslet).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins », 14 h 30, métro Abbesses (M.-C. Lasnier).

« L'hôpital Saint-Louis et le canal Saint-Martin », 14 h 30, 12, rue de la Grange-aux-Belles (C. Merle).

« Couvents et jardins secrets de Denfert », 15 heures, 79, avenue Denfert-Rochereau (I. Hauller).

« L'Opéra Garnier et les fastes du Second Empire », 14 h 45, en haut des marches (Connaissance de Paris).

« Vieilles rues du quartier des Halles : la tour Jean-sans-Peur et l'évocation de la Cour des miracles », 15 heures, rue Rambuteau, chevet de Saint-Eustache.

« L'histoire d'un quartier et de ses alentours à travers son église : Saint-Merri, le cœur du vieux Paris », 15 heures, 76, rue de la Verrerie (Monuments historiques).

« Hôtels particuliers du dix-huitième siècle autour de Saint-François-Xavier et de l'Institut des jeunes aveugles », 15 heures, métro Duroc.

« Découvertes autour de l'église Saint-Philippe-du-Roule », 15 h 30, métro Saint-Philippe-du-Roule (Paris et son histoire).

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 JUILLET 1990 A 0 HEURE TU

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 11 JUILLET A 12 HEURES TU

METEO FRANCE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 9 juillet à 0 heure et le mardi 10 juillet à 24 heures.

Situation générale et évolution :

Ce début de semaine sera marqué par l'amélioration du temps sur la France. En effet, l'anticyclone des Açores viendra protéger le pays et des nuages persisteront uniquement sur les régions du nord-est. Ailleurs, le temps sera bien ensoleillé.

Mardi 10 : nuageux au nord-est, soleil ailleurs.

Sur le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, Champagne-Ardenne, la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté, le ciel restera très nuageux et le soleil ne fera que de timides apparitions. Sur ces régions, on ne sera pas à l'abri d'une averse.

En Corse, quelques nuages instables pourront se développer en cours de journée et une averse locale est possible en fin de soirée.

Partout ailleurs, soit de la Bretagne au Massif central, au Sud-Ouest et au Sud-Est, après dissipation des brumes matinales, les éclaircies seront présentes dès le matin, même si les nuages sont encore assez abondants de la Normandie à la Bourgogne. Au fil des heures, l'amélioration se poursuivra et on pourra profiter de belles périodes ensoleillées, surtout de la Bretagne au Massif central, aux Alpes, aux Pyrénées et à la Méditerranée.

Les températures matinales seront comprises entre 10 et 12 degrés sur une moitié nord du pays, 13 à 15 degrés sur une moitié sud, 18 à 20 degrés près de la Méditerranée. Les maximales, quant à elles, avoisineront les 19 degrés près des côtes de la Manche et des frontières du nord et de l'est. Ailleurs, elles iront de 20 à 23 degrés sur le nord-ouest du pays, 23 à 25 degrés sur le Sud-Ouest, atteignant 27 à 30 degrés sur le Sud-Est et la Corse.

Un mistral et une tramontane souffleront dès le matin, devenant plus forts l'après-midi pour atteindre 60 km/h.

Le vent de nord-ouest soufflera près des côtes de la Manche jusqu'à 40 km/h.

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

TRAMONTANE

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE 10 07 90 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 9-7-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 8-7-90 à 6 heures TU et le 9-7-90 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	27	16	D
BIARRITZ	23	17	C
BORDEAUX	33	15	C
BOURGES	24	16	C
BREST	17	11	C
CAEN	23	12	C
CHERBOURG	17	12	N
CLERMONT-FER.	23	14	N
DIJON	25	16	C
GRENOBLE St-M-H	25	19	N
LILLE	21	13	D
LIMOGES	21	14	C
LYON	25	15	N
MARSEILLE-MAR.	31	19	D
NANCY	22	15	C
NANTES	22	13	N
NICE	25	19	D
PARIS-MONTS	25	15	P
PAU	27	15	C
PERPIGNAN	35	20	D
RENNES	24	11	P
ST-ETIENNE	23	15	D
STRASBOURG	23	17	C
TOURS	23	17	P
TOULOUSE	29	16	D
POINTE-A-PITRE	32	24	A

ÉTRANGER

ALGER	23	16	D
AMSTERDAM	21	14	C
ATHÈNES	32	24	D
BANGKOK	35	26	C
BARCELONE	28	20	D
BELGRADE	23	15	N
BERLIN	22	16	D
BRUXELLES	23	14	N
LE CAIRE	36	26	D
COPENHAGUE	17	14	D
DAKAR	29	21	N
DELHI	31	28	P
DJERBA	27	23	D
GENÈVE	26	14	D
HONGKONG	33	29	D
ISTANBUL	26	21	N
JERUSALEM	33	17	D
LISBONNE	32	24	D
LONDRES	22	12	D
LOS ANGELES	26	18	N
LUXEMBOURG	20	17	P
MADRID	36	17	D
MARRAKECH	39	20	D
MEXICO	23	13	C
MILAN	29	19	D
MONTRÉAL	25	15	A
MOSCOU	31	15	A
NAIROBI	17	10	N
NEW-YORK	27	19	C
OSLO	15	12	P
PALMA-DE-MAJ.	30	16	D
PEKIN	33	22	D
RIO-DE-JANEIRO	-	-	-
ROME	28	19	D
SINGAPOUR	31	25	A
STOCKHOLM	21	15	P
SYDNEY	18	9	N
TOKYO	25	21	A
TUNIS	31	20	N
VARSOVIE	22	15	C
VENISE	28	17	D
VIENNE	15	17	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans le Monde radio-télévision ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 9 juillet

TF 1

20.30 Feuilleton : Scandales à l'amirauté. De Harry Falk (2e épisode). *Amours, aventures et intrigues dans la Navy.*
22.10 Variétés : Salut les 60. Emission présentée par Claude François junior.
23.10 Magazine : Minuit sport.
23.40 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Variétés : Le grand bazar. Emission de Maritie et Gilbert Carpentier, avec Eddy Mitchell, Lio, Patrick Bruel, Maurane, Dee Dee Bridgewater, Marc Lavoine, Vanessa Paradis, Jean-Claude Brialy.
22.15 Documentaire : Dessein et destin de Charles de Gaulle. De François Moreuil. 5. Adieux à l'Empire.
23.10 Informations : 24 heures sur la 2.
23.20 Météo.
23.25 Le journal du Tour.
23.45 Variétés : « The Voice » ou cinquante ans de chansons. D'André Halimi. Frank Sinatra.

FR 3

20.35 ▶ Feuilleton : Les rois maudits. De Claude Barma, d'après Maurice Druon, de l'Académie française, avec Georges Marchal, Georges Ser (1er épisode, rediff.). 1. Le roi de fer.
22.15 Journal et Météo.
22.40 Magazine : Opéra. *De Claire Newman. Peter Sellars et La flûte* enchantée : Autour du livret d'opéra ; Kent Nagano dirige Salomé, à l'Opéra de Lyon.
23.35 Sport : Escrime. Championnat du monde à Lyon : épée masculine individuelle et sabre individuel.
23.55 Musique : Carnet de notes. Sonate en mi mineur op. 38 et Allegretto quasi minuetto, de Brahms.

CANAL PLUS

20.30 *Cinéma : Vampire...* vous avez dit vampire ? ■ Film américain de Tom Holland (1985). Avec Chris Sarandon, William Ragsdale, Amanda Bearse.
22.10 Flash d'informations.
22.20 Corrida. Feria de Séville en avril, avec *Curro Romero*, Miguel Litri, Joselito et les taureaux d'Alvaro Domecq.
23.50 Cinéma : Têtes vides cherchent coffre plein. ■ Film américain de William Friedkin (1978). Avec Peter Falk, Peter Boyle, Warren Oates (v.o.).
1.30 Cinéma : Méfiez-vous fillettes ! □ Film français d'Yves Allégret (1957). Avec Antonella Lualdi, Robert Hossein, Michèle Cordoue.

LA 5

20.40 Téléfilm : Ultime combat. De David A. Prior, avec L. Mitchell, T. Donahue, T. Prior. *L'entraînement d'un corps d'élite de mercenaires.*



22.15 Magazine : Arrêt sur image.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Messages de l'au-delà. De Jack Bender, avec Kathleen Beller, Michael Brandon.
22.10 Série : La malédiction du loup-garou.
22.35 Cinéma : Si bémol et fa dièse. ■ Film américain de Howard Hawks (1948). Avec Danny Kaye, Virginia Mayo, Benny Goodman.
0.25 Six minutes d'informations.
0.30 Magazine : Jazz 6. De Philippe Adler.

LA SEPT

20.00 Dialogue. Débat animé par Daniel Rondeau (la place de la France dans le monde).
21.00 *Cinéma : La bête lumineuse.* ■■ Film canadien de Pierre Perrault (1988).
23.00 Cinéma d'animation : Images (Tout écarillé, d'André Leduc).
23.10 Documentaire : Ateliers d'artistes (Daniel Buren). De Jean-Luc Daval.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. 3 juin 1950 : la conquête de l'Annapurna.
21.30 Dramatique. La nuit à l'envers, de Xavier Durringer.
22.40 Cote d'amour.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le jazz aux sources de l'Afrique (jusqu'au 13 juillet).

FRANCE-MUSIQUE

22.30 Studio 116. Le chant des pistes, d'après Bruce Chatwin.
23.35 Le monde de la nuit.
0.30 Myosotis.

Mardi 10 juillet

TF 1

16.40 Tiercé à Maisons-Laffitte.
16.45 Série : Chips.
17.35 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Le bébête show.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.30 Cinéma : Sauvez le Neptune. □ Film américain de David Greene (1977). Avec Charlton Heston, David Carradine, Stacy Keach.
22.35 Documentaire : Histoires naturelles. Carnets algériens. *De la pêche sportive à la chasse au sanglier, espaces.*
23.30 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
0.25 Journal, Météo et Bourse.

A 2

14.15 Sport : Cyclisme. Tour de France : 9e étape.
16.00 Magazine : Course en tête.
16.45 Série : Larry et Balki.
17.15 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, animé par Laurent Cabrol.
17.35 Série : Les brigades du Tigre.
18.30 Magazine : Giga. Alf : Throb.
19.30 Le journal du Tour.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Cinéma : Les grandes vacances. □ *Film français de Jean Girault (1967).* Avec Louis de Funès, Ferdy Mayne, Claude Gensac.
22.10 Sport : Athlétisme. Grand Prix de Nice.
23.25 Informations : 24 heures sur la 2.
23.35 Météo.
23.40 Le journal du Tour.
0.00 Magazine : Du côté de chez Fred. La perestroïka.

FR 3

15.50 Magazine : 40e à l'ombre de la 3. Présenté par Vincent Perrot, en direct des *Sables-d'Olonne.*
17.30 Dessin animé : Tom Sawyer.
17.55 Dessin animé : Molierissimo.
18.00 Feuilleton : Sixième gauche (7e épisode).
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, *le journal de la région.*
20.00 Jeux : La classe.
20.35 Feuilleton : Les rois maudits. De Claude Barma, d'après Maurice Druon (2e épisode).
22.15 Journal et Météo.
22.40 ▶ Documentaire : Confession, chronique d'une aliénation. De Gueorgui Gavrilov.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Pépé le Moko. ■■■ Film français de Julien Duvivier (1936). Avec Jean Gabin, Mireille Balin, Gabriel Gabrio.
15.00 Surprises spéciales. *La transe, de Moncef Dhouib (Tunisie).*
15.30 Cinéma : Le crime d'Antoine. ■ Film français de Marc Rivière (1989). Avec Catherine Wilkening, Tom Novembre, Jacques Weber.
16.50 Documentaire : Les chevaux de l'île de sable.
17.10 *Spectacle : Le monde du cirque.*
17.55 Contes à dormir debout.
17.59 Cabou cadin. Je veux savoir ; Babar.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Cabou cadin. Le plein de super ; Police académie.
19.20 Top 50.
19.55 Flash d'informations.
20.00 Magazine : Scrupules. Présenté par Jean-Luc Delarue et Isabelle Giordano.
20.29 Flash d'informations.
20.30 *Cinéma : Masquerade.* ■■ Film américain de Bob Swaim (1988). Avec Rod Lowe, Meg Tilly, Kim Cattrall.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Roselyne et les lions. ■■ Film français de Jean-Jacques Beineix (1989). Avec Isabelle Pasco, Gérard Sandoz, Philippe Clévenot.
0.00 Cinéma : Adorable Lola. Film français classé X de Gérard Kikoïne (1981). Avec Marylin Jess, Mika, Jacques Marbœuf.
1.15 Cinéma : La grande lessive. ■■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1968). *Avec Bourvil, Francis Blanche, Michael* Lonsdale.

LA 5

16.35 Docteurs en folie (rediff.).
17.00 Papa et moi (rediff.).
17.30 Dessins animés. Soulierville ; Cathy la petite fermière ; Max et compagnie ; Olive et Tom champions de foot.
18.50 Journal images.
19.00 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Le convoi. □ Film américain de Sam Peckinpah (1978). Avec Kris Kristofferson, Ali Mac Graw, Ernest Borgnine.
22.40 Cinéma : Commando léopard. Film italien d'Anthony Dawson (1985). Avec Klaus Kinski.
0.25 Journal de minuit.

LA 6

14.45 Magazine : Le glaive et la balance. Le procès de Pétain (rediff.).
17.15 Informations : M 6 info.
17.20 Série : Laredo.
18.10 Série : Cher oncle Bill.
18.35 Feuilleton : La demoiselle d'Avignon (3e épisode).
18.55 Série : Aline et Cathy.
19.25 Série : Dis donc papa.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 *Série : Madame est servie.*
20.35 Téléfilm : Dennis la menace. De Doug Rogers, avec Victor Di Mattia, William Windom.
22.15 Série : La malédiction du loup-garou.
22.35 Cinéma : Fais gaffe à la Gaffe. ■ Film français de Paul Boujenah (1980). Avec Roger Mirmont, Marie-Anne Chazel, Daniel Prévost.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 *Théâtre :* Le conte d'hiver. Pièce de William Shakespeare. Mise en scène de Luc Bondy.
18.00 Téléfilm : Lorca, mort d'un poète (2e partie). De Juan Antonio Bardem.
19.50 Court métrage : Novembre à Paris.
20.00 *Documentaire :* Le temps des cathédrales (2). De Roger Stéphane et Roland Darbois.
21.00 Documentaire : Le cricket trobriandais. De Gary Kildea et Jerry Leach.
22.00 Documentaire : *Jean Painlevé au fil de ses films* (5). De Denis Derrien.
22.30 Magazine : Imagine.
23.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. 20 000 lieues sous le Pacifique : le nombril du monde.
21.30 Les Tziganes (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques. Souvenirs forains (jusqu'au 13 juillet).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du grand auditorium). Symphonie n° 100 en sol majeur, de Haydn ; Symphonie n° 9 en ut majeur D 944, de Schubert, par l'Orchestre national de France, dir. Theodor Guschlbauer.
22.30 La galaxie des traditions.
23.07 Club d'archives. Rudolf Firkusny, pianiste ; Deux concerts pour violon ; Les interprètes de Charles Ives.

Audience TV du 8 juillet 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée. France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	35,3	Vidéo gags 17,5	Jour. Tour 8,5	Act. rég. 5,0	SOS 0,5	Rintintin 3,6	Culture pub 1,2
19 h 45	42,7	Météo 19,8	Maguy 13,0	19-20 Infos 3,5	SOS 0,8	Journal 3,3	Année... 2,6
20 h 16	57,6	Mondiale 36,1	Journal 11,4	Benny Hill 5,7	Superstars 0,7	Journal 3,6	Mme est servie 2,3
20 h 55	60,7	Mondiale 31,9	Maléfices 12,1	40 ans TV 7,2	Roselyne... 2,0	Meurtres... 4,2	Lieu du crime 4,7
22 h 08	52,6	Mondiale 34,3	Maléfices 12,1	Devine... 4,1	Roselyne... 1,8	Meurtres... 3,2	Lieu du crime 4,1
22 h 44	55,2	Mondiale 14,3	Nord et Sud 5,9	Soir 3 5,0	Pépé le Mok 0,8	D'ou viens-tu 4,5	Pub 2,5

ÉCONOMIE

Après le rachat d'Adidas, numéro un mondial des articles de sport

Coup de poker

Trois milliards de francs : c'est la somme que devra mettre sur la table Bernard Tapie pour finaliser l'acquisition d'Adidas, le leader mondial des articles de sport, dont la taille est de quinze fois supérieure à celle de la holding du député de Marseille. Le patron de l'OM a annoncé en plein Mondiale son acquisition, sans toutefois fournir de détails sur les conditions de financement de cette opération. Il y a une semaine à peine, lors de l'assemblée générale des actionnaires, les dirigeants de Bernard Tapie Finance faisaient état de comptes 1989 bien peu flambants. Avec un résultat net de 27 millions de francs en 1989, Bernard Tapie Finance affichait un bénéfice en baisse de 54 % par rapport à l'année précédente.

Lors de la même réunion, M. Tapie clamait haut et fort son intention de changer de stratégie, en expliquant que la politique d'acquisitions de BTF *« ne sera plus axée sur des canards boiteux »*. Affaire prestigieuse, véritable symbole en Allemagne, Adidas peut difficilement être rangée dans cette catégorie. Pour autant, la firme de Bavière est loin d'être profitable. Et même si ses 300 millions de francs de pertes – en grande partie concentrées sur les Etats-Unis – seront probablement réduites à la faveur d'une reprise en main sévère des activités sur le territoire nord-américain (la réorganisation a commencé sous la houlette de Peter Ueberroth, l'ancien organisateur des Jeux olympiques de Los Angeles devenu actionnaire d'Adidas USA), nul doute qu'une réorganisation générale s'impose.

Au ticket d'acquisition pourraient donc s'ajouter des frais de restructuration. De quels moyens dispose Bernard Tapie pour mener à bien son coup de poker ? L'homme d'affaires a annoncé qu'il allait céder les activités les plus importantes de son groupe, c'est-à-dire essentiellement la branche pesage, dont il peut espérer tirer environ 700 millions. La Vie claire (diététique), dont Bernard Tapie cherche à se débarrasser depuis plusieurs mois, ne trouve en effet pas preneur en raison de ses pertes. La moitié du coût de l'acquisition ne peut donc être financée que par recours au crédit bancaire (notamment auprès du Crédit lyonnais, son partenaire traditionnel) ou appel à ses actionnaires. Parmi eux : le Crédit agricole, une filiale du Crédit lyonnais, le GAN et les AGF, qui sont autant d'investisseurs institutionnels publics...

C. M.

Le groupe Tapie acquiert une dimension européenne

Après l'annonce du rachat par le groupe Tapie de la société allemande Adidas, la cotation du titre Bernard Tapie Finance à la Bourse de Paris a été suspendue dès l'ouverture du second marché, lundi 9 juillet, en raison d'offres d'achat trop abondantes. Le titre – qui a clôturé vendredi 6 juillet à 144,50 francs, – boudé ces derniers temps par les investisseurs, bénéficie ainsi d'un attrait nouveau.

Discret sur le front des affaires depuis l'introduction en Bourse de son holding industriel en novembre dernier, Bernard Tapie a décidé de signer son retour par un coup d'éclat. Le patron de l'OM a profité de sa présence au Mondiale pour annoncer depuis Rome, samedi 7 juillet, que son groupe avait pris le contrôle de la société ouest-allemande Adidas, numéro un mondial des articles de sport.

L'opération est d'envergure. La célèbre firme bavaroise, dont les trois bandes ornent notamment les maillots de l'équipe de France de football, a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de près de 5 milliards de marks (avec le produit des licences), soit environ 17 milliards de francs, c'est-à-dire une somme quinze fois supérieure au 1,05 milliard de francs enregistré la même année par Bernard Tapie Finance.

L'acquisition devrait par ailleurs redonner substance à la branche sport du groupe, réduite au fabricant de raquettes Donnay (160 millions de francs de chiffre d'affaires en 1989) depuis la cession juteuse des fixations Look en septembre dernier.

Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Selon des sources allemandes, Bernard Tapie aurait proposé entre 3 milliards et 3 milliards et demi de francs pour acquérir 80 % du capital du groupe, à l'issue de neuf mois de négociations avec la famille Dassler, qui contrôle le capital d'Adidas.

Le député de Marseille, qui affirme avoir remporté l'affaire en dépit d'offres supérieures de concurrents japonais et allemands, compte financer son acquisition pour moitié par prêts bancaires (le Crédit lyonnais, partenaire traditionnel de Bernard Tapie Finance et actionnaire du holding, devrait être mis à contribution) et par la vente des activités les plus importantes de son groupe.

Les cessions devraient en bonne logique toucher en priorité la branche pesage, la plus rentable du groupe, avec Terraillon-Hanson, dont l'actif net est évalué à 550 millions de francs par les analystes financiers, et Testut, dont le chiffre d'affaires l'an passé s'élevait à 230 millions de francs.

Reste que le pari est très risqué. Adidas n'est pas vraiment une société florissante. La firme bavaroise, qui affiche 100 millions de DM de pertes (environ 335 millions de francs) pour le seul exercice 1989, sort de trois années de restructurations intenses qui ont réduit du tiers ses effectifs (la société emploie aujourd'hui 9 500 salariés contre plus de 12 000 en 1986).

Plus généralement, Adidas, jugée par un spécialiste *« plutôt conservatrice dans ses méthodes de gestion »*, souffre du marasme général sur le marché de la chaussure de sport et n'a pas su inventer des produits à modes pour la clientèle « yuppie », à la différence de Nike et de Reebook, ses deux grands rivaux américains.

CAROLINE MONNOT

Un symbole allemand

FRANCFORT

correspondance

La firme familiale bavaroise Adidas s'est acquis, depuis sa fondation en 1948, par Adi Dassler, une réputation à l'étranger aussi solide que celle du fabricant d'automobiles Mercedes. Cette notoriété, qui remonte à la première victoire de l'équipe allemande dans la Coupe du monde de football, en 1954, dont les joueurs étaient déjà tous équipés aux couleurs d'Adidas, s'est, paradoxalement, achevée à la veille d'une autre victoire allemande, cette fois-ci contre l'Argentine.

On comprend donc l'émotion suscitée par l'annonce, depuis Rome, le samedi 7 juillet, du rachat de 80 % des parts d'Adidas par le Français Bernard Tapie, qui est tombée comme une bombe outre-Rhin, même s'il n'y a pas eu pour l'instant de réaction officielle.

Pourtant, les difficultés d'Adidas, comme celles de son concurrent et compatriote, Puma, étaient connues depuis longtemps. Après de longs mois de silence, la firme a finalement annoncé en juin un chiffre d'affaires consolidé, pour 1989, de 3,2 milliards de marks (10,7 milliards de francs), pour 1,4 milliard de marks pour l'octroi de licences, avec une perte globale estimée à 120 millions de marks.

Ce déficit, qui est dû avant tout aux difficultés rencontrées par Adidas sur le marché américain, où la firme a enregistré un net recul l'an dernier par rapport à d'autres marques, n'a pas pu être résorbé, malgré l'engagement à la tête de la filiale américaine de Peter Ueberroth, l'organisateur des Jeux olympiques de 1984 à Los Angeles.

Par ailleurs, les dissensions parmi les héritiers d'Adidas – un fils et quatre filles, – particulièrement depuis la mort de Horst Dassler il y a trois ans, n'ont pas non plus arrangé les choses. Ce dernier a laissé, à son tour, deux enfants, Adi et Suzanne, qui détiennent 20 % des parts de la société, les 80 % restants ayant été cédés par leur tante à Bernard Tapie pour un prix resté secret.

En mai, le fondateur du géant de la multidistribution, Metro, M. Otto Beisheim, avait laissé entendre qu'il pourrait prendre le contrôle d'un cinquième du capital d'Adidas. Mais, grâce à l'aide du directeur général d'Adidas, M. René Jaggi, avec lequel le président de l'OM était en pourparlers depuis neuf mois, Bernard Tapie a coiffé le millionnaire suisse sur le poteau, ainsi que de nombreux autres éventuels raiders, parce qu'il correspond le mieux au profil du fondateur de la société – s'étant, comme lui, fait tout seul, – ainsi qu'à la tradition familiale de l'entreprise.

Malgré les réticences traditionnelles de nos voisins à se faire racheter par des Français, surtout quand il s'agit d'un fleuron aussi visible qu'Adidas, Bernard Tapie, toutefois, semble susciter outre-Rhin admiration et respect en raison de son passé et de son expérience. Même si l'assainissement d'Adidas va entraîner de nouvelles suppressions d'emplois : actuellement l'entreprise emploie 9 500 personnes, dont 2 500 en RFA.

CH. HOLZBAUER-MADISON

Retrouver les faveurs de la Bourse

Bernard Tapie Finance (BTF) va-t-il retrouver une nouvelle santé boursière à la faveur du rachat d'Adidas ? Présenté comme *« une machine à plus-values »* lors de son introduction en bourse, le titre a, depuis, quelque peu déçu les investisseurs, las d'attendre des « coups » qui ne sont pas venus. A la veille de l'annonce mirifique du président de l'OM, la valeur Bernard Tapie Finance clôturait à 144,50 francs sur le second marché, ne dépassant que très légèrement le cours de 142 francs inscrit le premier jour de la cotation, le 21 novembre dernier. Les cinquante mille petits porteurs (10 % du capital du groupe) qui avaient acheté le titre sur la personnalité du très médiatique député de Marseille pouvaient, à juste raison, estimer que la valeur n'avait pas tenu toutes ses promesses.

Dans ce contexte, l'acquisition d'Adidas est à double tranchant. Avec cettte opération d'ampleur, Bernard Tapie sort BTF de sa torpeur. Mais a moyen terme le parcours boursier de la valeur sera essentiellement influencé par les résultats enregistrés dans la remise à flot de la firme allemande.

Prudence en Alsace

STRASBOURG

de notre correspondant

Mille six cent quarante Alsaciens changent de patron avec l'acquisition du groupe Adidas par Bernard Tapie. Le fabriquant d'articles de sport a, en effet, son siège social à Landersheim (Bas-Rhin), ainsi que des établissements à Dettwiller et La Walck. Dans les trois communes, la surprise a été grande, et si les cadres d'Adidas-France se refusent à toute déclaration, les élus locaux restent prudents. Adidas vient, en effet, de subir coup sur coup trois vagues de suppressions d'emplois, en 1988, 1989 et depuis mai dernier. Cette dernière réduction d'effectifs touchant trois cent vingt personnes dont soixante-cinq dans les unités alsaciennes, avait notamment restructuré l'équipe des représentants de Landersheim, la firme travaillant surtout dorénavant avec les grandes surfaces.

L'incertitude demeure donc dans une société concurrencée par le Sud-Est asiatique, et qui a choisi elle-même de « délocaliser » une part importante de sa production pour pouvoir trouver des niveaux de prix qui lui permettent notamment de regagner des parts sur le marché américain où la bataille est rude avec le géant Nike. La CFTC, premier syndicat dans l'entreprise, avait suscité des manifestations à Landesheim lors de la première restructuration, en 1988, mais ne les avait pas renouvelées ensuite, le ton étant plutôt à la résignation.

L'arrivée du président de l'OM à la tête d'Adidas change quand même les cartes, reconnaît-on en Alsace. Plutôt qu'un employeur allemand très discret, surtout depuis le décès de Horst Dassler, peu confiant dans l'avenir, il vaut mieux un patron français médiatique prêt à engager beaucoup d'argent dans le contrôle de la firme.

Les élus locaux souhaitent en tout cas que le passage de Bernard Tapie ne soit pas éphémère. Ils ne voient pas très bien comment le nouveau patron d'Adidas pourrait empêcher que se poursuive la *« descente aux enfers »* de la firme et éviter ainsi de nouvelles suppressions d'emplois. Le maire de La Walck, M. Emile Schott, qui utilise cette formule, sait de quoi il parle : c'est dans sa commune qu'Adidas a conçu et fabriqué le ballon de la Coupe du monde, mais onze postes viennent d'être supprimés dans l'établissement.

JACQUES FORTIER

En marge du sommet des sept pays indutrialisés

Sortie de crise pour le Texas

En désignant Houston pour accueillir les représentants des sept pays industrialisés, le président Bush a voulu favoriser une ville qu'il connaît bien. Et mettre en avant le redressement économique incontestable de tout un Etat longtemps englué dans la crise pétrolière, puis immobilière, mais aujourd'hui éclaboussé par le scandale des caisses d'épargne.

DALLAS

de notre envoyé spécial

« Vous êtes dans un Etat où les hommes sont des hommes et les femmes des... maires. » Visiblement, Annette Strauss, maire de Dallas, est contente de son petit effet. Au-delà de cette plaisanterie d'usage, elle tient réellement à souligner qu'au pays des cow-boys, de plus en plus de femmes coiffent désormais le stetson. A San-Antonio, à Corpus-Christi, à Galveston, d'autres femmes occupent la mairie. Y compris, bien sûr, à Houston, l'éternelle ville rivale, où Kathryn Whitmire accueille George Bush et les six autres représentants des grands pays industrialisés, venus ausculter l'économie mondiale sur le campus de la Rice University.

Le chef de la Maison Blanche l'a voulu ainsi. En choisissant le Texas et son gouverneur républicain, M. Bush savait qu'il ferait plaisir à l'aile droite de son parti. Désigner Dallas, avec une démocrate à la mairie, aurait été une faute de goût. Ce sera donc Houston, où l'actuel président, natif du Maine mais texan d'adoption, a passé plusieurs années dans l'industrie pétrolière, notamment à la tête de la Zapata Petroleum Corp, une entreprise spécialisée dans les forages offshore. Et ce n'est qu'en 1980 que les Bush ont vendu leur maison de Houston.

Ce passé, Annette Strauss le connaît fort bien. Son présent, à elle, tient en une seule page couleurs : la « une » du magazine économique *Fortune* sacrant Dallas première ville américaine pour les affaires, devant Atlanta et Kansas-City . Aucune trace de Houston parmi les dix premières.

De fait, la métropole Dallas qui englobe Fort-Worth, située à une heure de route, englobant 4,1 millions d'habitants, a su tirer parti de la bonne fortune de Houston sans trop pâtir de ses revers pétroliers et immobiliers. Grâce à un portefeuille d'activités plus étoffé. *« Cette ville sortie de terre sans raison d'être géographique est avant tout un grand centre commercial pour tout le sud-ouest des Etats-Unis »*, rappelle M. Jim Bullington, directeur des affaires internationales à la municipalité.

Par la suite, le pétrole, la finance et la technologie sont venus se greffer sur cet emplacement doté d'un aéroport par lequel transitent 50 millions de passagers par an jusqu'à en faire la troisième plus grande concentration de sièges sociaux des entreprises américaines, après New York et Chicago. Aujourd'hui, les ventes de gros et de détail, d'une part, les services de l'autre, représentent chacun un quart de l'activité. L'industrie manufacturière, les transports/communication, la construction et les activités financières se partagent le reste.

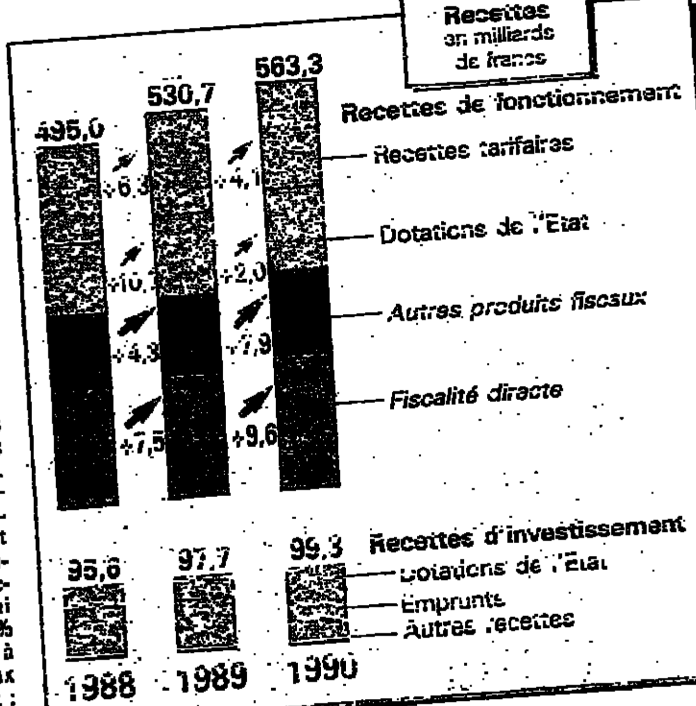
SERGE MARTI

Lire la suite page 22

En raison des efforts d''investissements

Forte hausse du produit des impôts locaux

Selon la note de conjoncture publiée par le Crédit local de France, le produit des impôts locaux aura fortement augmenté en 1990. En volume, c'est-à-dire sans tenir compte de la hausse des prix, la progression sera de 6 % au lieu de 2,9 % en 1989. Le « dérapage » est sensible puisque, en moyenne de 1985 à 1989, la hausse a été de 3,5 % par an. Le produit des impôts locaux résulte de la combinaison des assiettes fiscales, qui s'accroissent sensiblement à cause de la bonne conjoncture économique, et des taux des impôts. La fiscalité augmente beaucoup plus vite dans les budgets régionaux que dans les communes et les départements. Mais ce sont aussi les régions qui accroissent le plus leurs efforts pour les investissements, notamment dans le domaine scolaire. Pour financer leurs équipements, les collectivités locales ont de plus en plus recours à l'autofinancement. La part des investissements financés par l'emprunt, qui était de 70 % en 1978 et de 35 % en 1988, tombe cette année à 32 %, et le marché des prêts aux collectivités locales est stagnant : 53 milliards de francs en 1990 contre 51 en 1989.



هكذا من الاجل

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

A la conférence de Noordwijk

Le moratoire sur la pêche commerciale à la baleine n'est pas remis en cause

Cinq jours durant, sur le front de mer venteux de Noordwijk (près de La Haye), la modeste bannière vert et blanc de Greenpeace a *crânement flotté parmi* les drapeaux des vingt-neuf pays participant à la réunion annuelle de la commission baleinière internationale (IWC). A la satisfaction des écologistes et de la délégation française, cette réunion s'est conclue le 6 juillet sur la prorogation *de facto* du moratoire sur la pêche commerciale des mammifères marins, toutes espèces confondues.

NOORDWIJK *(Pays-Bas)*

de notre envoyé spécial

Décidé par l'IWC en 1982, ce moratoire était entré en vigueur entre 1986 et 1988. Il devait faire cette année l'objet d'une évaluation : le comité scientifique de la commission était chargé de présenter un rapport permettant de mesurer les effets *de l'«option zéro» sur la population* des baleines et, éventuellement, d'attribuer des contingents de pêche.

Dans cette perspective, l'Islande, la Norvège et le Japon – pays de tradition baleinière – étaient venus à Noordwijk avec des demandes de quotas commerciaux, portant sur l'espèce dite «rorqual à museau pointu». Mais ils sont repartis les mains vides : une majorité des Etats membres a refusé de remettre en cause le moratoire, les experts *scientifiques n'ayant pas achevé leur* travail.

La suspension de la pêche commerciale s'est ainsi trouvée reconduite sans qu'aucun temps minimum d'application ait été stipulé, comme en 1982. La France, notamment, a renoncé à présenter une résolution prévoyant que l'«option zéro» courait jusqu'à l'an 2 000. Le moratoire a, en conséquence, un caractère paradoxal : il est illimité, mais susceptible d'être attaqué chaque année par les puissances baleinières. Les écologistes – une cinquantaine d'organisations non gouvernementales étaient présentes aux Pays-Bas – craignent d'ailleurs que le Japon, la Norvège, et l'Islande ne repassent à l'offensive en 1991.

Mais *«l'essentiel était de ne pas toucher au moratoire et à ses acquis»*, se félicitait Katia Kanas, l'initiatrice française d'un Appel pour les Baleines (signé par Léon Zitrone). *Les membres de l'IWC* ont demandé à la Norvège et au Japon de *«reconsidérer»* leur décision d'attribuer des permis de pêche à des fins scientifiques. Les deux pays ont capturé 270 animaux à ce titre au cours des deux dernières saisons halieutiques, et 305 autres sont menacés par leurs projets actuels. Mais la commission n'a aucun pouvoir réglementaire en la matière, et sa résolution n'a valeur que de recommandation. De même n'a-t-elle pu *«qu'encourager»* les pays voulant faire des recherches sur les baleines à ne pas mettre celles-ci à mort.

Cet encouragement a été prodigué à l'initiative de la France, qui a également joué un rôle moteur dans *l'adoption d'une résolution sur les* petits cétacés. Dauphins, marsouins, orques, belougas : 500 000 de ces mammifères marins sont capturés chaque année, victimes notamment... du moratoire en vigueur sur les espèces supérieures! Le Japon pratique *encore la chasse au harpon des* marsouins *«afin de continuer à alimenter le marché de la viande de cétacé»*. Le comité scientifique de l'IWC a été officiellement saisi de ce dossier.

CHRISTIAN CHARTIER

Sortie de crise pour le Texas

Suite de la page 21

Dans le même temps, plus de six cents compagnies pétrolières (dont Mobil Oil, le plus gros employeur de la ville) sont toujours présentes ; mais les effectifs de cette industrie (18 000 personnes) ne représentent plus que 2 % de l'ensemble des salariés travaillant dans l'agglomération de Dallas.

Les autres sont sous bannière IBM, GTE, Fujitsu, Bell Helicopter, Aerospatiale (française) ou encore Texas Instruments ; autant de raisons sociales qui illustrent une présence dans le domaine de la haute technologie, des composants, de la défense ou de l'aviation.

«Ce sont là des valeurs sûres pour une ville qui, tout en étant moins à la remorque du pétrole que Houston, a aussi beaucoup souffert de la surproduction d'immobilier de bureaux», explique un industriel local. Le secteur médical – on compte ici trois Prix Nobel de moins de cinquante ans .. – est aussi un atout. En revanche, le secteur financier est mal en point et la crise des caisses d'épargne ne va pas arranger la situation. Dallas accueillant depuis le début du siècle l'une des douze banques régionales de la Réserve fédérale, la sphère financière s'est très vite développée. Trop vite, peut-être.

Sur les 302 faillites comptabilisées depuis 1984 sur l'ensemble du Texas, la moitié concernaient la région de Dallas. Les 8,2 milliards de dollars (46 milliards de francs) injectés par le gouvernement fédéral n'ont pas suffi et de *grands noms, dont NCNB Texas*, Texas Commerce Bancshares, BanK One ou encore First Interstate, ont été rachetés par des établissements venus d'autres Etats. Et c'est le même scénario qui est en train de se reproduire à propos des Savings and Loans, autre *lourd dossier à mettre au passif* du Texas *(voir encadré)*.

«Mais tous n'ont pas sombré, loin s'en faut. Il reste encore de belles fortunes, commente un observateur de longue date des mœurs locales. *Les Texans sont des gens agréables, simples et sans problèmes. De franches crapules, aussi, mais tout le monde est averti! De plus, ils ont une capacité à rebondir assez extraordinaire.»*.

De rebond, il en est surtout question à Houston, une ville qui tire encore 60 % de ses ressources du pétrole, de la pétrochimie et des services parapétroliers (contre 80 % précédemment). Dans cette métropole où, tout comme à Dallas, les Hispaniques, Noirs et Asiatiques sont devenus majoritaires par rapport au reste de la population, le taux de chômage, qui atteignait 12 % au plus fort de la crise, en 1986, est redescendu à 4,9 % ces derniers mois, en dessous de la moyenne nationale. Les 200 000 emplois perdus de 1982 à 1987 ont été pratiquement retrouvés et Houston a créé au cours des deux dernières *années plus du tiers de l'ensemble* des emplois regagnés au Texas.

Pour parvenir à ce résultat, la municipalité et l'Etat ont payé leur écot. Tout comme Dallas, la ville de Houston ne prélève pas d'impôt municipal sur le revenu des sociétés ou des personnes physiques. De plus, les taxes locales ont été réduites au minimum.

Enfin, pour tenter d'enrayer un marasme immobilier qui allait croissant, les promoteurs ont cassé les prix. Résultat : en deux ans, le taux de *bureaux inoccupés* dans le centre-ville est tombé de 32 % à 17 %. A tel point que de nouveaux projets ont surgi, tel celui de bâtir le plus haut gratte-ciel jamais construit dans le *downtown*. Gros pourvoyeurs d'emplois, la NASA et le Texas Medical Center ont su créer des activités annexes, tel le Space Center de Walt Disney, qui constitue une attraction touristique. Tout en restant la Mecque du pétrole avec 25 % de la production américaine (même si le prix du baril qui se traîne à 16 dollars contre 37 en 1981 dissuade toute nouvelle *exploration), le Texas a su développer* ses autres activités jusqu'à retrouver un taux de croissance conforme à la moyenne nationale (2 % à 3 %), en grande partie grâce aux services et au médical. Ces derniers ont fourni l'essentiel des 220 000 emplois nouveaux créés en trois ans, les 450 000 postes perdus durant la crise ayant été regagnés en totalité.

Restent quelques points noirs pour cet Etat : un puzzle bancaire et financier encore très fragile et un marché de gros et de biens de consommation tributaire d'une demande en baisse. L'autre difficulté viendra des réductions de dépenses militaires qui auront des répercussions immédiates sur les entreprises de la région de Dallas-Fort-Worth (10 000 pertes d'emplois à brève échéance). Un tribut à verser pour avoir la paix.

SERGE MARTI

Le naufrage des caisses d'épargne

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

«Aujourd'hui, ça a été un record, on en a fait quinze dans la journée!», s'exclame Catherine Spears, l'un des responsables de la communication de la Resolution Trust Corporation (RTC), l'organisme fédéral créé en août 1989 pour aider au financement et à la restructuration des caisses d'épargne en faillite. Rien que le *29 juin, quinze affaires de mise* sous séquestre ou de revente d'actifs pour l'une ou l'autre de ces institutions ! Un volumineux dossier, chaque jour plus épais, puisque sur les quelque deux mille cinq cents institutions d'épargne *recensées aux Etats-Unis, dont* les deux tiers sous forme de caisses (Savings and Loans), plus de la moitié de ces dernières sont en dépôt de bilan.

Depuis sa création, la RTC a tranché quatre cent cinquante-six cas, dont deux cent sept mises en liquidation pure et simple. Aucun Etat n'y échappe. Le Texas a vu la RTC prendre en charge, le 29 juin, la Travis Savings de San-Antonio, tout en revendant la Valley Federal Savings Association, un établissement de McAllen, à l'International Bank of Commerce dont le siège est à Laredo. Dans les deux cas, l'ampleur du désastre ne dépasse pas les 500 millions de dollars. *Mais l'ardoise* totale est impressionnante.

Sur les deux cent quarante-neuf *institutions en faillite* (représentant trente-huit Etats) gérées à ce jour par la Resolution Trust Corp., le Texas emporte haut la main la première place avec soixante-cinq établissements (représentant *18 milliards de dollars d'actifs* réduits à néant), devant la Californie (quinze institutions mais... 23,5 milliards de passif). Ces caisses d'épargne en déconfiture depuis que la déréglementation *financière de 1982 leur a permis* de se lancer dans des placements hasardeux, jusqu'alors interdits, auront tout connu : de mauvais gestionnaires et de francs escrocs. Car au hit parade de la fraude et des malversations, c'est encore le Texas qui tient le pompon, devant la Californie. Au fond du coffre, percé, on a trouvé de tout : des «junk bonds» en pagaille, des contributions illicites à des campagnes électorales, des lignes de coke et des réseaux de call-girls qu'il fallait bien payer. Enfin, les trains de vie somptueux de certains dirigeants, aujourd'hui inculpés pour avoir trop souvent mis la main à la caisse. A lui seul, le Texas va coûter au contribuable américain au moins 10 % des 300 à 500 milliards de dollars (le chiffre est chaque jour révisé en hausse...) que représente le long et difficile sauvetage de l'ensemble des Savings and Loans.

S. M.

Ancien secrétaire d'Etat américain

M. Kissinger va conseiller le gouvernement du Venezuela pour les investissements

Après s'être assuré, en avril, les services du PDG de la multinationale helvétique Nestlé, le président Carlos Andres Perez vient de recruter M. Henry Kissinger comme conseiller du gouvernement vénézuélien pour les investissements.

Si la nomination à une fonction similaire de M. Helmut Maucher, patron d'origine ouest-allemande du géant suisse de l'industrie alimentaire, n'avait généralement pas soulevé d'objection à Caracas, le choix de l'ancien secrétaire d'Etat américain a été nettement moins bien accueilli.

La nomination de M. Kissinger coïncide avec la reconversion du *président social-démocrate «aux vertus du capitalisme»*. Ce revirement est d'autant plus remarquable que, durant son premier mandat, «CAP», comme l'appellent familièrement ses compatriotes, était parti en guerre contre *«la dictature des multinationales»* et s'était fait le champion d'une Amé*rique latine maîtresse de ses ressources.*

Or le même M. Perez, qui nationalisa l'industrie du pétrole en 1976, ne fait pas mystère, depuis son retour au pouvoir en février 1989, de son intention d'ouvrir le pays aux compagnies étrangères, notamment dans les secteurs du gaz, de la pétrochimie et du charbon.

Un premier pas vers le retour des multinationales au Venezuela a été accompli fin juin, quand la société d'État Lagoven a annoncé la signature d'un accord d'association avec Shell, Exxon et Mitsubishi pour l'exploitation des gisements de gaz naturel de la plate-forme continentale du nord-est du pays. Mais, devant le tollé que cette perspective a suscité dans les milieux nationalistes, le président de la compagnie nationale des pétroles a nié le 2 juillet, toute remise en question de la politique pétrolière.

JEAN-CLAUDE BUHRER

TRANSPORTS

La politique de privatisations en Argentine

Iberia, seule candidate à l'achat d'Aerolinas Argentinas

La privatisation d'Aerolinas Argentinas, la compagnie nationale d'aviation, prend des allures de fiasco. M. Roberto Dromi, le ministre en charge des privatisations, arborait à la fin de la semaine dernière un sourire forcé sous le crépitement des flashes ; il n'ouvrait en effet qu'une seule enveloppe d'offre d'achat, celle d'Iberia.

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Aerolinas Argentinas a trouvé un unique acquéreur, le consortium formé par la compagnie espagnole Iberia associée à sept entreprises argentines dont une compagnie aérienne locale, Austral. American *Airlines, Varig et Alitalia, qui* s'étaient montrées intéressées, se sont retirées les unes après les autres pour des raisons diverses et ne se sont donc pas laissé séduire par une entreprise qui figure en trente-troisième position au classement de l'IATA, *sur quelque cent* vingt compagnies, avec trente appareils, environ dix mille trois cents employés et autant de lignes sur les Etats-Unis que sur l'ensemble de l'Amérique latine, sans oublier une exclusivité, une route *polaire vers l'Australie.*

L'offre d'Iberia et de son consortium, non encore révélée, doit respecter le minimum prévu par le cahier des charges : un apport au comptant de 236 millions de dol*lars, en plusieurs paiements, et 1,5* milliard de dollars en vue de la dette extérieure argentine en valeur nominale. Le Crédit Suisse et la First Boston Bank devraient les fournir alors que la Chase Manhattan Bank assurerait une aide *technique.*

D'une entreprise nationalisée à l'autre

Paradoxe politiquement gênant pour le gouvernement argentin : sa volonté affichée de démanteler un monopole d'Etat en vendant Aerolinas aboutirait à céder la compagnie nationale à une autre entreprise nationalisée. Iberia a un autre grave défaut : sa nationalité. Après avoir adjugé la moitié d'En*tel, la compagnie nationale des* téléphones, à la Telefonica espagnole, le gouvernement argentin aurait souhaité diversifier l'origine des acquéreurs de son patrimoine. Enfin, alors que le gouvernement justifie sa politique de privatisa*tions par l'ouverture nécessaire de* l'économie à la libre concurrence, le regroupement d'Aerolinas et d'Austral créerait un monopole total du transport aérien en Argentine.

Le gouvernement fait par ailleurs face à un problème juridique délicat, la future entreprise privée décrite dans le cahier des charges ne correspondrait pas aux normes imposées par le droit des entreprises argentin. Un député du parti péroniste au pouvoir a porté l'affaire devant la justice, celle-ci doit rendre son verdict dans les jours à venir.

Nombreuses sont les voix au sein du gouvernement qui prêchent pour un délai de la privatisation d'Aerolinas ou qui souhaitent que tout le processus soit repris à zéro. Le président Carlos Menem, qui a en grande partie bâti sa politique économique sur les privatisations, a cependant réitéré son intention de respecter le calendrier prévu.

Les responsables d'Iberia, pour leur part, ont déjà fait savoir qu'ils se retireraient si les échéances de la vente étaient repoussées, comme ce fut déjà le cas à trois reprises. Le gouvernement s'est donné jusqu'à la semaine prochaine pour annoncer sa décision finale.

ÉDITH CORON

□ **Précision.** – L'Association créée au sein du lycée d'enseignement commercial Charles-de-Gaulle et destinée à favoriser l'insertion des jeunes CAP et BEP n'est pas une *Junior* entreprise, contrairement à ce que nous indiquions dans l'article publié dans le supplément «Emploi» du *Monde* du 20 juin.

INDUSTRIE

Après cinq acquisitions importantes

Siemens donne désormais la priorité à la «croissance interne»

«Notre priorité est désormais d'intégrer nos acquisitions aux activités existantes. Dans les années à venir, l'essentiel de notre développement se fera par croissance interne», a affirmé M. Karl Heinz Kaske, président du directoire de Siemens AG, lors d'une conférence de presse réunie à Londres le samedi 5 juillet.

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Après dix-huit mois d'acquisitions ponctuées par cinq opérations majeures (rachat de Bendix à Allied Signals, reprise de la société française IN2 en décembre 1988, OPA conjointe avec GEC sur le britannique Plessey, acquisition de l'américain Rolm Systems, puis du constructeur informatique allemand Nixdorf), M. Kaske a confirmé que son groupe, septième constructeur électrique et électronique mondial, entendait observer une pause.

Non faute de moyens : le géant de Munich, deuxième puissance industrielle de RFA, disposera encore au 31 septembre 1990, terme de l'exercice en cours, de liquidités abondantes – 20 milliards de marks (environ 68 milliards de francs), estime M. Kaske, soit à peine un milliard de moins qu'au 1er octobre 1989.

Le problème pour Siemens est désormais, d'une part, d'obtenir une rentabilité satisfaisante. En dépit d'une augmentation de 4 % du chiffre d'affaires du groupe sur les huit premiers mois de l'exercice 1989-1990, les dirigeants ne s'attendent guère à une vive progression de leur bénéfice net, qui s'élevait à 1,58 milliard de DM (6,3 milliards de francs) l'an passé. Et surtout, d'autre part, d'offrir un visage cohérent à la suite de ces acquisitions en rafale. *«C'est un véritable défi qui nous est posé»*, a précisé M. Kaske. *«Nous n'hésiterons pas à céder les activités où nous ne sommes pas en position de force et pour lesquelles aucune alliance – est envisageable»*, a t-il ajouté.

Pour les dirigeants de Siemens, l'ère est davantage aux rapprochements stratégiques qu'aux rachats purs et simples. Le virage n'est pas facile à négocier pour le groupe ouest-allemand, réputé partenaire peu flexible. La presse britannqiue a récemment fait état de désaccords entre Siemens et GEC, associés dans GPT, ancienne filiale télécommunications de Plessey. M. Karl Heinz Kaske s'est employé à dissiper cette image. Les dirigeants de Siemens se sont également montrés catégoriques quant à l'avenir de la *joint-venture* créée en avril 1989 avec le fabricant français de réacteurs nucléaires Framatome. *«Les modifications de l'actionnariat de Framatome n'ont aucune incidence sur ce partenariat»*, ont-ils assuré.

Même souci de calmer le jeu dans le domaine des semi-conducteurs. L'état-major de Siemens a confirmé que les négociations en vue d'une collaboration plus poussée se poursuivaient avec le franco-italien SGS Thomson. *«Les modalités de cette coopération sont loin d'être arrêtées. Nous ne sommes pas pressés»*, ont indiqué les dirigeants.

C. M.

Les négociations de l'Uruguay Round

Les patrons du textile défendent les intérêts des Européens

A la veille des séances de négociation des 10, 12 et 13 juillet qui se tiendront à Genève dans le cadre de l'Uruguay Round, les patrons européens du textile, fortement aiguillonnés par les Français, multiplient les actions pour faire pression sur les négociateurs. Il est vrai que l'intégration inéluctable des pays de l'Est au système européen les rend encore plus rétifs à une disparition sans conditions de l'accord multi-fibres qui réglemente les échanges avec notamment les pays en voie de développement.

L'ELTAC (European Largest Textile and Apparel Companies), qui réunit plutôt les grands groupes, vient d'organiser deux rencontres symboliques. La première, qui s'est tenue à Bruxelles le 29 juin dernier, était probablement une première : patrons et salariés du Comité syndical européen du textile et de l'habillement ont rédigé ensemble un texte où ils concluent qu' *«ils décident d'étudier tous les moyens d'action communs visant à s'opposer à toute politique de concessions unilatérales faites aux pays tiers au détriment de l'intérêt réel des Européens»*. Près de 1 million de francs seront dépensés pour que ce communiqué soit publié dans deux journaux de chacun des pays.

Par ailleurs, les responsables de l'ELTAC ont traversé l'Atlantique pour discuter avec les représentants de l'AAMA et de l'ATMI, les organisations professionnelles du textile américain. Même si elle laisse subsister quelques zones d'ombre, cette rencontre avait surtout pour but de montrer aux autorités européennes que la position américaine dite *«des quotas globaux»* mérite d'être étudiée.

En effet la mauvaise volonté de la Commission dans ce domaine irrite particulièrement les patrons français, qui estiment que la recherche d'un accord avec les Américains est indispensable pour que les industriels des pays riches conservent un *minimum de protection* à l'issue de cette négociation de l'Uruguay Round. Pour dire bien haut leur mécontentement des dernières positions de la Commission, qu'ils jugent trop libérales, les responsables de l'UIT (Union des industries textiles) et de l'UIH (Union des industries de l'habillement) ont obtenu une réunion extraordinaire de Comitextil, leur correspondant européen. Elle se tiendra le 11 juillet à Strasbourg où une rencontre est par ailleurs prévue avec les parlementaires européens.

FRANÇOISE CHIROT

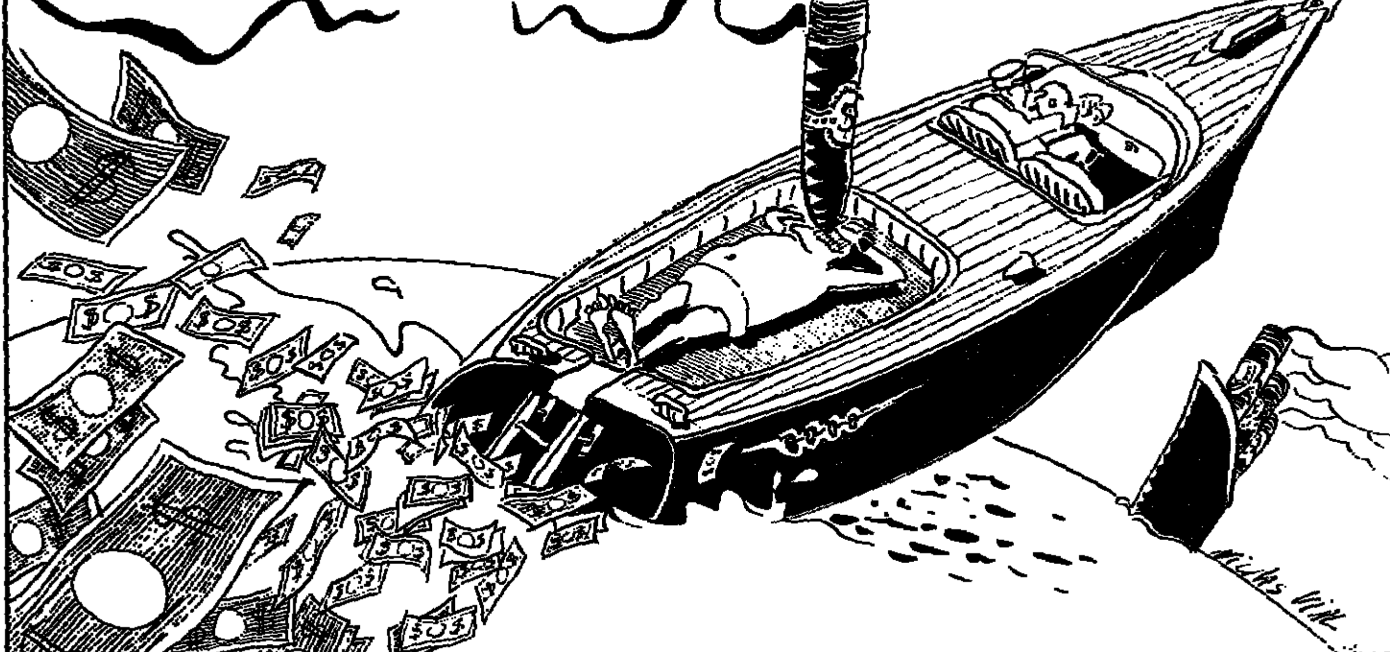


CHAMPS ECONOMIQUES

Monaco ou l'argent tranquille

« Aujourd'hui on peut s'enrichir en dormant »

(Auxerre, 29 mai 1990, François Mitterrand.)



LE climat franco-monégasque, au beau fixe, inspire confiance à la principauté face à la perspective du marché unique européen. *« La situation de Monaco dans l'Europe de 1993 est entre les mains de la France, garante de notre existence, ce qui me rassure »*, déclarait, l'an dernier, S.A.S. le prince Rainier III, dans un entretien accordé à *Nice-Matin*.

Non signataire du traité de Rome, l'Etat monégasque n'est pas, en fait, directement concerné par l'entrée en vigueur de l'Acte unique et il est exclu, au demeurant, qu'il demande son admission dans le marché commun. Mais il sera indirectement touché par les nouvelles règles du jeu communautaire à travers le traité fondamental de 1918 et les accords bilatéraux qui régissent ses rapports avec la France. Les deux pays sont liés, en particulier, par une union douanière et monétaire ainsi que par plusieurs conventions fiscales, financières et bancaires renégociées en 1963.

« Faudra-t-il modifier certaines lettres interprétatives d'accords, voire certains accords ? Probablement », a admis Rainier III. Mais, en attendant que les événements se précisent, la réflexion des autorités monégasques n'a guère été poussée plus loin. *« C'est la grande nébuleuse »*, se plaint l'Union des syndicats de Monaco, qui a demandé, sans grand succès jusqu'ici, l'ouverture d'un débat devant le Conseil économique.

Des avantages fiscaux

L'idée prévaut, en fait, dans la principauté que si le grand marché doit apporter des changements, ceux-ci seront peu nombreux et d'une portée limitée. L'un des seuls problèmes concrets susceptibles de se poser est celui de l'harmonisation progressive de la TVA à l'intérieur de la Communauté. Monaco, appliquant en la matière la législation française, devrait alors suivre le mouvement qui irait, en l'occurrence, dans le sens d'une réduction des taux.

A ce sujet, contrairement à une légende tenace, la principauté ne s'apparente en rien à un « Etat-casino ». Les recettes de TVA représentent, en effet, 50 % de ses ressources budgétaires, contre 4 % seulement, en moyenne, pour les prélèvements opérés sur les jeux (869 millions de francs de recettes brutes pour l'exercice 1988-1989), dont la puissante Société des bains de mer (SBM) détient le monopole d'exploitation.

« On s'adaptera », déclare tranquillement Jean Pastorelli, conseiller du gouvernement pour les finances et l'économie. Sa conviction étant qu'à toute baisse de la TVA correspond un développement compensatoire des activités économiques. A l'exemple de Jean-Charles Rey, président de la commission des finances du Conseil national, on ne croit guère, d'ailleurs, en principauté que Paris s'engagera dans une politique qui le contraindrait à des coupes dans ses dépenses publiques.

On ne s'inquiète pas, non plus, d'autres projets susceptibles de toucher la fiscalité des entreprises monégasques, auxquelles sont applicables les dispositions de la convention fiscale franco-monégasque de 1963. Depuis cette date, celles-ci sont assujetties à l'impôt sur les bénéfices – lorsqu'elles réalisent plus de 25 % de leur chiffre d'affaires hors de Monaco – mais elles échappent à l'impôt sur les sociétés. Un avantage propre à la principauté, qui n'a pas lieu d'être remis en cause.

L'impôt sur le revenu des personnes physiques, dont sont exonérés, depuis 1869, les sujets et résidents monégasques – à l'exception notoire des Français installés postérieurement à 1957 – est, en principe, exclu du champ des directives communautaires. Mais, à terme, les pays européens pourraient décider une harmonisation de leurs législations en la matière. Les ressortissants de la CEE seraient alors placés dans la même situation que les Français et perdraient leur privilège de domicile fiscal.

Cette mesure, sans effet rétroactif, ne concernerait pas les nombreux champions sportifs et autres vedettes du show-business déjà résidents en principauté, lesquels, d'ailleurs, comme ceux qui les rejoindraient, sont le plus souvent des salariés de sociétés de gestion ayant leur siège hors de la Communauté... Mais elle gênerait certainement les sociétés industrielles et commerciales qui distribuent une partie de leurs bénéfices sous forme de salaires – non imposables – à leurs collaborateurs étrangers de la CEE.

La libre circulation des capitaux est regardée, en revanche, avec faveur par le secteur bancaire monégasque, qui est soumis à la réglementation française. *« Le contrôle des changes*, explique François Robert-Gorsse, président de l'Association monégasque des banques, *constituait jusqu'ici un frein psychologique à l'expansion d'une place à vocation internationale comme Monaco. Nous devrions désormais bénéficier d'un afflux supplémentaire de capitaux. »*

La gestion des patrimoines

En réalité, le mouvement est déjà amorcé depuis plusieurs années, comme le révèle l'accroissement spectaculaire des établissements recensés en principauté. De vingt-cinq en 1981, ils sont passés à quarante en 1990, dont treize succursales de banques françaises et quatorze de banques étrangères, avec un taux record d'un guichet pour quatre cents habitants. Activités dominantes : la gestion de patrimoine et le financement des opérations immobilières. Chiffre d'affaires : plus de 4 milliards de francs en 1989 (première activité monégasque). L'encours des dépôts au 31 décembre 1989 dépassait les 42 milliards de francs, à rapprocher des 69 milliards de francs pour l'ensemble du département des Alpes-Maritimes.

Les raisons du succès de la place monégasque ? Certainement pas le statut de « paradis fiscal » qui est prêté, abusivement, à la principauté. Monaco n'est pas le Luxembourg, ni le Liechtenstein. Il n'y a pas de secret bancaire – seulement une pratique ancrée de discrétion, – pas de comptes à numéro et pas davantage de sociétés « boîtes aux lettres » comme il en foisonne à Vaduz. Si l'argent va à Monaco, si, plus largement, l'économie monégasque est florissante et si, en définitive, la principauté n'a pas peur du marché unique européen, c'est parce qu'elle a su exploiter les atouts que lui offrait sa situation géographique et politique.

Ses traditions mondaines et son protocole suranné valent encore parfois à ce micro-Etat de moins de deux kilomètres carrés – le plus petit après le Vatican, – enclavé dans le département des Alpes-Maritimes, d'être raillé comme une *« principauté d'opérette »*. Une image injuste et déplaisante à laquelle sont opposées les réalités du Monaco moderne, celui des industries (notamment de la chimie, de la pharmacie, de la cosmétologie, de l'électronique, de la mécanique de précision, qui représentent le quart de l'activité économique), celui des bureaux, des banques, des sociétés de service ou encore des grands équipements sportifs et touristiques.

Bien placée, politiquement stable, financièrement attrayante – elle n'est pas une place boursière mais les progrès de la télétransmission compensent largement ce handicap – la principauté est, de plus, un havre de paix sociale et de sécurité publique. Le mouvement revendicatif le plus récent, au niveau interprofessionnel, date d'avril 1988, et le dernier conflit d'envergure – justifié par une loi restreignant le droit de grève – remonte à dix ans...

Le chômage est, par définition, inexistant puisque la main-d'œuvre de Monaco est « importée », en majeure partie, de France et d'Italie, selon les besoins. L'Union des syndicats de Monaco (2 500 adhérents à travers une trentaine de syndicats de branche) ne reste pas pour autant inactive, en se battant notamment contre la stagnation des salaires et, surtout, contre le développement du travail précaire.

Pour sa part, la sécurité, avec quatre cents policiers pour vingt-huit mille habitants et pas moins de cinquante caméras vidéo balayant en permanence tous les lieux publics, est une des obsessions des autorités monégasques. La principauté tient par dessus tout à préserver sa réputation de tranquillité, base de sa prospérité, mais aussi de « transparence » dans les affaires.

« Les établissements bancaires dépendent des organes de tutelle français, rappelle Mᵉ Rey. *De plus, le ministre d'Etat, le procureur général, le directeur de la sûreté sont tous français. Comment peut-on imaginer qu'ils trahiraient leur pays, pour nos beaux yeux, en couvrant des opérations douteuses ? »* On ne veut pas entendre parler de recyclage d'argent « sale » à Monaco...

Marché unique ou pas, la principauté envisage donc l'avenir avec optimisme. Beaucoup moins en raison de son – relatif – attrait fiscal que parce qu'elle a, comme l'explique un avocat d'affaires monégasque, Mᵉ Georges Blot, une valeur économique intrinsèque tenant, en particulier dans le domaine immobilier, à sa « rareté ». *« Nous sommes*, dit-il en usant d'une jolie métaphore, *les Iris de Van Gogh. »*

Des gains immobiliers

Monaco est, en effet, un pays fini, délimité. Après la construction, dans les années 70, du terre-plein de Fontvielle (22 hectares, soit l'équivalent de la Bretagne pour la France), entièrement gagné sur la mer grâce à des travaux gigantesques, ses gains territoriaux ne peuvent être désormais qu'infimes. A moins peut-être de construire une île artificielle au large du Rocher, ce que, d'ailleurs, certains aménageurs n'excluent pas au début du vingt et unième siècle...

Il n'y a donc plus de terrains faciles à bâtir et, la demande ne fléchissant pas, les prix flambent... *« Le marché est dynamique et les perspectives excellentes »*, résume un spécialiste de la gestion immobilière, Michel Pastor. *« L'immobilier*, lui fait écho Marc Lanzerini, directeur général de la Banque centrale monégasque de crédit (BCMC), *c'est le pétrole monégasque. »* Il est vrai qu'il fournit au Trésor de la principauté la majeure partie des recettes de TVA.

Un hic : la spéculation conjuguée à une loi récente libérant le prix des loyers dans le secteur ancien a créé une situation extrêmement tendue sur le marché locatif. L'ensemble de la population – y compris les sujets monégasques, pourtant aidés par l'Etat – est affectée, ce qui a justifié une vigoureuse campagne de l'Union des syndicats de Monaco.

Pour Mᵉ Blot, la principauté est *« une mini-Suisse ensoleillée et au bord de la mer qui attirera toujours les milliardaires. Et ce qui prouve qu'elle a confiance en ses moyens, c'est qu'elle se lance dans d'énormes investissements publics. »* Le gouvernement monégasque poursuit, en effet, un vaste programme d'équipements urbains entièrement autofinancé.

Une étude a notamment été lancée pour la construction, selon une technique d'avant-garde, d'une digue « transparente » de 400 mètres de long, qui permettrait de protéger et d'agrandir le port de Monaco dans la perspective d'accueillir des paquebots de croisière. Ce projet, dont l'opportunité est controversée, coûterait entre 500 millions et 1 milliard de francs.

Dans un climat aussi euphorique, 1993 apparaît bien, comme le note M. Lanzerini, *« un non-événement. Même en se forçant à être critique, on ne voit pas de raisons de redouter quoi que ce soit »*. Le rêve continue sur le rocher des Grimaldi, *« avec les plus grandes chances*, ajoute Mᵉ Blot, *d'être réalité »*.

de Monaco
GUY PORTE

DÉBAT

Vive l'inégalité !

Une politique de transferts forcés au nom de l'égalité introduit l'arbitraire dans les relations humaines

par Pascal Salin

L'IDÉE selon laquelle il existerait des inégalités insupportables – par exemple dans la répartition des revenus ou des patrimoines – provient d'une confusion redoutable entre un concept purement statistique et un concept moral. La notion même d'une répartition des revenus ou des patrimoines est dénuée de sens dans la mesure où l'on ne peut répartir que ce qui vous appartient. Or les revenus et les patrimoines n'existent que dans la mesure où ils sont créés et ils ne sont créés que dans la mesure où ils sont possédés.

Les disparités statistiques ne sont donc que le reflet de la disparité des capacités et des préférences. Autrement dit, la dispersion statistique (des revenus ou des patrimoines) n'est que le *résultat* de l'activité humaine.

Certes, les hommes sont égaux dans leurs droits fondamentaux (droit d'être libre et, donc, droit de posséder le fruit de ses activités), mais ils ne sont pas identiques et c'est cette diversité qui les rend solidaires. L'homme est fondamentalement un être social, parce qu'il nourrit sa diversité de celle des autres.

L'individualisme, auquel on reproche fréquemment de prôner le repli sur soi-même, est au contraire fondé sur la reconnaissance des liens sociaux de l'individu, car il défend le caractère unique de chaque homme, en même temps que son égale dignité. Et ceci n'exclut pas, bien sûr, les actes de générosité volontaire comme le montre la persistance des liens familiaux.

Or, à partir du moment où l'on accepte de modifier ce qui résulte des activités individuelles, on porte atteinte à ce qui en est la source même, c'est-à-dire les droits individuels. Une politique de transferts forcés, sous prétexte d'égaliser les résultats de l'activité humaine, consiste à prendre par la force des ressources à ceux qui les ont créées pour les donner à ceux qui ne les ont pas créées.

Contrairement à ce qui se passe dans le don volontaire ou dans l'échange libre, où les deux partenaires sont gagnants, dans le transfert forcé il y a un gagnant et un perdant et aucun critère ne nous permettra de dire s'il y a un gain social : l'évaluation de ce transfert est purement subjective et personne ne peut démontrer que la lutte contre les inégalités (statistiques) représente une amélioration. La politique de réduction des inégalités signifie donc nécessairement l'introduction de l'arbitraire dans les relations entre les hommes.

Selon la conception classique du droit, et comme l'a rappelé avec une insistance particulière Friedrich Hayek, l'égalité juridique entre les individus implique que les règles de droit soient générales, c'est-à-dire qu'elles n'imposent pas un résultat spécifique, universelles, c'est-à-dire que tous les citoyens soient égaux devant le droit, et certaines. Dans l'Etat de droit ainsi défini – souvent invoqué, mais aussi souvent mal compris, – personne ne peut savoir à l'avance quel sera le résultat précis de l'application des règles générales.

Or la revendication de l'égalité est une revendication de résultat et elle est incompatible avec cette conception de la justice. Si le jeu spontané des activités humaines dans le cadre de règles générales et universelles n'aboutit pas au résultat souhaité par ceux qui monopolisent le pouvoir de contrainte, leur intervention met en cause le caractère général, universel et certain des règles constitutives d'une société libre (libre parce que fondée sur ces règles).

Lire la suite page 24

▶ *Professeur à l'université Paris-IX-Dauphine.*

(Lire sur ce sujet des inégalités les articles d'Elie Cohen (*le Monde* du 5 juillet), de Patrick Jarreau (*le Monde* du 6 juillet) et de Jean-Michel Normand (*le Monde* du 7 juillet).)



Insaisissable inégalité...

par Rémy Prud'homme

Le thème de l'inégalité est à la mode ou, si l'on préfère, à l'ordre du jour. Dans la France de François Mitterrand comme dans l'*Angleterre de Margaret Thatcher* les inégalités s'aggravent, nous dit-on. Les uns s'en inquiètent (tout haut), les autres s'en réjouissent (tout bas). Mais tous semblent d'accord sur le constat.

La notion d'inégalité, pourtant, n'est rien moins que claire. Son ambiguïté explique d'ailleurs sans doute une bonne partie de son succès. En fait, on peut l'entendre de tant de façons que l'on peut trouver des chiffres pour dire à *peu près n'importe quoi*.

Inégalité de quoi, tout d'abord. Des salaires ? Des revenus ? Des avantages ? Des consommations ? Les résultats, et les évolutions, ne sont pas les mêmes. Si l'on ne *considère que les salaires, l'inégalité* a augmenté dans l'Amérique de Reagan. Mais si l'on considère les revenus, elle a diminué, du fait de la baisse du chômage, de 11 % en 1980 à 5 % en 1988.

En 1988, les chômeurs de 1980 ont un emploi : avec un salaire souvent faible, mais toujours plus élevé que les allocations de chômage. Les auteurs qui expliquent l'aggravation des inégalités dans les années 70 par l'augmentation du chômage et l'aggravation des inégalités dans les années 80 par celle des salaires manquent à tout le moins de cohérence.

Il faut en outre distinguer entre inégalité avant impôt et inégalité après impôt. Cette distinction évidente n'est pas toujours faite. Notons qu'elle n'a, en toute rigueur, de sens que pour les revenus, puisque l'impôt porte sur le revenu, pas sur le salaire. L'inégalité après impôt est affectée autant par l'évolution des impôts que par celle de l'économie.

Des choix arbitraires

De plus, bien évidemment, les emplois et les situations ne diffèrent pas seulement par le revenu monétaire. Il est plus agréable d'être rentier que travailleur, chef que subordonné, créateur qu'exécutant, dans un beau bureau que dans une vilaine usine, etc.

Les données sur les salaires, ou sur les revenus, ignorent ces différences auxquelles les individus et le marché attachent pourtant une grande importance. L'objet même de l'inégalité fait donc problème et appelle des choix nécessairement arbitraires, discutables et tendancieux.

Inégalité entre qui, ensuite. L'avantage des salaires, c'est que les bénéficiaires en sont identifiables sans ambiguïté : les salariés. Mais, s'agissant des revenus, se pose la question des ensembles, c'est-à-dire des familles ou des ménages qui en bénéficient. Va-t-on considérer la distribution des revenus des ménages, celle des revenus moyens par ménage (*revenu du ménage divisé par le* nombre de personnes du ménage), ou celle des revenus des unités de consommation par ménage ? Là encore, selon le choix fait, l'évolution dans le temps ne sera pas la même.

Considérons un couple dont l'homme et la femme gagnent chacun 100 000 F et qui divorce : voilà un ménage à 200 000 F transformé en deux ménages à 100 000 F, et une diminution du nombre des ménages riches. Cette transformation traduit une certaine réalité, mais pas toute la réalité. Plus généralement, les changements dans la taille des ménages n'affectent pas nécessai*rement de la même façon riches* et pauvres.

Les mesures de « l'inégalité des revenus » reflètent ainsi autant la démographie que l'économie, et les « aggravations » – ou les « réductions » – de l'inégalité peuvent refléter autant des évolutions démographiques et sociales qu'économiques. En ce qui concerne les sujets de l'inégalité, on n'échappe pas non plus à des définitions nécessairement critiquables.

Quelle inégalité, enfin. La plupart des analyses et des commentaires supposent que l'on peut sans difficultés classer des répartitions par ordre d'inégalité, comparer *l'inégalité en 1980 avec* l'inégalité en 1990, et dire sans ambiguïté si elle s'est aggravée ou réduite. Il n'en est malheureusement rien.

Soit un pays composé de cinq personnes. Considérons les trois distributions A, B et C suivantes, que l'on peut interpréter comme des distributions à des dates différentes :

	A	B	C
Jacques	15	10	8
Pierre	15	15	23
Jeanne	15	20	23
Paul	15	25	23
Marie	40	30	23
Total	100	100	100

Laquelle est la plus inégale, ou inégalitaire ? Si l'on regarde le revenu des 20 % les plus riches, c'est la distribution A la plus inégalitaire, suivie de B, puis de C. Si l'on considère le revenu des 20 % *les plus pauvres, l'ordre est exactement inverse.*

Et si l'on s'intéresse au rapport du revenu le plus élevé au revenu le plus bas, c'est B la distribution la plus inégalitaire. Il est impossible *de répondre rigoureusement* à la question du degré d'inégalité et de procéder à des comparaisons dans le temps ou dans l'espace.

Une grande méfiance

On peut bien entendu définir des critères du degré d'inégalité, et c'est ce que font les spécialistes (rapport du maximum au minimum, rap*port du premier décile* au dixième décile, écart-type sur moyenne, coefficient de Gini, indice de Theil, etc.). A chaque critère, un classement de nos distributions : selon le critère choisi, on pourra dire qu'entre 1980 et 1990 l'inégalité a augmenté ou au contraire diminué. L'essence même du phénomène n'est guère saisissable sans arbitraire.

Il faut donc exercer une grande méfiance à propos de toutes les mesures de l'inégalité présentées, et de toutes les évolutions « constatées ». Elles peuvent éclairer le débat, pas le conclure. Chacune apporte sa part de vérité, pas la vérité. Un phénomène aussi important et aussi complexe – et aussi *réel – que l'inégalité* est aussi insaisissable qu'une couleuvre.

Saurait-on définir rigoureusement l'inégalité qu'on n'en serait d'ailleurs guère plus avancé. Le passage de la constatation à la politique n'est pas aussi évident qu'on le suggère parfois. Personne ne préconise sérieusement l'égalité absolue, et que le chauffeur du président gagne autant que le président.

L'inégalité – une certaine forme d'inégalité, ou un certain degré d'inégalité – a aussi des vertus. Elle peut être considérée comme juste si elle récompense le talent et l'effort. Elle peut être considérée comme désirable si elle favorise le développement économique. Et (presque) *tous ceux qui veulent plus d'égalité* veulent aussi plus de développement économique.

La véritable question n'est donc pas tant de savoir si les inégalités augmentent ou diminuent, mais si *leur évolution favorise le développement*, ou récompense le talent et l'effort. Deux critères souvent contradictoires d'ailleurs et de mise en œuvre difficile. Décidément, le thème de l'égalité s'adresse plus au ventre qu'à la tête, et se prête davantage aux effets de manche ou de plume qu'aux analyses sérieuses. Il ne mérite pas le succès ou le traitement qu'il a.

▶ Professeur à l'université Paris-XII.

Vive l'inégalité !

Suite de la page 23

Pour prendre un exemple simple, qui osera prétendre qu'il est moralement justifié de prendre à un homme qui travaille courageusement pour donner à un paresseux ? Et ne faudrait-il pas reconnaître honnêtement que le principe même de la progressivité de l'impôt est injuste puisqu'il échappe au caractère universel qui caractérise une règle de justice ?

Des injustices immorales

Loin de réaliser l'égalité entre les hommes, la progressivité introduit des discriminations entre les hommes et donc des injustices. Elle empêche que les citoyens *soient égaux devant* la loi. Les gouvernements de beaucoup de pays – développés ou moins développés, socialistes ou conservateurs – ont réduit récemment la progressivité de l'impôt sur le revenu pour des raisons d'efficacité, d'ailleurs évidentes.

Mais il convient d'aller plus loin et d'en reconnaître le caractère profondément immoral (l'inefficacité de la progressivité n'étant qu'une conséquence logique de son immoralité). Il est d'ailleurs clair que l'impôt progressif existe seulement parce que, dans un système fondé sur l'absolutisme démocratique, c'est-à-dire, en fait, sur la tyrannie majoritaire, on peut toujours trouver une majorité pour brimer une minorité et pour *réaliser des transferts par* la force sous prétexte de diminuer les inégalités.

Dans une société fondée sur l'échange libre, celui qui possède plus est celui qui a créé plus de valeur pour autrui. Dans une société fondée sur la violence, il n'en est plus de même et les inégalités de ressources sont en partie le produit de processus arbitraires. Il s'y développe alors un cercle vicieux : les inégalités étant de moins en moins fondées sur l'exercice des droits individuels, elles apparaissent donc de plus en plus arbitraires et de plus en plus susceptibles d'être modifiées par la force.

La notion d'égalité des résultats est réductrice : on en juge par exemple à partir du revenu monétaire. Or, si un individu préfère vivre modestement à la campagne en admirant la nature au lieu de travailler et de disposer du revenu important que ses capacités lui permettraient d'obtenir, on le considérera comme défavorisé du point de vue du critère statistique de la répartition des revenus et on *forcera éventuellement d'autres* individus à effectuer des transferts en sa faveur.

Mais pourquoi ne l'obligerait-on pas à transférer aux autres une partie des privilèges dont il jouit *du fait de l'agrément de sa vie ?* Parce que c'est plus difficile, ce qui signifie simplement que la politique d'égalité est bien sommaire par rapport à toute la subtilité des choix effectués dans chaque vie humaine.

Et si jamais on arrivait à cette égalisation des conditions de vie – ce qui fut le rêve d'utopistes égalitaires, – on aboutirait évidemment au totalitarisme. Il n'y a en fait aucune différence logique entre la revendication en faveur d'une plus grande égalité (de résultats) entre les hommes et la revendication éventuelle en faveur d'une société plus totalitaire. Mais, dira-t-on, il n'est pas question, lorsqu'on parle de lutte contre les inégalités, d'aller jusqu'à une égalisation forcée des conditions de vie de tous les hommes. Mais quelle est la définition du tolérable dans la voie vers le totalitarisme ? Chacun en a sa propre *définition, de telle sorte que le* degré d'égalité tolérable est nécessairement déterminé par des rapports de force.

Alors que l'échange libre et le don libre sont de nature pacifique, l'égalisation des ressources est nécessairement violente. Elle implique que certains puissent imposer leurs conceptions du degré tolérable de totalitarisme aux autres. Et la violence n'en est pas moins violence parce qu'elle est légale.

L'homme a suffisamment conscience des exigences de sa propre nature pour réprouver spontanément le vol, parce qu'il est une atteinte à la liberté d'agir des individus. Comment ce vol pourrait-il devenir légitime parce qu'il est légalisé au moyen de procédures arbitraires – par *exemple* la règle de la décision majoritaire – au nom d'une certaine conception de l'égalité ?

Le thème même de l'inégalité n'est en fait rien d'autre que l'expression de la tyrannie démocratique. Il consiste à proclamer que certains ont des droits sur l'activité des autres au-delà de ce que ces derniers désirent donner ou échanger. Quel est le fondement *éthique de cette prétention* inouïe ? Il est inexistant.

L'obsession de l'égalité devient alors destructrice des civilisations et il ne faut pas s'étonner si les révolutions au nom de l'égalité ont conduit aux pires *inégalités*, celles qui proviennent des inégalités de pouvoir : l'enrichissement par l'exploitation d'autrui remplace l'enrichissiment par le service d'autrui.

Il y a là deux manières de se différencier des autres, mais l'une est nuisible, l'autre non. Cela signifie qu'il est absurde de regarder le résultat du jeu social, il faut en regarder le processus et se *demander si certains ont le moyen* de voler autrui légalement.

Le drame essentiel

Il *ne faut pas non plus* s'étonner de l'effondrement du socialisme à travers le monde. Alors que sa légitimité provenait essentiellement de ses exigences d'égalité, il n'a pu se concrétiser que dans l'arbitraire et la tyrannie, c'est-à-dire *par l'inégalité vis-à-vis des règles* de droit. Et lorsqu'on apprend, presque quotidiennement, que tel ou tel pays se convertit au libéralisme, il ne s'agit pas là d'une série d'accidents historiques, mais bien de la manifestation que l'incohérence du système existant était si profonde qu'elle est nécessairement devenue intolérable.

La seule vraie inégalité c'est quelle existe entre ceux qui vivent de leurs propres efforts et ceux qui vivent de la contrainte, qu'elle soit légalisée ou non. Tel est le drame essentiel de notre époque. Par l'intermédiaire de la violence étatique, nous retournons à une situation de lutte de tous contre *tous.*

Le prétendu combat contre les inégalités a créé un monde arbitraire, sans règles, sans respect des autres, une énorme machine à briser les hommes, même, et peut-*être particulièrement, les plus courageux*, les plus honnêtes, les plus généreux. La vraie inégalité, elle est dans l'inégal droit à la liberté.

PASCAL SALIN

BIBLIOGRAPHIE

« Les Français face à l'impôt », de Jean Dubergé

Les coulisses de la fiscalité

QUE nul n'entre ici s'il cherche des anecdotes croustillantes sur les rapports du contribuable et du fisc. C'est l'œuvre d'un chercheur qui nous est présentée. Depuis des lustres, Jean Dubergé, conseiller honoraire à la Cour des comptes, s'est passionné pour la « psychologie sociale de l'impôt ». L'intérêt de son travail – les résultats d'une enquête par questionnaires et entretiens menée en 1986 sur un échantillon de Français – s'accroît du fait qu'une telle recherche avait déjà été effectuée par l'auteur trente ans auparavant pour une thèse (1).

Les comparaisons précieuses peuvent du même coup être offertes au lecteur. C'est ainsi que, malgré les efforts faits par les gouvernements pour amadouer le contribuable, les réactions antifiscales sont aussi répandues aujourd'hui qu'il y a trois décennies. Essentiellement pour trois raisons : la pression fiscale s'est accrue lentement mais régulièrement ; l'administration est mieux outillée pour contrôler les contribuables ; les cotisations sociales ont, *elles*, augmenté beaucoup plus vite que l'impôt, ce qui a alourdi beaucoup le poids du prélèvement global.

Jean Dubergé joue vis-à-vis du contribuable le rôle de l'entomologiste. Son comportement face à la déclaration de revenus est analysé d'abord dans tous ses détails, avant, pendant, après, selon les catégories socioprofessionnelles, les craintes les plus fortes étant notées chez les artisans et les agriculteurs. Les opinions des enquêtés sur les imprimés sont beaucoup plus défavorables aujourd'hui qu'autrefois. Pour notre auteur, l'administration devrait concevoir son système de déclaration simplifiée pour six à huit millions de contribuables, comme il avait été un moment envisagé, et non pour seize à dix-huit millions.

Des coûts psychologiques

L'investigation porte ensuite sur les relations qui s'établissent, à l'occasion de l'impôt, entre les contribuables, entre eux et le fisc, entre les fonctionnaires des administrations fiscales ; sur les « coûts psychologiques de l'impôt », un peu réduits par la possibilité du prélèvement automatique (adopté par 35 % des contribuables), mais aggravés notamment par l'aura dramatique qui entoure aujourd'hui la vérification.

Notations intéressantes enfin sur les options relatives à la fraude (46 % des Français la condamnent) avec le portrait des « tartarins » et des « tartuffes » en la matière ; à l'impôt de solidarité sur la fortune et aux grandes options (nos concitoyens dans la proportion des deux tiers affirmant toujours leur préférence pour l'impôt indirect).

Avec une grande modestie, Jean Dubergé tire en quelques pages *seulement* les leçons de ce travail de bénédictin. Il est sûr d'abord qu'une « grande » réforme fiscale serait très mal acceptée par les Français. Le recours à des retouches de détail devrait aller dans deux sens : simplification des textes (qui devraient être mis en forme par le service de la communication et des relations publiques) et instauration d'un dialogue permanent tant au sein de l'administration qu'entre les contribuables et le fisc.

Sans doute ne transformera-t-on jamais en une potion magique et délicieuse le brouet de l'impôt. Du moins est-il nécessaire de connaître les réactions de ses... consommateurs pour qu'ils évitent de penser qu'il est un poison.

PIERRE DROUIN

▶ ***Les Français face à l'impôt. Essai de psychologie fiscale.*** **Librairie générale de droit et de jurisprudence. 320 p. 220 F.**

(1) Publiée aux PUF en 1961 sous le titre *la Psychologie sociale de l'impôt*.

CHAMPS ÉCONOMIQUES

L'inégalité pour quoi faire ?

La croissance ne se justifie que dans la mesure où elle bénéficie particulièrement aux plus défavorisés

par René Passet

L'INÉGALITÉ se justifie – mais ne se justifie que – dans la mesure où la croissance dont elle est l'instrument bénéficie à tous et tout particulièrement aux plus défavorisés. Ceux-ci doivent, en fin de compte, se retrouver moins pauvres qu'ils ne le seraient dans un système égalitaire mais statique.

De ce point de vue, l'exemple des pays de l'Est a mis en lumière au moins deux choses : d'une part qu'un partage du travail et des revenus effectué hors de toute considération de productivité s'oppose à la formation des surplus sans lesquels il ne saurait y avoir ni investissement ni croissance ; d'autre part que la libre initiative individuelle, génératrice d'inégalités, libère un potentiel extraordinaire de créativité dont aucune société ne saurait impunément se passer. Mais jusqu'où faut-il aller ?

Un retour des choses

Ce n'est pas par hasard si, à chaque époque, la répartition favorise, semble-t-il, les revenus des facteurs stratégiques pour la croissance : le profit au dix-neuvième siècle – au détriment des salaires et au prix d'intolérables souffrances humaines – lorsque le système se trouve dans sa phase d'accumulation au cours de laquelle toute augmentation du produit passe par le développement préalable du capital ; le salaire dans les années 30 et ultérieurement, au cours des trente glorieuses lorsque, la base capitalistique étant constituée, c'est la demande de biens de consommation durables (l'automobile, l'équipement ménager...) comme l'ont compris Ford ou Keynes, qui tire la croissance.

Aujourd'hui l'information et l'immatériel relaient les technologies à base énergétique comme moteurs de l'économie. Des pans entiers du capital technique, subitement périmés, se trouvent déclassés bien avant d'avoir livré leurs fruits. La croissance passe par la modernisation de l'appareil productif. Etrange retour des choses, l'investissement reprend le pas sur la consommation, dans un contexte de compétition internationale hostile à toute concession.

Pour ne l'avoir pas compris assez vite et pour avoir pendant dix ans – de 1973 à 1983 – absorbé en consommation (+ 35 %) la totalité de l'accroissement de son produit intérieur (+ 23 %), la France se trouve ensuite condamnée aux disciplines de l'austérité et de la rigueur. C'est cela que traduit l'étude récente du CERC (Centre d'études des revenus et des coûts), mettant en évidence une double évolution favorable aux revenus du capital par rapport à ceux du travail et, au sein de ces derniers, à une ouverture de l'éventail favorable à l'investissement intellectuel (les qualifications élevées) par rapport aux tâches manuelles.

De 1982 à 1988 en effet, selon cet organisme, les revenus d'activité (salaires, revenus des travailleurs indépendants) régressent de 1,4 % en francs constants cependant que les revenus mobiliers (caisse d'épargne, actions, obligations, SICAV) font plus que doubler. Dans le même temps, le rapport entre les 10 % de salaires les plus élevés et les 10 % les plus bas passe de 3,12 en 1985 à 3,20 en 1987.

Demain sans doute, lorsque l'essentiel de la mutation technologique sera accompli, un rapport moins défavorable aux revenus du travail se rétablira. La reprise récente de l'investissement de capacité pourrait fort bien traduire l'émergence progressive d'une telle situation.

Cette reprise se vérifie dès 1983 en Allemagne, où on voit passer cet investissement de 25 % de la FBCF (formation brute de capital fixe) des entreprises cette année-là, à 46 % en 1989. Un mouvement identique se produit avec un certain décalage temporel en France où le même ratio s'élève de 30 % en 1986 à 43 % en 1989.

Cependant, il est faux, comme on le prétend parfois, qu'il suffirait de « laisser faire » pour que l'inégalité s'établisse spontanément au niveau le plus favorable à la croissance. L'intérêt même des chefs d'entreprise les conduirait, nous dit-on, à ne pas franchir les limites inférieures d'un salaire dit « d'efficience » au-dessous duquel l'effort des travailleurs se trouverait découragé.

Mais on s'interrogera sur le niveau de ce salaire d'efficience en des temps où la pression du chômage transforme le simple fait d'occuper un emploi en une chance qui se suffit presque à elle-même. Et on ne se laissera pas dire que les employeurs, conscients de leurs responsabilités sociales, exploitent rarement à plein ce rapport de forces qui leur est favorable. Cela est souvent vrai, mais c'est sur le libre jeu des intérêts égoïstes et non sur la vertu des hommes qu'entend se fonder la logique du système.

Des fractures sociales

Au demeurant, l'inégalité n'est pas un phénomène unidimensionnel strictement monétaire. Multidimensionnelle, elle concerne aussi les patrimoines, les modes de vie, les comportements, l'accession aux études supérieures, la mobilité sociale intergénérationnelle, la santé, les espérances de vie... En un mot, elle est un phénomène social générateur de fractures sociales.

Dans sa relation avec l'appareil productif, elle reflète une mutation marquée par une double rupture des liens qui reliaient traditionnellement la production à l'emploi et ce dernier à l'attribution d'un revenu. La machine se substitue durablement aux hommes et, contrairement à ce qui se passait précédemment, ne recrée pas au stade de sa fabrication les emplois qu'elle supprime au stade de son utilisation.

Si les Projections 1985 établies vingt ans plus tôt par l'administration du Plan anticipaient correctement une multiplication par 2,5 de la consommation par tête, elles n'avaient pas prévu – ne pouvaient pas prévoir – que, dans le même temps, le chômage serait multiplié par dix. Aujourd'hui encore, malgré la reprise de l'investissement de capacité, la production s'accroît plus par les gains en productivité – et les « dégraissages » (*cf.* Michelin à Clermont) – que par l'extension de l'emploi.

Simultanément – à côté du chômage persistant – se développe une sorte de tertiaire « résiduel », non plus moteur de la croissance, mais réceptacle d'une main-d'œuvre en mal d'occupation : petits boulots dits de « fast-food », caractérisés par leur précarité, leur faible productivité, la modicité des rémunérations qu'ils dispensent. Une société « à deux vitesses » s'établit entre une minorité dynamique et une masse improductive poussée vers les voies de garage.

Paradoxalement, la rupture avec la productivité, quoique différente, n'est pas moins nette du côté de ceux qui œuvrent dans les secteurs en flèche. Les nouveaux déterminants de la croissance – formation, recherche, logiciels, organisation... – se situent massivement en amont du processus de fabrication. Ce sont des systèmes intégrés, préalablement constitués qui, tous facteurs confondus, produisent.

Un supplément de fabrication ne s'obtient plus en augmentant « à la marge » – comme disent les manuels d'économie politique – la quantité de facteurs utilisés, mais en activant la marche de l'ensemble pour un supplément de coût pratiquement nul. La productivité ou les coûts marginaux d'un facteur de production pris isolément n'ont plus de sens.

D'une part, donc, des hommes sans emploi et des travailleurs relégués dans des activités faiblement productives ; d'autre part, dans les branches dynamiques, des hommes dont la productivité ne peut être déterminée ; il faut pourtant écouler les productions. Comme le faisait remarquer, dans les années 50, un syndicaliste américain en réponse à une remarque ironique de l'ingénieur qui lui faisait visiter les ateliers automatisés de Ford « *bien sûr, les machines ne cotisent pas au syndicat, mais ce ne sont pas elles non plus qui achètent les automobiles* ».

La répartition se déplace alors nécessairement du terrain de la *justice commutative* (la rémunération contrepartie du produit créé par chacun) à celui de la *justice distributive* : une fraction croissante du revenu se forme indépendamment de toute participation à l'effort productif. Ainsi s'explique le développement d'un revenu déterminé selon des critères personnels, familiaux ou sociaux, dont la part dans les revenus des ménages, qui était de 19 % en 1959, a doublé en trente ans.

Ce n'est pas non plus par hasard qu'émerge avec insistance la question du revenu minimum garanti, dont le RMI (revenu minimum d'insertion) constitue une première ébauche. Cette évolution ne résulte pas d'une quelconque socialisation qui viendrait perturber la bonne marche des appareils productifs ; elle découle directement de la transformation même de ces derniers.

Le milieu humain

La croissance constitue le moyen et non la fin. Au-delà – et sans entrer dans les subtilités des distinctions académiques – se pose la question du développement. La première se mesure par l'augmentation des biens et des services produits. Poussée à l'extrême, sa logique de l'inégalité détruit ses propres fondements.

Ainsi en est-il lorsque le théoricien contemporain de l'offre, Gilder, reprend le vieux discours par lequel Dunoyer, au milieu du dix-neuvième siècle, entendait justifier « *l'enfer de la misère* » conçu comme une sorte d'harmonie supplémentaire, obligeant les hommes « à se bien conduire » et à travailler dur pour faire tourner le système. « *Imposer davantage les riches,* affirme Gilder, *c'est affaiblir l'investissement : parallèlement, donner davantage aux pauvres, c'est réduire les incitations au travail. De telles mesures ne peuvent que diminuer la productivité* » (*Richesse et pauvreté*, traduction française, A. Michel, 1981). Extraordinaire retournement : l'appareil économique, dont on nous assure qu'il est fait pour assurer le bonheur des hommes, fonde sur leur malheur une efficacité qui, dès lors, n'a plus de raison d'être.

Multidimensionnel, en revanche, le développement replace la croissance dans les milieux humains et naturels qui la portent, il soulève inéluctablement la question du sens. Trois séries de conclusion en découlent.

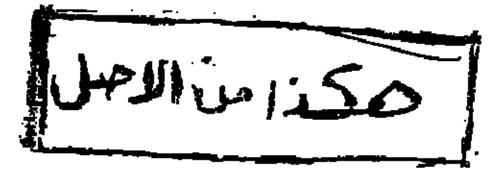
● *L'inégalité comme moyen et stimulant de la croissance ne saurait être entièrement extirpée des sociétés.* Elle résulte d'une liberté qui est une valeur en soi. Comme l'écrit Hayek – que l'auteur de ces lignes prend rarement comme maître à penser, – dans une société libérale, « *le pauvre est quand même plus libre qu'une personne disposant d'un plus grand bien-être matériel dans un autre genre de société.* » Mais il importe de faire aussi qu'il soit moins pauvre que dans cet « autre genre de société » et qu'il puisse échapper à sa condition.

● *L'inégalité comme phénomène social appelle une politique sociale* à moyen et long terme et portant sur un ensemble de déterminants à la fois économiques et sociaux. En ce domaine, les politiques monétaires unidimensionnelles à court terme ont toujours échoué. C'est ce qu'en dépit de beaucoup de ses propres amis politiques le gouvernement semble avoir compris.

● *La lutte contre les inégalités suppose une concertation internationale*, et ce indépendamment du sous-développement dont il n'était pas question ici. C'est la compétition effrénée des nations qui impose à chacune de transformer ses gains de productivité en nouveaux gains de productivité au lieu d'en faire bénéficier les hommes. Une politique nationale peut modérer les effets de cette tendance mais non la renverser. Où cela mène-t-il ?

Rien de plus exaspérant que ce culte de l'efficacité pour l'efficacité que l'on voit s'afficher sur les écrans et sur les murs. Port droit, regard tranchant, de petits héros d'entreprise déboulent sur la pelouse des compétitions « Dieu que la lutte est jolie... ». Mais pour quoi faire ?

▶ Professeur à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne).



CHRONIQUE

PAUL FABRA

Les fils spirituels américains de Jacques Rueff

C'EST *une information apparemment d'intérêt purement local qu'on pouvait lire dans le Wall Street Journal* du 3 juillet : Lewis Lehrman quitte les fonctions qu'il occupait chez Morgan Stanley, une banque d'affaires de Wall Street, pour prendre la présidence d'un cabinet de prévisionnistes financiers dont le siège est à Washington (côté Etat de Virginie) et qui, pour l'occasion, ajoute le nom de son nouveau « chairman » à son ancienne raison sociale pour s'appeler désormais : Lehrman Bell Mueller Cannon, Inc. La constitution de *cette équipe pourrait toutefois contribuer*, dans les mois et les années à venir, à changer le ton, l'orientation, la substance des analyses tarifées nombreuses et concurrentes mais, en général, terriblement uniformes dans leurs modes de raisonnement et de (re)présentation de la réalité et qui, ensemble, concourent à façonner l'opinion du « marché ». En résumé, Lehrman Bell Mueller Cannon, de par leur formation intellectuelle, leur esprit d'indépendance, peut-être aussi ce qu'il faut de goût pour la provocation, ont des chances sérieuses de jouer un rôle de briseur de « consensus », avatar occidental, démocratique et capitaliste de la langue de bois.

Invité, le 23 février dernier à Paris, à prendre la parole devant un « business forum » restreint organisé par Jacques Raiman, président de GSI (une filiale de la CGE spécialisée dans l'informatique des entreprises) et *naguère conseiller, Rue de Rivoli, d'Edouard* Balladur, l'économiste en chef de notre firme, John Mueller, avait ouvert son exposé sur le rôle du dollar par ces mots : *« Il est quelque peu ironique que je sois convié en France à expliquer des idées auxquelles, à l'origine, j'ai été amené à m'intéresser par la lecture d'un auteur français, Jacques Rueff. »* Aîné d'une quinzaine d'années de John Mueller, Lewis Lehrman (cinquante ans) a personnellement connu le grand économiste français (1896-1978). L'Institut Lehrman, qu'il avait fondé au début des années 70 à New-York, avait pris l'initiative de l'édition des œuvres complètes de Rueff (chez Plon). Du temps où il était étudiant d'histoire à Yale, Lehrman avait été frappé par la lecture de *l'Ordre social*.

POUR comprendre tout l'insolite et l'intérêt de la modeste initiative prise il y a deux ans par Mueller et ses amis, à savoir construire un modèle prévisionnel basé sur les relations causales mises en évidence par Rueff, il convient de rappeler que ce dernier s'était de son vivant distingué de la plupart des autres économistes les plus réputés des deux côtés de l'Atlantique par la justesse de ses pronostics. Du temps où les esprits les plus sérieux dissertaient à perte de vue sur le « dollar gap » – *c'était pendant les années 50*, – le Français avait seul prédit que cette pénurie prétendument structurelle disparaîtrait comme neige au soleil le jour où les monnaies européennes redeviendraient convertibles.

En 1958, contre l'avis de pratiquement toute la haute administration française, il soutint que rien ne vouait la France à un déficit extérieur chronique et qu'il convenait, sans plus attendre, d'ouvrir les frontières. Les mesures qu'il avait préconisées ayant été adoptées grâce à de Gaulle, le franc, de monnaie malade de l'Europe, se mua en une des devises fortes du continent, jusqu'au printemps de 1968.

Outre les inévitables dévaluations du dollar et hausse de l'or, Rueff, encore, annonça dans le scepticisme général la récession qu'entraînerait la crise du dollar bien avant qu'on essaye – une des grandes mystifications de l'histoire économique, qui en foisonne – de l'habiller en « choc du pétrole ».

Il faut supposer que dans nos chers pays libéraux, démocratiques et capitalistes la force des idées reçues, baptisées « consensus » en latino-anglo-américain, soit puissante pour qu'aucun économiste, fût-il friand de succès intellectuel et autre, n'ait *eu jusqu'à une époque récente l'idée de* damer le pion aux autres « prévisionnistes » en suivant les enseignements de celui qui avait partout et toujours été contredit par *les hommes, mais jamais démenti* par les événements. Voilà ce que Mueller et ses amis, tardivement mais encore les premiers, ont commencé à faire il y a deux ans, en Virginie. Non sans succès : leurs premières prévisions ont très bien tenu la route, sur l'inflation, le dollar, les taux d'intérêt, le niveau de l'activité. Mais il est trop tôt pour en tirer des conclusions sur ce qui est dû à la chance et ce qui est dû au savoir. Voyons plutôt leurs méthodes.

Le modèle prévisionnel repose essentiellement sur le concept de *« base monétaire en dollar du monde »* (world dollar base). Sa définition précise est un *« secret jalousement gardé »*, mais le principe en est *« extrêmement simple »*. Théoriquement, *« la base monétaire en dollars du monde »* est composée de tous les actifs libellés en dollars (sous forme, comme on le sait, de titres de la dette publique américaine) détenus par les banques centrales, y compris l'Institut d'émission des Etats-Unis (Réserve fédérale). *« Cette base monétaire,* explique Mueller, *joue un rôle très semblable à celui que jouait le stock d'or monétaire sous le régime classique du gold standard. »* Cependant, l'économiste américain pousse plus loin l'analyse et, rejoignant la pensée de son maître français, décrit, par une analogie saisissante, la particularité d'une monnaie nationale, telle le dollar, remplissant la fonction d'instrument de réserve international.

« Imaginez, dit-il, *pour un instant que toute personne que vous rencontriez accepte en paiement les chèques tirés par vous. Ajoutez à cela que tous les bénéficiaires de vos chèques ainsi répartis à la ronde omettent de les encaisser et s'en servent en guise de monnaie pour régler leurs propres dépenses. Cela aurait, sur vos finances à vous, deux importantes conséquences. La première serait que si, tout le monde acceptait vos chèques, vous n'auriez plus besoin de vous servir vous-même de monnaie ; votre carnet de chèques suffirait. La seconde conséquence serait qu'en prenant connaissance à la fin de chaque mois de votre relevé de compte, vous auriez la surprise d'y découvrir un solde monétaire supérieur au montant de la somme non dépensée par vous. Pourquoi ? Pour le motif exposé plus haut, à savoir que ces chèques tirés par vous circuleraient, sans jamais être encaissés, passant incessamment d'une main dans l'autre. Quant au résultat pratique, ce serait de mettre à votre disposition plus de ressources pour consommer et pour investir. Plus les autres feraient usage de vos chèques comme monnaie, plus abondantes seraient les ressources supplémentaires dont vous disposeriez. »*

TRANSPOSÉ dans le monde réel, le schéma présenté sous la forme de la métaphore précédente signifie ceci : d'abord, les Etats-Unis peuvent faire une importante économie en monnaie ; cela, selon Mueller, leur permet sans doute d'économiser quelque 60 à 100 milliards de réserves en devises étrangères par rapport au total des réserves qu'ils devraient conserver si le dollar n'était pas pour les autres pays, un instrument de réserve. C'est autant de plus que la Réserve fédérale peut accorder en crédit aux emprunteurs nationaux. A cela s'ajoutent les quelque 340 à 400 milliards de dollars (les estimations *varient) que les banques centrales* étrangères détiennent précisément à titre de réserve et donc de contrepartie de la monnaie nationale qu'elles émettent (une partie des francs en circulation est la contrevaleur des dollars figurant à l'actif de la Banque de France). Comme je l'ai souvent rappelé dans ces colonnes, et comme Mueller l'écrit expressément, *« ces réserves en dollars détenues à l'étranger sont en définitive une dette du Trésor américain : elles sont du reste le plus souvent placées en bons et obligations dudit Trésor »*.

Et notre économiste de formuler l'évidente conséquence : *« Le Congrès découvre confusément – il ne comprend pas la véritable raison de ce phénomène – qu'il peut dépenser, sur une base cumulative, quelque 500 milliards de dollars (100 + 400) de plus que les ressources qu'ils tirent de l'impôt payé par les contribuables américain ou des emprunts souscrits par les épargnants privés, nationaux ou étrangers. »* Cet excès de pouvoir d'achat, reconnaît encore Mueller, est aussi à l'origine du déficit extérieur, qu'il est vain de chercher à résorber par la baisse du dollar.

Pour beaucoup d'autres phénomènes que la théorie économique conventionnelle n'explique pas, le concept de « base monétaire en dollars du monde » fournit la clef. Par exemple, les experts ont pris l'absurde habitude de calculer le taux d'inflation hors prix de l'énergie et hors prix des produits d'alimentation parce que, dans leurs schémas de pensée, les cours du pétrole, et des denrées sont censés être à la fois *« imprévisibles »* (dépendant de circonstances extérieures telles que le climat ou la volonté de l'OPEP) et incontrôlables).

Or les transactions sur ces produits sont le plus souvent réglées sur des prix fixés en dollars *« tant et si bien que, pour ce vaste compartiment de l'économie, tout se passe comme si on était toujours en régime d'étalon dollar »*. Quand la « base monétaire en dollars du monde » grossit, les liquidités deviennent plus abondantes et la demande, l'OPEP éventuellement, profite de ces circonstances favorables pour augmenter le prix de l'or noir. Il se révèle, en définitive, que les prix réputés tributaires de « chocs » aléatoires sont en réalité les plus prévisibles qui soient. Tout un pan de la fragile construction théorique des experts baignant dans le consensus s'écroule.

LE propre des explications données par les experts est de tourner autour du pot. Fort de sa filiation intellectuelle, un Mueller ne tombe pas dans ce travers. Dans une analyse consacrée à la réunification allemande, il n'hésite pas à poser en termes clairs la question du chômage en Allemagne de l'Est. La plupart des économistes *ne s'intéressent qu'à la relation avec* le taux de change alors que celle-ci est ambiguë : si le taux est surévalué par rapport à la différence de productivité avec l'Allemagne de l'Ouest, le résultat risque en effet d'être le sous-emploi. Mais ne serait-ce pas aussi le cas si le taux se révélait sous-évalué ? Dans cette hypothèse, les salariés de l'ex-RDA n'auraient-ils pas intérêt, plutôt que de se contenter de salaires jugés trop bas, à bénéficier des allocations de chômage très généreuses accordées par le système social de la RFA ? (Encore les analyses de Rueff !) En définitive, le niveau du chômage dépendra de la somme que la RFA voudra bien consacrer pour l'indemniser.

A propos de l'Allemagne, John Mueller *apporte encore au débat une autre remarque* importante et presque toujours perdue de vue : le deutschemark est devenu au fil des ans – et contre la volonté de la Bundesbank – une monnaie de réserve à son tour. Cela signifie que l'Allemagne bénéficie aussi d'une marge supplémentaire, à la manière (décrite plus haut) du Congrès des Etats-Unis. Cette faculté pourrait se révéler bien utile au vu de l'accroissement des dépenses budgétaires, que Mueller juge devoir être *plus important que prévu. Précisons pour* notre part que, même en tenant compte de la différence d'échelle, l'Allemagne tire sans doute un avantage moindre que les Etats-Unis du rôle d'instrument de réserve de sa monnaie. Cela tient au fait que la Bundesbank, plus scrupuleuse, défalque du montant de ses réserves celui des avoirs en DM détenus par des banques centrales étrangères et considérés comme autant de dettes. En outre, les avoirs étrangers en DM *ne sont pas non plus systématiquement* placés en titres d'emprunts du Trésor allemand.

POINT DE VUE

Pour une dynamique du territoire

Coincé entre les clochers et Bruxelles, l'Etat a fixé des modalités plus que des priorités

par Claude Neuschwander et Hugues Sibille

UNE politique nationale d'aménagement du territoire aura-t-elle sa place dans les années 90 ? La question est pertinente si l'on se retourne sur la difficulté conceptuelle qui a caractérisé l'aménagement du terri*toire au cours des années 80. Il est* vrai que l'Etat est pris dans la tenaille de politiques régionales décidées à Bruxelles (financées par les fonds structurels) et de politiques locales issues du mouvement décentralisateur.

Ainsi, coincé entre le supra et l'infranational, l'Etat s'est efforcé de renouveler ses modalités d'action, notamment par la contractualisation (contrats de plan Etat-région, contrats Etat-ville). Mais du coup il a proposé davantage des procédures que d'objectifs, fixé des modalités plus que des priorités.

Pourtant, plus que jamais, aménager c'est choisir. Face aux chocs considérables que doit affronter *notre territoire, maintenant* et demain, il est utile de replacer la circulation des hommes, des idées, des marchandises, des capitaux qu'encourage l'Acte unique, dans une *histoire des flux* européens.

Celle de la concurrence que se livrent depuis des siècles trois isthmes : l'isthme slave de la mer du Nord à la Baltique, l'isthme germanique du nord de l'Italie à Hambourg, ou aux Pays-Bas, l'isthme français enfin par le sillon du Rhône prolongé soit vers le Rhin, soit à travers la Champagne vers l'Angleterre et la vallée de la Seine.

Une stratégie de reconquête pour l'isthme français peut inspirer une grande politique d'aménagement *du territoire. La nécessité* et l'opportunité militent en ce sens. La nécessité tient à l'éveil de l'Europe de l'Est, avec le risque pour la France qu'il accroisse sa marginalisation géographique par rapport à la dorsale de l'Europe lotharingienne (celle qui revint à Lothaire lors du partage de l'Empire de Charlemagne au traité de Verdun en 843.).

*Il leur faut pour cela du volonta*risme et les moyens de l'Etat. L'opportunité, c'est le tunnel sous la Manche et le développement de la Catalogne (après celui de la Lombardie), qui font de l'arc nord-est français et du sillon rhodanien des « territoires-flux », leur ouvrant pour quelques années à nouveau les portes de l'Histoire.

Si l'on admet cette priorité du renforcement de l'isthme français, il nous paraît possible de dynamiser l'aménagement du territoire autour de quatre grands objectifs :

Un scénario mononucléaire

● **La requalification et le rayonnement d'un territoire-masse, la région parisienne.** – Il s'agit d'améliorer l'offre qualitative de notre région-capitale, sur le plan international et de desserrer sa masse quantitative vers d'autres villes, notamment les villes que le TGV met à une heure de Paris. Contrairement aux idées reçues, la capacité internationale de Paris reste faible : entre 1984 et 1989, l'Ile-de-France n'a attiré que 14 des 136 sièges sociaux américains ou japonais qui se sont implantés en Europe. Dans quelques années Berlin fera sentir une nouvelle concurrence.

Face à la faiblesse qualitative et à *l'engorgement quantitatif*, le Livre blanc de l'Ile-de-France reste aujourd'hui sur un scénario mononucléaire de croissance de la population (+ 500 000 en 25 ans), des étudiants (100 000 à 250 000 en 10 ans), des voitures (3,8 à 5 millions en 10 ans), du bâti (35 000 à 50 000 ha en 25 ans). Il nous paraît plus pertinent de renforcer la capacité internationale de Paris par un système efficace de transport, d'accès aux aéroports et gares TGV, de télécommunications, de services internationaux, de recherche internationale... Et dans le même temps, de délocaliser, par un rayonnement polynucléaire vers quelques villes, des universités classiques, des bureaux, des logements, des activités économiques. Sans volontarisme, l'on risque de transformer Le Mans, Tours, *Reims... en quasi-villes dortoirs.*

● **La valorisation des deux territoires flux que sont l'arc Nord-Est et la région Rhône-Alpes.** – A travers ces deux régions, la France peut exploiter un potentiel nouveau de relations internationales fortes avec la dorsale européenne, ce qui implique une optimisation de l'outil TGV, notamment dans la concurrence avec l'isthme allemand. A cet égard l'organisation des liaisons Lyon-Genève, Lyon-*Turin, Lyon-Barcelone* sont essentielles, de même que la connexion aéroport-TGV, prévue pour Satolas grâce à l'action du conseil régional, mais pas à Lille-Lesquin.

Cela implique ensuite que ces régions développent l'arsenal structurant et attractif que sont les technopoles, technoparcs, téléports, du type World Trade Center, centre quartenaire, en liaison avec Paris et avec une forte capacité de prospection internationale.

Abandonnons les technopoles en rase campagne et les qualificatifs usurpés de villes au cœur de l'Europe, mais là où ces mots ont un sens, transformons-les en actes. Enfin cette valorisation des territoires flux implique une clarification sur les droits et devoirs entre une métropole régionale (surtout pas une capitale !) et les villes qui l'entourent. Cela vaut pour Lille et pour Lyon.

L'avenir du Nord-Pas-de-Calais *passe par la définition des complé*mentarités entre Lille et Dunkerque, entre Lille et le bassin minier. Celui de Rhône-Alpes par la recherche de synergies entre Lyon-Saint-Etienne-Grenoble- Chambéry-Valence, etc. Il faut souvent pour cela abattre des murs. L'Etat peut et doit y contribuer.

● **La structuration de deux triangles interrégionaux à fort potentiel, le Grand Delta et le Grand Ouest.** – Le Grand Delta, c'est le triangle *Avignon-Marseille-Montpellier*, qui ouvre le couloir rhodanien sur la Méditerranée et relie les zones à fort développement de l'Europe du Sud, la Catalogne et la Lombardie. Le Grand Ouest, c'est le triangle Rennes-Angers-estuaire de la Loire (Nantes-Saint-Nazaire), qui devrait pouvoir bénéficier d'un véritable aéroport interrégional (permettant des liaisons internationales), relié au TGV, et de l'achèvement de l'autoroute Centre-Europe-Nantes.

Ce triangle nous paraît beaucoup *plus prometteur que le* concept actuellement à la mode d'« arc atlantique », qui réunirait dans un intérêt commun Lisbonne, La Rochelle, Nantes, Plymouth, sous prétexte d'une façade atlantique commune. Appuyés par l'Etat, poussés par lui, ces deux triangles doivent articuler leurs universités, *coordonner leurs stratégies interna*tionales, décliner leurs pôles d'excellence, organiser des réseaux d'acteurs.

● **La densification du maillage urbain des villes moyennes.** – Pour cela il faut élaborer un plan transports qui aille beaucoup plus loin que le schéma autoroutier, mais articule une réflexion TGV (choix *des lignes, des fréquences, politi*que de valorisation des gares), avec des dessertes routières à grande circulation et des structures d'accueil économique.

L'effet réseau implique de passer d'une culture de contrepôle à une culture de « dynamique territoriale ». Là où la querelle de clocher perdure, c'est à l'Etat *de prendre* l'initiative, d'inciter par ses moyens à un aménagement concerté du territoire.

Trois nouveaux impératifs

Ces objectifs sont brossés à traits rapides. Ils soulignent trois impératifs nouveaux : l'optimisation de l'outil TGV comme structurant majeur de l'aménagement du territoire ; la reconnaissance du rôle des villes pour l'aménagement, dans un pays où la culture rurale reste déterminante ; l'émergence pour la France du besoin de réseaux de villes à l'instar de la région Rhin-Rhône (Düsseldorf-Cologne) ou du Ranstad (Amsterdam-Rotterdam-La Haye) qui soient plus des réseaux d'acteurs que des jumelages de villes.

Afficher des priorités stratégiques, c'est préciser des objectifs, mettre le territoire en relief, éviter le saupoudrage, diversifier les solutions aux problèmes posés. Ce n'est certes pas abandonner des pans de notre territoire. Les relations entre métropoles régionales, villes moyennes et espaces ruraux intermédiaires deviennent déterminantes, dans ce que l'on peut appe*ler la dynamique territoriale*. L'ensemble des acteurs locaux, politiques, socioprofessionnels, universités... peuvent et doivent être les artisans de cette dynamique nouvelle.

▶ **Respectivement président et directeur général du groupe de conseil TEN.**

RÉGIONS

De Reims à Rouen et Orléans

Réinventer la grande couronne

Le recensement montre que l'Ile-de-France est parmi les régions où l'accroissement démographique est le plus fort. L'influence de la région parisienne se fait sentir jusqu'à l'Oise ,l'Eure-et-Loir et le Loiret. Mais les villes de la périphérie ne veulent pas se laisser absorber par la région capitale.



On connaissait l'Association des maires des grandes villes, celle des villes de banlieue de province,les « Eurocités » ou la fédération des villes moyennes. Voilà une nouvelle venue dans la constellation déjà fournie des groupes de pression organisés autour des collectivités locales et auxquels la décentralisation a donné le vent en poupe. Il s'agit de l'Association des villes à une heure de Paris, qui a été placée sur les fonts baptismaux le 21 juin à Reims.

Sur l'initiative du maire de la capitale des sacres,Jean Falala (RPR), et de Jean-Louis Schneiter (CDS), président du district de Reims, une vingtaine de maires se sont rencontrés, après un travail approfondi de plusieurs mois de leurs experts respectifs, notamment les agences d'urbanisme et l'aide du cabinet Ten. Le maire communiste du Mans, Robert Jarry, côtoyait le socialiste Jean-Pierre Sueur (Orléans) et les représentants UDF, RPR, centristes, sans étiquette ou majorité présidentielle de Tours, Auxerre, Rouen ou Soissons.

C'est la publication, au début de l'année, du Livre Blanc sur l'avenir de l'Ile-de-France qui a déclenché chez ces maires l'idée de constituer un réseau et de faire entendre leur voix. Les « ratés » ou les succès de l'Ile-de-France sont trop essentiels pour être laissés à la seule appréciation des Franciliens eux-mêmes. Les tendances que ces maires ont cru déceler dans ce document et les risques d'une croissance anarchique de la capitale, faisant peu de cas de l'existence et du destin, dans un rayon de 100 à 200 km. de villes grandes ou moyennes accessibles par TGV ou par autoroute en une heure, leur firent peur. *« Nous ne voulons pas être noyés dans la zone d'attraction de la capitale, devenir les nouvelles grandes banlieues de la fin du siècle, ni que les images de nos villes soient parasitées par celle de Paris »*, lit-on dans le document de travail préparatoire distribué avant la réunion de Reims. Et plus loin: *« Le TGV, si commode, va-t-il contribuer à vider nos villes de leurs cadres, chercheurs et professeurs? Va-t-on assister à la naissance de « turbocadres », ne venant à Troyes, Amiens ou Orléans que le temps nécessaire à leur travail sur place? »*

« La géographie nous place aux portes, pas aux marges, de l'Ile-de-France. Il faut réinventer, cette fois-ci dans le cadre plus large du Bassin parisien, la notion de « grande couronne », celle qui avait cours lorsqu'à l'époque de Paul Delouvrier furent lancées les villes nouvelles », a expliqué Jean-Louis Schneiter. Et empruntant sans le savoir la devise célèbre de De Lattre de Tassigny – *« Ne pas subir »* – les maires rassemblés à Reims, bien qu'étant tous situés en dehors des limites administratives régionales, ont revendiqué le droit à infléchir les décisions d'aménagement de l'Ile-de-France.

Sur plusieurs dossiers, Montceau-les-Mines, Vendôme ou Château-Thierry ont des solutions alternatives à proposer. Pourquoi accumuler les mètres carrés de bureaux à la Défense ou dans les villes nouvelles plutôt que d'opérer une répartition en faveur des villes facilement accessibles (Le Mans, qui développe un centre d'affaires tout près de la gare, est à moins d'une heure de Montparnasse) ? Pourquoi localiser sur la seule région d'Ile-de-France les 50 000 logements sociaux ? Pour l'enseignement supérieur,*« est-il raisonnable de programmer 100 000 étudiants supplémentaires sur un Paris où l'organisation universitaire atteint déjà un seuil d'anarchie dramatique »*, souligne le document de travail, alors que les universités de Tours, du Mans, ou de Rouen, réputées dans certains domaines spécifiques, ont besoin de se muscler ?

« Nous ne serons pas une sorte de syndicat de perdants ou une confrérie de pleurnichards face à un grand Paris boulimique », a lancé Jean-Pierre Sueur. *« Mais nous voulons édifier des pôles solides pour contrebalancer l'hypertrophie parisienne. »*

Les maires fondateurs de l'Association se défendent de vouloir «encercler» Paris ou de déclencher des hostilités pour faire ressurgir la vieille (et quelque peu obsolète) querelle Paris-Province. Ils pensent au contraire que si l'Ile-de-France prétend être une véritable région-métropole de taille mondiale, elle doit, pour son plus grand profit, s'appuyer sur ce réseau de villes « moyennement grandes », à la fois différentes et complémentaires de Paris. La Datar a d'ailleurs été chargée de préparer un « Livre blanc bis » pour la fin de l'année, en liaison avec ces villes, afin de mieux cerner la notion de Bassin parisien.

Reste à savoir si les conseils régionaux de Picardie et Haute-Normandie par exemple, ou les conseils généraux (dont certains ont déjà pris des initiatives similaires) apprécieront la démarche de ces maires réalistes mais trublions, qui, de fait, visent à imaginer une autre région que l'Ile-de-France d'aujourd'hui. Et à déterminer si les orientations à long terme de l'aménagement du territoire sont davantage du ressort des maires que de celui des présidents des régions de Champagne-Ardenne, des Pays de la Loire ou du Centre. Car si les villes ont une identité et « de la chair », bien des régions autour de Paris en manquent encore cruellement.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Apprendre la mer à Océanopolis

BREST

de notre correspondant

Océanopolis, centre de culture scientifique et technique dédié à la mer, s'est ouvert le 21 juin à Brest. Objectif de ce petit «La Villette marin» : faire partager les émotions des grands fonds et montrer où en est la recherche dans un domaine où la Bretagne est bien placée.

Eric Hussenot et Jean-Paul Alayse ont le sourire. Le projet qu'ils ont concocté avec quelques passionnés du milieu maritime s'est enfin concrétisé. Il a fallu dix ans. Tous deux sont chercheurs en océanologie, le premier au CNRS, et le second à l'université de Bretagne occidentale. Ils ont aussi en commun d'avoir un hobby : les mammifères marins pour Hussenot, les aquariums pour Alayse. Et les voici aujourd'hui sur le port de plaisance de Brest, à la barre de l'étrange vaisseau Océanopolis, auquel l'architecte Jacques Rougerie a donné la forme d'un gros crustacé enfermant dans ses pinces un forum et percé dans son centre d'un œil cyclopéen, pour arroser l'intérieur de lumière.

Derrière cette carapace à la blancheur pure, des aquariums, des surfaces d'exposition, un centre de documentation, une vidéothèque, des laboratoires, la passerelle d'un navire... Les promoteurs du projet se sont employés à faire de manière attractive un point sur la mer. Plutôt que de dresser un large panorama maritime, ils ont préféré être exhaustifs sur trois points : navigation et sécurité, recherche océanographique et industrielle, écosystème marin breton. *« Il s'agit de montrer en temps réel où en est la recherche ; et de sortir les chercheurs de leur tour d'ivoire »*, indique Eric Hussenot. Il est vrai que Brest possède des compétences dans le domaine de la mer. *«C'est aujourd'hui la capitale européenne des sciences et techniques de la mer»*, ne craint pas de dire le maire Pierre Maille.

Concrètement, Océanopolis se visite en suivant un fil bleu, qui part d'un PC d'images par satellite pour aller vers la passerelle d'un bateau ultra moderne et glisser le long d'une falaise ouessantine peuplée de grands oiseaux. Chemin faisant, on s'informe sur la dynamique des océans, la météo, la navigation, avant de pénétrer dans le monde marin. C'est là le côté émotionnel de la découverte. Les concepteurs d'Océanopolis ont reconstitué, dans des aquariums géants, les fonds marins bretons avec exclusivement des poissons «locaux» aussi riches en couleurs que leurs congénères des pays exotiques, et bien plus rétifs à une acclimatation en vase clos. Ils ont réussi la performance d'y faire pousser des algues, «première européenne», ce qui a nécessité de placer les aquariums en lumière extérieure et de pomper de manière continue de l'eau de mer pour recréer le mouvement de houle. On peut aussi voir des phoques évoluer dans une forêt de laminaires...

Vingt-sept personnes, dont la moitié sont des scientifiques, travaillent à Océanopolis. La construction, lancée par la ville de Brest (44 millions de francs), a été aidée par l'Etat, la région et le département. On attend au minimum deux cent cinquante mille visiteurs par an.

GABRIEL SIMON

65 kilomètres de rivière à nouveau navigables

Les écluses du Lot rouvrent leurs portes

CAHORS

de notre envoyé spécial

Les anciens n'avaient pas vu cela depuis la crise du phylloxera, il y a près d'un siècle: des péniches montant dans les écluses, puis cinglant librement sur le Lot. Mais aujourd'hui, à la place des barriques d'antan descendant vers Bordeaux, ce sont des touristes qu'elles transportent. Sur 65 kilomètres en amont et en aval de Cahors, la rivière vient, en effet, d'être rouverte à la navigation. Sous la houlette de M. Maurice Faure, président du conseil général, tout un équipage de personnalités et de ministres a navigué sur le cours d'eau reconquis, samedi 30 juin.

L'événement n'était pas mince. C'est la première fois qu'une rivière est ainsi rendue au trafic sur une telle longueur, et cette opération est le plus important investissement touristique jamais réalisé par le département du Lot. Il lui en a coûté 15 millions de francs, auxquels la Communauté européenne a ajouté 8 millions (d'où la présence de M. Delors) et la région Midi-Pyrénées 4 millions.

Le Lot méritait bien ces dépenses. Le nom même de la tribu gauloise des Cadurques (d'où est sorti Cahors) signifiait « ceux qui vivent sur les rives d'une belle rivière ». Autrefois sauvage, elle fut transformé à grands frais, du dix-septième au dix-neuvième siècle, en un escalier d'eau de soixante-quatorze marches, assorti d'autant d'écluses. On y vit défiler alors jusqu'à 300 000 tonnes de marchandises par an. La mort du vignoble cadurcien, sous la morsure du phylloxéra et l'arrivée du chemin de fer, tarit ce courant. La rivière cessa d'être navigable en 1926 et fut inconsidérément livrée aux électriciens. Résultat : l'envasement des chenaux, le pourrissement des portes d'écluse et la multiplication des barrages en béton.

Pourtant, il y a déjà quinze ans, les responsables du tourisme lotois commencèrent à plaider pour la réouverture d'une voie qui offrît aux plaisanciers de grandioses paysages d'escarpements bleutés. De leur côté, les communes, groupées au sein de l'association Lot rivière propre, s'efforcèrent de rendre au cours d'eau sa limpidité, d'en chasser les gravières, de lui garantir (en discutant avec EDF) un débit mninimal, de rendre les rives avenantes et de développer une quinzaine de bases nautiques.

Ces efforts, inlassablement poursuivis pendant deux décennies, devaient bien un jour être payés de retour. C'est chose faite avec cette portion du Lot à nouveau navigable.

L'imprévoyance de l'administration

Sur ces 65 kilomètres-là, il a fallu réparer treize écluses et en construire une de toutes pièces, curer des kilomètres de chenaux et en tirer 100 000 mètres cubes de boue, de rocs et de troncs d'arbres. Mais le bénéfice est immédiat. Sur les berges, les communes aménagent promenades, plages et embarcadères. Les auberges et les restaurants ouvrent leurs terrasses sur le fleuve. Du coup, une demi-douzaine de sociétés osent se lancer dans l'affaire du tourisme fluvial. Déjà, une trentaine d'unités sont prêtes à appareiller : gabares de croisière, coches d'eau, house-boat de location, péniches-restaurants, etc... Un chantier naval fonctionne même à Cahors !

L'exemple étant contagieux, d'autres départements s'y mettent. Le Lot-et-Garonne, en aval, et l'Aveyron, en amont, ouvriront, l'an prochain, quelques dizaines de kilomètres supplémentaires aux amateurs de promenades nautiques. Un Allemand a déjà posé la question: *« Pourrai-je, avec mon bateau, à partir du canal latéral à la Garonne, accéder au Lot et remonter jusqu'à Cahors ? »*. Hélas, il a fallu lui avouer qu'au moins six barrages EDF, dépourvus de toute écluse, s'y opposent.

Malgré les protestations véhémentes d'une fraction de ses habitants, le Quercy va être tranché, du sud au nord, par une autoroute au nom du désenclavement. Négligeant ceux qu'ils appellent les *« incompétents irresponsables »*, M. Maurice Faure est décidé à imposer le ruban d'asphalte. Qu'importe s'il y a déjà perdu sa mairie de Cahors ! Mais quand il est question de désenclaver la rivière elle-même pour la relier au réseau des voies navigables du Sud-ouest, il est soudain fort timide: ce qui est bon dans les terres, ne le serait-il pas pour les eaux ?

La reconquête du Lot constitue, en tout cas, une belle leçon. Elle montre ce que coûte l'imprévoyance de l'administration, qui a oublié qu'un cours d'eau a toujours eu de multiples fonctions. L'abandonner à un seul utilisateur était et reste une erreur, qui se paie ensuite fort cher. L'opération de réouverture de Lot ne manquera pas d'inspirer d'autres responsables touristiques qui, jusqu'ici, avaient tourné le dos à leur patrimoine fluvial.

MARC AMBROISE-RENDU

Un colloque à Nantes

« La logique européenne imposera la réunification de la Bretagne »

NANTES

de notre correspondant

Au cœur de la cité, le château des ducs de Bretagne dresse toujours ses remparts... Mais Nantes a laissé passer sa chance d'être en Bretagne depuis le premier découpage régional, voilà cinquante ans. C'est sur cette toile de fond que l'Union démocratique bretonne (UDB), parti breton fédéraliste, mais non autonomiste, organisait courant juin, à Nantes précisément, un colloque sur le thème : « Bretons en Europe demain ». L'Europe, qui est sans doute une nouvelle chance à saisir pour le mouvement breton.

La parole a été donnée aux techniciens, géographes, économistes, spécialistes de l'aménagement du territoire. Au terme des échanges, la revendication de Nantes en Bretagne était plus qu'une vague aspiration à la renaissance de la Bretagne historique. L'argumentation développée depuis des années trouve en ce moment un regain d'actualité.

Ainsi, Pierre-Yves Le Rhun, professeur de géographie, rappelle que la cause de la division provient de la rivalité entre Nantes et Rennes. Mais c'est pour affirmer que la construction d'une région cohérente et efficace passe par l'alliance des deux grandes villes bretonnes.

« La Bretagne, dira-t-il, *a réussi à enrayer le cours du déclin grâce à sa capacité d'auto-organisation (CELIB, organisations paysannes). La clé de la réussite dans l'Europe est un haut degré d'organisation. L'Europe nous impose, sous peine de marginalisation, de dépasser nos rivalités inter-villes, de réunir toutes nos énergies pour élaborer un plan régional garant des grands équilibres spatiaux. Et c'est ainsi que la logique européenne imposera, tôt ou tard, la réunification de la Bretagne. »*

L'exemple flamand

Des signes tels que la concertation des maires de Nantes, Rennes, Brest et Angers indiquent qu'une page est en train de se tourner. Pourquoi se priver aussi de l'expérience des autres ? L'exemple flamand montre que le fédéralisme est porteur de développement économique. Nelly Maes, député de Flandre, a évoqué la longue marche de son peuple : *« Actuellement, la Flandre a une assez large autonomie et est devenue un pays prospère, comment en est-on arrivé là ? »* Autonomie culturelle d'abord. Transfert de compétences administratives et politiques ensuite. Le résultat est là : la victoire économique est éclatante et, à Anvers, les informaticiens parlent flamand...

Le modèle belge devrait-il inspirer les Français trop centralisateurs ? C'est la thèse de Max Simeoni, député européen, qui évoque le défi ainsi posé à la France : si elle sait donner plus de libertés aux régions, elle fera souffler un vent de dynamisme et donc de développement harmonieux. Le Lituanien Nidas Reckys ne dira pas autre chose à propos des pages baltes.

Autant de points de vue qui ont apporté de l'eau au moulin de l'UDB. Au sein de l'Alliance libre européenne, des Bretons s'ouvrent à l'Europe des peuples. Force est de reconnaître qu'au plan historique, culturel et économique la Bretagne dépasse les frontières de ses quatre départements.

YVES ROCHCONGAR

CENTRE

Parc naturel dans le « pays aux mille étangs »

Le vingt-sixième parc naturel régional est né en Brenne (Indre). C'est l'une des régions les plus secrètes en France, *« le pays aux mille étangs »* comme l'appelait George Sand, resté à l'écart des axes de circulation et donc du développement. La faune y est d'une extrême richesse (1 050 espèces sauvages) et a été classée par les instances internationales.

Quarante-sept communes (qui verseront 15 francs par an et par habitant) se sont unies pour créer ce parc, dont l'objectif est autant de préserver la nature que les hommes qui l'entretiennent de plus en plus difficilement. La Brenne (80 000 hectares à l'ouest de Châteauroux) est particulièrement fragile sur le plan démographique (12 habitants au kilomètre carré seulement). La création de ce parc, voulue par le conseil général de l'Indre, mais encore contestée par quelques grands propriétaires qui redoutent un tourisme envahissant, est apparue comme le seul moyen de sauver la région, d'endiguer son déclin économique et démographique.

Le parc devrait aider à la valorisation des produits locaux (pisciculture, produits fermiers) et au développement d'un tourisme discret, qui ne lèse pas l'un des derniers coins de vraie nature en France.

LIMOUSIN

Limoges fête ses deux mille ans

« Etre une grande cité européenne du troisième millénaire » : c'est sur un thème d'avenir que Limoges a voulu organiser les fêtes de son bimillénaire d'existence. C'est donc en l'an 20 avant Jésus-Christ que les armées romaines fondèrent Augustoritum, sur les rives de la Vienne. Une implantation stratégique puisque le pays lemovice était l'un des grands producteurs d'or de l'Antiquité. Près de trois mille « aurières » gauloises, puis gallo-romaines, ont été recensées par les archéologues dans les trois départements limousins ; la toponymie en conserve de nombreux souvenirs.

Ouvertes début juin, avec des animations de rue et un festival de théâtre pour enfants, les fêtes du bimillénaire vont s'appuyer, tout au long de l'été, sur plusieurs « classiques » de la vie culturelle régionale : la dixième Biennale internationale de l'émail (juillet-septembre) et le septième Festival de francophonie (29 septembre-12 octobre). Plusieurs expositions seront également organisées, des « Dernières années de l'indépendance gauloise » à l'histoire du mouvement ouvrier : c'est à Limoges, « Rome du socialisme », selon Pauline Roland, que naquit la CGT en 1875.

MIDI-PYRÉNÉES

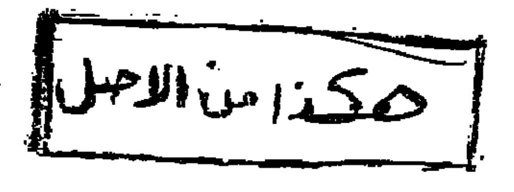
L'hôtel de région en travaux

L'hôtel de région est en cours d'achèvement à Toulouse, sur les bords de la Garonne. La première tranche des travaux, l'essentiel de l'édifice, était inaugurée le 4 octobre 1985 par Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, alors qu'Alex Raymond, socialiste, présidait la collectivité territoriale. Après cinq années d'atermoiements, dus pour l'essentiel au changement de majorité régionale, les travaux de finition ont enfin été lancés, avec, notamment, la construction de la salle de réunion des élus régionaux, contraints jusqu'à présent de tenir séance plénière à quelques kilomètres.

La deuxième tranche va rajouter, d'ici à l'été 1991, 7 000 mètres carrés de bâtiment et 2 000 mètres carrés de parking souterrain. La salle d'assemblée de l'institution régionale sera ouverte au public, qui pourra, du premier étage de l'hémicycle, suivre les délibérations des élus. Des salles de travail et les bureaux des conseillers seront également construits autour d'un jardin intérieur. Le projet initial de construire des studios pour les élus régionaux les plus éloignés de Toulouse a été abandonné.

Les locaux seront équipés des derniers perfectionnements de la communication moderne, chaque élu disposera d'un moniteur vidéo, et du vote électronique. Le tout sera enchâssé dans une construction de type traditionnel, faisant largement place à la brique.

Cette page a été réalisée avec le concours de nos correspondants : Georges Chatain, Régis Guyotat et Gérard Vallès. Coordination : Yves Agnès.



Le Monde des Dirigeants

Postes à + de 400 KF

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Nous sommes l'un des plus importants quotidiens régionaux français et avec nos différentes activités, notre Groupe représente plus de 1000 personnes.

Le Directeur des Ressources Humaines et de la Communication que nous recherchons est rattaché au Directeur Général du Groupe. Il est membre du Comité de Direction et supervise l'intégralité de la fonction Personnel. Il assure la conception, la mise en application et le suivi de la politique sociale du Groupe. Sa fonction est stratégique dans notre secteur d'activité.

Le candidat que nous recherchons est âgé d'au moins 30 ans. Il est diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 4 minimum) et a acquis une expérience de la fonction Personnel à un niveau de Direction, avec une bonne pratique des relations sociales et d'excellentes connaissances en Droit du Travail. Méthodique et rigoureux, c'est un homme de contact, avec un bon sens de la négociation.

Ce poste se situe dans une grande métropole du Sud de la France.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence 024.01 en écrivant à
Marc SIBOLD - COFROR MANAGEMENT - 20, Place de l'Iris
La Défense 2 - 92400 COURVEVOIE.



KPMG Cofror

(Organisation et Publicité)

Directeur de l'Export et des Licences

Important GROUPE CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS dont l'activité internationale représente plus de 50 % de son chiffre d'affaires recherche son

Directeur de l'Export et des Licences

Pour succèder à l'actuel responsable appelé à d'autres fonctions au sein du Groupe.Rattaché à la Direction Générale, il dirige un service de 10 personnes. Il a en charge tous les aspects du développement commercial international, la relation et l'animation du réseau d'agents et licenciés, le développement des nouveaux marchés (particulièrement à l'Est), la recherche de nouveaux accords avec des firmes étrangères.Le poste s'adresse à un professionnel expérimenté de l'international Pharmaceutique, ayant une connaissance privilégiée des marchés anglosaxons, rompu aux négociations et accords (incluant les aspects juridiques et financiers).De culture, voire, de nationalité anglosaxonne. Anglais et français courants sont le minimum exigé. Le poste est basé en France.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous référence 1606 à Sources - 108 rue Saint Honoré - 75001 Paris., qui transmettra en toute confidentialité.

SOURCES

Responsable Logistique

Notre Groupe est devenu l'un des leaders de la distribution en Europe, avec des hommes, une stratégie, des capitaux, des clients.

OPTIMISER LE FLUX DES PRODUITS DES PRODUCTEURS JUSQU'AUX POINTS DE VENTE

Animer **Coordonner** **Former** **Optimiser** **Innover**

La logistique recouvre toute l'activité d'approvisionnement, de stockage et de livraison des produits aux points de vente.
Vous optimisez l'organisation, la rentabilité, et animez vos 500 collaborateurs sur nos sites de la région Rhône-Alpes (+ de 50.000 m², épicerie et produits frais) avec l'objectif permanent de la satisfaction de nos clients.
Force de proposition et novateur, vous agirez sur toute la chaîne et ferez évoluer notre logistique au rythme de notre développement.
Des milliers de collaborateurs fédérés autour d'un projet de groupe, la reconnaissance de valeurs ... des armes essentielles pour gagner.
35/45 ans, Ecole de Commerce ou Ingénieur, vous maîtrisez la logistique, de préférence dans le domaine de la grande distribution.

Notre conseil Hervé ROCHE, attend avec intérêt votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) sous la réf. RL/HR à : **RPC - 21, bd Vivier-Merle - 69427 LYON cedex 03.**

membre de SYNTEC — EuroPA



Raymond Poulain Consultants

DIRECTEUR GENERAL

Notre société réalise un C.A. dépassant le milliard de francs, dans des activités industrielles et de création.

Le directeur général devra, auprès du président, définir la stratégie à moyen terme et mettre en place les moyens pour y parvenir : industriels, financiers, sociaux et commerciaux.

Vous avez une formation supérieure, une expérience de direction, vous avez vous-même mis en place avec succès un plan d'investissements industriels, vous aimez les challenges et vous avez le goût des relations humaines et le sens de la négociation.

Adresser votre C.V. avec photo et une lettre manuscrite à :
L.M. ANGAUD - 36, rue Coquillière, 75001 PARIS.

DIRECTEUR GENERAL

Nous sommes une PMI d'environ 200 personnes, installée en Bretagne, filiale d'un groupe européen spécialisé dans la transformation du film polyéthylène expansé.

nous recherchons notre

DIRECTEUR GENERAL

Il doit assurer la direction opérationnelle de l'entreprise dans le cadre de la stratégie définie par le Président Directeur Général auquel il est directement rattaché. Il participe à la définition de cette politique et à sa mise en œuvre.

C'est un manager généraliste d'entreprise, possédant des qualités de commerçant, de gestionnaire, de meneur d'hommes et d'animateur.

Une bonne pratique de l'anglais est souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 206 à : HAP BP 369 - 44816 ST-HERBLAIN Cedex qui transmettra

Directeur adjoint

PARIS — 400-500 KF

LA SOCIETE : *Principale branche commerciale (CA 1 200 MF) d'un groupe français international dans le secteur électronique :*

LE POSTE : *Véritable bras droit du Directeur, vous assurerez toutes les fonctions entourant l'activité commerciale : contrôle de gestion, administration commerciale, informatique, contrôle de crédit, marketing, communication. ;*

LE CANDIDAT : *De formation supérieure, vous avez une expérience d'au moins 7 ans en gestion administration et recherchez maintenant un poste plus polyvalent et très axé "business" dans un environnement dynamique.*

Les candidats intéressés sont priés de contacter Ivor ALEX au (1) 42.89.09.17 ou lui adresser un CV complet avec photo sous référence 1241/AM à NORMAN PARSONS - 12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.

Norman Parsons
CONSEIL EN RECRUTEMENT

PUBLIPANEL

Le Monde des Juristes

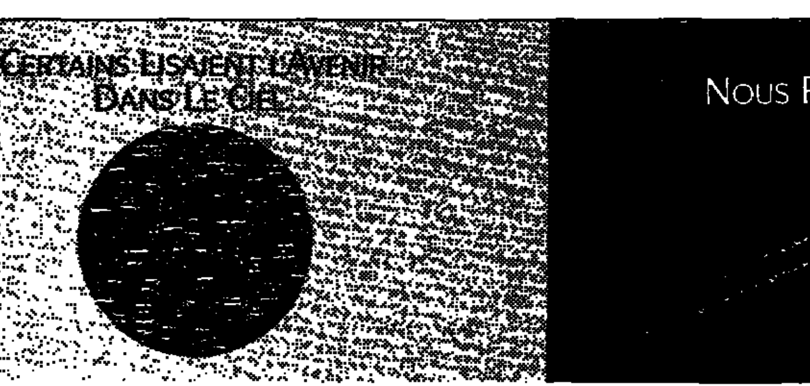


Photo Zefa

JURISTE

La SNECMA recherche un Juriste pour sa Direction des Approvisionnements.
De formation juridique supérieure (DESS, DEA), vous possédez une expérience de 3 ans minimum.
Au sein de la Direction des Approvisionnements, située sur notre centre d'Evry-Corbeil, vous participerez à l'élaboration et la négociation des contrats conclus avec les fournisseurs français et étrangers, vous suivrez tous les problèmes juridiques, fiscaux et douaniers liés aux approvisionnements et aux litiges.
L'anglais courant est indispensable.
Merci d'adresser lettre, C.V. et prétentions sous réf. BT/IR au Groupe SNECMA Direction de l'Encadrement – 2, Bd du Général Martial Valin – 75724 Paris cedex 15.

SNECMA

La SNECMA a su mobiliser les intelligences et les énergies pour se hisser parmi les leaders mondiaux dans les domaines de la recherche, de la conception, du développement et de la production des moteurs d'avions tant civils que militaires.

GROUPE SNECMA

JURISTE DROIT DES SOCIÉTÉS

Société de Conseil en forte croissance affiliée à un important groupe bancaire et une société financière internationale

recherche :

JURISTE DROIT DES SOCIÉTÉS

Directement rattaché au Secrétaire Général, il sera en charge des questions juridiques liées aux filiales françaises et étrangères, vie sociale (secrétariat juridique), création de société « ad hoc », contrats entre filiales, participations aux opérations d'acquisition et de restructuration...
Le ou la candidate, âgé(e) de 27 ans minimum, est titulaire d'une maîtrise droit des affaires, a 3 à 5 ans d'expérience au sein d'un cabinet ou d'un groupe. Anglais nécessaire. Espagnol serait apprécié.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V. + photo + prétentions sous référence AM à AIM, Département juridique - 6, rue Paul-Baudry, 75008 PARIS.

JURISTE



Maîtrise en Droit
DESS ou DEA apprécié

3 à 5 années d'expérience en Service Juridique d'Entreprise ou en Cabinet

Il devra notamment :
- être familiarisé avec le droit des affaires et le droit des sociétés,
- assurer le secrétariat social des sociétés (AG, CA, publicité...),
- prendre en charge directement une partie importante des problèmes juridiques de la *maison-mère et/ou des sociétés-soeurs,*
- travailler en étroite collaboration avec la Direction Comptable et, de ce fait, comprendre et étudier les documents comptables de base,
- suivre le contentieux privé et administratif, faire des études et rédiger les synthèses, rédiger les contrats et protocoles en tout domaine.

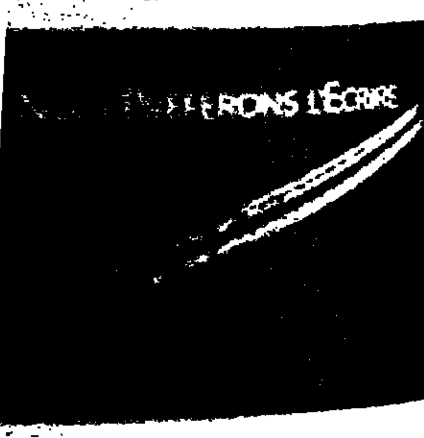
Salaire annuel brut proposé : 150 à 200 KF sur 13 mois selon qualité de la *formation antérieure.*



Envoyer CV, photo et prétentions à l'attention de Mlle DA ROCHA :
SEPARFIMO - 46, rue de la Tour
75016 PARIS

PUBLIPANEL





menuiseries LAPEYRE

Filiale du groupe POLIET, la société LAPEYRE (3000 pers., 3,1 Milliards de C.A.) occupe la première place dans le domaine de la Menuiserie Industrielle. Ses résultats, sa croissance, ses projets assurent un avenir de premier plan à un

Juriste d'entreprise

Au sein de la Direction Administrative et Financière de la Société Mère, vous mettrez en place la fonction, avec un rôle d'assistance et de Conseil auprès de l'ensemble des filiales : Droit des sociétés, Contrats, Assurances, Réglementation Economique, Droit Immobilier, Droit Social...

30 ans environ, vous possédez une solide formation juridique (Maîtrise, D.E.S.S...) conjuguée à une expérience de 7 ans minimum de préférence en entreprise.

Rigoureux, imaginatif, votre crédibilité technique, votre sens de l'écoute et du dialogue vous permettront d'être un interlocuteur reconnu et sollicité, dans un contexte très autonome et innovateur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. LM 146 A à ARCO - 18 avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.

PARIS / RHÔNE-ALPES ARCO

CONTESSE

Filiale française d'un important Groupe International de l'informatique recherche son

Responsable Juridique

Paris

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous aurez en charge l'ensemble des affaires juridiques de la société (suivi des contrats, gestion du contentieux, conseils aux opérationnels, droit des affaires).

Vous serez assisté dans votre mission par une juriste junior, et reporterez directement au General Counsel aux Etats-Unis.

Agé de 28 à 35 ans, doté d'une bonne formation juridique, maîtrise de droit privé, 3e cycle droit des affaires, et nanti d'une expérience de plusieurs années (4/5 ans) en entreprise ou en cabinet, vous souhaitez valoriser vos qualités techniques et relationnelles dans une société très dynamique.

Votre sens des affaires, votre pragmatisme ainsi que votre connaissance de la langue anglaise vous permettront de réussir à ce poste et d'intégrer le comité de direction.

Contactez Thierry Virol, au (1) 42.89.30.03 ou adressez CV + photo + n° tel + rémunération actuelle à Michael Page Tax & Legal, 10 rue Jean Goujon, 75008 PARIS, sous réf. TV5942MO.

MP

Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

IMPORTANTES SOCIETES IMMOBILIERES

appartenant au

Groupe Crédit Foncier

implantées en proche banlieue sud recherchent dans le cadre de leur développement un

CADRE JURIDIQUE

Rattaché au Directeur Administratif, vous assurez une mission de conseil permanente auprès des directions et des services du Groupe.

Vous assurez la défense des intérêts du Groupe en liaison avec les avocats et les conseils extérieurs.

Vous êtes responsable du suivi foncier des affaires immobilières et de la gestion administrative des prêts accession à la propriété, pour lesquels vous êtes assisté par deux personnes.

Si vous pouvez faire état d'une formation supérieure (DESS de droit immobilier), d'une expérience de 3 ans minimum de la fonction en entreprise, de qualités de rigueur et d'analyse, de pragmatisme et de qualité d'écoute,

merci d'adresser votre candidature avec CV, photo et lettre manuscrite sous réf. "Recrutement DA/07/1/MO" à



Groupe Foncier Habitat
BP 135 - 94230 Cachan

3615 LM

JURISTE EN DROIT DES AFFAIRES-IMMOBILIER D'ENTREPRISE
200 - 250 KF

Nous sommes la filiale de Promotion Immobilière d'Auguste Thouard et de la Société Générale. Notre forte croissance d'activité nous conduit à étoffer notre service juridique.

Vous : 27 - 35 ans, de formation supérieure en Droit des Affaires (Immobilier d'Entreprise), exerçant actuellement vos compétences au sein d'une étude notariale, d'une société investisseurs ou crédit bail ou d'un cabinet juridique, vous souhaitez aujourd'hui évoluer vers une fonction à responsabilités, opérationnelle et évolutive.

Mission : au sein d'une petite structure à teinture très fortement commerciale, en liaison avec notre Directeur Juridique vous : • montez et contrôlez les dossiers juridiques relatifs aux processus d'acquisitions de nos terrains • suivez nos dossiers clients de vente et de réalisation de programme en étroite collaboration avec nos responsables d'opérations, auprès de qui vous jouez en permanence le rôle d'un conseil.

Adressez CV, photo et rémunération actuelle, sous la référence 66.3940 LM, portée sur la lettre et l'enveloppe à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo - 92563 RUEIL MALMAISON CEDEX.

Mercuri Urval

CONTESSE

PEAUDOUCE

Spécialisé dans le secteur des produits d'hygiène grande consommation (hygiène bébé, hygiène féminine), et les produits d'incontinence adulte (C.A. 2 milliards de F, 2600 personnes) ,recherche pour son siège, situé à Linselles (59),son:

Juriste d'entreprise
H/F

Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'environ 30 ans, titulaire d'un second cycle (Licence /Maîtrise),conforté de connaissances et d'expérience juridiques (de 3 ans au moins en entreprise industrielle), principalement en droit des sociétés, droit commercial, droit des assurances, et, accessoirement, en droit de la concurrence, droit de la promotion, droit social et droit immobilier. La pratique courante de l'anglais et la connaissance de la micro-informatique seront nécessaires.

Veuillez adresser votre dossier (CV, lettre manuscrite, photo, et prétentions) sous la référence LM/90759 à Intuitu Personae, Conseil en Recrutement Juridique, 19 avenue de Messine, 75008 Paris.

IP INTUITU PERSONAE

MEDIA-SYSTEM

Juriste international

Dans le cadre de son développement, notre Cabinet est à la recherche d'un Juriste, possédant une expérience d'au moins cinq ans, acquise dans un cabinet de Conseils Juridiques et Fiscaux ou au sein du Service Juridique d'une grande entreprise.

Le candidat devra avoir une solide formation en droit des affaires, particulièrement en droit des sociétés, et parler couramment l'anglais.

Nous étudierons votre candidature en toute confidentialité et vous remercions d'adresser votre dossier (CV, photo et prétentions) à l'attention de Madame N. BRUNO.
KPMG - FIDAL PEAT INTERNATIONAL
47, rue de Villiers - 92200 Neuilly sur Seine

KPMG Fidal Peat International

(Organisation et Publicité)

ORGANISME NATIONAL PROFESSIONNEL

recherche

Pour sa Division Juridique et Fiscale un

JEUNE JURISTE

Titulaire d'une maîtrise en Droit des Affaires, vous avez éventuellement acquis une première spécialisation en Droit de la Construction au cours d'un DESS ou d'un DEA, vous disposez, si possible de 2 à 3 ans d'expérience dans le secteur Immobilier, et vous êtes prêt à vous investir dans une fonction qui requiert rigueur, esprit de synthèse et des qualités rédactionnelles.

Au sein du Service des Affaires Commerciales et Immobilières, vous prendrez plus particulièrement en charge le traitement de consultations écrites et orales relatives au Droit Commercial et au Droit des Sociétés.

Votre capacité d'adaptation, votre curiosité d'esprit et vos qualités de contact, vous permettront d'être rapidement opérationnel.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 257 à CK - 23, bis rue Pierre Guérin - 75016 PARIS



Chantal Kenvyn

URGENT

SOCIÉTÉ DE PRESSE IMMOBILIÈRE recherche

JURISTE

spécialiste de droit immobilier

- *pour conseils téléphoniques aux particuliers ;*
- *consultations juridiques ;*
- *rédaction d'articles spécialisés.*

130 à 160 KF

Envoyer candidature à J.M. GUÉRIN, 8, rue du Général Delestraint, 75016 Paris.

Cabinet d'avocats et cabinet de conseils juridiques
grande ville attractive de l'Ouest
SIÈGE COUR
RECHERCHENT

FISCALISTE

ayant 5 à 10 ans d'expérience professionnelle, au Barreau, dans grand cabinet fiscaliste ou dans l'administration, chargé comme avocat ou conseil juridique de créer Département Fiscal commun.
Perspective d'association à bref délai.
Rémunération en conséquence.
Adresser C.V., photo, prétentions sous le n° 8977
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.



L'un des tout premiers groupes français d'assurance en Europe (quarante deux milliards de F de CA), recherche pour son siège à Paris un

Juriste confirmé (H/F)

en droit des affaires et principalement en droit des sociétés (DEA, DESS, DJCE). Une formation complémentaire en gestion (IAE, ISA, ISG) serait un atout. Une pratique juridique d'au moins 3 ans, de préférence en cabinet, est indispensable. Le candidat fera preuve d'imagination pour proposer les solutions juridiques optimales.

Adresser votre dossier sous réf. LM/90658 à Institu Personæ, Conseil en Recrutement Juridique, 19 avenue de Messine, 75008 Paris. Confidentialité assurée.

IP INTUITU PERSONAE

IMPORTANT CABINET JURIDIQUE INTERNATIONAL PARIS

LAWYERS

Vous alliez une solide formation universitaire à une expérience d'au moins 3 ans, venez mettre en valeur votre compétence, votre professionnalisme et votre enthousiasme au sein d'un cabinet de renommée internationale.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. 071 à notre Conseil ReyLoService Département ReyLawSearch 2 *bis*, rue Jules-Breton, 75013 Paris.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde de la Gestion

Coordonner, Planifier, Gérer ...

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

DURAVIT

Nous sommes une PME en pleine expansion, filiale d'un groupe allemand, spécialisée dans la production d'appareils sanitaires en porcelaine.

Rattaché au Directeur Général, le candidat a pour mission d'animer les services comptables et de développer la comptabilité analytique et le contrôle budgétaire ; il assure la gestion du personnel et supervise les achats et l'informatique.

Nous souhaitons rencontrer un candidat diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent (DECS apprécié). Responsable Administratif et Financier en PME ou Cadre financier à fort potentiel (expérience d'au moins 5 ans en entreprise ou en cabinet). il a acquis de préférence une solide pratique en milieu industriel. La maîtrise parlée de l'allemand est nécessaire.

Basé près de STRASBOURG, ce poste s'adresse à un candidat motivé par une fonction diversifiée dans un environnement dynamique ; la rémunération sera fonction de l'expérience acquise.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 63/3116 A a :

EGOR REGION EST
18, rue Auguste Lamey - 67082 STRASBOURG CEDEX

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Le CEPME
recherche

l'Adjoint du Responsable de son Back-Office Devises

Vous aurez pour mission :
- la gestion administrative et comptable des opérations en devises de toute nature (prêts, emprunts, swaps, options, terme...),
- l'animation d'une équipe jeune et motivée de 4 personnes,
- la participation à la définition de procédures comptables nouvelles et à leur mise en place dans le cadre d'outils informatiques performants.

Agé de 28/35 ans, homme ou femme, vous avez acquis une bonne expérience dans ce domaine et justifiez de connaissances comptables de haut niveau (DECS...). Vous maîtrisez bien l'anglais, l'informatique, vous êtes imaginatif et vous souhaitez rejoindre une structure évolutive et dynamique.

Merci d'adresser sous réf.BR votre dossier de candidature en mentionnant vos prétentions au CEPME.
Monique Danion, DRH, 14, rue du 4-Septembre, 75002 PARIS.



Crédit d'équipement des PME

L.B.W.

Contrôleur de Gestion et bientôt... Directeur Administratif et Financier.

Notre société fait partie d'un groupe international. Elle conçoit, produit et commercialise dans le monde entier (90 % de notre CA à l'export) des produits de haute technicité.

Dans un milieu aussi attentif aux problèmes de production et de commercialisation, le contrôle de gestion a toute son importance.

Auprès du Directeur Administratif et Financier, **en attendant de lui succéder**, vous affinez les outils existants, vous concevez, et mettez en place les systèmes et tableaux de bord nécessaires aussi bien aux commerciaux qu'à la production. En somme, vous développez les analyses pour permettre à chacun la meilleure information. Et aussi, bien-sûr, vous participez au reporting.

Pour ce poste, évolutif, nous souhaitons un homme jeune de formation supérieure (Universitaire ou Ecole) bénéficiant d'une expérience de gestion vécue si possible dans un milieu de production, possédant une bonne pratique de la micro-informatique et l'usage courant de l'anglais. C'est l'ouverture vers une intéressante évolution de carrière.



Le poste se situe dans une ville proche de la Loire et dans une région où l'art de vivre n'est pas un vain mot.

Merci d'adresser votre candidature à SEFOP, notre Conseil, sous réf. MCG 765 M.

11 rue des Pyramides, 75001 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

Jeune Chef de Personnel... DRH dans 18 mois.

Votre expérience de plusieurs années en milieu industriel, vous permet de maîtriser l'ensemble des aspects de la fonction : recrutement, formation, évaluation, relations et négociations avec les partenaires sociaux, etc. Aujourd'hui, vous aspirez à plus d'autonomie et souhaitez définir vous-même la politique de personnel.

Notre société, n° 1 Européen du contrôle industriel, appartient à un Groupe Mondial, 3 établissements, plus de 120 ingénieurs, une organisation décentralisée et une croissance supérieure à 15 % vous offre cette opportunité.

Dans un premier temps et sous l'autorité de notre DRH, vous vous familiariserez à notre culture et serez le Chef de Personnel de notre principal établissement ; au niveau de la société, le maître d'oeuvre de notre politique de recrutement et formation.

Vous prendrez tout naturellement notre Direction des Ressources Humaines et, sous l'autorité du Directeur Général, vous serez l'inspirateur de notre politique de personnel en vous appuyant sur des outils modernes de gestion.

A ce poste situé en proche banlieue Sud de Paris, nous souhaitons un homme de contact, de formation supérieure (DESS de Gestion du Personnel, ESC, Droit, etc.)

Merci d'adresser votre candidature sous réf. CRH 766 M à SEFOP, notre Conseil.

SEFOP
11 rue des Pyramides, 75001 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

RANK XEROX

ROUEN

JEUNE PATRON *HF* des services administratifs et financiers

Vous êtes responsable de la génération et du recouvrement du chiffre d'affaires mais aussi de l'optimisation des résultats financiers.

Vous dirigez et animez en fonction d'objectifs, une équipe de 8 à 10 personnes *et disposez de moyens informatiques en* temps réel.

Homme d'action, vous êtes ouvert au dialogue avec les autres fonctions de l'Agence.

Vous justifiez d'une formation supérieure en gestion et d'une expérience de 3 à 5 ans.

La réussite dans cette mission vous ouvrira les meilleures opportunités d'évolution dans nos structures fonctionnelles ou opérationnelles.

Salaire environ 230 à 250 KF/an.

Merci d'adresser votre candidature sous ref. G.LM.193 à Véronique FERRY, RANK XEROX, DRH, 93607 Aulnay-sous-Bois Cedex.

ANALYSE FINANCIÈRE ET CONTRÔLE DE GESTION

KIMBERLY CLARK SOPALIN, filiale française du Groupe international KIMBERLY CLARK Corporation souhaite intégrer un Analyste Financier pour les marchés Français, Italien et Espagnol de sa Division Industrie et Collectivités.

Dans un contexte de développement rapide des activités et des marchés de cette Division, vous assurerez l'établissement des prévisions, l'analyse et le suivi des résultats. Vous appuierez les Responsables du Marketing et des Ventes. Vous serez l'interlocuteur de vos homologues dans les autres filiales européennes du Groupe (quelques déplacements à l'étranger).

Diplômés d'une grande école de Commerce, vous avez 2 à 3 ans d'expérience du Contrôle de Gestion.

Votre maîtrise de l'anglais, vos qualités de contact et d'implication vous *permettront de réussir dans ces fonctions* et d'évoluer à terme vers des responsabilités élargies.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, sous référence LM/1007, à :
François ROBERT

Sopalin* Kleenguard* Kleenex Kimwipes Kimtex

Kimberly-Clark Sopalin Bureaux de la Colline 92213 Saint-Cloud Cedex

---

Une banque parisienne très active dans le domaine financier, filiale d'un groupe européen à vocation internationale recherche pour développer l'activité de son
DEPARTEMENT INGENIERIE FINANCIERE
un des axes prioritaires de la banque

PRATICIEN DES OPERATIONS FINANCIERES

En coopération avec les autres collaborateurs du Département, il interviendra comme le spécialiste de la conception et du montage de ces opérations : augmentations de capital, émissions obligataires etc...

Ce poste peut motiver particulièrement un candidat de formation supérieure d'environ 30 - 35 ans souhaitant utiliser la technicité acquise au cours de plusieurs années d'expérience dans ce domaine pour s'affirmer d'une manière plus personnalisée au sein d'une petite équipe très active.

De nature essentiellement technique, le poste implique néanmoins de nombreux contacts internes et externes et donc une bonne capacité relationnelle.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 341304 à : CONTESSE PUBLICITE 38 rue de Villiers 92532 LEVALLOIS-PERRET cedex, qui transmettra.

Le Contrôle de Gestion Industriel, outil clé de notre performance...

SUD-EST

Important groupe agro-alimentaire national, nous recherchons, dans le cadre du développement de notre professionnalisme industriel, notre

CONTRÔLEUR DE GESTION CENTRAL INDUSTRIEL

250KF + **Réf. 260**

Intégré au service Contrôle de Gestion Central Société, il sera animateur et leader fonctionnel d'une équipe décentralisée dans les usines. Ses fonctions couvriront :
- l'élaboration des plans et budgets,
- le contrôle budgétaire : évolution des procédures, collecte et analyse des informations de performance (productivité, coûts matières et heures...), tableaux de bord.
- le calcul de prix de revient,
- les Etudes prévisionnelles de faisabilité économique de projets industriels.

De formation Agro-économique (type ENSAA + IAE) ou financière (DESCAF...), l'intéressé aura évolué 3 ans en milieu industriel (expérience d'organisation en flux tendus appréciée).

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec CV, photo et prétentions à :
LG Conseil
18, rue Edouard-Delanglade. 13006 MARSEILLE.

Le Monde de la Gestion

Pour gérer sa croissance importante (CA : + 25 % par an), une filiale du groupe REVLON recherche son

Controller

200/220 KF

Paris

Sous la responsabilité du Directeur Général, vous occupez un poste très autonome et très complet comprenant le suivi de l'activité de la filiale, l'établissement des budgets, l'analyse des écarts, l'élaboration du reporting suivant les principes US.
Par ailleurs, vous contrôlez le crédit clients, assurez la gestion de trésorerie et développez les outils informatiques de gestion.
De formation supérieure (ESC ou maîtrise de gestion), vous bénéficiez d'une première expérience de 1 à 2 ans au sein du service gestion-finance d'une entreprise de préférence anglo-saxonne.
Un bon niveau d'anglais est exigé.

Contacter Pascale Gutton au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS sous réf.PG5934MO.

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

Groupe international leader de très forte notoriété recherche pour sa filiale française (CA : + 5 MdF) son

Directeur Organisation

400 KF+ voiture

Paris Nord

A la tête d'une équipe de 50 personnes et rattaché au plus haut niveau, vous prendrez en charge d'une part le département organisation et stratégie de la fonction administration commerciale et logistique dont vous animerez les grands projets et d'autre part les services centraux de l'administration commerciale du groupe.
Vous travaillerez en très étroite collaboration avec la direction informatique, la direction financière, les sociétés de financements et les diverses unités opérationnelles commerciales.
De formation supérieure (grande Ecole d'Ingénieur ou de Commerce), âgé de 32 à 40 ans, d'une forte culture système, vous aurez une expérience d'organisation très opérationnelle soit en cabinet soit en entreprise.
Un anglais courant est nécessaire. Des candidats de haut potentiel pourront évoluer rapidement au sein du groupe.

Contacter Gilles de Mentque, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.GM 5945MO.

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

Association culturelle internationale d'origine américaine recherche pour son siège européen basé à PARIS un jeune :

Directeur administratif et financier

qui sera chargé de superviser la fonction comptable, budgétaire et financière, assurer le reporting vers les Etats-Unis mais également s'impliquer dans la fonction personnel, l'informatique et les services généraux.

A 30 ans, votre formation de type ESC + DECS et votre expérience de 3 à 5 ans dans un environnement anglo-saxon de préférence vous ont permis de prouver une bonne compétence technique en matière comptable, financière et de gestion. Vous maîtrisez l'anglais et possédez l'ouverture d'esprit nécessaire pour réussir dans une fonction très complète.

Pour un premier contact, envoyez votre dossier complet (lettre manus., C.V. et prét.) à notre conseil COR'EX - 11 avenue Myron T. Herrick 75008 PARIS sous la référence DF/M



MEDIAPA



Au tout premier rang des banques privées spécialisées dans l'immobilier, La Hénin c'est aussi le dynamisme et la puissance du Groupe Suez.
Nous recherchons un

Directeur d'Agence

150 Km Sud/Ouest de Paris

Rattaché au Directeur de succursale, responsable d'une équipe commerciale vous devrez gérer un centre de profit et développer une clientèle de prescripteurs du domaine de l'immobilier plus particulièrement tourné vers les particuliers.
De formation supérieure : ITB ou ESC .... vous avez une première expérience commerciale du financement immobilier, aux particuliers de préférence, en milieu bancaire. Autonome, mobile géographiquement, votre dynamisme commercial et vos compétences techniques vous ouvrent une carrière évolutive au sein du groupe.
Contactez Yves le Levreur au (1) 42.89.30.03 ou adressez votre CV + photo + lettre manuscrite + rémunération actuelle à **Michael Page Banking**, 10 rue Jean Goujon, 75008 Paris en rappelant la réf. YLL5668MO.

Michael Page Banking — BANQUE LA HENIN — **LA HENIN** A chacun son patrimoine — CREDISUEZ

LBW

Responsable Administratif et Financier
dans un groupe industriel ambitieux

1800 personnes, 14 sociétés, 1,2 milliard de francs de C.A., nous sommes un des groupes leaders en Europe dans notre secteur et notre stratégie internationale est déjà bien engagée.

Pour prendre en charge, au côté de notre Président Directeur Général, l'ensemble des responsabilités comptables, financières, juridiques et administratives du Groupe, pour assister nos filiales dans ces domaines et pour assurer directement la Comptabilité Siège, nous recherchons un professionnel aussi ambitieux que nous.

Diplômé d'une Grande Ecole ou titulaire d'un DECS/DECF, vous avez acquis une solide expérience comptable, financière et administrative en milieu industriel.
A 40 ans environ, vous vous sentez prêt à vous impliquer totalement dans les stratégies d'un Groupe en forte expansion.

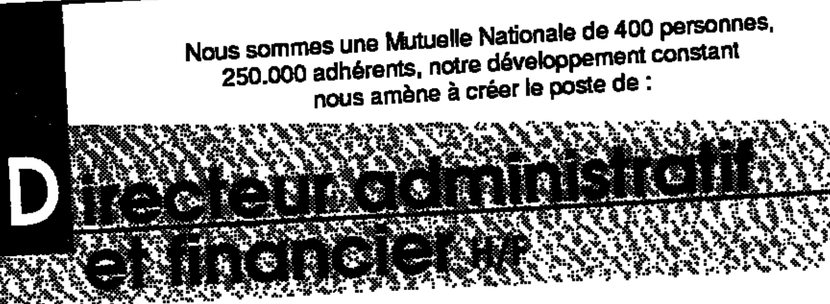
Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous la référence M/210/L à notre Conseil.



MILO R.H.
3, avenue des Ternes
75017 PARIS

AD'COM.

Nous sommes une Mutuelle Nationale de 400 personnes, 250.000 adhérents, notre développement constant nous amène à créer le poste de :



Vous avez 28/35 ans, le DECS, une ouverture à la gestion, la maîtrise de l'informatique (matériel Bull DPS6), une expérience de 5 ans environ qui s'avère positive... mais vous souhaitez gravir un échelon.

Nous vous demandons de monter notre système d'information de gestion, de prendre la responsabilité de notre service comptable et financier.
Pour réussir, il vous faut rigueur, sens de l'animation, créativité.

Merci, si vous vous sentez impliqué, d'envoyer votre dossier de candidature (C.V. + lettre manuscrite) sous référence B/07/01 à notre Conseil Béatrice Galievsky
FAVEREAU CONSULTANTS - 52, rue de la Fédération
75015 PARIS

FAVEREAU CONSULTANTS

Organisation et Publicité

IMPORTANTE BANQUE
AU CENTRE D'UN GROUPE DE TAILLE NATIONALE

EXPLOITANT GRANDES ENTREPRISES

Vous serez chargé d'entretenir et de développer un portefeuille de clientèle de grandes entreprises.
Vous réaliserez des montages de crédits complexes nécessitant la connaissance des différentes techniques de financement.
Créatif, vous serez auprès de nos clients le représentant de l'ensemble des services offerts par la Banque.
A 30/35 ans environ et de formation supérieure, vous avez un expérience réussie des relations avec les grandes entreprises. Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre. manus. + C. V.) sous la référence 6851/LM, à
MEDIAPA 50/54 rue de Silly
92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX

ABG-SEMCA

TOULOUSE
• 600 personnes • 550 MF • Industrie Aéronautique • N° 1 européen des systèmes de traitement de l'air • Mécanique de haute précision
Dans le cadre de notre développement, nous recherchons un

CONTROLEUR DE GESTION (H/F)

A 35 ans environ., de formation Grande Ecole ou Université (Bac+5) option gestion, vous avez déjà appréhendé la fonction en milieu industriel.

Homme de communication, votre force de conviction alliée à vos qualités d'analyse et de synthèse vous permettent d'élaborer les budgets, d'analyser les résultats avec les responsables opérationnels et d'intervenir pour mettre en place, avec eux, les actions correctives.

Tenace et ambitieux, nous vous offrons l'opportunité de relever le défi : développer la fonction Contrôleur de Gestion dans une entreprise en très forte expansion.

Vous êtes parfaitement bilingue Allemand (de préférence) ou Anglais.

La rémunération sera à la hauteur de vos capacités et de vos ambitions

Envoyez CV + photo + rémunération actuelle à MERCURI URVAL, 18, rue Lafayette 31000 TOULOUSE, s/réf. 48.3786 LM, portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

CONTESSE

Le Monde de la Gestion

« Controleur de gestion au GAN, une assurance de réussite. »

Nous réalisons le quart de notre chiffre d'affaires à l'étranger. Le développement de nos activités internationales nous permet de proposer aujourd'hui une opportunité nouvelle à un :

Controleur de gestion

En étroite relation avec nos intermédiaires financiers et nos contrôleurs de gestion à l'étranger, vous assumez une double mission :
- participation au suivi des activités de nos filiales,
- détection et évaluation des sociétés d'assurances étrangères susceptibles de faire l'objet d'une acquisition.

Pour chacune de nos implantations étrangères, vous analysez donc et interprétez le reporting.
Vous étudiez et appréciez plus largement les dossiers d'acquisition qui parviennent à la Direction Internationale, déterminez nos cibles sur le marché étranger. Enfin vous élaborez les dossiers d'évaluation.

A 30 *ans environ*, issu d'une formation supérieure en gestion, idéalement complétée par le DECS, vous justifiez impérativement d'une première expérience significative de l'analyse de comptes et du contrôle d'activité.
A l'aise avec la micro-informatique, vous maitrisez l'anglais ainsi qu'une seconde langue et êtes parfaitement disponible pour de fréquents déplacements à l'étranger.
De vos nombreux contacts tant en France qu'à l'étranger, vous acquerrez une solide connaissance de nos activités qui pourra vous permettre de prendre, à moyen terme, des responsabilités opérationnelles au sein d'une de nos filiales étrangeres.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée sous réf. M/ED/51 à EMPLOI et CARRIERES, 2 rue Pillet-Will, 75448 Paris Cedex 09.

L'énergie de tous les projets — gan assurances

MEDIA-SYSTEM

ORLY

COMPAGNIE AERIENNE

Responsable comptable

niveau expertise

En forte croissance, cet important transporteur aérien structure son groupe et cherche le CHEF COMPTABLE de sa société d'exploitation CA 1,2 milliards. Ce poste convient à un chef comptable de niveau expertise, pratiquant l'anglais, ayant plus de 5 ans d'expérience de l'établissement de bilans dans des sociétés internationales. Basé à Orly, animant une équipe dynamique, il évoluera dans un groupe de professionnels reconnus et entreprenants.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous référence 23849/M à Marie-José FOURNIAT
CEGOS Département Recrutement
Tour Vendôme, 92516 BOULOGNE

cegos

Bruxelles - Lisbonne - Londres - Madrid - Milan - Paris

Membre de Syntec

DIRECTEUR DE LA MEDECINE DU TRAVAIL

Aix-en-Provence

Notre organisation interprofessionnelle s'adresse aux 5.600 entreprises adhérentes représentant plus de 45.000 salariés. Rattaché au président, vous serez responsable de l'administration générale, depuis la gestion financière jusqu'à la mise en place de procédures de gestion de personnel. Vous participerez à la création de nouveaux centres. Vos capacités relationnelles seront pleinement mises en valeur dans votre rôle de communication vis-à-vis des entreprises : organisation d'expositions, édition de plaquettes concernant la médecine préventive... De formation supérieure, vous êtes âgé d'au moins 37 ans. Votre expérience professionnelle vous a conduit à exercer des fonctions de gestion et de *management dans la direction de cliniques*, par exemple, ou de secrétaire général dans d'autres structures. Homme de dialogue et de concertation, votre autorité naturelle vous permettra de réussir pleinement dans ces missions. Le salaire annuel est de l'ordre de 286.000 francs. Ecrire à Sophie COHEN en précisant la référence A/X5182M - **PA Consulting Group - 11 Cours Gambetta - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. 42.21.12.72.** (PA Minitel 36.15 code PA).



GROUPE CIC

Le CIC-PARIS, c'est :
- **la 1re Banque du Groupe CIC,**
- **116 agences à Paris et en Région Parisienne,**
- **4000 collaborateurs,**
- **une clientèle de 40 000 entreprises et de 250 000 particuliers.**

Chargés de clientèle débutants

particuliers ou entreprises

De formation supérieure (IEP, ESC, DESS ou maîtrise...), vous voulez intégrer le milieu bancaire pour une carrière dynamique et évolutive. De fort tempérament commercial, attiré par le conseil, vous souhaitez valoriser votre savoir-faire et être jugé sur vos résultats.

Après une formation complète, nous vous confierons, dans le cadre d'une très large délégation de responsabilités, le développement et la gestion d'un portefeuille de clients.

Nous saurons vous offrir une rémunération motivante ainsi qu'une rapide évolution de carrière à la hauteur de votre potentiel.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous réf. LM/70 à Christine BONHOURE - PHL Conseil 114 rue de la Boëtie - 75008 PARIS.

CIC *Paris*



MEDIAPA

UN POSTE TREMPLIN... AUDITEUR CONFIRME

Le Holding du Groupe USINOR-SACILOR (7,9 milliards de résultat net en 1989; 94 milliards de chiffre d'affaires) renforce son Département Audit Interne et souhaite intégrer deux Auditeurs Confirmés qui prendront part à des missions opérationnelles visant à apporter un appui aux Directions Générales des *sociétés du Groupe*.

Bien plus qu'une approche "contrôle", nous avons développé une approche "conseil" auprès de diverses fonctions et mis au point une méthodologie et des techniques d'audit originales et performantes reconnues au niveau de la profession.

Aujourd'hui, vous souhaitez valoriser une expérience de 2 à 3 ans en cabinet et/ou en milieu industriel. Vous avez une solide formation comptable et financière et maîtrisez l'outil informatique (WORD, MULTIPLAN, EXCEL). La connaissance de 2 langues étrangères : anglais, allemand, italien ou espagnol sera indispensable pour évoluer dans le groupe.

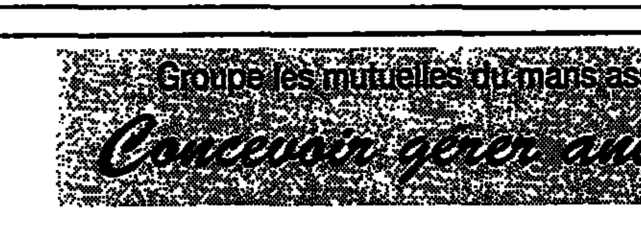
Votre sens de l'analyse, votre rigueur, ainsi que vos qualités relationnelles seront particulièrement appréciés.

Trois ans environ dans cette fonction vous permettront de prendre la mesure du Groupe qui offre de larges perspectives de carrière.

**Merci d'adresser CV + photo + prét. s/réf. AUDIT à
M. MAUBERT - GRH HOLDING
USINOR SACILOR - Cedex 33
Immeuble Ile-de-France
92070 PARIS LA DEFENSE**



USINOR SACILOR
Premier Industriel européen *de l'acier*
Numéro deux mondial



Tel est le challenge que nous proposons à de Jeunes Diplomés Grandes Ecoles d'Ingénieur de Commerce et de Gestion.

Notre groupe (chiffre d'affaires de 15 milliards de francs), présent dans plus de 22 pays, se dote de tous les moyens pour se positionner en tant que grand groupe européen de l'assurance.

Votre potentiel nous intéresse...
Nous vous offrons les moyens d'une progression personnelle et d'évolution de carrière.

Après une formation à notre siège du Mans (55 mn de Paris par T.G.V.), vous devrez rapidement vous montrer capable de prendre des responsabilités opérationnelles de direction d'équipes de dix à trente personnes au Mans ou dans nos délégations régionales. De l'organisation du travail à la gestion du personnel en passant par le suivi rigoureux de la gestion de votre secteur, vous prouverez vos qualités de manager.

Mobilité géographique et bonne maîtrise d'une langue étrangère, de préférence l'anglais, seront appréciées.

Nous souhaitons vous rencontrer. Merci d'adresser votre candidature sous référence MAN/MO à Hervé ARNOULD
VARIANT GROUPE PLEIADE
7, Av. de la Préfecture 72000 LE MANS
Consultez 3616 UGE* Pleiade



ALCATEL CUIVRE

ALCATEL CUIVRE, filiale de l'un des plus grands groupes industriels français, notre société bénéficie d'une avance technologique qui la place parmi les leaders européens de fils de cuivre émaillés et tréfilés.
Diplômé d'une ESC et bénéficiant si possible d'une première expérience dans l'audit ou le contrôle de gestion, vous voulez évoluer au sein d'un groupe industriel de dimension internationale connaissant un fort développement.
Pour vous permettre d'acquérir une bonne connaissance de notre activité et de nos différents établissements, nous vous confierons dans un premier temps ***la mission*** de réorganiser et d'informatiser notre service Achats Industriels (management d'une petite équipe, gestion d'un budget important).
Ayant fait la preuve de votre efficacité opérationnelle et de votre potentiel, vous poursuivrez ensuite votre carrière au sein du contrôle de gestion ou des départements financiers de notre société ou du groupe.
Anglais indispensable. Localisation 100 km au nord de Paris.

CONTROLEUR DE GESTION

OPTIMISER NOTRE SERVICE ACHATS

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 1679 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

ALCATEL CABLES

MEDIA-SYSTEM



PERFECTIONNE SES OUTILS D'ANALYSE FINANCIERE

Le Centre National des Caisses d'Epargne et de Prévoyance (CENCEP) prépare l'Ecureuil à l'extension de son champ de compétence. Dans ce contexte passionnant, la Direction de l'Organisation Financière recrute un(e) :

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES FINANCIERES

Vous participerez au sein de l'équipe chargée des analyses et prévisions financières du chef d'un réseau d'établissement de crédit à la gestion *de systèmes de centralisation* des données financières du Réseau : depuis la rédaction du cahier des charges jusqu'à l'exploitation des informations.
De formation supérieure type ingénieur (plus gestion ou économie) ou diplômé d'une école de commerce, vous avez une première expérience acquise de préférence dans un établissement financier et vous avez évolué dans un contexte d'informatique de gestion.
Vos études porteront sur l'activité et sur l'organisation financières des établissements du Réseau. Elles pourront s'appuyer sur des modèles de simulations et de prévisions.
Ce poste comprenant également une large fonction de communication, correspond à votre sens relationnel et à votre goût de l'initiative.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet de candidature au Centre National des Caisses d'Epargne et de Prévoyance (CENCEP), M. Jacky GAUVIN, 29, rue de la Tombe-Issoire, 75014 PARIS.

CENCEP

NC communication





Crédit Agricole Mutuel du Sud Ouest

Landes

Notre Caisse Régionale de CREDIT AGRICOLE MUTUEL du SUD OUEST (700 personnes) recherche pour son siège situé à AIRE SUR L'ADOUR (50 Kms de PAU) des

TECHNICIENS CREDIT

Rattachés aux services du financement de l'agriculture ou des professionnels, ils seront chargés, dans le cadre de leur délégation

- d'instruire et d'analyser les dossiers de crédit sous l'angle, administratif, économique, financier et juridique,
- de rechercher les solutions adaptées aux besoins de la clientèle en conformité avec la réglementation bancaire,

Diplômés d'enseignement supérieur en ECONOMIE ou GESTION, Bac + 4/5, vous avez une première approche économique et financière de l'Entreprise, et vous avez l'ambition de progresser.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence C 90 55 à notre Conseil : Evelyne REDON - CAPFOR GRAND-SUD OUEST, "Communica", 2, rue Emile Pelletier - 31082 TOULOUSE CEDEX.

Informations Minitel 3615 code CAPFOR.

CAPFOR

PARIS - AIX / MARSEILLE - ANGERS - BORDEAUX - BREST - CLERMONT-FERRAND - LYON - NANTES - NICE - NIORT - QUIMPER - RENNES - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS.

PLURIAL

GROUPE FRANCAIS DE FONDERIE ET DE TRAVAIL DES METAUX (CA : 700 MF, 1500 PERSONNES), NOUS RECHERCHONS AFIN D'AMELIORER NOS PROCEDURES COMPTABLES NOTRE

DIRECTEUR COMPTABLE

De formation DECS/ Expertise Comptable.

Directement rattaché au DGA. Il participe à l'organisation :

- des circuits comptables au siège et sur les différents sites.
- des opérations "bas bilans" ainsi qu'aux opérations de "haut bilan" et de croissance externe.
- des circuits administratifs du groupe.

De plus, il assure la refonte des procédures comptables et la mise à niveau de la comptabilité analytique et du reporting mensuel.

La mise à niveau des différentes procédures budgétaires font partie intégrante de sa mission.

Créativité, rigueur et implication personnelle sont les qualités essentielles pour ce poste.

Anglais courant et maîtrise de l'outil informatique.
Une expérience en milieu industriel serait un plus.
Poste situé en proche banlieue EST.

Merci d'adresser lettre + CV + prétentions sous réf.09.1238 à CONTESSE, 38, rue de Villiers, 92532 Levallois-Perret cedex, qui transmettra.

CONTESSE

DIRECTEUR DU CONTROLE DE GESTION

► 11 TITRES FRANCAIS DIFFUSES A PLUS DE 500000 EXEMPLAIRES ► EUREXPANSION, UN RESEAU D'UNE TRENTAINE DE TITRES ECONOMIQUES ET FINANCIERS, IMPLANTE DANS 11 PAYS D'EUROPE ► 830 PERSONNES ► 1,2 MD DE C.A.

Notre Directeur Financier compte sur la qualité de votre reporting pour prendre ses décisions...

Responsable de l'établissement du reporting des divisions, c'est vous qui centralisez les travaux des contrôleurs budgétaires, commentez et mettez en forme les résultats. Interlocuteur privilégié des directeurs de divisions, vous les conseillez et les assistez dans la gestion de leur produit. Pour la partie budgétaire, vous produisez les analyses sur les exercices écoulés et vous intervenez activement au niveau de la consolidation des comptes de gestion.

Avec l'aide d'un contrôleur budgétaire, vous suivez également le budget des frais de structures du groupe, analysez les écarts, en recherchez les causes et, bien sûr, vous proposez des solutions.

Superviseur de l'audit, vous mettez en place les procédures de contrôle interne et veillez à leur application. En charge de missions ponctuelles, à la demande du Directeur Financier ou à votre propre initiative, vous êtes également à l'écoute de l'ensemble des services comptables.

Agé de 28/30 ans, de formation supérieure Ecole de Commerce ou de Gestion, vous possédez environ 3 ans d'expérience dans un cabinet d'audit anglo-saxon ou américain. Fort d'un esprit d'analyse et de synthèse, de rigueur, d'aisance relationnelle et de disponibilité, votre personnalité et votre capacité à savoir prendre du recul sauront nous convaincre.

Merci d'adresser votre candidature sous référence M/0907 au GROUPE EXPANSION, Direction des Ressources Humaines, Le Ponant, 25 rue Leblanc, 75842 Paris Cedex 15.

GROUPE EXPANSION

MEDIA-SYSTEM

Responsable des affaires sociales H/F

PECHINEY - CA 88 MMF et 70 000 collaborateurs, est aujourd'hui le n°1 mondial de l'emballage, le n°3 mondial de l'aluminium et l'un des leaders des composants industriels.

De formation supérieure juridique, gestion du personnel... ou équivalent, avec une 1re expérience vous alliez à vos qualités d'animation et d'innovation, le sens de la rigueur et de l'organisation.

En relation étroite avec le Directeur de l'établissement, vous mettez en œuvre une véritable politique sociale, élément déterminant de la compétitivité de l'entreprise. Vous intervenez également, dans les relations du travail et l'administration du personnel (droit du travail, recrutement, gestion prévisionnelle, rémunération...)

Homme de dialogue, vous animez les actions nécessaires à la bonne circulation des informations au sein de cette unité à taille humaine.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous référence PY, à PECHINEY - Service du Recrutement - CEDEX 68 - 92048 PARIS-LA DEFENSE.

PECHINEY
CEDEX 68
92048 PARIS LA DEFENSE.

Stages, 1er emploi : 3614 code PECHINEY

PECHINEY

MEDIAPA

ERNST & YOUNG
AUDIT ET CONSEIL

recherche pour ses services internes un

CONTROLEUR DE GESTION

Votre formation (maîtrise de gestion ou diplôme d'école de commerce), alliée à de bonnes connaissances en micro-informatique, vous permettront d'assumer rapidement les responsabilités essentielles de la fonction : reporting, tableau de bord, budget.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Loïc Malet - Ernst & Young - Tour Manhattan - Cedex 21 - 92095 Paris-La Défense 2.

Carré Turenne

X, Centrale... HEC, ESSEC...

Financer des Grands Projets

Nous sommes la filiale bancaire d'un des plus puissants groupes financiers français. L'une de nos principales activités est de monter les financements d'opérations complexes dans le domaine d'infrastructures publiques ou privées, pour le compte d'industriels ou de concessionnaires des grands projets. Il est aujourd'hui nécessaire de renforcer le département concerné, en recrutant

Un Senior

De formation supérieure (Ecole d'Ingénieur ou Ecole de commerce), 35 ans environ, il a 5 à 7 ans d'expérience du financement de projets importants acquise soit dans une banque d'affaires, soit chez un opérateur industriel (BTP, services...). Il lui sera confié la prise en charge complète de plusieurs grandes opérations, où ses capacités d'analyse et d'appréciation du risque mais aussi ses qualités de négociateur seront des atouts majeurs. (réf. SE/M)

Un Junior

Jeune diplômé de l'enseignement supérieur (Ingénieur ou commercial), avec au minimum quelques stages à dominante financière, il rejoindra une petite équipe pour participer à la modélisation financière de projets et à l'analyse de leur faisabilité. Il sera également associé au fur et à mesure à la vie du projet et aux négociations afférentes. (réf. JU/M)

Pour ces deux postes, la maîtrise de l'anglais et de l'outil de travail informatique sont nécessaires.

De fréquents déplacements en Province ou à l'étranger sont à prévoir.

Pour un premier contact, envoyez votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous la réf. choisie à notre Conseil COR'EX - 11, avenue Myron T. Herrick - 75008 PARIS

COR'EX
Conseil Recrutement Excellence

STEIN INDUSTRIE

1400 personnes, 2 MDSF de CA.
Leader dans le domaine des chaudières et équipements pour centrales thermiques

recherche

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

Chargé de seconder le Responsable du Service, il prendra une part active aux différentes activités :

- Elaboration et suivi des budgets,
- Etablissement des comptes de gestion dans le cadre du système de reporting de type Anglo-Saxon
- Elaboration et suivi du programme d'investissements

Ce poste demande :

- rigueur, esprit d'analyse,
- bon sens relationnel
- une formation supérieure de gestion ainsi qu'une expérience d'audit et/ou contrôle de gestion d'au moins 2 ans,
- une pratique de la micro-informatique.
- la maîtrise de la langue anglaise et si possible de l'allemand

De réelles perspectives d'évolution au sein du Groupe GEC ALSTHOM sont envisageables.

Adresser votre candidature avec lettre manuscrite, CV et prétentions + photo sous référence JC/DAF à
STEIN INDUSTRIE, Direction des Ressources Humaines,
19/21 Av. Morane Saulnier 78141 VELIZY VILLACOUBLAY.

GEC ALSTHOM

Chargé(e) d'études de gestion

conjuguez productivité et rentabilité

A 25-30 ans vous avez une formation supérieure en gestion (ESC, IEP éco fi, ...) que vous avez éventuellement complétée par une première expérience du contrôle de gestion ou équivalent.

Fort de cette compétence, vous souhaitez aujourd'hui rejoindre un groupe bancaire innovateur.

Au sein de la Direction du Contrôle de Gestion dont la mission est de concevoir et de mettre en place des outils de gestion destinés à l'ensemble du management du groupe CCF, vous aurez à réaliser des études portant sur l'évolution des frais généraux, la productivité et la rentabilité des activités.

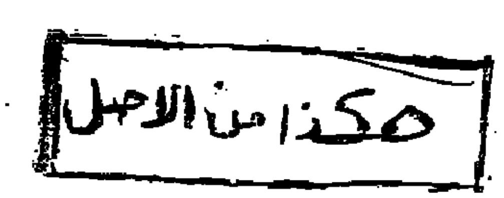
Ces différentes missions vous conduiront à être en contact permanent avec les autres services du contrôle de gestion ainsi qu'avec l'ensemble des Directions du CCF.

Si vous associez à vos compétences, créativité, rigueur, goût de l'analyse et sens du contact, nous saurons vous faire évoluer au sein de ce service en fort développement ou vers d'autre directions opérationnelles.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence CEG à notre Conseil

Christiane Monteil
17 rue Gallilée
75016 Paris.





Le Monde de la Gestion

De la Banque à la Chasse de Têtes... Une voie de réussite...

Vous êtes banquier expérimenté (5 à 15 ans) et exercez vos talents au sein d'un grand réseau, d'une banque performante ou d'une Institution Financière. Les structures hiérarchiques vous pèsent et vous ressentez le besoin de vous investir pleinement dans une activité qui vous permette à la fois de couvrir un champ beaucoup plus vaste (cf. Banque, Bourse et Assurances) et d'exprimer totalement, en plus de vos qualités techniques, vos potentialités personnelles : autonomie, capacité de dialogue, force de conviction, sens de l'éthique. Nous vous offrons l'opportunité de nous rejoindre en qualité de

Directeur Associé

Après une période d'adaptation et de formation vous mettrez en oeuvre les moyens nécessaires pour assurer le développement du Département Banque, Bourse et Assurances dont vous serez le Dirigeant et principal animateur. Notre image de marque, nos outils et notre savoir-faire vous aideront à réussir dans cette nouvelle voie qui s'offre à vous. Raymond POULAIN, recevra personnellement et en toute confidentialité votre résumé de carrière sous la référence T/BANQ/LM.

RPC - 34, rue de la Fédération - 75015 PARIS

membre de SYNTEC

EuroPA



Raymond Poulain Consultants

Société Financière de renommée internationale recherche pour renforcer son service de contrôle de Gestion, un

Controleur de gestion SENIOR

En contact permanent avec les directions opérationnelles et les filiales du groupe que vous assistez et conseillez, vous vous impliquez activement dans l'élaboration du budget, le suivi des réalisations, l'analyse des résultats. Vous vous attachez à proposer et mettre en place des procédures et systèmes de gestion assurant une meilleure maîtrise de l'activité de la société et de son évolution.

D'une solide formation en gestion (Ecole de Commerce ou équivalent option finance-gestion + DECS) vous bénéficiez d'une expérience de trois ou quatre ans dans une direction administrative ou financière ou un cabinet d'audit.

Votre personnalité, alliant rigueur et sens de la communication, votre autonomie et votre professionnalisme sont vos meilleurs atouts pour réussir dans ce poste évolutif.

Merci d'adresser votre dossier complet, sous référence 6853, à

MEDIAPA 50-54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX

Responsable finance et gestion à La Réunion

Solidement implanté sur l'Ile de La Réunion, notre Groupe est présent dans plusieurs secteurs industriels majeurs et dans la Grande Distribution. En constante progression sur nos différents marchés, nous désirons unifier notre structure financière, comptable et de gestion.

Rattaché au Président, nous vous confierons l'expertise de nos différentes sociétés, avec pour objectif la mise en œuvre des outils de gestion appropriés. A l'aide des tableaux de bord que vous concevez, vous proposez toutes mesures correctives, optimisez les moyens informatiques, formez le personnel comptable et financier.

30 ans environ, vous avez une formation supérieure Grande Ecole de Commerce ou Université, êtes titulaire d'un DECS, complété d'un 3è cycle de Gestion. Vous avez quelques années d'expérience en milieu industriel, appuyée par un passage éventuel dans une société d'audit. Organisateur, connaissant bien les mécanismes bancaires et financiers, nous vous offrirons de larges perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre, c.v., photo sous référence 481/2 LM
(à noter sur courrier et enveloppe) 79/83, rue Baudin 92309 Levallois-Perret Cedex.

Membre de Syntec

Organisation et Publicité



BERNARD JULHIET *RESSOURCES HUMAINES*

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

Fiscaliste entreprises

Pour la direction des affaires fiscales de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Vous serez intégré à l'équipe fiscale au sein de laquelle vous participerez à la détermination des résultats imposables du groupe et des opérations de haut de bilan.

A 30 ans environ, vous devrez justifier :
- d'un DESS de fiscalité ou du diplôme de l'Ecole Nationale des Impôts,
- d'une expérience professionnelle d'au moins 4 ans dans un cabinet de conseil ou d'audit ou dans l'Administration dans une fonction de vérificateur ou de rédacteur.

Ce poste requiert une formation et des motivations orientées vers la fiscalité des entreprises. Une bonne connaissance de l'anglais constituerait un atout.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions (réf. FIS) à Anne MONFORT Société Générale - Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

Organisation et Publicité



COMPTABLE EXPERIMENTE

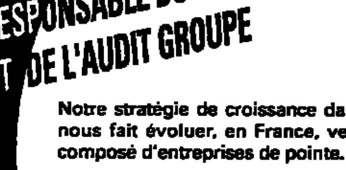
L'Air Liquide, 30 milliards de chiffre d'affaires et 2 milliards de bénéfice net, vous propose de rejoindre au Siège à Paris sa Direction des Services Comptables.

Vous y serez responsable de l'établissement des comptes de L'Air Liquide S.A., de la préparation des déclarations fiscales et de la comptabilité des opérations financières.

De formation comptable supérieure, vous possédez une experience significative au cours de laquelle vous avez fait preuve d'un esprit de synthèse.



Votre motivation étant pour nous un gage de votre adaptabilité, merci de nous faire part de votre intérêt en adressant votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. CE à L'AIR LIQUIDE - Direction des Ressources Humaines - 75, quai d'Orsay - 75321 Paris Cedex 07.

La référence mondiale -qualité, technologie, gamme- pour l'équipement professionnel de cuisine.

RESPONSABLE DU "REPORTING" ET DE L'AUDIT GROUPE

Notre stratégie de croissance dans les systèmes d'équipements nous fait évoluer, en France, vers une constitution de groupe composé d'entreprises de pointe.

Elle doit s'appuyer sur des systèmes comptables performants : vous en serez l'auditeur en regard des normes anglo-saxonnes et françaises. De plus vous assurerez le reporting comptable mensuel US ainsi que les déclarations fiscales.

L'anglais, la disponibilité pour des missions, mais surtout votre formation ESC, DECS, votre expérience en cabinet et vos qualités d'organisateur vous ouvrent les voies d'un groupe international.

Merci d'envoyer votre dossier à :
Cie HOBART -D.R.H. - BP 68
77312 MARNE LA VALLEE Cedex 2.

ORC



A Cluses (74), PME en fort développement (160 MF de CA), pour renforcer nos équipes, nous cherchons notre

controller

A 30 ans, DECS ou équivalent, venez développer cette fonction sous l'autorité de notre DAF en prenant en main notre contrôle de gestion, nos comptabilités et l'évolution de notre système informatique.

Homme de PME industrielle, vous savez communiquer. Vous avez l'esprit d'équipe et le goût de la réussite.

Ecrivez à Christine MARTY (réf. 3968 LM)



ALEXANDRE TIC S.A.
96, RUE STALINGRAD - 38100 GRENOBLE
PARIS - LYON - NANTES - LILLE
TOULOUSE - BORDEAUX - STRASBOURG

Banque d'Affaires Internationale

recherche

N°2 de la Comptabilité
(250 KF±)

Chargé de la production et de la surveillance des états comptables (états de synthèse, arrêtés mensuels, bilans, déclarations CB et BDF), entièrement informatisés, il encadre une équipe de 7 personnes et s'attache particulièrement au contrôle de la qualité des états comptables (explications des variations, ratios...) à l'aide de tableaux de bord et participe à la mise en place du nouveau plan comptable.

Riche d'une première expérience en cabinet ou dans une banque (comptabilisation des opérations, principes d'évaluation), habitué à l'informatique, esprit méthodique, analytique et rigoureux, vous souhaitez valoriser votre acquit dans une fonction d'encadrement.

Merci d'adresser - ou de faxer au 47 04 95 38 - dossier de candidature + salaire actuel, sous Réf. LM/06, à *ARCOS & PARTNERS* - Liliane GAUBERT, 6 avenue d'Eylau 75116 PARIS.

Arcos & Partners s.a.

DESSEIN



Filiale d'un groupe international, un des premiers producteurs de revêtements de sols et de murs, notre société commercialise ses produits sous les marques Mayfair, Kingfisher, Contour, Oslo.

Afin de renforcer l'équipe de notre Direction Administrative et Financière, nous recherchons un

Assistant Contrôleur de Gestion H/F.

Diplômé d'une école supérieure de commerce ou MSG, vous participerez aux différentes étapes du contrôle de gestion (recueil des données, contrôle des procédures, élaboration du budget ; réalisation et suivi des tableaux de bord, analyse et reporting).

Vous serez en contact permanent au sein d'une équipe jeune et dynamique avec les services Marketing, Ventes, Logistique.

La maîtrise de l'anglais est indispensable et la connaissance de la micro-informatique très appréciée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo) sous réf. 5025 à SCOTI - 175 ter rue de Tolbiac - 75013 Paris.

SCOTI *consultants*

Directeur administratif et financier

Filiale d'un groupe anglo-saxon, nous fournissons des biens d'equipement à l'industrie. Notre CA (200 MF environ) doit fortement augmenter prochainement par acquisitions de filiales en France et à l'Etranger.

La trentaine, Sup de Co et/ou DECS, votre expérience de la fonction en milieu anglo-saxon fait de vous un professionnel du reporting. Utilisateur averti de l'informatique, vous savez faire évoluer les systèmes de gestion. Rigueur, sens de la communication, autonomie sont autant d'atouts pour réussir à ce poste situé près de Rouen. Vous parlez bien sûr anglais. Vous dirigez une dizaine de personnes et votre responsabilité est très complète : reporting, comptabilité générale et industrielle, contrôle de gestion, trésorerie, fiscalité, relations avec les banques, crédit control, informatique, ...

Veuillez adresser votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) sous référence 2064-M à l'attention de M. BUSI qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Coopers & Lybrand associés | Executive Selection | 3, av. Percier 75008 Paris. | C&L

Cabinet d'audit et commissariat aux comptes
Membre du réseau international
RECHERCHE

ASSISTANTS CONFIRMÉS

(1 à 3 ans d'expérience en cabinet)

Adresser C.V., photo et prétentions à : M. de Roussen, 105, rue de Sèvres, 92100 Boulogne.

Le Monde de la Gestion

AVENUE BANQUE AB

Jeune banque à vocation multiple, renforce ses équipes et recherche :

GESTIONNAIRE DES CREDITS

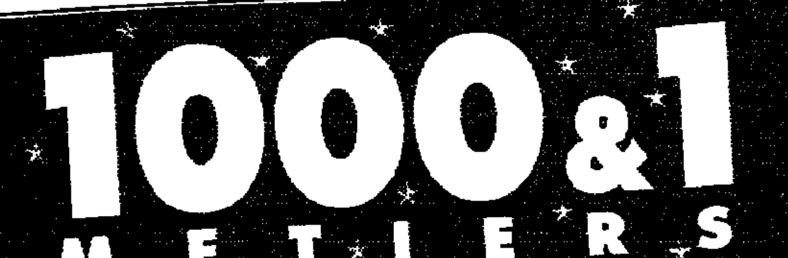
Agé de 24/25 ans et de formation Bac + 2, vous avez acquis une expérience de 2 à 3 ans dans une banque ou un établissement financier.

Votre esprit d'équipe, votre dynamisme et votre goût pour l'informatique seront des atouts pour réussir dans ce poste.

Merci d'adresser CV manuscrit, photo et prétentions à la Direction des Ressources Humaines, **Avenue Banque**, 128 rue de la Boetie 75008 PARIS.



DESSEIN



CONTROLEUR DE GESTION

DEBUTANT/PREMIERE EXPERIENCE

Au sein de notre Direction des Assurances Collectives, vous prendrez la responsabilité des opérations de réassurances et de co-assurances pour notre clientèle Grands Comptes.
Après avoir mis en place de nouvelles procédures informatiques, vous contrôlerez les résultats comptables et financiers ainsi que les analyses d'écarts de ces opérations.
En relation avec nos interlocuteurs nationaux ou européens, associé aux négociations et à l'élaboration des nouvelles conventions de réassurance, vous prouverez faculté d'antici-pation et d'innovation.
Jeune diplômé d'une école de commerce, de gestion ou 3e cycle universitaire (DESS Gestion, Statistiques...) débutant ou 2 ans d'expérience, vous maîtrisez l'outil informatique (connaissance APL appréciée). Votre réussite dans cette création de poste vous permettra d'évoluer vers des responsabilités d'animation d'équipe en France comme à l'etranger.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre, photo, prétentions) à Jacqueline Prince. UAP, Service Recrutement et Gestion des Carrières, Tour Assur 5F. 92083 Paris-La Défense.

UAP

35 000 collaborateurs dans plus de 60 pays, un CA de 64,5 Mds de F dont 36 % réalisés à l'international, font de l'UAP le N°1 français de l'assurance et le N° 2 en Europe. 1 000 et 1 métiers nous animent. Autant de spécialités, d'opportunités d'évolution à la hauteur de notre ambition : être l'assureur européen de référence.

MEDIA-SYSTEM

Chef Comptable dynamique pour Société Performante

Filiale d'un des grands de l'électronique américaine, nous avons conquis le marché français de la micro-informatique professionnelle (1 milliard de CA) et connaissons une forte croissance annuelle. Nous étoffons notre structure et recrutons notre Chef Comptable.
A la tête d'une équipe de 5 personnes, et dans un environnement fortement informatisé, vous répondrez au Controller pour les comptabilités générale, fournisseurs, Interco jusqu'au bilan, les déclarations fiscales et sociales, la paie et la gestion des immobilisations. En outre, vous participerez au reporting mensuel et contribuerez à l'amélioration de l'outil informatique.
Ce poste, situé à la Défense, s'adresse à un(e) diplômé(e) de formation supérieure (ESC + DECS,...) possédant une expérience de 5 ans environ de la fonction, éventuellement dans un contexte anglo-saxon.
La connaissance de l'anglais sera un sérieux atout.
Merci d'adresser dossier de candidature (lettre manuscrite + salaire actuel) à Liliane GAUBERT sous réf. LM/05, *Arcos & Partners s.a.*, 6 Av. d'Eylau 75116 PARIS.

Arcos & Partners s.a.

DESSEIN

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CREDIT AGRICOLE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : PREMIERE BANQUE EUROPEENNE, 5700 GUICHETS, 73000 SALARIES.



RESPONSABLE DE MARCHE JUNIOR (PME-PMI)

PARIS

Vos études supérieures (Ecole de Commerce, Maîtrise de Gestion ou équivalent) vous ont permis d'acquérir de solides connaissances en marketing et de vous passionner pour le développement des entreprises.

Débutant ou possédant une courte expérience, de préférence bancaire, l'occasion s'offre à vous d'intégrer la Direction des Entreprises de la Caisse Nationale du Crédit Agricole pour exprimer votre force de proposition et de réalisation, dans le cadre d'une petite équipe dynamique, sur un marché porteur mais concurrentiel.

Pour cela, vous devez en permanence surveiller et analyser ce segment de marché, proposer aux Caisses Régionales les moyens et les actions les plus adaptés à leurs besoins dans le cadre d'une politique globale et participer activement à l'élaboration du Plan Marketing.

De nombreux contacts avec les Caisses Régionales sont à prévoir ainsi que des déplacements fréquents.

Envoyer lettre manuscrite, C.V et prétentions à Corinne d'ARGIS, Caisse Nationale de Crédit Agricole, Réf. 5307, Direction des Ressources Humaines, 83 boulevard Pasteur, 75015 Paris.

NC communication

BANQUE DE FRANCE

Au centre du système bancaire monétaire et financier.

150 postes à l'automne 1990

La Banque de France recrute par concours le 20 octobre 1990 environ 150 secrétaires-comptables qui seront affecté(e)s au siège ou dans les agences.

Secrétaire-Comptable

Vous vous verrez confier des missions très variées : activités bancaires, gestion de fichiers, élaboration de statistiques et travaux d'études, secrétariat, dactylographie, pour lesquelles vous utiliserez informatique et bureautique. Après un an, votre salaire atteindra 115.000 F brut. Notre politique de formation et de promotion interne vous donnera la possibilité d'accéder à des fonctions d'encadrement.

Concours le 20 octobre

Vous êtes de nationalité française. Au 1er janvier 1990, vous aviez 18 ans et moins de 28 ans. Vous êtes titulaire du BEP-BEPC, Baccalauréat, DUT-DEUG ou tout autre diplôme de niveau équivalent.

Dépôt des candidatures du 2 juillet au 21 août 1990.
Pour tous renseignements, contactez la Banque de France
Direction Générale du Personnel Service du Recrutement et des Concours
31, rue Croix-des-Petits-Champs - 75049 PARIS CEDEX 01
Tél. : (1) 42.92.40.17
ou l'une de ses agences.

Responsable Administratif et Financier

(Vallée du Rhône)

Notre client exerce, au soleil de la Vallée du Rhône, le double métier de promoteur et de prêteur dans le respect des obligations liées à sa vocation sociale.
Dans une PME de services, les bons résultats viennent d'abord de la qualité de sa petite équipe dirigeante, de son implication, de sa capacité à prendre des décisions rapides, de son potentiel permanent d'adaptation.
Pour renforcer son équipe actuelle, et fédérer le savoir-faire en Comptabilité Informatique et Gestion, la Direction Générale crée le poste de Responsable Administratif et Financier, chargé :
- d'animer les spécialistes actuellement en place, qui ont démontré leurs capacités techniques,
- d'optimiser les procédures Comptables, Informatiques et de Gestion, sur des objectifs de productivité,
- de faire évoluer l'offre-produit, en mettant en place de nouvelles formes de prêts.

Pour mener à bien cette mission polyvalente, nous cherchons un professionnel techniquement crédible (DESS Gestion, DECS, etc...) attiré par une petite structure au sein de laquelle sa progression personnelle ne sera limitée que par sa capacité d'implication.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo sous référence 0607 à Groupe Equation - 19, rue du Commandant Faurax - 69006 LYON.
Un dossier complet d'information sera adressé à tout candidat présélectionné.

Groupe Equation

MEDIAPA

Important organisme financier et social

recherche

CADRES

pour son secteur contrôle de gestion

Lieu de travail : région parisienne

Ces cadres seront chargés du développement des outils du contrôle de gestion et d'études sur différents aspects de la gestion de l'organisme.

Les candidats devront posséder :
- Un diplôme de l'enseignement supérieur dans ce domaine (école de commerce, maîtrise de gestion Paris Dauphine, institut d'études politiques, section Ecofi) ;
- Des qualités relationnelles et une bonne aptitude rédactionnelle ;
- Une bonne maîtrise de la micro-informatique.

Rémunération annuelle brute de départ de 122 118 F (cadre niveau IB) à 135 450 F (cadre niveau 2) suivant expérience, évolution de carrière.

Adresser lettre manuscrite + C.V. à :
Monsieur le directeur du personnel, URSSAF de Paris
3, rue Franklin, 93518 Montreuil Cedex

FORMATION PROFESSIONNELLE

IL N'Y A QU'UN MASTÈRE SPÉCIALISÉ EXPERT EUROPÉEN DU MANAGEMENT DES ÉCHANGES EST/OUEST

ACCREDITE PAR LA CONFERENCE DES GRANDES ÉCOLES

OBJECTIF : former en 12 mois (dont 4 mois de stage) des cadres de très haut niveau pour les entreprises et organisations européennes développent des échanges entre les «deux Europe».

ADMISSION : Diplômes des Grandes Écoles ou de l'Université (Bac + 5), cadres d'entreprise.

SÉLECTION : Sur dossier et entretien avec un jury.

INSCRIPTION : Direction du Mastère. ESSCA 1 rue Lakanal, BP 2007 49016 ANGERS CEDEX Tél (16) 41.73.47.47. Minitel 3616 code ESSCA.

ESSCA

Ecole Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers.

AFFLUENTS

BAC + 2 et + 3 DEVENEZ UN PROFESSIONNEL DU TOURISME D'AFFAIRES

Nous vous proposons 2 formations RÉMUNÉRÉES et GRATUITES, à temps plein, à partir du 1er/10/1990 :
- CHARGÉ D'ORGANISATION DE CONGRÈS ET D'ÉVÉNEMENTS -
Durée : 8 mois
- TECHNICO-COMMERCIAL HOTELLERIE D'AFFAIRES -
Durée 6 mois

Conditions d'accès : Etre inscrit à l'ANPE, résider à Paris depuis 1 an, maîtrise de l'anglais.
Adresser C.V. + photo + lettre à :
AFPERMEC - 19, rue Erard - 75012 PARIS

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

MARCHÉS FINANCIERS

La croissance du chiffre d'affaires de l'assurance-vie commence à ralentir

La croissance du chiffre d'affaires de l'assurance-vie, très vive ces dernières années, se ralentit nettement, a indiqué M. Jacques Lallement, président de la Fédération française des sociétés d'assurances. L'augmentation des primes émises pour les premiers mois de 1990 revient, en effet, à 10 % ou 15 %, au lieu de 35 % en 1988 et de 25 % en 1989.

D'un côté, la progression de ces primes ne peut mathématiquement s'effectuer à un rythme soutenu, puisqu'elles deviennent cumulatives. De l'autre, la concurrence des plans d'épargne populaire (PEP) est très vive, affectant notamment des filiales d'assurances des banques, qui récupèrent à leur profit une bonne partie de ces PEP. C'est le cas, notamment, pour le Crédit agricole, dont la filiale Prédica a déjà annoncé un net recul de sa collecte en 1990 (16 milliards, contre 21 milliards de francs l'année précédente).

En ce qui concerne l'assurance-dommages (incendie, accident, vol), l'activité continue à progresser au *rythme inchangé de 5 % par an.*

Globalement, les primes encaissées par l'assurance française en métropole et dans les DOM-TOM ont augmenté de 14,6 % en 1989, contre 17,4 % en 1988, frôlant les 400 milliards de francs. Avec les filiales étrangères et la réassurance, ces primes dépassent 500 milliards de francs (+ 22,4 %), en raison essentiellement des acquisitions extérieures réalisées par la compagnie française.

Pour la première fois, le volume de l'assurance-vie capitalisation a légèrement dépassé celui de l'assurance-dommages, tandis que les assurances de personnes, au sens large, s'élèvent à 60 % du total des primes, contre 40 % pour les assurances-dommages. La branche automobile n'a progressé que de 4,1 % en 1989, contre 4,4 % en 1988, ce qui traduit un tassement dans les tarifs, dû à la vive compétition entre les compagnies, dont certaines pratiquent des prix d'appel pour conquérir ou reprendre des parts de marché.

Résultat : la branche vie affiche un déficit comptable de 900 millions de francs, compte non tenu de *7 milliards de francs de plus-values* de cession. La branche dommages a enregistré 5 à 6 milliards de francs de bénéfices d'exploitation, auxquels il faut ajouter une dizaine de milliards de francs de plus-values.

Enfin, le volume du placement cumulé de l'assurance française, au titre de ses réserves techniques, a dépassé les 1 000 milliards en 1989, atteignant 1 066 milliards de francs, en augmentation de 190 milliards de francs, en raison de la forte activité de la branche vie et de la hausse tant de la Bourse que de l'immobilier. Les achats d'actions des compagnies ont progressé de 30 % l'an dernier, ce qui a porté leur part dans les placements de 19 % à 20 %, aux dépens de celle des obligations, ramenée de 56 % à 54 %.

FRANÇOIS RENARD

□ **Contraction en mai de la masse monétaire.** – En mai, la masse monétaire de la France s'est contractée, quelles que soient les mesures utilisées. L'agrégat M2 (billets et monnaie, dépôts à vue et comptes sur livrets), le plus couramment utilisé, a diminué de 0,7 %. Selon la Banque de France, cette contraction est liée à un recul sensible des dépôts à vue, ainsi que des avoirs en devises. Calculé sur un an (en moyennes trimestrielles centrées), la croissance de M2 s'établit à 1,8 %, après 2,1 % en mars, soit nettement en deçà de la fourchette de 3,5 %-5,5 % fixée pour l'année 1990. *Celle de L (la définition la plus large de* la masse monétaire) s'établit à 7,3 %, contre 7,8 % un mois plus tôt. « *Ces évolutions s'expliquent essentiellement par la très forte progression, depuis le début de l'année, des souscriptions aux Plans d'épargne populaire qui, à la différence d'autres formes d'épargne contractuelle, ne sont pas incluses dans les agrégats monétaires* », souligne la Banque de France dans son communiqué du 6 juillet.

Shearson paie une amende record de 500 000 dollars

La société de courtage américaine Shearson Lehman Brothers a accepté vendredi de payer à la Bourse de New-York une amende record de 500 000 dollars.

Les autorités boursières lui ont reproché de n'avoir pas précisé qu'elle agissait pour son propre compte en achetant massivement des titres de Hutton et pour avoir, « *au moins à trois reprises* », donné la priorité à ses propres achats par rapport aux ordres venant de clients.

La Bourse new-yorkaise a aussi critiqué la façon dont Shearson avait revendu sa participation dans Hutton en 1986, avant de racheter cette firme l'année suivante.

Shearson, la deuxième société de courtage américaine derrière Merrill Lynch et filiale du groupe American Express, a déclaré que sa firme avait préféré payer l'amende « *plutôt que de s'engager dans une procédure juridique interminable* ».

Une lettre du PDG de Kis

Après notre article du 30 juin sur l'arrestation du milliardaire belge M. Jean-Pierre Van Rossem, M. Serge Crasnianski, PDG de Kis, nous écrit :

M. J.-P. Van Rossem m'a convaincu de faire une opération de gestion à titre personnel en 1989 et m'a vendu une F40 (Ferrari). Il était entendu que je conserverais la propriété de la F40 s'il n'était pas en mesure de me rembourser la somme que je lui avais confiée à titre personnel. En décembre 1989, M. J.-P. Van Rossem (...) s'est porté acquéreur de 12 % des actions des deux sociétés holdings de Kis, c'est-à-dire des sociétés anonymes Kis France SA et Kis Photo industrie SA, qui détiennent 100 % du capital des SARL Kis France et Kis Photo industrie qui sont les sociétés d'exploitation propriétaires de l'ensemble des marques et des produits du groupe. Cette prise de participation n'a pas été réalisée puisque le chèque remis en paiement par M. Van Rossem n'a pas été provisionné.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	28 juin 1990
Total actif	700 154
dont	
Or	196 606
Disponibilités à vue à l'étranger	96 441
Ecus	50 877
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 630
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	56 664
Concours au Trésor public	36 750
Titres d'Etat (bons et obligations)	24 713
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	550
Effets privés	149 770
Effets en cours de recouvrement	45 388
Total passif	700 154
dont	
Billets en circulation	247 361
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	89 878
Compte courant du Trésor public	28 929
Reprises de liquidités	15 263
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 213
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	51 223
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	225 916

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	9,50 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	10,25 %
– Taux des avances sur titres	12 %

La Bourse de Francfort va être gérée de façon privée

La Bourse de Francfort va être gérée de façon privée à partir du 1ᵉʳ janvier 1991. Sa direction vient de l'annoncer. Jusqu'à présent, la deuxième Bourse européenne par le volume de ses transactions faisait partie de la chambre de commerce et d'industrie de la ville de Francfort, une institution de droit public. Sa gestion va être confiée à une nouvelle société par actions, la Frankfurter Wertapapierboerse Aktiengesellschaft.

Grâce à ce transfert vers le droit privé, « *la Bourse gagnera la mobilité de gestion qui lui est nécessaire afin de s'affirmer dans la concurrence entre les places boursières en Europe* ».

Concrètement, le capital de la nouvelle société par actions va être souscrit par les membres de la Bourse, soit 209 sociétés. Les capitaux propres de cette société s'élèveront à 84 millions de deutschemarks.

Parmi les 209 membres de la Bourse, on trouve 131 banques (dont 61 banques étrangères et 70 banques allemandes), 35 agents de change et 43 courtiers libres.

PARIS, 9 juillet ⬇

Repli

La tendance s'est retournée lundi en début d'après-midi à la Bourse de Paris après un bon démarrage au cours des premières heures de cotations. L'indice CAC 40 en hausse de 0,15 % à l'ouverture enregistrait une perte de 0,33 % en milieu de séance.

Le marché est toujours aussi terne *en raison du peu d'affaires*, indiquaient les milieux professionnels. Rien dans l'actualité n'est vraiment susceptible de relancer la cote, ajoutaient-ils. Les dernières statistiques américaines concernant l'emploi en juin donnent à penser que la reserve fédérale ne modifiera pas sa *politique du crédit*. Or seule une détente significative des taux d'intérêt pourrait selon les experts relancer les marchés, en particulier celui de Paris. Le taux au jour le jour à Paris est resté sous la barre des 10 % *sans toutefois enregistrer une* diminution sensible par rapport à *vendredi dernier*.

La bonne tenue de Wall Street vendredi était somme toute une bonne nouvelle mais elle n'était pas suffisante pour redonner confiance aux opérateurs.

Quelques évènements ont toutefois suscité un peu d'animation autour de certains groupes. La cotation de l'action Bernard Tapie a été suspendue dans le courant de la matinée après l'annonce du rachat du groupe de sport allemand Adidas. Sur le second marché la cotation de l'action Tuffier-Ravier-Py était également suspendue à la suite de rumeurs insistantes faisant état d'un dépôt de bilan de la société financière. Sur le marché RM, les cotations de la Lyonnaise des Eaux et de Dumez ont été suspendues en raison d'une opération financière imminente. Les boursiers parlaient d'une *offre publique* d'échanges entre ces deux groupes.

TOKYO, 9 juillet ⬆

Bien orientée

La séance a été bonne, lundi, à la Bourse de Tokyo, les opérateurs caressant une fois de plus l'espoir d'une baisse prochaine des taux d'intérêt. Dans un marché calme, l'indice Nikkei a terminé la journée sur une hausse de 93,16 yens, soit 0,3 % à 32 538,28 yens. Le Nikkei avait gagné 93,45 yens vendredi.

En fin de matinée, les échanges étaient peu étoffés avec quelque 200 millions de titres, contre 220 millions d'actions échangées vendredi matin et 450 millions pour l'ensemble de la journée de vendredi.

Le Nikkei avait perdu presque 30 yens au cours des trente premières minutes de la séance puis s'est redressé grâce à des achats d'arbitrage dans l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt, indiquaient les courtiers.

VALEURS	Cours du 6 juillet	Cours du 9 juillet
Akai	1 030	1 040
Bridgestone	1 510	1 500
Canon	1 900	1 910
Fuji Bank	2 640	2 660
Honda Motors	1 780	1 780
Matsushita Electric	2 180	2 190
Mitsubishi Heavy	989	985
Sony Corp.	8 800	8 810
Toyota Motors	2 290	2 290

FAITS ET RÉSULTATS

□ **La Bourse en temps réel avec XEOD.** – Un service de traitement automatisé des ordres de Bourse intervenant pratiquement en temps réel, c'est ce que XEOD, société d'exploitation des ordres de détail en Bourse, créée il y a juste un an par la Caisse centrale des Banques populaires et la société de Bourse Tuffier, Ravier et Py, est en mesure de proposer aux collecteurs d'ordres (banques, sociétés de Bourse). La rapidité de l'intervention signifie l'abandon d'une Bourse à deux vitesses entre l'institutionnel et le particulier, celui-ci pouvant de son agence bancaire (du réseau CCBP dans l'immédiat) passer son ordre dans les meilleurs délais et aux meilleures conditions du marché. XEOD a investi quelque 10 millions de francs dans son système, qui traite actuellement 3 000 ordres par jour.

□ **Bénéfices semestriels en baisse chez Marriott.** – Le bénéfice net de Marriott (hôtellerie, alimentation) a baissé au premier semestre de l'exercice 1990 à 74 mil*lions de dollars (409 millions* de francs environ) pour les opérations courantes contre 93 millions pour la même période de l'année précédente. La baisse a touché en particulier l'hôtellerie au deuxième trimestre, en raison d'une surcapacité, mais, selon les responsables du groupe, celle-ci est en train de se réduire. Marriott a vendu huit hôtels en Europe, tout en continuant à les gérer et a ajouté 87 établissements à son réseau, portant celui-ci à 580 établissements comprenant 141 000 chambres.

□ **Primistères passe entre les mains de Boros, Worms reste actionnaire.** – La société Boros, *via* la Société métallurgique de Douarnenez, vient d'acquérir 85 % du capital de Primistères pour 261,6 millions de francs. La Société Métallurgique de Douarnenez est détenue à 70 % par Boros, société holding à caractère familial, qui possède également la société Raynoird, leader de la grande distribution sur la Guyane et les Antilles françaises. Les 30 % restants de la Société métallurgique de Douarnenez sont détenus par la Banque Worms. Avant l'arrivée de Boros, le capital de Primistères était détenu par le négociant de boissons SPAD, la Banque Worms et le groupe Promodès, avec chacun 19,92 %, et l'homme d'affaires Gaith Pharaon avec 32,43 %.

□ **Hoesch AG a lancé une OPA sur la totalité du capital de Defontaine.** – Le groupe sidérurgique ouest-allemand Hoesch AG a lancé une OPA sur la totalité du capital de l'équipementier automobile français Defontaine, dont il vient d'acquérir 38,5 % du capital. Cette offre, au prix unitaire de 886 francs par action, a été soumise à l'approbation de *l'Office fédéral des cartels*, gardien de la concurrence en RFA. Defontaine, dont le siège est à Nantes, emploie 760 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel équivalent à environ 400 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associes	432	434	IN2	300	....
Asystel	105	....	I.P.B.M.	138	138
B.A.C.	228	....	Loca investis.	315	317
B. Demachy Ass.	576	576	Locamic	135	130
Bqe Tarneaud	175	175	Matra Comm.	193	187 70
B.I.C.M.	*840*	845	*Métall.Minière*	220	*213* 40
Boiron (Ly)	368	371	Molex	236	230
Boisset (Lyon)	245	....	Navale-Delmas	1252	1271
Câbles de Lyon	3521	3541	Olivetti Logabax	590	599
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1084	1060	Om. Gest. Fin.	576	580
Calberson	520	510	Presbourg	97 80	93
Cardif	690	676	Présence Assur.	530	550
C.E.E.	352 80	352	Publ.Filipacchi	717	705
C.E.G.E.P.	279	278 50	Razel	670	670
C.F.P.I.	263 10	269	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
Ciments d'Origny	748	747	St-H. Matignon	263	259
C.N.I.M.	1320	1339	S.C.G.P.M.	620	....
Codetour	300	299	Segin (Ly.)	340	340
Comareg	360	359	Select Invest (Ly)	100	103
Conforama	1129	1136	Seribo	510	490
Creeks	*400*	390	*S.M.T. Goupil*	209 90	196
Dafsa	210 50	....	Sopra	217 40	216
Dauphin	721	720	Supra	195	195
Desquenne et Giral	267	263	TF1	297 10	294
Deverlay	1280	....	Thermador H. (Ly)	318	318
Deville	480	481	Unilog	195	195 10
Dolisos	173 80	177	Union Fin. de Fr.	475	479
Editions Belfond	295	290	Viel et Cie	182	....
Elysee Invest.	15 95	15 85	Y. St-Laurent Groupe	1064	1040
Europ. Propulsion	415	414			
Finacor	197	....			
Garonor	835	900			
GFF (group.fon.f.)	474	470			
Grand Livre	465	479 90			
Gravograph	253 90	248 20			
Guntoli	*1131*	*1135*			
I.C.C.	285	285			
IDIA	360	356			
Idianova	163	157			
I.M.S.	1336	1260			

Marché des options négociables le 6 juillet 1990

Nombre de contrats : 16 564

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	680	7,90	–	–	–
CGE	640	28	–	19	–
Elf-Aquitaine	640	35,50	–	–	–
Eurotunnel SA-PLC	50	3,25	5,50	4,50	6
Euro Disneyland SC	100	–	–	4,50	–
Havas	637	–	–	20	–
Lafarge-Coppée	425	54	–	4,50	–
Michelin	90	13	16,50	3,50	–
Midi	1 200	100	–	12	–
Paribas	640	21	–	20	–
Pernod-Ricard	1 250	22	–	–	–
Peugeot SA	720	72	–	9	16
Rhône-Poulenc CI	440	30	–	–	–
Saint-Gobain	560	25	–	15	25
Source Perrier	1 500	34	–	78	–
Société générale	600	6	17,50	–	–
Suez Financière	440	13,50	–	21,90	–
Thomson-CSF	110	–	16	2,90	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 juillet 1990

Nombre de contrats : *48 449*.

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	102,16	102,30	102,46
Précédent	102,50	102,54	102,82

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
104	0,25	0,69	–	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,5275 ⬇

Le dollar était en léger repli sur le marché des changes parisien. Le fait dominant du jour était le vif redressement de la livre sterling, qui frôlait les dix francs en fin de matinée à 9,9925 francs contre 9,8940 *francs vendredi*.

Un article du *Sunday Times* a déclenché le mouvement de hausse de la devise britannique.

FRANCFORT	6 juillet	9 juillet
Dollar (en DM)	1,6530	1,6488

TOKYO	6 juillet	9 juillet
Dollar (en yens)	150,95	150,70

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (9 juillet)	9 13/16-9 15/16 %
New-York (6 juillet)	8 5/16-8 3/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	5 juillet	6 juillet
Valeurs françaises	96,70	96,50
Valeurs étrangères	94,60	94,90
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	538,30	533,90
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	1 999,98	2 001,90

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	5 juillet	6 juillet
Industrielles	2 885,15	2 904,95

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	5 juillet	6 juillet
Industrielles	1 858,20	1 865
Mines d'or	181,40	180,90
Fonds d'Etat	79,83	78,63

TOKYO

	6 juillet	9 juillet
Nikkei Dow Jones	32 445,12	32 538,28
Indice général	*2 364,20*	*2 362,41*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,5320	5,5340	+ 77	+ 87	+ 140	+ 160	+ 460	+ 520
$ can.	4,7649	4,7707	– 163	– 126	– 312	– 263	– 775	– 679
Yen (100)	3,6701	3,6727	+ 75	+ 92	+ 137	+ 165	+ 428	+ 488
DM	3,3548	3,3570	+ 47	+ 63	+ 85	+ 107	+ 244	+ 301
Florin	2,9793	2,9809	+ 46	+ 58	+ 80	+ 97	+ 228	+ 272
FB (100)	16,2706	16,3486	+ 11	+ 160	+ 53	+ 255	+ 441	+ 929
FS	3,9756	3,9784	+ 18	+ 34	+ 41	+ 63	+ 198	+ 264
L (1 000)	4,5757	4,5811	– 48	– 4	– 105	– 57	– 289	– 208
£	9,9797	9,9861	– 454	– 408	– 846	– 777	– 2210	– 2050

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/4	8 1/2	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8
Yen	7 3/16	7 7/16	7 3/8	7 1/2	7 3/8	7 1/2	7 1/2	7 5/8
DM	7 15/16	8 3/16	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 7/16	8 9/16
Florin	7 9/16	7 13/16	7 15/16	8 1/16	8 1/16	8 3/16	8 3/8	8 1/2
F.B. (100)	9 1/4	9 3/4	9 5/16	9 9/16	9 5/16	9 9/16	9 1/4	9 1/2
F.S.	9 3/16	9 7/16	9 1/8	9 1/4	9 1/8	9 1/4	9 7/8	9
L (1000)	10	11	10 7/8	11 3/8	10 7/8	11 3/8	11	11 1/2
£	14 13/16	15 1/16	14 7/8	15	14 7/8	15	14 7/8	15
F franç.	9 13/16	10 1/16	9 7/8	10	9 7/8	10	10 1/16	10 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 9 JUILLET

Règlement mensuel

Cours relevés à 14 h 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3850	C.N.E 3%	3675	3675	3675	....
1081	B.N.P. T.P.	1106	1110	1105	- 0 09
....	C.C.F. T.P.	1200	1205	1205	+ 0 42
1113	Cr.Lyon. T.P.	1120	....	....	....
1980	Renault T.P.	1975	1975	1975	....
2007	Rhone Poul. T.P.	2040	2040	2050	+ 0 49
1260	Saint Gobain T.P.	1235	1238	1226	- 0 73
1255	Thomson T.P.	1260	1252	1276	+ 1 19
1010	ACCOR	1060	1045	1061	+ 0 10
755	Air Liquide	785	790	789	+ 0 51
1940	Als.Superm.	1845	1835	1835	- 0 54
515	A L S P I	548	541	542	- 1 09
2330	Arjom. Prioux	2284	2285	2300	+ 0 70
1070	AGF Sté Centrale.	995	996	999	+ 0 40
1060	Aux. Entrepr.	1060	1068	1067	+ 0 66
245	Axa Midi Ass.	243 40	247 50	247 10	+ 1 52
290	Balip	255	....	....	....
280	Bail-Equipem.	267	264 50	260	- 2 62
1000	Bail Investiss.	1010	1010	1000	- 0 99
585	Bancaire	586	586	587	+ 0 17
795	Bazar H.-V.	775	789	777	+ 0 26
875	Béghin-Say	905	906	925	+ 2 21
1390	Berger (M)	1325	1320	1320	- 0 38
645	Bic	647	647	646	- 0 15
950	B.I.P.	923	955	923	....
670	BIS	576	578	576	....
420	B N P (CI)	409	405 20	408	- 0 24
1040	Bolloré Tech.	1059	1065	1060	+ 0 09
3300	Bongrain	3350	3360	3351	+ 0 03
1050	Bon-Marché	1060	1060	1062	+ 0 19
640	Bouygues	630	625	622	- 1 27
136	BP France	137 40	139 90	137	- 0 29
865	B S N	855	852	845	- 1 17
900	Canal Plus	960	961	963	+ 0 31
495	Cap Gem.S.	459 90	459	458 90	- 0 22
3500	Carrefour	3595	3582	3530	- 1 81
128	Casino	125 50	129 60	130 90	+ 4 30
107	Casino ADP	103	106	108	+ 4 85
1130	Castorama D.L.	1129	1130	1130	+ 0 09
225	C.C.F.	229	228	227 50	- 0 66
133	CCMC Ly.	126 30	126 30	130	+ 2 93
460	C.D.M.E.	463 50	467 50	461	- 0 54
560	C.E.G.I.D.	560	560	560	....
255	Centrest (Ny)	280	280	285	+ 1 92
685	C.E.P. Comm.	684	686	680	- 0 58
365	Cerus	363	359	360	- 0 83
580	Cetelem	553	555	555	+ 0 36
585	C F A O.	552	540	541	- 1 99
500	CF Int.	485	467 50	485	....
625	C G E	644	646	647	+ 0 47
440	CGI Info.	426	428	422	- 0 94
1330	C G I P	1293	1295	1290	- 0 23
560	CSP	579	575	565	- 2 42
1030	Chargeurs S A.	1001	1000	1009	+ 0 80
780	C I C A (M)	731	737	735	+ 0 55
1740	Ciments Franç.	1710	1700	1700	- 0 58
610	Club Méditer.	612	610	605	- 1 14
196	CMB Packa.	191 60	190 50	192 80	+ 0 63
146	Codetel	135	135	136 90	+ 1 41
350	Colimeg	360	363	352	- 2 22
825	Colas	846	850	842	- 0 47

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
380	Cpt. Entrep.	341	350	340	- 0 29
1160	Compt Mod.	1100	1110	1098	- 0 18
325	Concept S.A.	310	317 90	311	+ 1 44
430	CPR (Paris Réa.)	410	410 20	430	+ 4 88
1280	Créd. Foncier	1272	1262	1278	+ 0 47
810	Cr Lyon (CI)	791	791	794	+ 0 38
1450	Crédit Nat.	1450	1451	1442	- 0 55
385	CSEE	352	348	331 10	- 5 94
3090	Damart	2790	2830	2730	- 2 15
505	Dassault Av.	532	535	530	- 0 38
330	Dassault Electr.	297 50	299	298	+ 0 17
1920	De Dietrich	1780	1760	1769	- 0 62
210	Dév.P.d.C.(LI)	205	205	205	....
310	Dév.R.Sud-Est	288	288	285	+ 2 43
560	D M C.	524	524	526	+ 0 38
3860	Docks France	3810	3800	3800	- 0 26
585	Dumez	641	....	....	....
2840	Eaux (Gle)	2643	2650	2640	- 0 11
550	Ecco	530	530	532	+ 0 38
1040	Electro-Finan.	982	990	980	- 0 20
665	Elf Aquitaine	652	652	650	- 0 31
500	- (Certific.)	489	487	486	- 0 20
1180	Epeda B.-F.	1145	1160	1160	+ 1 31
2650	Essilor	2645	2801	2610	- 1 32
1300	Essil.Int.(DP)	1314	1300	1310	- 0 30
780	Esso	783	786	762	- 1 44
2020	Eurafrance	1996	1995	1993	- 0 15
2220	Eurocom	2117	2120	2120	+ 0 14
103	Eurodisneyland	99 30	99 60	100 40	+ 1 11
4000	Euromarché	4150	4130	4110	- 0 96
1320	Europe 1	1303	1300	1290	- 1 00
47	Eurotunnel	48 30	49	49 50	+ 2 48
1760	Exor	1676	1679	1685	+ 0 54
1680	Facom	1552	1640	1565	+ 0 84
185	Finextel	180 10	180	180	- 0 06
365	Fives Lille	360	367	363 50	+ 0 97
2350	Fromager. Bel	2320	2340	2320	....
1960	Gal.Lafayette	1925	1925	1905	- 1 04
2040	G.A.N.	1975	1990	2000	+ 1 27
470	Gascogne (B)	472	471	471	- 0 21
1530	Gaz et Eaux	1650	1602	1650	....
1130	Géophysique	1164	1150	1150	- 1 20
585	Gerland Ly.	610	608	603	- 1 15
850	Groupe Cité	831	830	840	+ 1 08
1650	GTM-Entrep.	1661	1696	1725	+ 3 85
1020	Guyenne-Gas.	1051	1070	1061	+ 0 96
335	Hachette	315	317	310	- 1 59
635	Havas	631	638	634	+ 0 48
670	Hénin (La)	675	674	669	- 0 89
1210	Hutchinson	1201	1201	1190	- 0 92
360	Imétal	365	357	360	- 1 37
124	Immob. Phénix	117 60	118 90	117 50	- 0 09
131	Ingénico	136	132 10	132	- 2 94
4130	Inst. Mérieux	3640	3670	3600	- 1 10
520	Interbail	468	465	467 50	- 0 11
1340	Intertechnique	1360	1355	1350	- 0 74
1070	J. Lefebvre	1021	1036	1035	+ 1 37
1070	Labinal	1090	1100	1070	- 1 83

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2620	Lab. Bellon	2805	2795	2795	- 0 36
470	Lafarge	468	470 10	467	+ 0 21
1340	Lebon	1439	1350	1400	+ 0 07
4480	Legrand	4500	4500	4500	....
2360	Legrand (DP)	2460	2450	2460	....
700	Legris Industries	750	746	765	+ 2 00
740	Locabail Imm.	775	773	770	- 0 65
480	Locafrance	500	492	485	- 3 00
845	Locindus	776	779	772	- 0 52
490	Luchaire	480	480	480	..
4390	L.V.M.H.	4419	4405	4385	- 0 77
690	Lyonn. Eaux	702	..	....	....
360	Magnetis Ly.	352	353	355	+ 0 85
410	Mar. Wendel	410 90	410 20	410	- 0 22
370	Matra	343	340 50	341 70	- 0 38
6110	Merlin-Gérin	6250	6250	6250	.
188	Métaleurop	171	169	168 10	- 1 70
220	Métrologie In.	213	209 50	208	- 2 35
115	Michelin	101 40	101 60	100 10	+ 1 11
1260	Midi (Cie)	1265	1275	1254	- 0 87
154	Midi. Bk. Sa *	145 50	145	142 70	- 1 92
330	Min. Salsig (Ny)	355	350	368 50	+ 3 80
173	MMB	169	173	169	.
113	Moulinex	103	106	105	+ 1 94
1500	Navig. Mixte	1565	1570	1570	+ 0 32
190	Nord-Est	189 10	190	190	+ 0 48
545	Nordon (Ny)	561	568	554	- 1 25
760	Nouv Galeries	690	690	685	- 0 72
775	Occid. (Gle)	757	760	764	+ 0 92
1900	Omn. f. Paris	1825	1847	1830	+ 0 27
355	Olipar	365 50	362	362	- 0 96
5380	Oréal	552	552	551	- 0 18
635	Paribas	632	632	629	- 0 47
1500	Pechelbronn	1515	1506	1515	.
147	Pechiney Int.	151 20	151	151	- 0 13
335	Pechiney (CIP)	328 60	325	326	- 0 79
615	Penhoet	590	585	585	- 0 85
1210	Pernod Ricard	1166	1175	1156	- 0 86
810	Peugeot	764	767	746	- 2 36
....	Pinault	471	471	463	- 1 70
435	Plastic-Omn.	430	430	430	...
610	Poliet	596	598	603	+ 1 17
1190	Prétabail-Sic.	1100	1130	1102	+ 0 18
750	Primagaz	735	730	734	- 0 14
656	Printemps	640	633	634	+ 1 28
3960	Promodes	2140	2070	2150	+ 0 47
680	Radiotechn.	656	652	658	+ 0 30
199	Raff. D.Total	216 20	219	213	- 1 48
3380	Redoute (La)	3180	3151	3150	+ 1 29
....	Rémy et Associés	365 60	368 90	368	+ 0 66
470	R. Poulenc CIP	461	462	461 50	+ 0 11
370	Robur Financ.	360	346	347	- 3 61
75	Rochette(La)	71 30	71	70	- 1 82
2190	Roussel Uclaf	2309	2280	2315	+ 0 26
4800	R. Impé.Ly *	4555	4555	4552	- 0 07
200	Sade (Ny)	193 90	193 80	193 80	- 0 05
1540	Sagem	1608	1583	1583	- 1 55
560	Saint Gobain	560	561	558	- 0 36

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1440	Saint Louis	1502	1524	1510	+ 0 53
1460	Salomon Ly	1460	1460	1550	+ 6 16
425	Salvepar (Ny)	510	500	505	- 0 98
980	Sanofi	968	967	968	..
1700	S A T	1701	1700	1700	- 0 06
315	Saul. Chât.	316 10	317	317	+ 0 28
1750	Saupiquet (Ns)	1661	1650	1650	- 0 66
1030	Schneider	1003	995	995	- 0 80
22	SCOA	23 60	24	23 50	- 0 42
1330	S.E.B.	1279	1277	1276	- 0 23
500	Sefimeg	506	508	502	- 0 79
885	Sextant A.	674	671	682	+ 1 19
1550	S F I M	1551	1561	1560	+ 0 58
250	S.G.E.	249 80	255 20	251 20	+ 0 56
620	Simco	564	560	557	- 1 24
1000	St. Rossignol	1050	1040	1060	+ 0 95
1050	Sligos	1050	1050	1050	+ 1 16
555	Société Géné.	542	542	539	- 0 55
135	Sodexco(B)	122	123	123	+ 0 82
162	Sodero(Ns)	161	162	164	+ 1 86
705	Sodexho	617	610	601	- 2 59
107	Sogenal(Ny)	102 50	102 30	102 30	- 0 20
440	Sogerap	465 10	466 10	466 10	..
2130	Som-Allib.	1855	1855	1840	- 0 81
1560	Source Perrier	1431	1442	1447	+ 1 12
740	Sovac	682	698	688	+ 0 88
700	SPEP	700	695	690	- 1 43
800	Spie-Batignol.	753	768	745	- 1 06
1300	Strafor	1305	1300	1301	- 0 31
435	Suez	424	424	420 60	- 0 80
540	Synthélabo	577	575	573	- 0 69
121	Thomson	124 70	124 50	125 20	+ 0 40
675	Total	690	688	585	- 0 72
118	- (certif.)	112 10	115	113	+ 0 80
400	Trefaur Fin	402 50	400	395	- 1 86
620	U.A.P.	588	585	575	- 2 21
420	U F B Locab.	409	403	401	- 1 96
1180	U I C.	1180	1190	1180	..
676	U I F	641	644	644	+ 0 47
935	U I S.	915	915	915	....
880	Unibail	865	859	859	- 0 69
235	U.C.B.	235	241 10	244 10	+ 3 87
580	Valéo	534	534	531	+ 1 14
295	Vallourec	294 80	296	294	- 0 27
405	Via Banque	427	427 70	420	- 1 64
1360	Zodiac	1365	1366	1366	+ 0 07
1220	Elf Gabon	1251	1250	1250	- 0 08
138	Amax	138	138 80	138 50	+ 0 36
189	Amer. Express	175	176 20	176 20	+ 0 69
245	A.T.T.	212	212 80	212 80	+ 0 38
152	Anglo Amer.C.	161 90	162 80	162 80	+ 0 56
415	Amgold	420	420 50	420 50	+ 0 12
280	Banco Santander	284 40	287	287	+ 0 91
980	B.A.S.F.	903	907	907	+ 0 44
980	Bayer	943	943	943	...
72	Buffelsfont.	82 50	83 20	83 20	+ 0 85
134	Chase Manh.	132 50	132	131 60	- 0 68
130	De Beers	127 40	127 20	127 20	- 0 16

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2630	Deutsche Bank	2800	2786	2775	- 0 89
1420	Dresdner Bank	1507	1503	1503	- 0 27
55	Driefontein	62 60	63 10	63 10	+ 0 80
220	Du Pont-Nem.	210	207	207	- 1 43
235	Eastman Kodak	224 50	219 50	219 50	- 2 23
13 50	East Rand	16	16 50	16 50	+ 3 13
69	Echo Bay	71 50	71 50	71 50	
245	Electrolux	234 50	234 50	234 50	
1250	Ericsson	1273	1259	1259	- 1 10
270	Exxon Corp.	260	264	264	+ 1 54
260	Ford Motor	245 50	243	243	- 1 02
43	Freegold	47 80	48	48	+ 0 42
15	Gencor	15 20	15 20	15 10	- 0 66
400	Gén. Elect.	391	391 10	391 10	+ 0 03
280	Gén. Motors	263 50	264	264	+ 0 19
530	Gén. Belgique	539	535	535	- 0 74
64	Gd. Métropol.	64 70	64 30	64 30	- 0 62
77	Guinness	76 60	77 60	77 80	+ 1 57
24	Hanson PLC	22 85	23 10	23 10	+ 1 09
32	Harmony Gold	35 95	36 90	36 90	+ 2 64
270	Hewlett Packard	261	261 50	262	+ 0 38
55	Hitachi	56 10	55 90	56	- 0 18
900	Hoechst	908	905	905	- 0 33
96	Homestak.	98 40	97	97	- 1 42
114	Imp. Chemical	113	113 20	114	+ 0 88
665	I.B.M.	654	651	651	- 0 46
335	I.T.T.	313 50	316 80	316 80	+ 1 05
144	Ito Yokado	147 50	149	148 80	+ 0 88
76	Matsushita	79 55	80 35	80 95	+ 1 96
19 50	Maxwell	19 45	19 40	19 40	- 0 26
200	Mc Donald's	195 50	197 50	197 50	+ 1 02
465	Merck	475 90	478 90	478 90	+ 0 63
480	Minnesota M.	480	482	482	+ 0 42
355	Mobil corp.	337	333 50	333 50	- 1 04
205	Morgan J.P.	193 50	195	195	+ 0 78
34600	Nestlé	35220	35350	35400	+ 0 51
1040	Nixdorf	1108	1109	1108	.
173	Norsk Hydro	165 50	165 50	165 50	.
107	OFSIL	111	110	110	- 0 90
1940	Pétrofina	1921	1934	1934	+ 0 68
245	Philip Morris	269	270	269 80	+ 0 30
99	Philips	89 95	88 65	88 50	- 1 61
86	Placer Dome	87 40	87 80	87 80	+ 0 46
320	Quilmès	305	305	305	.
24	Randfontein	25 15	25 45	25 45	+ 1 19
425	Royal Dutch	414 50	416	416	+ 0 36
54	R T Z.	52	53 50	53 50	+ 2 88
9	Saat.& Saatchi	8 45	8 70	8 65	+ 2 37
46	St Helena	45 70	47	47	+ 2 84
335	Schlumberger	312	310 50	310 50	- 0 48
44	Shell transp.	44 30	45	45	+ 1 58
2460	Siemens	2587	2582	2580	- 0 27
315	Sony	326	324 80	324	- 0 61
92	Sumitomo Bank	87 95	87	87	- 1 08
245	T D.K.	268	269	269	+ 0 67
48	Telefonica	48 90	48 45	48 50	- 0 82
38	Toshiba	39 20	39 70	39 75	+ 1 40
465	Unilever	475	476 10	476	+ 0 21
335	Unit.Techn.	316 60	316 50	316 50	- 0 03
370	Vaal Reefs	403 50	411	411	+ 1 86
305	Volvo	340	340	340	.
153	West. Deep.	169 50	170	169	- 0 29
275	Xerox Corp	255 50	255 60	255 60	+ 0 04
107	Yamanouchi	106	106 50	106 50	+ 0 47
1 79	Zambia Cop.	1 91	1 91	1 91	. .

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	119 20	1 13
Emp.Etat 9,8%78	100 01	9 71
10,80% 79/94	101 80	9 11
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83	102 55	5 52
Emp.Etat 13,4%83	109 65	7 34
Emp.Etat 12,2% 84	104 40	9 16
Emp.Etat 11% 86	106 75	4 15
10,26% mars 86	101 65	3 34
OAT 10% 5/2000	102 15	1 17
OAT 9,9% 12/1997	101 65	5 64
OAT 9,8% 1/1996	100 35	4 29
PTT 11,2% 85	103 45	6 24
CFF 10,30% 88	98	4 31
CNB Bques 5000F	99 81	0 21
CNB Paribas 5000F	100 20	0 21
CNB Suez 5000F	100 20	0 21
CNE 11,5% 85	102 25	1 02
CNI 1/82 5000F	99 78	0 21
CNT 9 % 86	93	2 06
CRH 10,90% déc.85	103 55	5 13
CHARB FCE 3% 100	157	....
CNCA	1143 60	....
Cetos	2120	....
CGE 6 janv. 89/99	842	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1620	1572
Applications Hydr.	1610	1610
Arbel	1179	970
Asorg	320 80	320
Avenir Publicité	393 50	393
Bains C.Monaco	1341	1373
B.Hypoth.Europ.	380	....
B.N.P. Intercont.	272	268 50
Béghin-Say (C I)	885	....
Bénédictine	4200	....
Blanzy Ouest	2832	....
B T P	98	98 50
Cambodge	980	980
Carbone Lorraine	1092	1092
Case Poclain	28 10	29
C.E.G.F (Frigor.)	414	402
Centenaire Blanzy	601	601
Cerabati	120	120
Champex Ny	139	141 70
CIC (CIP)	255	248
C.I.M.	812	815
C.I.T.R.A.M. (B)	2225	2225
Clause	825	....
Cofradel	1230	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cogifi	405	405
Comiphos	692	698
Cie Industrielle	7200	7050
Cpt Lyon Alemand	625	621
Concorde	1086	1097
Constr.Mét.Prov.	41	40
Crédit Gén.Ind.	420	410
Cr Universel (Cie)	701	700
Crédisel	128 10	128 10
Darblay	710	706
Degremont	1679	1625
Delalande	2520	2450
Delmas Vieljeux	4400	4400
Didot Bottin	1505	1445
Drouot Assu.	377	390
Eaux Bassin Vichy	2927	2861
Eaux Vittel	8350	8330
Ecia	298	296
Electro-Banque	347	352
Elf Antargaz	1900	1900
E.L.M. Leblanc	731	725
[illegible] Bretagne	530	530
Ent.Mag. Paris	4200	4190
Eter (ex. Eternit)	2074	2060
Europ Soutiers Ind.	16	23
Finalens	270	....
F.I.P.P.	206	210
F.N.A.C.	2180	2151
Foncina (Cie)	848	850
Fonc.Lyonnaise	1034	1029
Foncina	570	571
Fougerolle	840	840
France I.A.R.D.	1200	1155
France SA (La)	2410	2435
From. Paul-Renard	2548	....
Gaumont	1095	1070
Genelim	319	318 10
Gévelot	600	600
G.F.C.	460	460
G.F.I.I.	321	325
Grds Moulins Paris	1540	1580
G.T.I (Transport)	599	599
Immobail	380	381 70
Immobanque	800	815
Im.Marseillaise	7960	7800
Imm. Plaine-Monceau	550	528
Immofice	528	526
Invest.(Ste Cle.)	3280	3280
Jaeger	135	130
Lambert Frères	484	469 50
Lille Bonnières	1692	1687
Loca-Expansion	300	300
Locafinancière	439	436
Locatel	360	370 80
Louis Vuitton	985	980
Louvre	5600	5610
Lucia	1970	1960
Machines Bull	75	74
Mag.Uniprix	198	200
Magnant	819	....
Métal Déployé	570	560

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	176	179 90
Navigation (Nle)	275	271
Nozal	178 80	....
Optorg	406 50	....
Oréal (CI)	2450	250
Origny-Desvroise	1460	1450
Palais Nouveauté	1261	1265
Paluel Marmont	685	700
Parfinance	213	219 40
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	220	....
Paris Orléans	276	283
Parthena Invest.	545	536
Paternelle RD	1373	1401
Pathé Cinéma	850	899
Piper Heidsieck	2140	2140
PLM	450	432
Porcher	730	740
Promodès (CI)	946	946
Publicis	1030	1000
Rochefortaise	1500	1500
Rosario	667	650
Rougier	530	545
S.A.C.E.R.	541	540
S.A.F.A.A.	536	....
S.A.F.I.C Alcan	560	530
SAFT	2100	2050
Saga	238	238 10
Salins du Midi	690	685
Seeam	134 80	134
Savoisienne M.	177	....
S.C.A.C.	840	839
Senelle Maubeuge	500	495
S.Esud.Part. (M)	180	184
Silic	844	826
Sevim	523	508
S.I.P.H.	458	465
Sofal	812	812
Soffo	660	....
Soficai	1110	1120
Soficomi	632	629
S O F I P (M)	816	447
Sofragi	1718	1726
Sophia-Bail	466	470
Sopagri	176	176
Soudure Autogène	940	944
Sovabail	523	520
Sterni	721	....
Suez (CIP)	390	395
Taittinger	5700	5690
Télémécanique Elect.	5390	5230
Testut-Aequitas	810	....
Tour Eiffel	300	295
Ufiner	1400	1390
Ugine Acier Ch.-G.	247 50	250
U.T.A.	2550	2500
Vicat	3587	3505
Viniprix	2100	2100
Virax	176 80	176 50
Waterman	1341	....
Maroc Sté Brasseries	265	265 20d

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1030	1030
Akzo Nv Sico	369	362
Alcan Aluminium	123	127
Algemene B.Ned.	111 10	111
American Brands	351	348
Arbed	855	850
Asturienne Mines	219 80	....
Banco Popular Espa.	506	511
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	35400	35500
Can.Pacifique	95 20	98
Chrysler Corp.	88	....
C I R.	23 10	....
Commerzbank	990	1000
De Beers (port.)	137	...
Dow Chemical	312	312
GBL (Brux Lamb.)	638	626
Gevaert	1340	...
Glaxo Holdings Ltd	81	81
Goodyear Tire	170	168
Grace and Co (WR)	162	161 50
GTE Corp	175	175 10
Honeywell Inc	565	543
Johannesburg	1445	...
Kubota	36	36
Latonia	310	310
Midland Bank	28 30	30
Noranda Mines	93 30	95
Olivetti priv.	20 50	...
Pakhoed hold.	605	606
Pfizer Inc	358 50	360 10
Procter Gamble	475	480
Ricoh	40 90	40 10
Robeco	294 50	295 50
Rodamco NV	225 10	225 50
Rolinco	297 50	297 50
Saipem	8 30	....
Sema Group	58 65	60
SKF Aktiebolaget	163	154
Tenneco Inc	367	....
Thorn Electrical	75	75 40
Toray Ind.	28 50	....
Vieille Montagne	3000	...
Wagons Lits	1400	1501
West Rand Cons.	13 05	13 60
Wheman Corp.	153	153

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Butoni	850	815
Calciphos	157	...
C G H Cogenhor	83	89 70d
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	...
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	585	582
Europ. Accum.	64 40	...
Gachot S.A.	119	119
Guy Degrenne	400	.
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	391	381
Marin Imm.	240	..
Nicolas	960	...
Particip. Percier	379	....
Rorento N.V	176 30	176 40
St-Gobain-Emballage	3400	....
Sema Metra	310 20	310 20
S.E.P.R.	1820	...
Sidi	420	....
S.P.R. act. B.	392 90	..
Ufiner	380	...
Wonder	968	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 547	5 527	5 370	5 770
Ecu	6 946	6 953	....	....
Allemagne (100 dm)	335 620	335 590	326 500	347
Belgique (100 F)	16 327	16 324	15 800	16 850
Pays-Bas (100 fl)	298 070	297 900	280 500	308
Italie (1000 lires)	4 578	4 579	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 150	88 170	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 899	10 006	9 550	10 350
Grèce (100 drachmes)	3 431	3 422	4 050	4 050
Suisse (100 f)	396 280	397 300	386	408
Suède (100 krs)	92 510	92 750	89	97
Norvège (100 k)	87 420	87 490	84	92
Autriche (100 sch)	47 720	47 718	46 500	49 600
Espagne (100 pes)	6 474	5 477	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 825	3 830	3 650	4 350
Canada (1 $ can)	4 763	4 769	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 669	3 866	3 660	3 850

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/7
Or fin (kilo en barre)	64500	64300
Or fin (en lingot)	64750	64450
Napoléon (20f)	391	388
Pièce Fr (10 f)	387	.....
Pièce Suisse (20 f)	422	421
Pièce Latine (20 f)	378	375
Souverain	475	476
Pièce 20 dollars	2175	2165
Pièce 10 dollars	1290	1270
Pièce 5 dollars	825	.....
Pièce 50 pesos	2420	2435
Pièce 10 florins	390	390

SICAV (sélection)

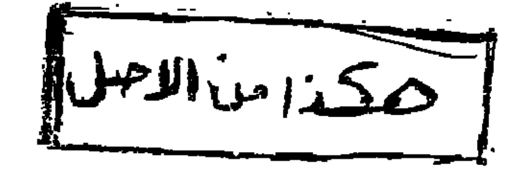
6/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1152 81	1124 69
Actilion	240 50	234 06
Agepargne	855 47	818 63
Ageplacement	6886 90	6886 90
Agepremière	106 27	105 95
AGF Actions ex CIP	1183 51	1154 64
A.G.F. 5000	687 90	671 12
AGF ECU	1014 85	1004 80
AGF Foncier	123 43	120 42
AGF Invest Sicav	127 73	124 61
AGF Interfonds	411 51	401 47
AGF Oblig.	1059 43	1054 16
AGF Sécurité Sicav	10681 03	10681 03
A.G.F.I.M.O.	700 51	683 42
AMERI-GAN	6481 10	6187 21
Amplitude	682 50	662 62•
Arbitrages Court.T.	6034 77	6022 71
Associc	1107 98	1107 98
Atout Futur	381 84	369 28
Aurecic	1298 25	1260 44
Avenir Alizes	1600 02	1568 65
Avenir CIC	110 80	107 57
Axa Capital	142 40	136 27
Axa Europe	130 21	124 60
Axa Investissements	131 40	125 74
Axa NPI	114 32	109 40
Axa Valeurs PER	137 45	131 53
Capimonétaire	5351 31	5345 98
Capioblig	5437 16	5356 81
Capitacic	1095 33	1079 14
Capital-Monde	419 54	409 31•
Capital Plus	1713 70	1713 70•
Casden Pierre	36 75	35 85
Coesis	1103 08	1086 78
Comptavalor	5907 28	5898 43
Converimmo	436 89	420 09
Crédinter	519 09	503 97
Crédit Mutuel Capital	1087 04	1065 73
Dase	1221 23	1181 07
Drouot France	895 09	856 55
Drouot Investiss.	1096 11	1048 91
Drouot Sécurité	243 96	233 45
Drouot Sélection	153 50	146 89
Ecucic	1052 42	1036 87•
Ecuper	124 14	118 79
Ecureuil Capitalisation	2162 29	2140 88•
Ecureuil Invest.	422 17	409 97•
Ecureuil Monepremière	56092 68	56092 68•
Ecureuil Monétaire	33057 69	33057 69•
Ecureuil Trimestr.	1979 03	1959 44•
Elicash	334194 48	334194 48
Energia	305 65	291 79
Eparcic	3019 04	3019 04
Eparcourt-Sicav	4222 60	4212 07•
Epargne Associat.	24461 47	24424 83
Epargne Capital	8939 15	8850 84
Epargne Court Terme	570 49	570 49
Epargne Croissance	1676 94	1632 06
Epargne Industrie	101 29	98 58
Epargne J.	58826 18	58826 18
Epargne Long Terme	198 12	192 82
Epargne Monde	1346 82	1310 77
Epargne Obligat.	188 22	183 18
Epargne Première	12314 24	12222 57
Epargne Quatre	1081 29	1052 35
Epargne-Unie	1390	1339 76
Epargne Valeurs	452 05	439 95
Epsilon	1169 90	1158 32
Eufinvest	729 16	707 92•
Eurocic Leaders	1147 66	1114 23
Eurodyn	1263 07	1221 54
Euro Gan	7906 23	7547 71
Euromail	26 72	26 33
Fonsicav	12018 05	12018 05•
FRANCE-GAN	10275 27	9809 33
France Garantie	258 48	257 96
France Investiss.	439 69	428 97•
France Oblig.	447 40	442 97•
Francic	510 33	495 47
Francic Pierre	122 60	119 03
Francic-Régions	1338 88	1299 88
Fructi-Association	30 06	30 06

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Capi	35 22	34 70
Fructi Court	119455 49	119455 49
Fructidor	235 93	232 44
Fructi-Eco	561 55	553 25
Fructi-Epargne	30 18	29 44
Fructifrance	962 98	939 49
Fructimmo	33 55	32 73
Fructi-Première	11250 86	11084 59
Fructivar	4800 07	4588 60
Fructoblig	1203 63	1164 05
Gestilion	61789 98	61615 94
Gest.Associations	164 03	160 42
Gest. F. Sécur	10463 03	10410 98
Horizon	1234 35	1198 40
Interépar.	105917 39	102832 42
Interoblig	11930 05	11471 20
Intersélection Fce	569 44	552 85
Japacic	185 44	180 04
Jeunepargne	251 13	247 42
Laffitte Amérique	215 35	205 58
Laffitte Europe	311 06	296 95
Laffitte Expan.	275 90	263 39
Laffitte France	357 04	340 85
Laffitte Immobil.	266 76	254 66
Laffitte Japon	453 54	432 97
Laffitte Oblig.	136 16	129 99
Laffitte Rendement	179 88	171 72
Laffitte Tokyo	389 88	372 20
Latitude	5706 14	5697 59•
Leumi C.T.	10656 95	10656 95
Leumi L.T.	5832 30	5662 43
Lion Association	11176 44	11176 44
Lion Institution	24568 18	24506 91
Lionplus	810 31	802 29
Lion Trésor	2073 14	2052 61
Lion 20 000	22289 64	22289 64
Livret Bourse Inv.	563 88	547 46
Livret Portefeuil.	718 25	697 34
Méditerranée	207 38	198 45
Mensuel CIC	10054 73	9954 18
Mondial Investissem.	435 60	415 85•
Monecic	5360 85	5360 85
Moneden	56716 97	56716 97
Mone.J	61305 75	61305 75
Monévalor	68964 48	68964 48
Mutualité dépôts	11364 74	11342 06•
Mutuelle Unie Sél.	152 03	145 48
Natio Court Terme	237969 00	237969
Natio-Epargne	14860 75	14713 61
Natio-Ep. Ret.	130 34	128 85
Natio Eparg.Trésor	6645 84	6632 57
Natio-Imm.	1314 17	1279
Natio-Inter	1179 66	1148 09
Natio-Monétaire	21473 50	21473 50
Natio Obligations	507 93	494 34
Natio-Patrimoine	1496 30	1456 25
Natio-Placements	64466 03	64466 03
Natio-Revenu	1013 81	1003 77
Natio Sécurité	11936 93	11936 93
Natio-Valeurs	872 49	849 14
Nippon-Gan	6420 87	6129 71
Nord Sud Dévelop.	1282 51	1279 95
Obli-Associations	126 39	125 14
Oblicic-Mondial	2315 74	2281 52
Oblicic-Régions	1091 13	1075
Oblig. tres caté.	152	149 75
Oblilion	1114 69	1103 65
Oblisécurité	10808 32	10808 32•
Optimat	30853 29	30051 74
Oraction	1177 67	1138 95
Orvalor	6167 10	5944 19
Paribas Epargne	17467 74	17432 87
Paribas Opportunités	129 96	124 66
Paribas Patrimoine	570 26	547 01
Paribas Revenus	91 49	90 58
Patrimoine Retraite	187 82	184 14
Pervalor	692 51	672 34
Phénix Placement	278 99	270 86
Pierre Investissements	773 56	754 69•
Placement A.	1241 27	1216 93
Placements C.T	7602 54	7587 37
Placement J.	6071 60	6059 48

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement Premier	5621 38	5610 16
Plénitude	121 90	118 64•
Poste Gestion	54993 82	54993 82•
Première Oblig.	10559 14	10548 59•
Prév. Ecureuil	110 33	107 38•
Privassociation	24775 84	24775 84
Proficus	1061 88	1017 29
Quartz	132 74	129 47
Réalvalor	1059 99	1029 12
Rentacic	162 25	159 85
Revenus Trimestr.	5303 15	5250 64•
Revenu-Vert	1142 50	1125 62
St Honoré Bio-Alim.	945 28	902 42
St Honoré Global	275 70	263 20
St Honoré Mat.Plac.	241 51	230 56
St Honoré Pacifique	647 42	618 06
St Honoré PME	564 72	539 11
St Honoré Réal	12629 55	12579 23
St Honoré Services	529 55	509 18
St Honoré Techno	817 21	780 15
Sécuricic	1480 67	1480 67
Sécuri-Gan	12788 97	12538 21
Sécuri-Taux	1177 97	1177 97
Scasden	705 31	694 89
Sicav Associations	1565 04	1562 70•
S.F.I. fr. et étr.	711 27	690 55
Sicav 5.000	445 12	433 21
S.I. Est	1537 46	1471 25
Silvafrance	729 54	710 01
Silvam	436 89	425 20
Silvarente	206 24	204 20
Silvinter	441 83	430
S.N.I.	1268 34	1231 40
Sogépargne	340 38	328 08
Sogéroc	53587 85	52027 04
Sogevar	1128 38	1077 21
Sogintern	1354 15	1292 74
Soleil Investissements	556 76	531 51
Solstice	2025 67	2020 62•
Stratégie Actions	1216 61	1170 01
Stratégie Rendements	1213 67	1175 47
Technocic	1180 72	1146 33
Techno-Gan	6304 98	6019 07
Thesora	550 37	544 92•
Transplus	134 62	128 82
Trésor Avenir	106 44	105 39•
Trésor Plus	1081 28	1070 57•
Trésor Réal	12092 88	12092 88
Trésoricic	108452 20	108452 20
Trilion	5091 30	5040 79
U.A.P. Investiss.	488 86	471 19
U.A.P. Act. F.	612 44	590 30
U.A.P. Act. Sél.	671 92	647 63
U.A.P. Aedif.	656 33	632 61
U.A.P. Altef.	197 74	190 59
U.A.P. Alto	163 36	157 46
UAP Moyen Terme	116 10	111 90
Uni-Associations	115 44	115 44
Uni-Foncier	1515 33	1460 56
Unifrance	621 28	598 82
Uni-Garantie	1300 87	1275 34
Uni Régions	1646 99	1587 46
Unirente	2418 14	2338 63
Univer.	202 23	202 23
Univers Actions	1349 07	1304 71
Univers-Obligation	1646 27	1592 14
Valorem	573 11	559 13
Valorg	1760 98	1759 22
Valréal	44958 57	44946 10
Vauban	24349 02	24324 67

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu



Le Monde

ALGÉRIE : la réunion du comité central du parti

Les critiques pleuvent sur la direction du FLN et le gouvernement

Réuni à huis clos durant deux jours, le comité central du FLN a examiné, dimanche 8 juillet, les *conséquences de sa défaite* électorale du 12 juin. Jamais la crise qui frappe l'ancien parti unique n'aura été aussi profonde ni les affrontements qui le déchirent aussi vifs.

ALGER

de notre correspondant

Officiellement, la direction du parti fait bonne figure. La ligne est simple et répétée sur tous les tons depuis maintenant deux semaines : le scrutin qui a donné la victoire au Front islamique du salut (FIS) n'avait qu'un caractère local et son importance politique reste à démontrer. *El Moudjahid*, quotidien officiel du FLN, a même réussi la gageure d'affirmer, dimanche, qu'*« eu égard à sa position de promoteur de la démocratie »*, le FLN sortait *« bénéficiaire » de ce scrutin.*

Cette sérénité de façade ne trompe pourtant pas grand monde et surtout pas les cadres du FLN *qui savent à quoi s'en tenir sur la* crise de leur organisation. Avant même l'ouverture des travaux du comité central, il était acquis que, pour donner satisfaction à une partie de l'appareil profondément secoué par l'évolution de la situation, le parti éviterait difficilement un profond remaniement de sa direction. Certains de ses responsables allaient jusqu'à évoquer la possibilité d'un « gel » de la direction pour la remplacer par une commission chargée de préparer un congrès extraordinaire pour l'automne prochain.

M. Chadli n'est pas épargné

Quoi qu'il en soit, la séance de dimanche aura surtout confirmé la vivacité des rancœurs qui ravagent l'organisme dirigeant du parti. Des heures durant, les membres du comité central se sont succédé à la tribune pour dénoncer la direction actuelle, fermement invitée à démissionner, ou le gouvernement de M. Mouloud Hamrouche, accusé d'avoir, par sa politique, contribué à affaiblir le parti.

Même M. Chadli Bendjedid, chef de l'Etat et président du FLN, *n'a pas été épargné*, un ancien ministre allant jusqu'à évoquer l'éventualité de son départ et l'organisation d'une élection présidentielle. *Faussement ingénu*, un autre intervenant s'est demandé si l'absence du président, qui assiste à Addis Abeba au sommet de *l'OUA, n'était qu'une simple coïncidence.*

Le FLN subit, apparemment impuissant, l'affrontement de ses tendances. L'actuelle direction, à laquelle on reproche non seulement la défaite électorale mais également – ce qui l'expliquerait – son attitude depuis les émeutes d'octobre 1988, paraît condamnée à plus ou moins brève échéance. Les critiques, pour une fois quasi unanimes, lui reprochent pêle-mêle son fonctionnement bureaucratique, son manque de flair dans l'évaluation de la situation, la sous-estimation de l'adversaire islamiste, ainsi que la désignation de candidats corrompus ou déconsidérés.

M. Hamrouche est, lui aussi, attaqué pour la façon dont son gouvernement aurait contribué à la victoire du FIS par des mesures impopulaires ou maladroites. Sa politique de marche forcée vers l'économie de marché est rendue responsable de la fuite vers les islamistes de couches entières de la population marginalisées ou paupérisées. Personne n'a pour le moment demandé la démission du gouvernement, mais plusieurs intervenants ont sommé le premier ministre, pourtant membre du bureau politique, de couper le cordon avec le parti, ce qui aurait l'avantage pour celui-ci de ne plus *avoir à endosser la politique gouvernementale.*

GEORGES MARION

Avant le sommet de Houston

M. Gorbatchev a demandé un soutien économique à M. Bush

L'aide occidentale à l'URSS est *l'un des principaux sujets de débat* – et de conflit – au sommet de Houston. Alors que la France et l'Allemagne s'en feront les avocats, les *Etats-Unis, la Grande-Bretagne*, le Canada et le Japon y demeurent hostiles à des degrés divers.

Le secrétaire d'Etat américain, *M. James Baker*, a déclaré samedi 7 juillet que les Sept ne recommanderont *« probablement pas »* d'assistance économique à Moscou. Pour *sa part, M. Brent Scowcroft*, président du Conseil national de sécurité, a estimé qu'il serait *« très difficile »* pour Washington de fournir à *l'URSS une aide directe massive.*

Les dirigeants américains ont confirmé que M. Mikhaïl Gorbatchev a adressé le 4 juillet une lettre à *George Bush dans laquelle il* demande au président américain un soutien économique à sa politique de réformes. Selon le porte-parole de la *Maison Blanche, le président* soviétique souhaite à la fois des crédits et *une assistance technique*. Cette dernière avait été proposée par Washington dès le sommet américano-soviétique de Malte *en décembre 1989.*

Dans une interview à l'hebdomadaire ouest-allemand *Bild am Sonntag*, le chef de la diplomatie soviétique, *M. Edouard Chevardnadze*, a confirmé que son pays attendait une aide occidentale *« dans cette période de transition »* en *URSS. De son côté*, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guerassimov, a souligné que l'URSS était en train *de satisfaire aux conditions américaines* pour l'octroi d'une aide, notamment en réduisant ses effectifs militaires et son aide à Cuba, laquelle, a-t-il dit, serait amenée à *« disparaître, mais pas demain »*. – *(AFP.)*

(Lire nos autres informations page 3.)

AFRIQUE DU SUD

Violences et arrestations

Neuf membres de l'extrême droite blanche ont été arrêtés après la récente vague d'attentats à la bombe, a déclaré, dimanche 8 juillet à Pretoria, le ministre de la loi et de l'ordre, M. Adriaan Vlok. Parmi les personnes détenues se trouvent MM. David Rootenburg, ancien dirigeant de la branche militaire du Mouvement de résistance afrikaner (AWB), Leonard Veenendal et Darryl Stopforth. Ces deux derniers étaient recherchés par la Namibie pour s'être évadés d'une prison située au nord de Windhoek, en décembre dernier.

D'autre part, plus de cent personnes participant à une manifestation de protestation au sujet des *loyers ont été blessées dimanche lors* de l'intervention de la police dans un ghetto noir de Pretoria. Vendredi, deux policiers noirs ont été assassinés *dans le Natal*, province où quatre de leurs collègues avaient déja été tués au cours de la semaine. – *(AFP.)*

TCHAD

Premières élections législatives depuis 1962

Les Tchadiens ont été nombreux à se rendre aux urnes, dimanche 8 juillet, afin d'élire leurs députés *après une longue guerre civile*. Quelque 436 candidats, qui se présentaient à titre *« libre et individuel »* avec l'approbation du parti gouvernemental, *briguaient les 123 sièges* prévus dans la future Assemblée.

L'Union nationale pour l'indépendance et la révolution (UNIR, parti unique au pouvoir) ne présente pas officiellement de candidats. En 1962, lors des dernières et uniques élections législatives, les candidats avaient été présentés par le Parti progressiste tchadien (PPT-RDA, parti unique au pouvoir. La nouvelle *Constitution adoptée par référendum* le 10 décembre 1989, alors que le président Hissène Habré était élu pour un mandat de sept ans, prévoit *que les députés sont désignés* au suffrage universel direct pour cinq ans. – *(AFP.)*

« L'Humanité » et la glasnost

Quand les Etats-Unis et la France envahissaient la Corée du Nord en 1950

L'Humanité a beau soutenir la perestroïka, elle en reste aux bonnes vieilles certitudes staliniennes. Exemple : la guerre de Corée, à propos de laquelle le quotidien du PCF écrit dans son numéro du 7 juillet, sous la signature de Michel Muller : *« En juin 1950, les troupes US – avec la participation de contingents en provenance des pays occidentaux, parmi lesquels la France – envahirent le Nord. »*

Or, dès cette époque, et encore moins aujourd'hui, *aucun historien sérieux* n'a jamais pu prétendre que l'initiative de la guerre de Corée, qui fit plusieurs millions de morts *de 1950 à 1953, est venue* d'ailleurs que du Nord communiste : la seule incertitude porte sur le point de savoir si le véritable *décideur* a été *Staline* ou Kim Il Soung, le *« grand dirigeant »* toujours en poste aujourd'hui à Pyongyang, et qui serait entré le premier dans cette aventure. C'est par exemple ce qu'expliquaient le 24 juin dernier *les Nouvelles de Moscou*. Notons au passage que *l'Humanité* se trompe y compris par rapport à la version que l'on ne peut même plus qualifier d'officielle : la France n'a pas participé à l'invasion du Nord en juin 1950, elle s'est bornée à envoyer un contingent en Corée après le début de la guerre, au côté d'autres pays agissant en vertu d'un vote parfaitement régulier de l'ONU.

De même, chacun sait que les *« volontaires venus de la toute jeune République populaire de Chine »*, évoqués par le journal du PCF, n'étaient pas si volontaires que cela et qu'ils étaient flanqués de militaires soviétiques encore moins volontaires, notamment une division aérienne basée en Chine et un corps de troupes d'appoint stationné en Corée même.

Mais cela, il faut le chercher dans la presse de la glasnost... Pendant qu'il y est, pourquoi le quotidien du PCF ne relancerait-*il pas la campagne contre « Ridgway la peste »* et la prétendue *« guerre bactériologique »* qu'auraient menée les *Américains en Corée ?*

M. T.

Le service militaire en Allemagne serait réduit à un an en octobre

Le service militaire en Allemagne, qui est de quinze mois actuellement, devrait être réduit à douze mois à partir du 1er octobre prochain, a annoncé, dimanche 8 juillet, le ministre ouest-allemand de la défense, M. Gerhard Stoltenberg. Un projet de loi en ce sens sera présenté à l'automne au Bundestag et cette diminution devrait concerner les appelés ouest-allemands incorporés à cette date.

Pour la première fois de son histoire, le gouvernement fédéral a adopté, le 3 juillet dernier, un projet de budget de la défense pour 1991 qui est en baisse par rapport aux crédits de l'année en cours.

□ **La loi américaine la plus restrictive sur l'avortement adoptée par le congrès de la Louisiane.** – *Le* congrès de la Louisiane a adopté dans la soirée du dimanche 8 juillet la loi la plus restrictive des *Etats sur l'avortement alors que* le sénat de cet Etat n'avait pas réussi à réunir la majorité requise pour annuler le veto que le gouverneur *de la Lousiane avait opposé à un* texte plus restrictif encore. La nouvelle loi autorise l'interruption de grossesse en cas de viol ou d'inceste *alors que celle qui n'a pas été* retenue refusait l'IVG pour ces deux crimes sauf en cas de danger pour la santé de la mère. Elle prévoit également des peines d'emprisonnement allant jusqu'à dix ans et des amendes pouvant atteindre 100 000 dollars (environ 5,5 millions de francs) pour les médecins qui pratiqueraient de telles interventions. *(AP)*

□ **Mme Cresson préconise une « stratégie de combat » contre l'industrie japonaise.** – La France *« frôle le désastre national »* dans certaines industries actuellement menacées par leurs concurrentes japonaises, selon le ministre des affaires européennes, Mme Edith Cresson, qui dénonce le *« laxisme et l'abandon »* et appelle à l'élaboration d'une *« stratégie de combat »* pour l'industrie française. Dans un entretien publié le 8 juillet par le *Journal du dimanche*, Mme Cresson affirme que la France peut *« encore gagner dans certains secteurs »*, comme *« l'informatique, l'électronique, la télévision haute définition, l'automobile »*.

Dans le Loiret

Manifestation contre M. Le Pen

ORLÉANS

de notre correspondant

Quatre cents à cinq cents personnes ont manifesté, dimanche 8 juillet, à Lorris (Loiret) pour protester contre la venue de M. Jean-Marie Le Pen. Le maire de la commune, M. Bernard Charpentier (RPR), et le maire d'Orléans, M. Jean-Pierre Sueur (PS), étaient en tête du cortège. *« Le choix de Lorris par Le Pen est un outrage à la mémoire de ceux qui, internés dans les camps de Pithiviers, Beaune-la-Rolande, Jargeau, ont été expédiés vers les camps de la mort, de tous ceux qui sont tombés pour notre liberté et en particulier ceux du maquis de Lorris »*, ont affirmé les organisations – pas moins d'une vingtaine – qui appelaient à manifester.

Peu après, parlant dans le parc d'une propriété privée, le président du Front national a déclaré : *« L'habitude est prise, depuis quelque temps, que la gauche aille manifester auprès des cimetières, sans doute par reconnaissance à ces morts qu'ils font voter aux élections. Pour ce qui est des morts de la Résistance, ils ne sont pas leur propriété, et ils n'ont pas le droit de les faire parler. Dans ce département, les maquisards qui ont été fusillés ne l'ont pas été pour que quelques petits politiciens socialos corrompus essaient de se laver avec le sang des martyrs... »*

La rumeur avait couru un moment que M. Le Pen irait déposer une gerbe au carrefour de la Résistance, où tombèrent de nombreux maquisards en 1944. Il n'en fut rien.

RÉGIS GUYOTAT

Les relations franco-africaines

Un rapport à l'index ?

M. Stéphane Hessel, qui avait *probablement eu tort de proposer* une nouvelle approche des relations franco-africaines dans un récent rapport (*le Monde* du *15 mai) que le premier ministre* avait probablement eu tort de lui commander, serait-il un personnage peu recommandable ? *Tous ceux qui cherchent à se* procurer son étude auprès des administrations concernées, s'entendent curieusement *répondre qu'elle n'est pas disponible.* Pure et simple mise à l'index ?

Chargé par le ministère de la coopération d'organiser un stage de formation pour quelque deux cent quarante jeunes appelés à servir en Afrique, le Service international de liaison d'organisations (SILO) avait eu la riche idée d'inviter, la semaine dernière, M. Hessel, à venir « plancher » devant eux. Mal en prit aux organisateurs puisque la Rue Monsieur, aux ordres de l'Elysée, les pria, *in extremis*, de renoncer à leur projet et décommanda cet empêcheur de coopérer en rond.

Au programme de ce séminaire, figurait aussi une table ronde à laquelle participaient quelques journalistes et universitaires. Les responsables du SILO crurent bon d'enregistrer ces échanges de libres propos au cours desquels « l'affaire » Hessel fut évidemment évoquée. Sitôt le débat achevé, un *représentant du ministère de la* coopération mêlé aux stagiaires, somma les animateurs de bien vouloir, sur-le-champ, effacer la bande...

Que proposait donc de si scandaleux M. Hessel pour que, dans certaines allées du pouvoir, l'on s'inquiète ainsi, sans craindre le ridicule, d'enterrer son rapport ? Il suggérait de *« moraliser »* quelque peu les relations franco-africaines, non pas pour aider moins, mais pour aider mieux le continent noir. *M. Jean-Pierre Cot, alors ministre* de la coopération, qui avait exprimé cette idée-là en 1981-1982, n'avait pas fait de vieux os rue Monsieur.

Lors du récent sommet franco-africain de La Baule, M. François Mitterrand avait, semble-t-il, exprimé, à mots plus ou moins couverts, le même souhait. Il avait appelé de ses vœux *« la rencontre de la démocratie et du développement »* et promis de favoriser les régimes qui iraient *« vers plus de liberté »*. Ses propos n'étaient-ils que de circonstance ? Ou bien l'Elysée ne souffrirait-il pas que quiconque, même le locataire de l'hôtel *Matignon*, tente, sous divers déguisements, de mettre un pied dans sa chasse gardée africaine ?

JACQUES DE BARRIN

□ **M. Chirac, le Mondial 1998 et le projet de grand stade.** – M. Chirac estime qu'il incombe au gouvernement français de trancher très rapidement pour décider du site où sera construit le grand stade de quatre-vingt mille places dont l'agglomération parisienne a besoin pour que la France obtienne l'organisation de la Coupe du monde 1998. Il ne veut pas se prononcer lui-même sur cette localisation, mais constate que Tremblay-en-France (nouveau nom de Tremblay-lès-Gonesse, près de Roissy) Vigneux-sur-Seine (Essonne) paraissent les mieux placées. Le choix, insiste-t-il, devrait impérativement intervenir avant la fin de l'année.

□ **URSS : trente et un morts sur un passage à niveau.** – Trente et une personnes ont été tuées dimanche 8 juillet près de Petrozavodsk, en Carélie (nord de l'URSS) après qu'un chauffeur d'autobus eut franchi un passage à niveau fermé pour ne pas manquer la finale du Mondiale, selon l'agence Tass. Un feu rouge signalait l'arrivée d'un train, mais le conducteur du car, chargé d'une soixantaine de passagers, est passé quand même.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 8-9 juillet 1990 a été tiré à 524 025 exemplaires.